



## Proche-Orient : des intellectuels palestiniens, israéliens et français débattent

OU EN SONT les intellectuels qui vivent de l'intérieur le conflit israélo-palestinien ? Notre correspondant à Jérusalem, Georges Marion, a rencontré ceux qui ont été de tous les combats pour la paix, qui ont considéré les accords d'Oslo comme le début d'une ère nouvelle, ceux qui voulaient tant y croire. Il les a trouvés désenchantés, inquiets, critiques envers Barak, le militaire, et Arafat, au double langage. Chez les Palestiniens, notre envoyé spécial, Gilles Paris, a recueilli les témoignages d'universitaires, médecins, avocats, qui, à l'inverse, ne croyaient guère aux chances de la paix. Les affrontements de ces dernières semaines leur ont donné raison. Dans nos pages « Débats », d'autres intellectuels, Alain Finkielkraut, Ran Halévi, Claude Klein, Gérald Sfez, expriment leur point de vue sur ce conflit.

Lire pages 16 à 19

## « Vache folle » : le mea-culpa britannique

- Le rapport commandé par Tony Blair sur cette « tragédie » accable politiques et hauts fonctionnaires
- Il dénonce dix ans de mensonges et de manipulations de l'opinion au profit de l'industrie agroalimentaire
- Les familles des quatre-vingts morts britanniques seront indemnisées

INCOMPÉTENCE et complaisance de ministres et de hauts fonctionnaires, sous-estimation systématique des risques, dissimulation du plus grand scandale alimentaire de l'histoire britannique moderne :

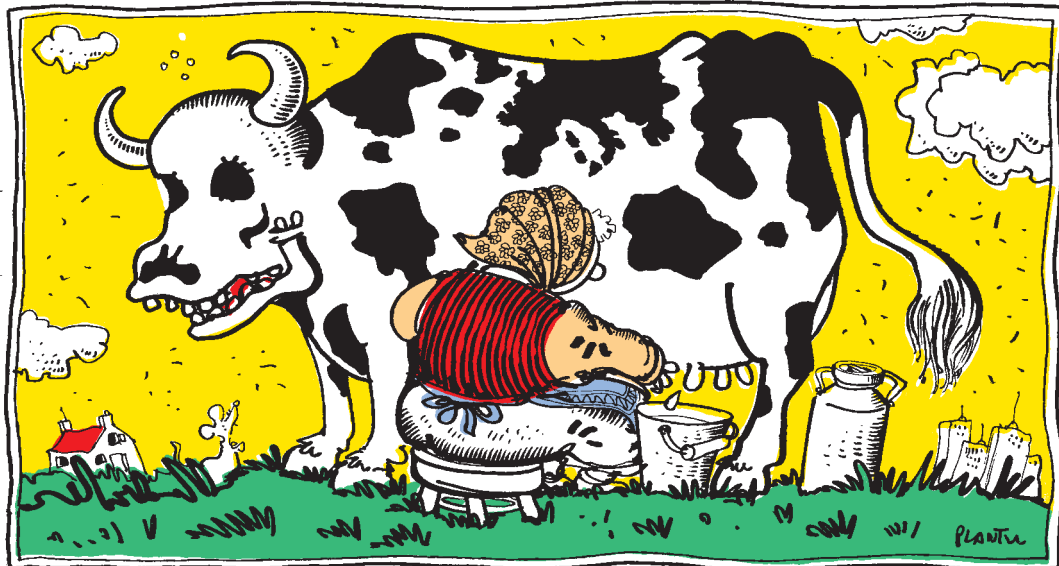
telles sont les conclusions du rapport accablant, commandé il y a trois ans par Tony Blair, sur la « tragédie nationale » de la maladie de la « vache folle ». Cette enquête exemplaire, la première de cette

importance en Europe, porte sur la période de dix ans antérieure au 20 mars 1996, date à laquelle le gouvernement conservateur de John Major a annoncé que l'agent de l'encéphalopathie spongiforme

bovine (ESB) était transmissible à l'homme. Le haut magistrat auteur du rapport, Lord Nicholas Phillips of Worth Matravers, stigmatise une minimisation permanente des très sérieux avertissements régulièrement adressés aux gouvernements concernés. Il dénonce une attitude qui a consisté à privilégier la puissante industrie agroalimentaire britannique aux dépens de la santé des consommateurs. La dizaine de responsables politiques et de hauts fonctionnaires le plus souvent cités sont protégés par « l'immunité de la Couronne », qui protège les gouvernants. Un fonds d'indemnisation va être créé pour les familles des quatre-vingts victimes mortes de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, transmise par ingestion de viande contaminée.

Les autorités françaises ont demandé aux experts de réévaluer les risques de transmission par le sang de la forme humaine de la maladie de la « vache folle ».

Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 20



CÔTE D'IVOIRE

## Eviter la guerre civile

Laurent Gbagbo (photo), président de Côte d'Ivoire, investi jeudi 26 octobre, et Alassane Ouattara, ancien premier ministre, interdit de candidature à l'élection présidentielle, tentent de trouver un compromis pour éviter une guerre civile. Jeudi, les affrontements entre partisans de l'un et de l'autre ont fait au moins quarante morts dans l'ouest et le sud du pays. p. 4

## Enfants d'« homos »

LE DÉVELOPPEMENT psychologique des enfants élevés par des couples homosexuels est-il normal ? « L'homoparentalité ne semble pas constituer, en soi, un facteur de risque pour les enfants », estime le docteur Stéphane Nadaud. « Ces enfants vont bien », affirme-t-il, au terme d'une étude menée sur 58 d'entre eux. Il les juge plus flexibles que la moyenne, plus actifs, mais un peu moins sociables. L'Association des parents gays et lesbiens s'apprête à déposer une demande d'adhésion à l'Union nationale des associations familiales (UNAF). Le député (RPR) des Bouches-du-Rhône, Renaud Muselier, a, lui, réuni les signatures de 253 parlementaires pour sa pétition contre l'adoption par les homosexuels.

Lire page 10

## A Paris, il faut parler de la Tchétchénie avec M. Poutine, car « le silence tue »

SONT-ILS REPRÉSENTATIFS de l'opinion européenne, ces dirigeants qui rivalisent d'amabilité devant un Vladimir Poutine pour lequel la guerre en Tchétchénie n'en finit pas d'entrer dans sa « phase finale » ? L'appel signé par plus de cinq cents personnalités européennes, qui s'alarme de tant de complaisance, oblige à en douter. Remis au Monde à la veille de l'arrivée de M. Poutine à Paris, dimanche 29 octobre, il rassemble la droite et la gauche, chrétiens et musulmans, juifs ou agnostiques. Ebauche d'une opinion publique transeuropéenne ? Un quart des signataires vivent dans l'ancien bloc de l'Est, forts de leur mémoire. Tels la trentaine d'intellectuels kosovars, inquiets de voir la mobilisation dont ils ont bénéficié faire défaut, désormais, pour le Caucase. Ou la vingtaine de Russes qui font preuve d'un courage dont témoigne le sort réservé au journaliste Andreï Babitski, lui-même signataire, qui, rescapé des geôles russes de Tchétchénie, reste privé de passeport. « L'Europe va recevoir Vladimir Poutine à Paris. Or la guerre de Tchétchénie continue, sale et cruelle », commence par constater le texte, sous le titre « Tapis rouge, silence et crime ». Le

président russe, poursuit-il, expliquera à ses interlocuteurs « que l'armée russe fait ce qu'il faut et que l'Europe doit soutenir sa croisade contre le "terrorisme international" ». « Nous craignons, répliquent les signataires, que, malgré quelques murmures réprobateurs, le silence complice ne l'affermisse dans sa conviction exterminatrice. Nous redoutons qu'un calcul à courte vue n'avalise le martyre d'un peuple et fête le très grand accord pétrolier que M. Prodi négocie : gaz contre sang, serait-ce là le dernier mot de la civilisation européenne ? » Lancé par les philosophes Josep Ramoneda (Barcelone) et André Glucksmann (Paris), l'appel affirme que « la Russie fait partie de l'Europe » et qu'elle a « droit à notre amitié, donc à la vérité » : « M. Milosevic dut apprendre à ses dépens les exigences du minimum vital qui règle la coexistence sur notre continent : pas de guerres coloniales, pas de massacres de civils, pas de nettoyage raciste. » C'est pourquoi « il faut parler au président de Russie, dût-il son élection à la guerre et à la fraude. Mais dans la clarté. (...) Nous nous adressons à Jacques Chirac, président en exercice de l'Union européenne, aux chefs

d'Etat de la Communauté, pour qu'ils rappellent, publiquement et distinctement, M. Poutine au respect des conventions internationales et des résolutions signées : ouverture du pays, sans délai, aux secours humanitaires et aux observateurs internationaux ; cessez-le-feu immédiat ; pourparlers avec le président élu de Tchétchénie, Aslan Maskhadov. Il en va de la survie d'un peuple. Les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles. Et le silence tue. » Les nombreux signataires représentent l'Europe dans sa diversité. Toutes les nations sont représentées, mais avec une mobilisation sans précédent du monde ex-communiste. Plus de quatre-vingts députés européens, de tous les groupes politiques et Etats membres, ont signé. On relève aussi des signataires chinois ou américains. Tous appellent à une manifestation à Paris, lundi 30 octobre, à 18 heures, devant le Centre Pompidou, organisée par le Comité Tchétchénie.

Sophie Shihab

Lire nos autres informations page 6



MONNAIES

## L'euro toujours plus bas

La chute de l'euro se poursuit. Depuis son lancement, le 1<sup>er</sup> janvier 1999, la monnaie européenne a perdu plus de 30 % de sa valeur, face au dollar et face au yen. Cette évolution du taux de change nourrit, en Europe, incertitudes économiques et tensions politiques. Les opérateurs insistent sur l'écart de croissance avec les Etats-Unis. p. 22

## Troisième aéroport parisien



JEAN-CLAUDE GAYSSOT

LIONEL JOSPIN a arbitré en faveur de son ministre des transports : il y aura un troisième aéroport, probablement dans le nord-est du Bassin parisien. Les Verts critiquent ce projet, mais Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire, juge que « cette décision n'est pas scandaleuse ».

Lire page 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.



Jeune, j'ai chanté de l'été tous les éclats depuis les baies de Carthage jusqu'aux magies de l'archipel toscan...

Jean Daniel

Soleils d'hiver

Grasset

## VGE et le déclin français

EN FRANCE comme ailleurs, tout ancien président qui se respecte écrit ses Mémoires. Valéry Giscard d'Estaing n'a pas dérogé à la règle, qui en était à la rédaction du troisième tome lorsque « la représentante de sa maison d'édition » - sa charmante fille ? - lui tint ce langage : « Aujourd'hui les Français sont perdus. Ils voudraient savoir vers quel avenir ils se dirigent. Vous êtes le seul homme d'Etat vivant en France. Vous avez le devoir de les éclairer. » « La ficelle était grosse », il le reconnaît lui-même, mais il confesse qu'il « mordit aussitôt à l'hameçon ». Et l'explique par le fait que, trois ans plus tôt, il avait été invité à donner à Trinity College de Dublin une conférence sur l'œuvre de Burke, dont jus-qu' alors il ignorait tout. Il avait été fasciné par la perspicacité visionnaire des *Reflections on the Revolution in France*, publiées en 1790 par cet homme politique et penseur, au point d'être saisi par l'« envie irrésistible » d'entreprendre une démarche parallèle à la sienne à propos de ce qu'il appelle le « déclin politique » de la France d'aujourd'hui. Que notre pays, qui disputait à la Grande-Bretagne, il y a trois quarts de siècle, le rang de première puissance du monde, soit aujourd'hui en déclin, c'est difficilement contestable : il n'est

que de voir la modestie de son action au Proche-Orient, jadis l'une de ses zones d'influence privilégiées. Mais VGE a raison de dire que ce déclin est essentiellement politique. Car le niveau de ses investissements, de sa production agricole, industrielle et culturelle, de ses exportations, de ses recettes touristiques, de ses exploits scientifiques ou sportifs, reste extraordinairement élevé. On ne saurait en dire autant, à quelques exceptions près - l'ex-Yougoslavie par exemple - de son rôle dans les affaires du monde ; là, le déclin est mesurable à des signes comme l'abandon de l'ingénieur et plaisant « écu » au profit du pesant (en termes de vocabulaire, bien sûr, pas de valeur monétaire) « euro ». Ou comme la constante diminution du nombre de nos compatriotes occupant des postes-clés dans les organisations internationales. Ou encore et surtout du peu d'écho rencontré à l'extérieur par la pensée française. Ces signes inquiétants, l'ancien président les explique, entre autres, par notre faiblesse démographique, commune à vrai dire à l'ensemble du monde occidental et au Japon.

André Fontaine

Lire la suite page 20



PHOTOGRAPHIE

## Mémoires indiennes

Deux regards blancs sur les Indiens : Edward Curtis, à partir de 1900, photographie 80 tribus (photo) ; Guy Le Querrec retrace le périple de 400 cavaliers lakotas, en 1990, un siècle après le massacre de Wounded Knee. p. 35

International.....	2	Carnet.....	29
France.....	7	Aujourd'hui.....	30
Société.....	10	Météorologie-Jeux.....	34
Régions.....	14	Culture.....	35
Horizons.....	16	Guide culturel.....	37
Entreprises.....	22	Kiosque.....	38
Communication.....	25	Abonnements.....	38
Tableau de bord.....	26	Radio-Télévision.....	39



**ÉPIDÉMIE** Le gouvernement britannique a rendu public, jeudi 26 octobre, le rapport de l'enquête sur la maladie de la « vache folle » conduite depuis trois ans, à la de-

mande de Tony Blair, par d'un des plus éminents juristes du Royaume-Uni, Lord Phillips of Worth Matravers. ● UNE SÉRIE DE DYSFONCTIONNEMENTS administratifs et po-

litiques sont ainsi mis au jour dans la gestion de cette crise. Le rapport dénonce la pratique de l'agriculture intensive. ● UN FONDS D'INDEMNISATION va être créé pour les familles

des victimes de la forme humaine de cette maladie. Les conservateurs ont présenté leurs excuses aux familles. ● LES AUTORITÉS SANITAIRES françaises ont demandé aux experts des

maladies à prions de réévaluer le risque de transmission de la forme humaine de la maladie de la « vache folle » par l'intermédiaire du sang. (Lire aussi notre éditorial page 20.)

# L'accablant rapport britannique sur le drame de la « vache folle »

L'enquête menée depuis trois ans par Lord Phillips of Worth Matravers met en lumière dix ans d'erreurs, de manipulations et de trahison de l'opinion. Le gouvernement travailliste a décidé d'indemniser les familles des victimes

LONDRES

de notre correspondant

L'ample, minutieuse et coûteuse enquête publique – la première de cette importance en Europe – commandée il y a trois ans par Tony Blair pour éclairer les circonstances du plus grand scandale alimentaire de l'histoire britannique moderne a été rendue publique à Londres jeudi 26 octobre. Elle conclut à l'incompétence et à la complaisance des ministres et hauts fonctionnaires en place dans les années 80 et 90 à Londres. Pour Lord Phillips, le juriste qui a conduit l'investigation sur « la tragédie nationale » de la « vache folle », le grand public a presque systématiquement été peu ou pas informé, voire désinformé sur les dangers inhérents à la consommation de bœuf contaminé. Plusieurs ministres de l'agriculture des gouvernements conservateurs de Margaret Thatcher puis de John Major, ont minimisé – ou carrément caché – les inquiétudes exprimées par plusieurs scientifiques car ils privilégiaient les inté-

rêts de leurs administrés, éleveurs, équarrisseurs et autres acteurs de la filière bovine.

Cette confusion des genres est allée très loin puisque jusqu'à l'an dernier le ministère de l'agriculture britannique était aussi en charge de l'agence de la sécurité alimentaire nationale : 80 morts – et non plus 75 – a révélé l'actuel ministre de l'agriculture, Nick Brown. Quatre-vingts jeunes sont morts et cinq autres personnes sont en sursis parce qu'atteintes d'un mal que nul au monde ne sait encore guérir : la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Les cinq souffrants et ceux qui les suivront seront financièrement pris en charge par l'Etat britannique.

En France, le contenu des quatre mille pages du rapport Phillips conduirait probablement à une série de mises en examen. A Londres, grâce à « l'immunité de la Couronne » qui s'étend à l'activité gouvernementale, les onze personnalités, politiques et hauts fonctionnaires, nommément mises en cause dans le

rapport ne risquent que leur réputation. Nick Brown rappelait, jeudi, qu'ils « n'ont pas délibérément menti » à l'opinion. Lorsque son lointain prédécesseur John Gummer, ministre de 1989 à 1993, offrait en mai 1990, sous les projecteurs de la télévision, un hamburger estampillé « british beef » à sa fille de cinq ans, nul ne doutait alors qu'il soit lui-même convaincu de sa sortie : « Le bœuf anglais est parfaitement sain à la consommation. »

Certes, son prédécesseur immédiat, qui se doutait peut-être de quelque chose, avait fait interdire un an plus tôt toute utilisation d'abats bovins dans la fabrication des farines animales. Mais on découvrira plus tard que personne ne se préoccupe vraiment de faire respecter le règlement puisqu'on trouvera encore, sept ans après l'interdiction, des traces d'abats dangereux dans les farines locales. L'histoire sans précédent de ce chat domestique détecté en 1990 avec la maladie de la « vache folle » démontre que la bar-

rière des espèces peut désormais être franchie par le prion. Inquiétant pour M. Gummer ? Certes, et il s'en ouvre à Keith Meldrum, le vétérinaire en chef du royaume. Lequel lui affirmera, contre toute évidence, que, décidément non, ce cas exceptionnel ne prouve rien.

## SAUVER L'EXPORTATION

Tout est à l'avenant dans les seize volumes de Lord Phillips, qui couvrent la période 1987-1996, juste avant l'arrivée au pouvoir de Tony Blair : un catalogue complet de tout ce qu'il ne faut pas faire en matière d'administration publique. Ainsi, en 1989, un rapport scientifique dénommé « The Southwood Report » préconise de retirer les abats de la chaîne alimentaire et, surtout, de la fabrication des petits pots pour bébés. Si cela est fait, précisent les chercheurs, « le risque posé à l'être humain par l'encéphalopathie spongiforme bovine [sera] minime. » Mais jamais Sir Donald, alors conseiller médical en chef au minis-

tre de la santé, ne rendra publique l'information sur les petits pots. « Cela affolerait les gens », explique-t-il à ses interlocuteurs politiques qui, au reste, partagent globalement cet avis.

A partir de là, on ne comptera plus le nombre de fois, jusqu'au début 1996, où la petite phrase sur le « risque minime » sera utilisée par les responsables alors que la recherche avance, et s'inquiète. « Sauver nos parts d'exportation » est l'alpha et l'oméga des ministres en exercice. Ainsi nul ne s'étonnera de voir Colin Maclean, le directeur de la commission publique pour les viandes et le bétail, demander au docteur Kimberlin, qui travaille au comité conseil sur l'ESB, de souligner dans son rapport à quel point le « british beef » est excellent pour la santé. Après tout, le docteur Kimberlin « qui aurait dû avertir ses collègues chercheurs de cette intervention mal indiquée », souligne le rapport, n'est-il pas aussi le « conseiller » appointé de la commission des viandes ? Ainsi pour

vendre du bœuf, oubliera-t-on souvent d'informer les services de santé publique. Ou alors trop tard, ou incomplètement...

Stephen Dorrell, secrétaire d'Etat à la santé publique ne disait-il pas début 1996 à la télévision, trois mois avant d'admettre au Parlement le lien direct entre ESB et maladie de Creutzfeldt-Jakob, que le bœuf local était « vraiment super » ? Lord Phillips et ses deux assesseurs le disent de manière diplomatique : « Il est regrettable que M. Dorrell ait donné au public des assurances beaucoup plus fermes qu'il ne pourrait jamais justifier. » Regrettable en effet que « la communication interne entre les ministères concernés » ait été si souvent « insuffisante ». L'inévitable conséquence est que, lorsqu'il apprendra que, contrairement à ce qu'on lui assure depuis des années, il y a bien un lien direct entre « vache folle » et Creutzfeldt-Jakob, le public se sentira trahi.

Patrice Claude

## Leçons britanniques pour prévenir de telles crises

**LE RAPPORT** de l'enquête conduite depuis trois ans par Lord Phillips of Worth Matravers n'est pas seulement un document critique quant à l'enchaînement des décisions et des dysfonctionnements qui, dans les années 80 et 90, ont conduit à l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) puis à l'émergence, dans l'espèce humaine, de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Il fournit également une série de propositions concrètes pour prévenir, à l'avenir, de tels drames. La relecture des événements de 1985 au 20 mars 1996, date de l'annonce de la transmission de l'agent de l'ESB à l'espèce humaine permet de pointer les désastreuses conséquences d'un cloisonnement des administrations ayant en charge la santé animale et la santé humaine. Soulignant que l'émergence d'une nouvelle maladie évoluant, comme l'ESB, sur de longues périodes est toujours possible, les auteurs estiment que la plus grande importance doit être accordée à une surveillance épidémiologique vétérinaire active.

A la lumière de ce que l'on sait quant aux raisons qui sont à l'origine de l'épidémie, le rapport estime qu'il faut tirer les conséquences des risques inhérents au recyclage des abats destinés, via les farines de viandes et d'os, à entrer dans la composition des aliments pour animaux. Il souligne, d'autre part, l'importance que les responsables sanitaires doivent accorder à la bonne mise en œuvre des décisions qu'ils prennent. C'est ainsi qu'il n'a pas suffi que le gouvernement britannique ordonne de ne plus avoir recours aux farines contaminées pour que les éleveurs et les industriels modifient leur pratique. On sait aussi que cette interdiction a été suivie d'exportations plus ou moins frauduleuses vers le continent.

Des erreurs stratégiques similaires ont été commises dans l'exclusion des abats à risque de l'alimentation ou dans l'indemnisation des éleveurs touchés par l'ESB, le montant offert n'incitant nullement à déclarer les cas de leur troupeau. Au total, la somme des erreurs et des fautes a fait que près d'un million de bovins contaminés sont entrés dans

les chaînes alimentaires humaines et animales. Le cloisonnement entre les différentes administrations de la santé et de l'agriculture est aussi mis en cause dans la prise en compte au plus haut niveau des premiers cas de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. En d'autres termes, l'alerte aurait pu être lancée plusieurs mois avant le 20 mars 1996. Visible-

ment émus par les auditions qu'ils ont faites de quinze familles de jeunes victimes, les auteurs du rapport estiment indispensable, pour les années à venir, d'améliorer les stratégies diagnostiques et la prise en charge des patients et de leurs proches.

Une partie des recommandations de rapport a commencé à être mise

en œuvre en Grande-Bretagne avec la création d'une agence pour la sécurité sanitaire des aliments. Beaucoup restent à faire, à commencer par l'amélioration de la circulation des informations au sein de la communauté médicale et scientifique internationale.

J.-Y. N.

## Un « fonds spécial de compensation » aux familles

Faisant droit à l'une des recommandations de Lord Phillips, le ministère de la santé britannique a, via un fonds spécial, immédiatement débouqué 1 million de livres (11 millions de francs) pour la prise en charge des malades. « Plusieurs millions » seront d'autre part mis à la disposition d'un autre « fonds spécial de compensation » pour les quatre-vingts familles qui ont perdu l'un des leurs. Majoritairement satisfaites du rapport proprement dit, les familles des victimes attendent de connaître le niveau des « compensations » qui leur seront accordées avant de se prononcer sur le fond. « La puissance publique veut se montrer généreuse », a dit un ministre mais, ignorante de l'ampleur que va prendre l'épidémie à long terme, elle ne peut pas non plus s'engager de manière inconsidérée.

## L'enquête officielle sur l'encéphalopathie spongiforme bovine et la variante

**NOUS** publions les principaux extraits du résumé en seize volumes du rapport d'enquête officielle sur la maladie de la « vache folle » au Royaume-Uni, et les mesures prises par le gouvernement britannique, à la demande de Tony Blair. Ce rapport est dû à l'un des plus éminents juristes du Royaume-Uni, Lord Phillips of Worth Matravers, qui occupe les fonctions de « Master of Rolls » (président de la division civile de la cour d'appel). L'enquête, qui a duré trois ans, a porté sur la période antérieure au 20 mars 1996, date à laquelle le gouvernement conservateur de John Major a annoncé que l'agent de l'ESB était transmissible à l'homme.

**Introduction**  
Notre mission consistait à établir et examiner l'histoire de l'apparition et de l'identification de l'ESB et de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ) au Royaume-Uni, et des mesures prises à leur égard avant le 20 mars 1996 ; se prononcer sur le caractère suffisant de cette réaction, compte tenu de l'état des connaissances à l'époque ; rendre compte au ministre de l'agriculture, la pêche et de l'alimentation, au secrétaire d'Etat à la santé et aux secrétaires d'Etat à l'Ecosse, au Pays de Galles et à l'Irlande du Nord. On trouvera dans ce résumé un aperçu général de nos principaux constats et conclusions. Ce qui a été bien fait y est mentionné, tout comme certaines des erreurs, insuffisances et négligences qui nous sont apparues dans les réactions à l'ESB. Nous ne tenterons pas ici d'expliquer celles-ci, ni même de les recenser. En particulier, nous n'expliquons pas les cri-

tiques nominatives formulées dans notre rapport. (...)

### 1. Conclusions principales

● L'ESB est la cause d'une maladie mortelle redoutable pour les humains. A l'heure où nous achevons ce rapport, plus de quatre-vingts personnes, jeunes pour la plupart, sont mortes ou mourantes. Elles ont terriblement souffert, ainsi que leur famille. Dans tout le Royaume-Uni, les familles en sont réduites à se demander si le même sort les attend.

● Une industrie vitale a été frappée de plein fouet, au détriment des dizaines de milliers de personnes qui vivent de l'élevage. Celles-ci ont vu plus de 170 000 de leurs bêtes mourir ou devoir être éliminées, tandis que de très nombreuses autres étaient préventivement abattues et détruites par précaution dans le pays.

● L'ESB a pris un caractère épidémique en raison d'une pratique d'agriculture intensive – le recyclage de protéines animales dans l'alimentation des ruminants. Cette pratique, non contestée pendant des décennies, s'est avérée désastreuse.

● Dans les années qui ont précédé mars 1996, la plupart de ceux qui ont eu à faire face au problème posé par l'ESB méritent des éloges. Cependant, on note un certain nombre d'insuffisances dans la manière dont les choses ont été faites.

● Le cas de l'ESB soulève des questions sur la gestion du risque – risque connu pour le bétail, inconnu pour l'homme. Le gouvernement a pris des mesures afin de faire face à ces deux risques. Ces mesures étaient raisonnables, mais elles n'ont pas toujours été mises en œuvre et appliquées au bon moment ni assez énergiquement.

● La rigueur avec laquelle ont été appliquées les mesures visant à protéger la santé humaine a été affectée par le fait que beaucoup croyaient, avant le début 1996, que l'ESB était sans danger pour l'homme.

● Le gouvernement a cherché à agir dans le meilleur intérêt de la santé des hommes et des animaux. A cet effet, il a sollicité et suivi l'avis d'experts scientifiques indépendants – y compris à des moments où il aurait pu prendre de lui-même

des décisions plus rapides et satisfaisantes. Dans son action à l'égard de l'ESB, le ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation (MAFF) n'a pas cherché à favoriser les producteurs agricoles au détriment des consommateurs.

● Les responsables officiels ont parfois manqué de rigueur dans l'examen des moyens d'appliquer leur politique, ce qui a nui à l'efficacité des mesures prises. Les processus administratifs ont quelquefois abouti à des retards inacceptables dans l'application des décisions. Le gouvernement a pris des mesures face au risque que l'ESB puisse être

## Il est probable qu'on ne connaîtra jamais avec précision l'origine de la maladie

une affaire de vie ou de mort non seulement pour le bétail mais aussi pour l'homme, mais ni le public ni ceux à qui il incombait d'appliquer et de faire respecter les mesures de précaution n'ont été informés de ce risque.

● Le gouvernement n'a pas menti au public à propos de l'ESB. Il a cru que les risques encourus par l'homme du fait de l'ESB étaient faibles. Il a donc cherché à prévenir une réaction excessivement alarmiste. Il est clair aujourd'hui que cette campagne visant à rassurer était une erreur. Lorsque, le 20 mars 1996, le gouvernement a annoncé que des humains avaient probablement été contaminés par l'ESB, le public a eu l'impression d'avoir été trompé. L'ESB a donc entraîné aussi une perte de confiance envers les positions du gouvernement sur les risques encourus.

● Des cas d'une nouvelle variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob ont été détectés par la CJD Surveillance Unit (unité de surveillance de la MCJ), qui a conclu, aussi vite qu'il était raisonnablement possible, à un lien probable entre ces cas et l'ESB. Le lien entre l'ESB et la vMCJ est désormais bien établi, quoique les modes de contagion ne soient pas clairs.

### 2. La détection des premiers cas d'ESB

● Les premiers cas d'infection de bovins par l'ESB datent probablement des années 70. (...)

● Le service de pathologie du Central Veterinary Laboratory (CVL) a pour la première fois étudié le cas d'une vache victime de l'ESB en septembre 1985, mais la nature de la maladie qui avait causé la mort, masquée par d'autres facteurs, n'a pas été discernée à l'époque. Il n'y a pas là matière à critique.

● Le service de pathologie a étudié deux autres cas d'ESB fin 1986 et a déterminé qu'il s'agissait probablement d'une encéphalopathie spongiforme transmissible (EST) affectant le bétail. Cette analyse était digne d'éloges.

### 3. La cause de l'ESB

● La collecte des données sur la prévalence de l'ESB a été entravée au premier semestre 1987 par un embargo au sein du State Veterinary Service (SVS) sur la publication des informations relatives à la nouvelle maladie. Cela n'aurait pas dû se produire.

● Fin 1987, M. John Wilesmith, chef du service d'épidémiologie du CVL, avait conclu que les cas d'ESB répertoriés étaient dus à la consommation de farines de viande et d'os (FVO) fabriquées à partir de carcasses animales et incorporées dans les aliments pour le bétail. Cette conclusion était exacte. Elle avait été formulée avec une rapidité remarquable.

● Les cas d'ESB détectés entre 1986 et 1988 n'étaient ni des cas initiaux (c'est-à-dire de première génération), ni le résultat de la transmission de la tremblante du mouton. Ils étaient dus au recyclage d'animaux infectés par l'ESB même. L'agent de l'ESB s'est diffusé dans les FVO.

● L'ESB est probablement issue d'une source nouvelle au début des années 70, peut-être chez une vache ou un autre animal qui aurait développé la maladie en raison d'une mutation génétique. Il est probable qu'on ne connaîtra jamais avec précision l'origine de la maladie.

### 4. Evaluation du risque de l'ESB pour l'homme

● (...) Le gouvernement a donc

dû prendre des dispositions dans un contexte d'incertitude quant à la transmissibilité de la maladie.

● Les responsables du MAFF ont envisagé dès le départ l'hypothèse de répercussions de l'ESB sur la santé humaine. Fin 1987, les responsables du MAFF se sont inquiétés de savoir s'il était acceptable que des bêtes montrant des signes d'ESB soient abattues pour la consommation humaine. Cependant, le Department of Health (DH) n'a pas été invité à collaborer avec le MAFF à l'étude des conséquences de l'ESB pour la santé humaine. Il aurait dû l'être.

● C'est seulement en mars 1988, époque à laquelle ses responsables avaient déjà préconisé auprès de leur ministre l'abattage des animaux présentant des signes de l'ESB et l'indemnisation des éleveurs, que le MAFF a averti le Chief Medical Officer (directeur général de la Santé), Sir Donald Acheson, de l'apparition de l'ESB et a sollicité son avis sur les conséquences éventuelles pour la santé humaine.

● Sur le conseil de Sir Donald, un comité d'experts présidé par Sir Richard Southwood a été créé et consulté sur les implications de l'ESB. Après sa première réunion, en juin 1988, le comité Southwood a conseillé l'abattage et la destruction des bêtes présentant des signes d'ESB. Ce conseil a eu une importance cruciale pour la protection de la santé humaine. (...) Le 9 février 1989, il a soumis au gouvernement un rapport destiné à publication. Selon ce rapport, le risque de transmission de l'ESB à l'homme paraissait faible et « il était très improbable que l'ESB ait la moindre conséquence pour la santé humaine ».

● Le rapport (...) signalait que si cette hypothèse était erronée, cela aurait des conséquences extrêmement graves. Cet avertissement a été perdu de vue. (...)

### 5. Information sur les risques de l'ESB pour l'homme

● Le public a reçu à de nombreuses reprises l'assurance que manger du bœuf était sans danger. Cette affirmation n'était pas toujours accompagnée du rappel qu'elle n'était valable que sous réserve du bon respect des mesures de précaution adoptées

SIGNE D'HOSPITALITÉ



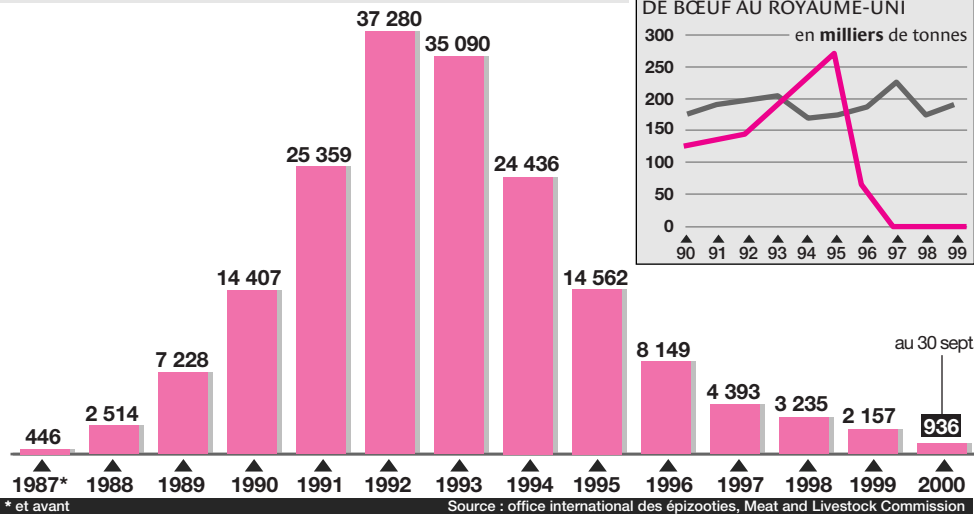
Tel : 01 55 04 90 10  
www.aeromexico.com

AEROMEXICO

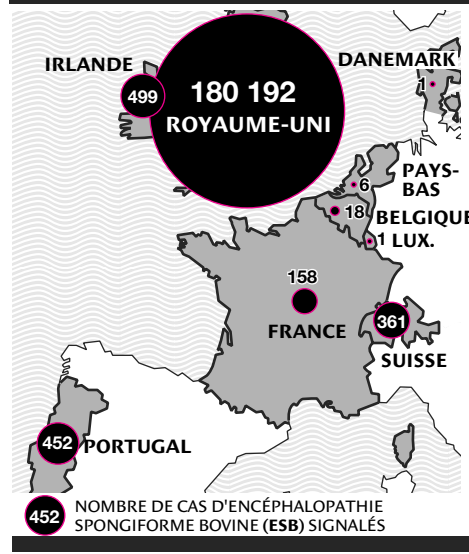
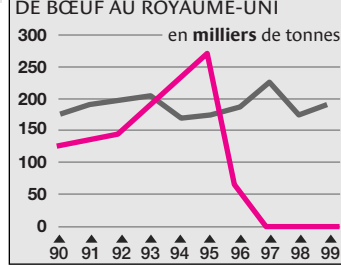


## Vingt-trois ans d'épidémie de « vache folle »

NOMBRE DE CAS CONFIRMÉS D'ESB AU ROYAUME-UNI



IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DE BŒUF AU ROYAUME-UNI



## En France, réévaluation des risques de transmission par le sang

AU TERME de leur réunion du 25 octobre, les membres du comité national de sécurité sanitaire ont annoncé qu'ils avaient demandé aux experts français des maladies à prions réunis au sein du comité interministériel présidé par le docteur Dominique Dormont de procéder à une « réévaluation » du risque de transmission interhumaine de l'agent pathogène de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ou maladie de la « vache folle » responsable chez l'homme de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ). L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps) organisera par ailleurs à la mi-novembre une conférence pluridisciplinaire d'experts afin de « réévaluer les mesures prises pour parer à l'hypothèse d'une transmission de l'agent de la vMCJ par les produits sanguins ». Adoptant une procédure couramment mise en œuvre aux Etats-Unis, ce groupe analysera les données scientifiques disponibles tout en procédant à l'audition des associations de patients et de donneurs de sang ainsi que des prescripteurs de produits sanguins. Un avis sera ensuite rendu, avant fin novembre, aux autorités sanitaires. Il sera ensuite rendu public.

Confrontées au risque théorique de transmission par voie sanguine du prion pathologique, les autorités sanitaires avaient, au mois de février, décidé de ne pas procéder à l'exclusion du don du sang des personnes ayant séjourné dans les îles britanniques entre 1980 et 1996, période durant laquelle elles ont pu être exposées au risque de contamination alimentaire par l'agent de l'ESB. Cette mesure venait alors d'être prise par les Etats-Unis et le Canada, ce dernier pays devant par la suite l'étendre aux personnes ayant, durant la même période, séjourné en France. « Entre un risque de pénurie de sang et un risque non avéré de surexposition à l'agent de transmission de la maladie de la "vache folle", nous avons choisi », avait déclaré Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé, lors de la première réunion du comité national de sécurité sanitaire (*Le Monde* du 25 février).

Les experts de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé estimaient alors qu'une telle mesure perturberait gravement le fonctionnement du système transfusionnel et imposerait notamment de recruter de nouveaux donneurs, ce qui pouvait selon eux conduire à une augmentation des risques de contamination

sanguine par les virus du sida et des hépatites B et C. Ils soulignaient aussi que la source majeure de l'exposition des donneurs de sang français au risque infectieux résultait beaucoup plus de la consommation de produits bovins importés de Grande-Bretagne que de leurs séjours dans les îles britanniques entre 1980 et 1996.

## SÉLECTIONNER LE PLASMA

Soucieux néanmoins de réduire les risques transfusionnels, les autorités sanitaires avaient alors décidé d'élargir aux produits fabriqués à partir du plasma l'application de certaines techniques d'inactivation virales (déleucocytation et nanofiltration). Ces mesures, qui devaient entrer en application avant « la fin de l'an 2000 », ne seront totalement mises en œuvre que l'an prochain. En pratique, la question centrale, est-elle ouvertement soulevée, est de savoir s'il convient, comme en Grande-Bretagne, de ne plus utiliser le plasma sanguin des donneurs et de ne fabriquer les médicaments dérivés du sang qu'avec du plasma importé de pays où la population n'a pas été exposée au risque de contamination alimentaire par l'agent de l'ESB. Le comité national de sécurité sanitaire a

d'autre part annoncé qu'une circulaire visant à prévenir le risque de transmission du prion pathologique lors des interventions chirurgicales ou de certains examens à visée diagnostique allait être prochainement diffusée (*Le Monde* du 14 septembre).

L'Afsaps a engagé un programme d'action concernant les dispositifs médicaux « visant à l'extension de l'usage unique, au contrôle des dispositifs médicaux réutilisables, des lave-endoscopes et des produits désinfectants et au bilan des procédés de stérilisation ». Dans le cadre de l'objectif national de dépenses d'assurance-maladie pour 2001, un « effort financier important » sera consenti pour améliorer la stérilisation des dispositifs médicaux. Le comité national de sécurité sanitaire a, par ailleurs, annoncé qu'une nouvelle mesure de prévention à l'égard de l'épidémie d'ESB était actuellement à l'étude. Elle porte sur les conditions de mise en œuvre du retrait des colonnes vertébrales des bovins, qui pourraient rapidement être considérées comme faisant partie des tissus à risque infectieux et devant être isolés, éliminés et détruits par incinération.

Jean-Yves Nau

## Clinton s'oppose au Congrès sur des projets de loi de finances

WASHINGTON. A douze jours de l'élection présidentielle du 7 novembre, Bill Clinton a menacé, jeudi 26 octobre, d'opposer son veto à des projets de loi de finances contenant des dispositions qu'il désapprouve. La Chambre des représentants, à majorité républicaine, n'en a pas moins adopté, par 237 voix contre 174, un projet de réduction d'impôts sur dix ans contenant des dispositions en matière d'assurance médicale vieillisse jugées inacceptables par le président démocrate. Ce texte propose aussi une augmentation du salaire minimum d'un dollar de l'heure, mais il ne contient pas le budget supplémentaire demandé par M. Clinton pour la construction d'écoles. La Chambre a aussi voté, par 206 voix contre 198, une autre loi de finances, à laquelle Clinton reproche une disposition défavorable aux immigrants illégaux arrivés dans le pays avant 1986. L'adoption du budget a déjà près de quatre semaines de retard et ce nouveau rebondissement réduit à néant l'espoir des élus de boucler la session vendredi, ce qui leur aurait permis de se consacrer à plein temps à leur campagne. — (Reuters.)

## Tony Blair en visite en Irlande du Nord

BELFAST. Le premier ministre britannique Tony Blair s'est rendu en Irlande du Nord, jeudi 26 octobre, pour relancer une dynamique de paix qui s'essoufle, en partie en raison du problème du désarmement des milices. M. Blair a été accueilli par deux alertes à la bombe. Un engin artisanal a été découvert dans un parking d'Antrim, au nord de Belfast, et un objet suspect a été trouvé près de Dundrum, au sud de la capitale nord-irlandaise. L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a par ailleurs fait savoir que ses dépôts clandestins d'armes avaient été inspectés pour la deuxième fois depuis juin par des observateurs étrangers. Sa nouvelle proposition sur le désarmement est considérée comme insuffisante par certains au sein du Parti unioniste de l'Ulster (UPP, pro-britannique). — (AFP)

## L'ETA menace les prisons de Cordoue et de Grenade

MADRID. Deux lettres de menaces ont été envoyées par l'organisation indépendantiste basque ETA à la direction et au personnel des prisons de Cordoue et de Grenade, en Andalousie. Un représentant syndical du nouveau centre pénitentiaire de Cordoue a précisé, jeudi 26 octobre, que le fax reçu indiquait « Vos jours sont comptés » et « Vous aurez la guerre et la mort ». A Grenade, la lettre, datée du 15 octobre et signée par huit condamnés de l'ETA, dénonce les mauvais traitements à l'égard des indépendantistes détenus dans la prison de Valdemoro, près de Madrid, et accuse les fonctionnaires de chercher leur « annihilation physique et morale ». L'ETA rappelle sa volonté « de continuer à lutter contre la politique sanglante de dispersion des prisonniers ». Dimanche 22 octobre, un premier fonctionnaire de prison avait été assassiné par l'organisation indépendantiste à Vitoria au Pays basque. — (AFP)

## de la maladie de Creutzfeldt-Jakob au Royaume-Uni

pour protéger la santé humaine contre le risque de transmissibilité de l'ESB. Le message véhiculé par ces déclarations était non seulement que la viande de bœuf était sûre, mais que l'ESB n'était pas transmissible.

● L'impression ainsi donnée au public que l'ESB n'était pas transmissible à l'homme a largement contribué à susciter un sentiment de trahison dans l'opinion quand il a été annoncé, le 20 mars 1996, que l'ESB avait probablement été transmise à l'homme.

## 6. Mesures visant à éradiquer la maladie chez le bétail

● Une fois que M. Wilesmith eut déterminé que les FVO étaient le vecteur probable de l'ESB, le gouvernement a pris des mesures appropriées pour prévenir de nouvelles

contagions et stopper la diffusion de l'agent de l'ESB en interdisant l'incorporation de protéines de ruminants dans les aliments pour ruminants. Elles ont eu un effet spectaculaire, puisque le rythme de contagion, qui allait en s'accroissant, est tombé à une fraction de ce qu'il était. Elles n'ont cependant pas mis fin à la contamination. (...)

● Plus grave a été l'absence d'une prise en compte rigoureuse de la quantité de matériaux infectieux suffisante pour transmettre la maladie. On a cru, à tort, que, dans les usines d'aliments pour le bétail, les contaminations croisées avec les aliments pour porcs ou pour volailles contenant des protéines de ruminants seraient trop faibles pour présenter le moindre danger. (...)

## 7. Mesures prises face aux risques de l'ESB pour l'homme

- Abattage et indemnisation : ● Un système d'abattage et d'indemnisation obligatoire a été instauré, en août 1988, sur la recommandation judicieuse du comité Southwood. S'il y avait eu une collaboration prompte et suffisante entre le MAFF et le DH, cette mesure aurait pu et dû être appliquée plusieurs mois auparavant.

- Risques alimentaires : ● Le comité Southwood considérait que toutes les précautions raisonnablement applicables auraient dû être prises pour réduire les risques issus d'une éventuelle transmissibilité de l'ESB à l'homme. Mais il ne l'a pas dit clairement dans son rapport et, quant aux risques de consommation d'animaux en phase d'incubation de l'ESB mais ne montrant pas encore de signes de maladie (cas subcliniques), il n'a pas recommandé d'autre précaution que d'interdire aux industriels l'incorporation d'abats et de thymus de ruminants dans les aliments pour enfants. A cet égard, son rapport a été déficient. (...)

## 8. Médicaments

● La production des produits pharmaceutiques humains et vétérinaires en cause faisait appel à des matières premières et à des procédés similaires. Il fallait une démarche homogène concernant les uns et les autres. Pourtant, le DH et le MAFF n'ont commencé à discuter de règles communes qu'en janvier 1989. Là encore, cela dénotait une insuffisance des liaisons entre administrations.

● La décision de continuer à utiliser les stocks de vaccins jusqu'à ce

qu'ils puissent être remplacés était raisonnable. (...) Un embargo sur les stocks existants aurait entraîné des interruptions, éventuellement durables, dans les programmes de vaccination. Selon une opinion largement dominante chez les professionnels à l'époque, ces interruptions auraient inévitablement entraîné des décès et des invalidités d'une ampleur largement supérieure à celle des risques dus à l'ESB. (...)

(Les chapitres 9 à 11 traitent des cosmétiques, des risques professionnels et des autres voies de contagion.)

## 12. Pollution et maîtrise des déchets

● (...) Le sang, les déchets des abattoirs et des usines de suif, y compris ceux des usines traitant les abats à risque, et les boues d'épuration des installations de traitement de leurs effluents, ont régulièrement pu être épandus comme engrais agricoles. (...)

## 13. La détection de la vMCJ

● (...) Il n'y pas a eu de discussions entre les administrations ni d'étude des mesures possibles au sein de l'un ou l'autre ministère avant le milieu de mars 1996. On a attendu les avis du SEAC aussi bien sur le lien entre la vMCJ et l'ESB que sur les actions à engager si ce lien existait. Cette réaction était insuffisante. (...)

## 14. Les victimes et leurs familles

● Les problèmes inhabituels posés par le diagnostic, le traitement et le soin des premiers cas de vMCJ ont aggravé pour certaines victimes et leurs familles la tragique horreur de la maladie, faute de traitement, d'assistance et de soutien appropriés.

● Les victimes de la vMCJ et leurs familles éprouvent des besoins spécifiques dont il faudrait tenir compte.

## 15. Recherche

● (...) Un « patron » de la recherche aurait pu identifier les domaines suivants, où une recherche aurait pu être commencée plus tôt ou poursuivie avec plus d'énergie : (...) des tests de l'ESB chez le mouton ; l'identification d'une dose minimum infectieuse susceptible de transmettre oralement l'ESB au bétail ; (...) des tests ante et post-mortem de l'ESB ; un test pour les protéines de ruminants dans les composés alimentaires [pour animaux] ; l'épidémiologie.

(Traduction : Michel Le Seac'h)

## L'impression ainsi donnée au public que l'ESB n'était pas transmissible à l'homme a contribué à susciter un sentiment de trahison

contagions et stopper la diffusion de l'agent de l'ESB en interdisant l'incorporation de protéines de ruminants dans les aliments pour ruminants. Elles ont eu un effet spectaculaire, puisque le rythme de contagion, qui allait en s'accroissant, est tombé à une fraction de ce qu'il était. Elles n'ont cependant pas mis fin à la contamination. (...)

● Malgré l'accélération de l'épidémie, qui portait alors sur des milliers de nouveaux cas chaque semaine, le gouvernement a accordé aux négociants en alimentation du bétail une « période de grâce » de quelque cinq semaines pour écouler leurs stocks avant la prise d'effet de l'interdiction. Certains négociants « puisqu'on leur donnait un inch, ont cru pouvoir prendre un yard » et ont continué à écouler leurs stocks après la date limite. Les éleveurs, à leur



# Côte d'Ivoire : tentative de compromis pour éviter la guerre civile

Après de sanglants affrontements ethnico-religieux, notamment à Abidjan, dans l'ouest et au centre du pays, le nouveau président, Laurent Gbagbo, et l'opposant Alassane Ouattara se rencontrent pour éviter un nouveau bain de sang

De violents affrontements, jeudi 26 octobre, entre les militants du Front populaire ivoirien (FPI) de Laurent Gbagbo – qui s'est proclamé président après la fuite du général Robert Gueï – et ceux du Rassemble-

ment des républicains (RDR) d'Alassane Ouattara, qui conteste la légitimité de l'élection, ont fait plusieurs dizaines de morts. Alassane Ouattara semble prêt à un compromis. « Nous avons le souci de faire

revenir le calme dans le pays », a déclaré M. Ouattara. Il devait rencontrer, vendredi, M. Gbagbo. M. Ouattara a déclaré qu'il « donnerait un de [ses] collaborateurs » à Laurent Gbagbo pour le poste de premier

ministre. Plutôt que d'exiger une nouvelle présidentielle, M. Ouattara a souligné la nécessité d'organiser des élections législatives « claires et transparentes » qui, selon lui, démontreraient « la domination de [son]

parti ». Tentant de désarmer des violences entre nordistes musulmans et chrétiens du sud, Laurent Gbagbo a promis de composer, dès vendredi, un « gouvernement d'ouverture ».

## ABIDJAN

de notre correspondant

Laurent Gbagbo, assis dans son nouveau fauteuil de président, est ému. Simone, son épouse, devenue première dame, pleure. Les invités, installés dans le grand salon de la présidence, applaudissent à tout rompre. L'hymne national retentit. Laurent Gbagbo vient d'être investi, ce jeudi 26 octobre, président de la République de Côte d'Ivoire. Personne ne semble prêter attention aux tirs qui résonnent encore dans le lointain, couverts par la musique de la fanfare.

Car après l'insurrection populaire qui a conduit la veille à la chute du général Robert Gueï, qui s'était autoproclamé président, Abidjan est de nouveau en proie, ce jeudi, à de violents affrontements. Les cendres de la bataille qui a opposé les partisans de M. Gbagbo à la garde prétorienne du général étaient encore chaudes que les violences ont repris. Cette fois, ce sont les militants du Rassemblement des républicains (RDR), d'Alassane Ouattara, qui contestent la légitimité de Laurent Gbagbo et réclament un nouveau scrutin. Ils se refusent à reconnaître les résultats de l'élection présidentielle de dimanche

dont avait été exclu M. Ouattara, déclaré « inéligible » au motif que ses origines ivoiriennes seraient douteuses. Ce nouveau combat politique a très vite tourné à l'affrontement ethnico-religieux. Le RDR est fortement implanté dans le nord du pays, peuplé de Sénoufos et de Dioulas musulmans. Les partisans de M. Gbagbo, eux, ont leur bastion dans l'ouest chrétien.

## CHASSE À L'HOMME

Armés de bâtons, de pierres et de machettes, les deux camps se sont affrontés toute la journée. Aux abords de la villa de M. Ouattara, où sont regroupés ses partisans, des militants du Front populaire ivoirien (FPI), le visage blanchi au kaolin – signe traditionnel de guerre –, hurlent : « On va les tuer ! » Et c'est ce qu'ils firent. Aidés par la gendarmerie qui tire. Au moins six corps, portant de larges entailles, ont été vus après les échauffourées. M. Ouattara, lui, a passé le mur qui sépare son domicile de celui de l'ambassadrice d'Allemagne. Dans le reste de la ville s'organise une véritable chasse à l'homme, au Dioula. Des mosquées sont prises pour cible, des jets de pierre fusent contre des églises.



Dans plusieurs quartiers, des gendarmes sont surpris prêtant main-forte aux partisans de M. Gbagbo. Au moins trente-six personnes sont tuées, selon un premier bilan.

Dans l'ouest du pays, les grandes villes s'embrasent aussi. San-Pedro, le grand port du Sud-Ouest, est le théâtre de pillages. « C'est très violent, les gens du RDR ont manifesté

et c'est devenu une chasse aux Dioulas », raconte un journaliste local. Les deux morts et les sept blessés amenés à l'hôpital sont tous des ressortissants du nord, victimes de balles. Ici aussi les forces de l'ordre ont tiré. A Daloa et Gagnoa, dans le cœur du fief FPI, les victimes sont aussi des Dioulas, blessés par balles. A Bouaké, au centre du

## La dangereuse marche d'Inza Bamba, sympathisant de M. Ouattara, dans Abidjan

### ABIDJAN

de notre envoyée spéciale

Quand Inza Bamba part de chez lui, mercredi 25 octobre, pour aller manifester, il laisse son taxi. Et il se met à marcher. Il prend la direction du quartier résidentiel de Cocody, à Abidjan. La situation est alors clarifiée : le coup de force électoral du général Robert Gueï a échoué, Laurent Gbagbo s'impose. Mais Inza, un musulman originaire de Mankono, bourgade située dans le nord de la Côte d'Ivoire, milite pour le Rassemblement des républicains (RDR), bien implanté dans le nord. Et il veut clamer haut et fort, avec ses camarades du RDR, que « la victoire de Gbagbo est illégitime » et qu'il faut « organiser une nouvelle élection équitable et transparente ». En clair, un scrutin ouvert à Alassane Ouattara, le président du RDR écarté de la présidentielle.

Ce groupe de militants a choisi un objectif précis : la résidence de l'ambassadeur de France. « La France est notre belle-mère, ex-

plique Inza. Elle a la solution aux problèmes. » Quand la nuit commence à tomber, Inza repart. Il ne va pas très loin. La maison d'Alassane Ouattara est à quelques centaines de mètres de la résidence. Devant la maison du leader du RDR, il y a souvent des militants qui passent la nuit. Inza s'installe comme tout le monde, on lui donne à manger. Il attend un mot d'ordre de Ouattara. Mais en vain. « Il nous a dit : "Vous avez mon soutien pour tout ce que vous faites" », raconte-t-il.

### « ILS NE DONNENT PAS D'INFORMATIONS »

Jeudi matin, avec d'autres, il décide donc d'aller au siège de la télévision ivoirienne (RTI) parce que, dit-il, « ils ne donnent pas d'informations réelles ». Il est encore tôt. Du coup, il poursuit sa route vers Adjamé, car il veut faire venir les militants de ce quartier nord de la ville. Mais, en quittant Adjamé, ils aperçoivent cinq camions transportant des gendarmes et des bérés noirs, des « paras ». « Ils nous ont attaqués, raconte-t-il, avec des

gaz lacrymogènes. Ils ont tiré. Je n'ai pas vu de blessés par balles mais les gendarmes et les bérés noirs ont embarqué beaucoup de gens. »

Ensuite, Inza essaie de contourner le secteur de la télévision. Mais il essuie une nouvelle attaque des forces de l'ordre. Sans dommages. Finalement il s'en sort bien. Parce que, pendant ce temps-là, dans le quartier de Cocody, les affrontements ont été violents. Les militants du RDR se sont heurtés aux forces de l'ordre et à de jeunes nerfs. Et dans le « village » de Blokosso, dernière étape de la course-poursuite, plusieurs personnes ont trouvé la mort. Quand Inza décide de rentrer chez lui, dans le quartier d'Abobo, il est aux environs de midi. Mais, à trente-deux ans, Inza a de bonnes jambes. Il lui reste à peu près deux kilomètres à faire pour arriver dans son quartier d'Abobo. Alors il aura achevé sa longue et dangereuse marche.

Brigitte Breuillac

## Un pays qui compte 35 % d'étrangers

● **Les musulmans** : ils représentent quelque 43 % de la population totale (immigrés inclus) de la Côte d'Ivoire, selon des chiffres de 1993 (contre 33 % en 1973 et 38,6 % en 1988). Ce dynamisme est lié aux vagues d'immigration, notamment de Burkinabés (près de 3 millions en Côte d'Ivoire). Avec près de 35 % d'étrangers, la Côte d'Ivoire est l'un des pays qui ont l'un des taux d'immigrés les plus élevés du monde. L'islam s'est développé au nord, en provenance du Mali et de Guinée. En 1988, les musulmans non ivoiriens étaient 2,2 millions (73 %), beaucoup plus nombreux que les 1,9 million de fidèles de nationalité ivoirienne (25 %). Surtout implanté au nord, l'islam s'est développé dans tout le pays grâce au commerce et aux transports.

● **Les chrétiens** : ils sont minoritaires dans la population totale, 23 % selon les chiffres de 1993 (contre 28 % en 1975). Mais, dans la population ivoirienne, leur nombre est supérieur à celui des musulmans, 31 % (2,4 millions) contre un quart. Ils sont majoritairement catholiques (2 millions), implantés dans le centre et le sud et leur principal lieu de culte est la basilique de Yamoussoukro. Les autres chrétiens appartiennent à des Eglises protestantes ou des groupes évangéliques.

● **Les animistes** : ils sont passés de 30 % en 1975 à 14 % en 1993.

● **Les groupes ethniques** sont environ soixante. Les plus nombreux sont les Baoulés (majoritairement animistes et chrétiens), vivant au centre et à l'est (23 %) ; à l'ouest, les Bétés (18 %), qui sont animistes et chrétiens ; les Sénoufos et les Dioulas au nord (Musulmans).

### ABIDJAN

de notre correspondant

Il a attendu trente ans. Trente ans pendant lesquels il a connu les persécutions, la prison, l'exil parce qu'il avait osé défier le « père de la Nation » Félix Houphouët-Boigny,

### PROTRAIT

Jeune syndicaliste et professeur d'histoire, devenu un « opposant historique »

puis son successeur Henri Konan Bédié. A cinquante-cinq ans, cet « opposant historique » a obtenu ce pourquoi il a toujours lutté : le pouvoir. Au prix de quelques compromissions avec la junte, qu'il a fini par défaire, avec le soutien de la rue, au prix également d'un glis-

sement de son discours socialiste vers un nationalisme de circonstance, et surtout de la mise hors jeu – provisoire – de ses plus sérieux adversaires.

Sa croisade contre le parti unique d'Houphouët-Boigny commence par la lutte syndicale. Jeune professeur d'histoire, son « enseignement subversif » agace déjà le pouvoir. Lorsqu'il tente en 1971 de créer un syndicat indépendant, il est emprisonné dans un camp militaire. C'est là qu'il rencontre pour la première fois, le général Robert Gueï, alors capitaine. Après une thèse soutenue à Paris, il rentre à Abidjan et en 1982, dans la clandestinité jette les bases de ce qui deviendra plus tard le Front populaire ivoirien (FPI). La même année, accusé d'être à la tête d'un « complot des enseignants », il doit s'exiler à Paris, où il est accueilli par

Guy Laberty, aujourd'hui « Monsieur Afrique » du PS. Il ne reviendra en Côte d'Ivoire qu'en 1988 pour créer le FPI, encore clandestin. Deux ans plus tard, M. Houphouët-Boigny accepte le multipartisme. Le FPI est légalisé, et Laurent Gbagbo participe à sa première présidentielle. Il obtient un score honorable de 18 %.

### LE SYMBOLE D'UNE GÉNÉRATION

Son parler populaire, son charisme et sa constance dans le combat contre le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) au pouvoir, font de lui le leader incontestable de l'opposition. Seul à tenir tête au « Vieux », il devient le symbole de toute une génération. En 1992, alors que M. Houphouët-Boigny est très malade, il trouve face à lui Alassane Ouattara, nommé premier ministre. Au nom

d'une « loi anti-casseurs » de circonstance, il est arrêté après des manifestations contre des violences de l'armée sur les campus.

Après la mort de Félix Houphouët-Boigny, M. Ouattara entre à son tour dans l'opposition avec le Rassemblement des républicains (RDR, libéral). Le FPI et le RDR ont alors le PDCI pour ennemi commun. Ensemble ils organisent un « boycott actif » de la présidentielle de 1995, remporté par le dauphin du « Vieux », Henri Konan Bédié. Cette alliance fera long feu. Laurent Gbagbo reste un moment en retrait de la bataille sans merci que M. Bédié mène pendant sept ans contre M. Ouattara prétextant les « origines ivoiriennes douteuses » du leader du RDR. « Ce n'est pas mon problème. Je juge les gens sur ce qu'ils font pas sur ce qu'ils sont », rétorque Gbagbo peu

avant la chute de M. Bédié.

Après le putsch, le FPI change de bord et s'engage au côté du PDCI et de la junte dans le combat pour une « Côte d'Ivoire aux Ivoiriens » alors qu'une poussée de fièvre nationaliste, se répand dans le pays et que se prépare une Constitution taillée sur mesure pour invalider M. Ouattara. Le FPI reste seul avec la junte dans un gouvernement de transition de plus en plus militarisé. Au soir du 6 octobre, la Cour suprême, sans surprise, déclare Ouattara inéligible ainsi que tous les candidats du PDCI. Pendant ce temps, les arrestations de soldats soupçonnés d'être proches du RDR ainsi que de militants du parti se multiplient. Disparitions, tortures, la junte entame la phase la plus répressive de la transition. Laurent Gbagbo garde sur le sujet un lourd silence.

A trois jours de l'élection, alors que se répand de plus en plus la rumeur d'un pacte avec le général Gueï, Laurent Gbagbo sort les griffes et prévient qu'il n'acceptera pas qu'on lui vole la victoire. Il reprend son rôle d'opposant. Il a laissé le général Gueï débayer le terrain pour lui porter l'estocade, à la loyale, dans les urnes.

Le plan a réussi. Le général Gueï a été contraint de céder le pouvoir sous la pression de la rue. Laurent Gbagbo est proclamé vainqueur du scrutin présidentiel. Mais la Côte d'Ivoire est au bord de la guerre civile. Les musulmans du nord partisans de M. Ouattara et les chrétiens sudistes partisans de Laurent Gbagbo s'affrontent. Les morts se comptent par dizaines. Le nouveau chef de l'Etat saura-t-il ramener le calme dans son pays ?

Fabienne Pompey

## Laurent Gbagbo, du socialisme à la dérive nationaliste

Jeune syndicaliste et professeur d'histoire, devenu un « opposant historique »

## Les partis politiques français divisés sur l'issue du scrutin

APRÈS AVOIR exigé d'une même voix le départ du général Robert Gueï, au pouvoir depuis le 24 décembre 1999, les partis politiques français ont marqué leur différence sur l'issue du scrutin présidentiel du 22 octobre en Côte d'Ivoire. Le PS s'est placé d'emblée derrière Laurent Gbagbo, membre de l'Internationale socialiste. Le RPR et l'UDF appellent à une nouvelle élection présidentielle.

Dès le 25 octobre, le PS a souhaité à M. Gbagbo toute la « réussite nécessaire pour mettre la Côte d'Ivoire sur les rails de la démocratie », l'intronisant ainsi immédiatement comme le nouveau chef d'Etat. « La France, l'Europe et l'ensemble des grands pays [doivent

dire] : "cela suffit, il y a un vainqueur, il faut qu'il soit président" », a lancé le premier secrétaire du PS, François Hollande. « Nous faisons confiance à celui qui sera désigné, vraisemblablement Laurent Gbagbo, pour ensuite consolider le rétablissement de la démocratie dans ce pays », a renchéri Henri Emmanuelli, président du groupe d'amitié France-Côte d'Ivoire à l'Assemblée nationale. Le PS a rendu « hommage » à « tous les militants du Front populaire ivoirien » pour leur combat.

Le Parti communiste français s'est contenté de déplorer, le 25 octobre, « l'absence d'une véritable pluralité de candidatures ». Porte-parole de Lutte ouvrière (extrême

gauche), Arlette Laguiller, a « dénoncé », jeudi, « la responsabilité de l'impérialisme français » dans la situation ivoirienne, la « neutralité bienveillante », de la France depuis le coup d'Etat du général Gueï et « la discrétion honteuse [de la France] à l'égard de l'abjecte démagogie xénophobe et ethniste » des dirigeants ivoiriens.

Pour la droite, en revanche, l'issue du scrutin est loin d'être tranchée. La présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, a appelé de ses vœux de « nouvelles élections présidentielles », faisant valoir que celles de dimanche étaient « sujettes à caution puisque 80 % des Ivoiriens n'étaient pas représentés en raison de l'absence des principaux

candidats ». Pour l'ancien ministre RPR de la coopération, Jacques Godfrain, proche de M. Chirac, « quand les Ivoiriens auront décidé de faire de nouvelles élections, il faudra que nous les appuyions dans ce sens ». Hervé de Charette (UDF) a aussi souhaité un nouveau scrutin présidentiel : « Il ne suffit pas d'être socialiste pour qu'une élection devienne démocratique », a lancé l'ancien ministre. Seul le sénateur centriste des Français de l'étranger Xavier de Villepin a fait entendre sa différence, en déclarant que « c'est à la Côte d'Ivoire de décider par elle-même » sur une nouvelle élection présidentielle. « Si nous décidons en fonction d'inclinaisons politiques, je trouve ça dangereux. »



# Au Liban, le nouveau gouvernement de M. Hariri est le fruit de laborieuses tractations

Le premier ministre annonce l'équipe « la plus ouverte » depuis dix ans

Le milliardaire Rafic Hariri, qui a retrouvé le poste de premier ministre le 23 octobre, a constitué, jeudi 26 octobre, un nouveau gou-

vernement. Cette équipe, qu'il a présentée comme « la plus ouverte depuis dix ans », est le résultat de compromis compliqués qui

risquent d'être mal perçus par l'opinion publique libanaise dans le contexte de la crise économique et des incertitudes régionales.

## BEYROUTH

de notre correspondant

Rafic Hariri a formé, jeudi 26 octobre, son gouvernement. Pléthorique – trente ministres dont six ministres d'Etat sans portefeuille –, le cabinet aura fort à faire pour rassurer une population écrasée par la crise, pour qui le phénomène de l'émigration se répand de façon inquiétante, pour des raisons aussi bien économiques, compte tenu de la récession, que psychologiques, du fait d'un manque de confiance en l'avenir. M. Hariri a défendu son équipe en estimant que « jamais on n'a vu un gouvernement aussi ouvert et représentatif depuis la fin de la guerre civile, il y a dix ans ».

Son cabinet est le fruit d'un compromis entre ses propres partisans, ceux de son allié druze, Walid Joumblatt, qui a choisi de ne pas retourner au gouvernement, ceux du président du Parlement, le chiite Nabih Berri, et enfin ceux du président de la République, le maronite Emile Lahoud.

Deux ministres illustrent les calculs compliqués auxquels M. Hariri a dû se résoudre. Le premier, Elias El Murr, fils de l'immortel Michel El Murr, a été nommé ministre de l'intérieur à la place de son père, dont l'éviction était un souhait général, partagé par M. Hariri lui-même. M. Elias El Murr est, de surcroît, le gendre du président de la République, Emile Lahoud. Le second, Fouad Siniora, fidèle de M. Hariri, dont il a été le ministre d'Etat aux finances de 1992 à 1998, devient ministre des finances de pleine autorité. M. Siniora, visé par une opération « mains propres » initiée par le président Lahoud, avait

été interrogé à plusieurs reprises par la justice sans être toutefois inculpé.

De tels « arrangements » risquent d'être mal compris par l'opinion, qui refusera sans doute de se contenter de l'explication des « contraintes syriennes » pesant sur la politique libanaise, estimant au contraire que si Damas a, bien sûr, donné son aval et imposé certains ministres, la plupart des compromis dans ce cabinet sont d'origine interne.

## LA PREMIÈRE FEMME MINISTRE

Seul le Hezbollah, à qui des offres de participation auraient

été faites, s'est tenu sagement à l'écart de ce gouvernement, s'abstenant d'exploiter sa « respectabilité » fraîchement acquise pour s'intégrer dans le système et en profiter.

Quelques ministres auraient pu trouver grâce aux yeux de l'opinion s'ils n'étaient noyés dans cet ensemble. Deux universitaires en particulier réhaussent le lot : l'un, Ghassan Salamé, ministre de la culture, enseigne à l'Institut des sciences politiques à Paris, où il fait autorité en matière de politique moyen-orientale, l'autre, Ghounwa Jalloul, ministre des télécommunications, spécialiste en

informatique, enseigne à l'université américaine de Beyrouth. Elle devient la première femme ministre au Liban et s'est déjà révélée, il y a deux mois, en remportant haut la main un siège de député à Beyrouth sur les listes de M. Hariri face au premier ministre sortant, Selim El Hoss.

Par ailleurs, Mahmoud Hammoud, diplomate de formation nommé au ministère des affaires étrangères, est le premier musulman chiite à accéder à ce poste depuis l'indépendance du Liban en 1943.

Lucien George

## Le Djihad islamique revendique un attentat-suicide perpétré dans la bande de Gaza

UN ATTENTAT-SUICIDE a été perpétré dans la bande de Gaza, jeudi 26 octobre, près de la colonie israélienne de Kfar Darom. Un militant du Djihad islamique a percuté à vélo une fortification protégeant une position de l'armée israélienne. L'explosion de la charge qu'il portait l'a tué et a légèrement blessé un soldat israélien. Le Djihad islamique, qui commémorait, jeudi, le 5<sup>e</sup> anniversaire de l'assassinat, à Malte, de son chef Fathi Chakaki par des agents présumés du Mossad, a revendiqué l'attentat dans un communiqué et annoncé d'autres actions contre les soldats et les colons israéliens.

Par ailleurs, l'intensité des affrontements entre Palestiniens et soldats israéliens a nettement décliné, jeudi. Trente-trois Palestiniens ont cependant été blessés, dont certains par balles réelles, lors de heurts avec l'armée israélienne dans la bande de Gaza, dans la région de Hébron et à Ramallah, en Cisjordanie, et un Palestinien de quatorze ans a succombé dans un hôpital d'Arabie saoudite à la suite des blessures subies début octobre. Ce décès et celui du kamikaze portent à cent quarante le nombre des morts, des Palestiniens dans leur écrasante majorité, depuis le dé-

but de la révolte palestinienne le 28 septembre. Les affrontements ont également fait au total plus de quatre mille blessés.

## RENCONTRE BEILIN-ERAKAT

Par ailleurs, les tractations entre le premier ministre israélien, Ehoud Barak, et le chef du Likoud, Ariel Sharon, en vue de constituer un gouvernement d'union nationale ont marqué le pas, jeudi. Les deux parties achoppent sur les conditions posées par M. Sharon, qui exige notamment d'avoir un droit de veto sur toutes les décisions ayant trait au processus de paix. Le Likoud est résolument opposé aux concessions territoriales que M. Barak avait envisagé de faire aux Palestiniens lors du sommet de Camp David.

En dépit de la « pause » dans le processus de paix décrétée par M. Barak, le ministre israélien de la justice, Yossi Beilin, a rencontré secrètement, mardi à Jérusalem, le chef des négociateurs palestiniens, Sa'eb Erakat. M. Beilin est considéré comme le chef de file des « colombes » au sein du gouvernement de M. Barak. – (AFP)

## Démission du « bras droit » du premier ministre japonais

TOKYO. La démission, vendredi 27 octobre, du secrétaire général et porte-parole du gouvernement, Hidenao Nakagawa, l'un des proches collaborateurs du premier ministre japonais, Yoshiro Mori, soumet ce dernier à de nouvelles pressions pour le faire quitter ses fonctions. M. Nakagawa a démissionné à la suite de révélations par la presse de ses liens avec un groupe d'extrême droite ainsi que l'usage présumé de drogues, accusations qu'il a rejetées. Il est en revanche resté plus évasif sur les allégations de liaison extraconjugale avec une hôtesse de bar. L'opposition exige la démission de M. Mori qui a lui-même commis une nouvelle « gaffe » en révélant à Tony Blair, lors du récent Sommet de l'ASEM à Séoul, avoir proposé aux Coréens du Nord de régler l'affaire des dix Japonais qui auraient été enlevés par leurs agents en les relâchant à Bangkok ou à Pékin afin de dire qu'ils avaient été retrouvés dans un pays tiers. – (Corresp.)

## DÉPÊCHES

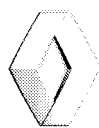
■ SAHARA OCCIDENTAL : le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a averti, mercredi 25 octobre, qu'il prendrait des mesures pour tenir un référendum au Sahara occidental à moins que le Maroc offre de nouvelles propositions substantielles. Dans un rapport, M. Annan dit que les récentes négociations menées par l'ancien secrétaire d'Etat américain James Baker n'ont rien donné mais que la mission des Nations unies au Sahara occidental doit être prolongée de quatre mois pour voir si le Maroc est prêt à proposer ou à soutenir une forme de « délégation d'autorité gouvernementale ». – (Reuters.)

■ RUSSIE : Le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, recevant la presse russe et française au Quai d'Orsay, à quelques jours de la première visite officielle en France de Vladimir Poutine, les 30 et 31 octobre, a déclaré : « Nous avons des attentes, mais des attentes réalistes, car nous devons avoir un peu de compréhension historique à l'égard de la Russie. » Puis il a ajouté : « Ce que nous souhaitons, c'est avoir comme voisine une Russie stable qui se modernise, mais nous savons que cela ne se fera pas en un jour. » – (AFP)

■ SERBIE : Borislav Milosevic, ambassadeur de Yougoslavie en Russie et le frère de l'ex-président yougoslave Slobodan, a quitté Moscou pour Belgrade jeudi 26 octobre, à la veille de la visite au Kremlin de Vojislav Kostunica. L'ambassadeur est parti à la demande du ministère yougoslave des affaires étrangères, par un vol Aeroflot. Selon l'agence serbe indépendante Beta, l'absence de M. Milosevic de Moscou permettra d'éviter « une situation inconfortable », le protocole prévoyant en effet qu'il assiste en sa qualité d'ambassadeur aux entretiens que M. Kostunica doit avoir avec son homologue russe, Vladimir Poutine. – (AFP)

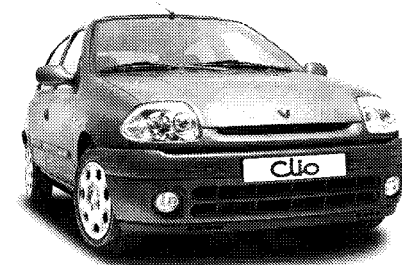
■ ZIMBABWE : le président du Parlement a indiqué, jeudi 26 octobre, que les députés allaient examiner une motion de l'opposition visant à la destitution du président Robert Mugabe. Le texte a été signé par un tiers des 150 membres du Parlement. Le Mouvement pour un changement démocratique (MDC, opposition) compte 57 députés au parlement, où la majorité des deux tiers est requise pour censurer le président Mugabe, au pouvoir depuis vingt ans. – (AFP)

■ ÉTATS-UNIS : l'ancien secrétaire d'Etat américain et prix Nobel de la paix Henry Kissinger a été hospitalisé au centre médical Cornell de l'hôpital presbytérien, mercredi 25 octobre, à la suite d'une attaque cardiaque limitée. Agé de 77 ans, l'ancien conseiller à la sécurité de Richard Nixon, artisan du rapprochement avec la Chine en 1972 et des accords de paix avec le Vietnam en 1973, « va bien et devrait rester à l'hôpital quelques jours », a déclaré la porte-parole Abby Jacosen. – (AFP)



RENAULT Clio Ludo

SÉRIE LIMITÉE CLIO LUDO :  
Rien de tel pour rester en forme



Clio Ludo 1.2 RTE 3 portes  
69 500 francs

- ABS
- 4 airbags
- Toit ouvrant en verre électrique
- Radio K7 RDS 2x15W
- Double optique et antibrouillard
- Direction assistée
- Condamnation des portes à distance
- Lève-vitres électriques
- Cadres blancs
- Bouclier ton caisse
- Recyclage de l'air

On devrait tous s'offrir  
une Cliothérapie.

www.renault.fr

D A N S T O U T L E R É S E A U R E N A U L T



# Plusieurs ONG dénoncent les « crimes de guerre » russes en Tchétchénie

Dans deux rapports, la FIDH, l'association Mémorial et Human Rights Watch font état de « violations graves et massives des droits de l'homme » dans la République rebelle. Le président russe Vladimir Poutine est attendu à Paris pour un sommet européen les 30 et 31 octobre

Tortures, viols, exécutions sommaires, destructions de villages... Treize mois après le déclenchement des opérations militaires russes en Tchétchénie, où sont aujourd'hui déployés environ 100 000 sol-

dat, le tableau dressé en début d'année par plusieurs organisations indépendantes faisant état de « violations graves et massives des droits de l'homme » reste inchangé. La Fédération internationale

des ligues des droits de l'homme, l'association russe Mémorial et l'organisation américaine Human Rights Watch dénoncent, dans deux rapports rendus publics à la veille de l'arrivée de Vladimir

Poutine à Paris pour un sommet européen, le mépris de Moscou devant ses obligations internationales. En Ingouchie, le sort de dizaines de milliers de réfugiés tchétiens, déjà aux prises avec un second hi-

ver de guerre, est encore aggravé par le harcèlement bureaucratique des autorités russes. A Moscou, des mercenaires (*kontraktniki*) utilisés par Moscou en Tchétchénie réclament le versement de leur solde.

**DANS DEUX RAPPORTS** rendus publics à l'approche du sommet Union européenne-Russie, qui se tiendra les 30 et 31 octobre à Paris, en présence du président russe Vladimir Poutine, plusieurs organisations de défense des droits de l'homme dénoncent les exactions commises par les troupes russes en Tchétchénie. Dans un texte intitulé « Tchétchénie : crimes contre l'humanité. Un an de crimes impunis », la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et l'association russe Mémorial dressent un tableau des exécutions sommaires, tortures, mauvais traitements, persécutions, pillages et extorsions de fonds dont les forces russes se sont rendues coupables depuis le début de leurs opérations dans cette deuxième guerre déclenchée depuis 1994 dans la République indépendantiste.

Lors d'une enquête menée en février, la FIDH et Mémorial avaient déjà établi que « les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire » étaient commises en Tchétchénie :

destructions de villages non justifiées par les opérations militaires, assassinats, attaques délibérées contre la population civile, etc. « Les informations recueillies de mars à septembre attestent la poursuite de violations graves et massives », dit le dernier rapport.

La FIDH et Mémorial estiment dans leurs conclusions que « Vladimir Poutine pourrait et devrait être poursuivi pour les crimes commis ou ordonnés en Tchétchénie ». Les deux organisations demandent à la communauté internationale de « tirer les conséquences de l'absence de progrès » en Tchétchénie et de « mettre en œuvre toutes les mesures à disposition pour amener la Russie à respecter ses obligations internationales ». Elles demandent que soit nommée une commission d'enquête internationale sous les auspices de l'ONU, l'Union européenne, le Conseil de l'Europe et l'OSCE.

Dans un rapport intitulé « Bienvenue en enfer », rendu public jeudi 26 octobre, l'organisation Human Rights Watch (HRW) dénonce en particulier la torture dans les centres



russes de détention en Tchétchénie. Elle se base sur des dizaines d'entretiens réalisés entre février et mai, notamment avec d'anciens prisonniers du centre de Tchermokosovo. Un ancien détenu dit avoir été accueilli par les gardes par ces mots : « Bienvenue en enfer. Tu es perdu maintenant. Tu vas mourir d'une

mort lente et douloureuse. Nous allons t'apprendre à respecter les officiers russes ». Un ancien détenu décrit les sévices subis : « ils utilisaient les parties métalliques de leurs bâtons pour me frapper sur la plante des pieds. Ils ont mis un chiffon dans ma bouche pour m'empêcher de crier et ils m'ont mis des menottes. Ils m'ont mis debout

contre un mur, les bras levés, ils ont soulevé ma chemise et m'ont battu les reins avec leurs bâtons ».

Un autre ancien prisonnier de Tchermokosovo est cité par HRW : « J'ai été emmené vers une pièce où ils disaient qu'il allaient me violer. C'était le 7 février, tard dans la nuit. J'étais allongé sur le sol, deux gardes tenaient mes jambes pendant qu'un autre me donnait des coups de pied. J'étais allongé sur le sol, deux gardes tenaient mes jambes pendant qu'un autre me donnait des coups de pied dans les testicules. J'ai perdu connaissance, à quatre reprises. » Une femme tchétiène raconte comment, dans le même centre, elle a vu des soldats russes s'en prendre à un garçon de quatorze ans : « Je les ai vus mettre leurs masques. Ils ont commencé à le frapper à coups de bâton et avec les pieds. Le garçon criait, appelait sa mère et implorait l'aide de Dieu. Il a été battu pendant une heure. »

## TORTURE À L'ÉLECTRICITÉ

Plusieurs anciens détenus ont décrit des scènes de torture à l'électricité : « Ils nous faisaient toucher des fils électriques. Quand je l'ai fait, j'ai eu l'impression que mes yeux allaient

sortir de leurs orbites. Quand ils m'ont ramené dans ma cellule, j'étais incapable de marcher à cause de la douleur. J'ai dû ramper », dit l'un. HRW mentionne aussi des tortures et viols commis dans d'autres lieux de détention, notamment les bases russes de Mozdok et Khankala, un « internat » à Orouso Martan, et un bâtiment de raffinerie à Tolstoï Iourt.

Human Rights Watch appelle l'Union européenne à poursuivre la Russie pour n'avoir pas lancé d'enquête crédible sur les accusations de torture et meurtre de civils par ses soldats en Tchétchénie. HRW suggère que des Etats européens demandent à la Cour européenne des droits de l'homme d'ouvrir une enquête. Les exactions répertoriées dans le rapport de HRW « ne sont pas anciennes », souligne Rachel Denber, une représentante de l'organisation, « aujourd'hui encore, n'importe quel Tchétchénié risque en permanence d'être arrêté arbitrairement et d'être soumis à des sévices de la part des militaires russes ».

Natalie Nougayrède

## En Ingouchie, les réfugiés privés de papiers se sentent des « non-citoyens »

**NAZRAN (Ingouchie)**

de notre envoyée spéciale

Transformée en un vaste camp de réfugiés depuis les premiers bombardements russes sur la Tchétchénie

### REPORTAGE

« Nous, Tchétchéniens, sommes pris comme des poissons dans une nasse... »

tchénie en septembre 1999, l'Ingouchie héberge aujourd'hui environ 150 000 « déplacés » selon le service russe des migrations. Mais, d'après plusieurs ONG, l'office russe des migrations refuse d'enregistrer les nouveaux arrivants, nombreux avec l'arrivée des premiers froids. En Tchétchénie même, les conditions de vie sont terribles pour

quelque 200 000 « déplacés internes » privés de tout : eau, médicaments, nourriture, vêtements.

En Ingouchie même, le gros des réfugiés (plus de 120 000) sont hébergés chez l'habitant (moyennant finance) ou ont trouvé refuge chez des parents. Entre 3 000 et 5 000 personnes s'entassent dans des camps dits « spontanés » (fermes, carrières, bâtiments désaffectés) aux conditions d'hygiène épouvantables, tandis qu'environ 30 000 personnes s'apprennent à passer un nouvel hiver sous la tente dans les camps de Severny, Spoutnik ou Karaboulak.

Dans le camp de Spoutnik, les tentes fournies par le ministère russe des situations d'urgence (MTChS) ont perdu leur étanchéité. L'approvisionnement en nourriture est insuffisant. Le chauffage manque. Des écoles ont bien été

créées, mais les cahiers, les crayons et les livres y font défaut, tandis que les écoliers sont loin d'avoir tous des chaussures adéquates pour circuler dans la boue du camp.

« Nous avons acheté des planches pour recouvrir le sol sans savoir qu'elles provenaient d'une ancienne étable. A chaque fois que je lave par terre, une odeur de fumier se répand », explique Satsita depuis la tente n° 8 du camp de toile de Spoutnik qu'elle occupe depuis deux mois seulement avec son mari et ses huit enfants. Partie dès les premiers bombardements russes sur Grozny en septembre 1999, la famille a trouvé refuge en Ingouchie d'abord chez l'habitant, puis au camp « lorsque les économies se sont taries », explique-t-elle. Dans cette tente partagée par deux familles, des bassines, prêtes à re-

cueillir l'eau, sont disposées à même le sol. Il n'y a pas de chauffage, et on ne dénombre que quatre matelas pour dix personnes.

### PRATIQUES DISCRIMINATOIRES

Le va-et-vient entre l'Ingouchie et la Tchétchénie est permanent. Certains s'y rendent pour commercer, d'autres pour tenter de récupérer ce qui peut l'être dans leur logement, tous pour visiter des parents. En août, 1 574 personnes ont regagné leurs foyers, indiquent les autorités russes. Mais la procédure est très contraignante. Il faut d'abord remplir un formulaire au service russe des migrations, puis procéder au « désenregistrement » (renoncer à sa *propiska*, une autorisation de résidence datant de l'époque stalinienne, toujours en vigueur en Russie). Le candidat au départ doit enfin se déclarer auprès

du ministère russe des situations d'urgence (MTChS).

L'un des obstacles majeurs au retour est l'absence de papiers, un problème de plus pour les réfugiés. Dans le canton de Malgobek (nord), les Tchétchéniens logés chez l'habitant déplorent leur absence de liberté de mouvement. A Inarki (un village du nord), aucune tente n'est visible, mais les réfugiés sont là : hommes descœuvrés, devisant en petits groupes, accroupis sur leurs talons ou regroupés autour de la mosquée ou du « soviét » local. La vie y est sans doute moins rude que dans les camps, mais les gens souffrent d'inactivité. Tous se plaignent des pratiques jugées discriminatoires de l'administration russe.

Oumar, jadis cordonnier à Grozny, réfugié à Inarki depuis onze mois, explique : « Nous, Tchétchéniens,

sommes pris comme des poissons dans une nasse. Nous ne pouvons aller ailleurs en Russie, ni dans les républiques voisines. Rentrer chez nous ? Mieux vaut oublier. Aller à l'étranger ? Le *zagranpasseport* [passeport pour quitter le pays] coûte 700 dollars si tu es un Tchétchénié quand n'importe quel autre ressortissant de la Fédération peut l'avoir, au tarif officiel, pour dix fois moins. » Sa voisine, Kheda, autrefois professeur d'histoire, et originaire de Grozny, avait quitté la Tchétchénie en 1995 pour se réfugier en Kabardino-Balkarie, une république voisine. En juin 2000, elle a été expulsée, ainsi que 500 autres personnes, et renvoyée en Ingouchie. Privée de papiers d'identité depuis 1995 – elle a tout perdu dans les bombardements de Grozny –, Kheda aurait aimé recevoir des papiers d'identité mais, ajoute-t-elle, « à ce jour, je n'ai reçu qu'une *propiska* de trois mois, qui n'a pas été renouvelée ».

Timour, un réfugié tchétiène qui vit chez une tante à Nazran et travaille pour une ONG occidentale, confirme avoir déboursé 670 dollars pour recevoir un passeport qui lui a permis de se rendre à Londres sur invitation de son employeur... Chaque réfugié rencontré se plaint des difficultés à obtenir des papiers. Or, le long de la « frontière administrative » de l'Ingouchie avec la Tchétchénie, l'Ossétie, le Daghestan, de vrais postes de douanes ont été dressés, rendant impossible tout déplacement des réfugiés vers d'autres régions de la Fédération de Russie. Acheter un billet d'avion est un pari impossible : il faut présenter un papier d'identité et « malheur à toi si ton lieu de naissance est Grozny ou si ta *propiska* est tchétiène : il te faudra, dans ce cas, fournir une attestation de la police comme quoi tu es « propre » », explique Timour. « Nous sommes devenus des non-citoyens dans une zone de non-droit », soupire-t-il.

Agathe Duparc

Marie Jégo

## Les « kontraktniki », mercenaires russes, se plaignent du mauvais versement de leur solde

**MOSCOU**

de notre correspondant

Kostia Rozinski était d'accord pour faire la guerre en Tchétchénie et toucher 830 roubles par jour (environ 1 000 dollars par mois), la prime promise aux soldats de l'« opération anti-terroriste ». Un pont d'or pour ce marin de vingt-quatre ans qui n'avait jusqu'alors servi que dans la flotte d'Extrême-Orient, pour 2 000 roubles par mois (70 dollars). Mais après quatre mois passés à Chatoï, à 60 kilomètres au sud de Grozny, le voilà à la tête d'une trentaine d'engagés volontaires qui, montés à Moscou, réclament leurs arriérés.

Depuis quelques mois, les actualités télévisées diffusent sporadiquement des images de ces *kontraktniki*, l'air défait, en treillis militaire, qui par petits groupes font le siège des états-majors militaires des régions pour obtenir leur dû. Il y a eu, en août, ceux de Rostov-sur-le Don puis, en septembre, ceux de Volgograd. Les médias russes ne font pratiquement pas état d'eux, ni des centaines d'anonymes qui s'adressent chaque jour au Comité des mères de soldat. « Notre division

de recrutement, la première unité de chars de Tamansk [région de Moscou], nous doit en moyenne 2 000 dollars chacun. Mais aujourd'hui ils nous disent : « Rentrez chez vous. » Il y a des gars de Voronej, Smolensk, Vladimir, Koursk qui croyaient pouvoir nourrir leur famille, et aujourd'hui sont obligés de dormir à la gare pour réclamer leur argent », dit Kostia.

### « EST-CE QUE J'AI L'AIR CRUEL ? »

Tous étaient affectés entre mars et avril au commandement militaire de Chatoï. Cette localité stratégique à l'entrée des gorges d'Argoun, tombée aux mains des fédéraux le 27 février, n'était alors qu'une ruine. « Quand je suis arrivé, le 9 mars, il y avait six habitants [sur 18 000 avant la guerre]. Les autres étaient morts sous les bombes ou se cachaient dans les montagnes », se souvient Igor, un chômeur de vingt-neuf ans originaire de Vladimir. « On nous avait promis deux mois d'entraînement à Khankala [la base militaire près de Grozny]. Mais on nous a balancés dans cette guerre sans rien. Dès avril, les Tchétchéniens ont commencé à revenir. Ça grouillait d'hommes entre seize et trente ans. Le jour, ils avaient l'air

de gens normaux, mais la nuit personne ne savait ce qu'ils faisaient », poursuit-il.

Les premiers mois de service à Chatoï se déroulent sans embûches. Les *kontraktniki* touchent leurs soldes, relativement peu exposés aux risques. Ils ne perdent qu'un seul homme, qui avait posé le pied sur un explosif. Ils ont alors carte blanche pour contrôler et arrêter n'importe quel Tchétchénié. Ils escortent les hommes du ministère de l'intérieur dans leurs *zatchistki* – les nettoyages. Puis, dès que la nuit tombe, retranchés dans les locaux d'une ancienne école, harcelés par l'artillerie, ils tirent sur tout ce qui bouge.

« Est-ce que j'ai l'air cruel ? », s'exclame Kostia, avec sa cicatrice sur la pommette et ses dents gâtées, quand on l'interroge sur les crimes commis en Tchétchénie par des soldats volontaires comme lui. « Quand on arrêtait des Tchétchéniens, on les donnait aux gars du FSB [ex-KGB], et quand la milice nettoyait, on ne voyait pas ce qui se passait à l'intérieur des maisons », ajoute Rouslan, un petit brun de vingt-neuf ans au crâne rasé, qui concède avoir assisté à « un » pillage. Un seul avouera avoir tué plusieurs Tchétchéniens, au poste de garde, la nuit : « Je

n'ai jamais pu voir les corps. Les *Tchitchiki* [sobriquet injurieux désignant les Tchétchéniens] les ramassent tout de suite et ils enterrent même la terre souillée de sang », lance-t-il.

Intarissables sur l'ivrognerie et la corruption de leurs officiers, les *kontraktniki* racontent comment, au début de l'été, ils furent peu à peu poussés dehors. Ils reçurent des consignes de « bonne conduite ». « D'abord, on nous a interdit de tirer. Un jour, un officier a exigé qu'au poste de contrôle nos armes soient tous les soirs bouclées au cadenas, alors qu'on dort toujours avec. Ce n'est pas une armée », raconte Kostia.

Puis en juillet, au lendemain d'attaques de kamikazes tchétiens qui firent des dizaines de morts parmi les troupes fédérales, la *komen-datoura* de Chatoï fut réorganisée. « On n'était même plus payés, et le nouveau commandant a commencé à recruter des Tchétchéniens soi-disant prorusse, et à leur distribuer des armes plus récentes que les nôtres, se souvient Rouslan, ils nous ont tout suite menacés. » Ce qui le décida, ainsi que ses 80 camarades engagés volontaires, à rompre dès le mois d'août leur « contrat ».

circuit  
organisé  
séjours



**PRIX TTC PAR PERSONNE**  
TOUTES TAXES ET REDEVANCES  
COMPRIS PAYABLES  
EN FRANCE, SUSCEPTIBLES  
DE MODIFICATIONS SANS PRAVIS

**VILLES IMPERIALES ET SUD 3730 F** 568,63 €

8 jours en chambre double et en pension complète  
avion et taxes aériennes 167 F compris

**MARRAKECH 2950 F** 449,72 €

Hôtel Club Paladien

**AGADIR 2975 F** 453,54 €

Hôtel Club

une semaine en chambre double  
et en demi pension  
avion, transfert  
et taxes aériennes 167 F compris

DEPART DE PARIS A CERTAINES DATES  
200 AGENCES EN FRANCE  
www.nouvelles-frontieres.fr  
N° Indigo 0 825 000 825

0,98 FTTC/MN

Te  
Maroc

**Nouvelles Frontières**

**Voyager  
ça fait  
avancer**



**DÉCENTRALISATION** Lors d'un déplacement à Lille, vendredi 27 octobre, Lionel Jospin a présenté ses « orientations » en matière de décentralisation. Le premier ministre

ne s'engage qu'avec beaucoup de prudence sur ce terrain défriché par la commission présidée par Pierre Mauroy. Rappelant que « l'Etat unitaire » est garant « du principe

d'égalité et de la cohésion sociale », il souligne toutefois qu'il faut « redéfinir la place et le rôle de chaque niveau de collectivité ». ● LE SÉNAT a adopté, jeudi 26 octobre, la propo-

sition de loi constitutionnelle défendue par Christian Poncelet (RPR), président du Sénat, visant à inscrire dans la Constitution le principe de l'autonomie fiscale des collectivités

locales. ● M. VAILLANT, ministre de l'intérieur, a annoncé la mise en chantier par le gouvernement d'« une réforme d'ensemble » de la fiscalité locale pour l'après-2002.

# M. Jospin pour « une modernisation raisonnée » des collectivités locales

Le premier ministre a présenté à Lille ses projets sur la nouvelle étape de la décentralisation. Il renvoie à l'après-2002 l'essentiel des réformes sur la fiscalité locale. Un débat d'orientation aura lieu au Parlement en décembre

IL FALLAIT « faire plaisir à Mauroy », qui a présidé pendant de longs mois la commission sur la décentralisation, et saluer l'entrée en campagne municipale de « Martine », indique-t-on à Matignon. Il fallait aussi, à quelques mois des élections municipales, puis législatives et présidentielle, ne pas abandonner à la droite en général, et à Jacques Chirac en particulier, un sujet sensible. C'est donc « naturellement » à Lille que le premier ministre a décidé de présenter,

biguïtés et de contradictions qui se retrouvent dans le discours du premier ministre. Les Français souhaitent plus de démocratie locale, plus de proximité, observe M. Jospin, mais ils veulent aussi plus de services publics, plus de clarté et d'efficacité dans la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités locales. Jamais cité, l'exemple corse est là, comme pour fixer un cadre des possibles et des limites : « La France est un Etat unitaire. Le gouvernement que je dirige

cumul de mandats, balayée d'une phrase comme étant souhaitée par les citoyens...

S'il faut « redéfinir la place et le rôle de chaque niveau de collectivité », le premier ministre rappelle que chacune a « pris sa place auprès de nos concitoyens, structuré des réseaux de solidarité, fait naître ou conforté des identités locales ». « On peut toujours vouloir écrire une organisation territoriale idéale sur une page blanche, observe M. Jospin, il reste à la faire accepter dans la réalité. » A propos de la question lancinante de la suppression du département, le premier ministre relève, à l'intention d'une partie de la droite, la « contradiction » qu'il y a « à affirmer qu'il faut administrer au plus près, que l'on dirige de trop loin, et, en même temps, à vouloir éloigner les centres de décision des citoyens ». « La voie du bouleversement institutionnel ne me paraît pas aujourd'hui pouvoir réunir un consensus. C'est

pourquoi le gouvernement proposera la voie du réformisme institutionnel », indique M. Jospin. Le seul véritable engagement auquel consent le premier ministre porte sur l'élection au suffrage universel direct des dirigeants des établissements publics de coopération intercommunale, qui sont aujourd'hui désignés au second degré par les élus municipaux.

entre les citoyens et les élus, lorsque des instances de décision importantes peuvent sembler leur échapper, qu'à celui de solliciter trop souvent leurs suffrages ». A propos du mode d'élection des conseils généraux, il indique sa préférence pour un renouvellement unique et non par moitié tous les trois ans, comme c'est le cas actuellement, qui gagnerait « en lisibilité politique ».

Sur les deux questions essentielles du transfert des compétences entre l'Etat et les collectivités locales et surtout de la fiscalité locale, M. Jospin se montre d'une extrême prudence. S'il juge « réalistes » les propositions de la commission sur les transferts de compétence en matière de formation professionnelle ou d'action économique locale, il se contente de proposer, pour les autres transferts, « des expérimentations dans des régions ou des départements ». Sur les finances

locales, M. Jospin annonce « une concertation avec les associations d'élus » sur d'éventuelles réformes relatives à la dotation de l'Etat, aux mécanismes de répartition et à la péréquation.

A Lille, le premier ministre a fixé lui-même les limites de l'exercice : il appelle à une « modernisation raisonnée » des institutions locales, en estimant qu'« une nouvelle étape de la décentralisation ne peut réussir sans l'adhésion la plus large ». Le premier ministre propose donc un débat d'orientation générale au Parlement, qui devrait avoir lieu en décembre, puis une nouvelle phase de concertation avec les élus afin de préparer un projet de loi sur « les dispositions susceptibles d'être votées avant la fin de la législature ». « Sur les autres thèmes, notamment la réforme des finances locales », précise-t-il, il faudra attendre... l'après 2002.

Pascale Robert-Diard

## Le premier ministre inscrit le « terrain » sur son agenda

On va désormais voir Lionel Jospin en province. Vendredi 27 octobre, à Lille, le premier ministre devait inaugurer la nouvelle ligne de métro, signer le contrat de plan Etat-région et prononcer son discours sur la décentralisation en présence, notamment, de Pierre Mauroy et de Martine Aubry. A l'agenda de M. Jospin figure également un déplacement, mardi 7 novembre, à Agen. En compagnie de la nouvelle ministre de la justice, Marylise Lebranchu, le premier ministre se rendra à l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire (ENAP). Lundi 20 novembre, M. Jospin est attendu à Orléans par le maire (PS), Jean-Pierre Sueur, pour une journée consacrée à l'architecture dans la décentralisation. Le chef du gouvernement inaugurera le pont de l'Europe, ainsi que la ligne de tramway, dont la réalisation a été confiée à plusieurs architectes de renom.

Mardi 21 novembre, le premier ministre ouvrira le congrès de l'Association des maires de France (AMF), qui sera clos par Jacques Chirac.

vendredi 27 octobre, ses projets en matière de décentralisation. Ou plutôt ses « réflexions » ou ses « orientations », tant il apparaît que M. Jospin n'a pas voulu trop s'engager.

A la décentralisation des « élus », des fœdoaux attachés à la défense de leur fief, M. Jospin veut opposer la « décentralisation citoyenne ». Matignon en a cherché les contours dans de nombreuses études d'opinion. Elle s'est révélée pleine d'am-

ne croit pas que ce trait de notre identité nationale doive et puisse être remis en cause. Un accroissement des pouvoirs locaux qui conduirait à trop de particularismes ou d'inégalités serait, à l'évidence récusé », affirme M. Jospin, tout en précisant que « l'Etat unitaire, garant du principe d'égalité et de la cohésion sociale n'est pas synonyme de centralisation ou d'uniformité ». Beaucoup plus elliptique encore est la place accordée à la question de la limitation du

## Organisation des collectivités locales : le Sénat veut accroître ses pouvoirs

TOUCHE PAS à mes impôts ! La majorité sénatoriale (RPR, UDF, DL) a adopté contre l'avis du gouvernement, jeudi 26 octobre, la proposition de loi constitutionnelle de Christian Poncelet (RPR), président du Sénat, qui inscrit dans la Constitution le principe de l'autonomie fiscale des collectivités locales. Ce texte, cosigné par les présidents (de droite) des grandes associations d'élus (maires, départements, régions) prévoit que les ressources des villes, des conseils généraux et des régions doivent être constituées « pour la moitié au moins » de recettes fiscales ou de ressources propres, afin que ces collectivités ne soient pas dépendantes du bon vouloir du prince, l'Etat en l'occurrence.

« Pas de précipitation », a rétorqué le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, qui a annoncé aux sénateurs « une réforme d'ensemble de la fiscalité locale » pour... 2002 au plus tôt. La proposition de loi a été votée par la majorité de droite (221 voix « pour », 99 « contre »). Celle-ci a renoncé à accorder au Sénat un droit de veto sur les projets de loi concernant les collectivités territoriales, comme le prévoyait initialement le texte de M. Poncelet. Les sénateurs ont cependant prévu que ces textes devront être adoptés comme les lois organiques, c'est-à-dire que, pour avoir le dernier mot, les députés devront les approuver à la majorité absolue (Le Monde du 26 octobre).

### « UN RAPPORT AVANT FIN 2001 »

Cette réforme a cependant peu de chances d'aboutir. « Nous n'avons pas l'intention de l'inscrire à l'ordre du jour prioritaire de l'Assemblée nationale », confiait M. Vaillant à l'issue des débats, ne laissant plus aux députés de l'opposition que la solution de l'inscrire dans une de leurs « niches » parlementaires. Quelques heures avant le discours de Lionel Jospin (lire ci-dessus), M. Vaillant a an-

noncé qu'« un premier rapport sera déposé par le gouvernement au Parlement d'ici à la fin 2001 afin de préparer les voies et moyens d'une réforme d'ensemble des ressources des collectivités locales ». En attendant, le ministre a jugé que l'inscription de l'autonomie fiscale dans la Constitution pourrait bien n'être que le « faux nez de l'égoïsme des collectivités riches ». « La concurrence acharnée entre collectivités par des moyens fiscaux réservés aux plus riches ne me paraît pas compatible avec cette responsabilité fiscale que nous souhaitons tous », a-t-il lancé, avant d'annoncer la prolongation d'un an du « contrat de solidarité et de croissance » (1999-2001) entre l'Etat et les collectivités, un système d'indexation des dotations étatiques plus avantageux que le pacte de stabilité du gouvernement Juppé.

Pierre Mauroy avait d'emblée annoncé que le groupe socialiste s'opposerait à la proposition. Non qu'il ne soit pas « favorable au principe de l'autonomie des collectivités locales », mais leur libre administration n'est pas réductible à la fiscalité, a insisté le maire de Lille. « La majorité et le gouvernement n'ont d'ailleurs pas de leçon à recevoir en matière de décentralisation », a souligné M. Vaillant, citant les lois Defferre de 1982, la loi Chevènement sur l'intercommunalité de 1999, les 154 propositions de la commission Mauroy... et l'absence de réforme de la droite. Ce combat des sénateurs sur la fiscalité locale recoupe en fait d'autres enjeux. A un an et demi de l'élection présidentielle, la démocratie de proximité, la décentralisation et la fiscalité locale s'annoncent comme des thèmes importants de la campagne. Jacques Chirac a lancé le mouvement il y a près de deux ans. Lionel Jospin n'a visiblement pas l'intention de le laisser occuper seul ce terrain.

Jean-Michel Bezat

LA PERLA

20, RUE DU FAUBOURG SAINT HONORE  
75006 PARIS

179, BOULEVARD SAINT GERMAIN  
75007 PARIS

17, LA CROISSETTE  
06413 CANNES

24, RUE DE LA MESANGE  
67000 STRASBOURG

AUTRES POINTS DE VENTE  
TEL. 01.43.12.33.50

www.laperla.com



# M<sup>me</sup> Guigou multiplie les gestes pour calmer la grogne du PCF sur la Sécurité sociale

Le plafond de ressources nécessaire pour bénéficier de la CMU est légèrement relevé

L'examen par l'Assemblée nationale du projet de loi de financement de la Sécurité sociale devait s'achever vendredi 27 octobre. La ministre de

l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, a multiplié les « petits cadeaux », dans l'espoir d'éviter un vote négatif du PCF : relèvement du

plafond de ressources pour bénéficier de la CMU, relèvement du minimum vieillesse, report de l'application généralisée de la CMU à juin 2001.

UN BEAU TABLEAU abstrait, offert par quelques députés factieux en guise de cadeau de bienvenue, va bientôt orner le vaste bureau de la nouvelle ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou. Il représente l'extraordinaire tuyauterie financière de la « Sécu », ses flux de ressources, ses transferts, ses fonds spéciaux aux sigles abscons... Cette complexité a été au cœur des débats sur le projet de loi de financement pour 2001 de la Sécurité sociale, qui devait être adopté en première lecture vendredi 27 octobre à l'Assemblée nationale.

A la grande déception de M<sup>me</sup> Guigou, harcelée par le député RPR Bernard Accoyer (Haute-Savoie), la discussion s'est interrompue dans la nuit de jeudi à vendredi. « La moyenne des amendements est de 14 à l'heure. Il en reste 143, plus 47 inscrits dans le débat, il est évident que nous ne terminerons pas », a expliqué, peu avant 1 heure, le président de l'Assemblée, Raymond Forni, qui a vainement tenté d'accélérer le mouvement. Les députés communistes sont donc allés se coucher sans que la ministre ait divulgué la dernière disposition nécessaire pour obtenir, sinon leur approbation du projet, du moins leur abstention.

Vendredi matin, c'était chose faite. Dès la reprise des débats, M<sup>me</sup> Guigou a annoncé un relèvement du plafond de ressources mensuelles pour bénéficier de la couverture maladie universelle (CMU) : il passera de 3 500 francs (pour une personne seule) à 3 600 francs. Ceux qui militaient pour que les retraités au minimum vieillesse entrent dans les critères d'attribution en seront pour leurs frais. Ce minimum social ayant été

lui-même revalorisé, ses allocataires vont de nouveau dépasser le plafond de ressources nécessaire pour profiter de la gratuité des soins.

Ce relèvement à 3 600 francs du seuil, dont le coût est estimé à 300 millions de francs, permettra de toucher 300 000 personnes en plus des 4,7 millions déjà couvertes par la CMU. En outre, 400 millions de francs pour les fonds d'action sociale des caisses maladie ont été débloqués afin d'aider ceux qui ne répondent pas

point, M<sup>me</sup> Guigou a annoncé, vendredi matin, le report de la date-butoir de cette opération d'octobre 2000 à juin 2001.

C'était la dernière annonce attendue pour arracher l'abstention bienveillante des communistes. Jeudi, la ministre a, en effet, parsemé le débat de petits cadeaux. Ainsi, le minimum vieillesse et de reversion (pour les veuves) sera revalorisé de 2,2 % (soit 3 653 francs) comme pour les retraités de base. « Cela portera l'augmentation du pouvoir d'achat

Somme) ou de Muguette Jacquaint (PCF, Seine-Saint-Denis) par un suave : « Nous examinerons votre dossier avec attention. » « Je vois qu'on ne ménage pas les bonnes paroles à M. Gremetz - certains parlent de pommade », a ironisé François Goulard (DL, Morbihan).

## « PROFOND MALAISE »

Après avoir longuement débattu du financement de la protection sociale, de l'avenir des retraités et de la politique familiale, les députés ont à peine eu le temps, jeudi soir, d'aborder les premiers articles polémiques sur l'assurance-maladie. Ils ont adopté un amendement de Claude Evin (PS, Loire-Atlantique) qui transfère du ministère aux directeurs des agences régionales d'hospitalisation le pouvoir d'autoriser l'expérimentation de réseaux et de filières de soins.

Dans l'esprit de l'ancien ministre des affaires sociales, cette mesure représente « un premier pas » vers la régionalisation de la gestion sanitaire. Anticipant sur le projet de loi de modernisation de la santé, M. Evin devait également, vendredi, faire adopter la création d'une commission réunissant tous les acteurs, Etat, caisses, professionnels de santé, pour réfléchir à une clarification de leurs rôles respectifs et, plus largement, à une refonte du système de santé. Les discussions ont également porté sur une simplification des procédures de sanctions à l'encontre des professionnels. La journée « santé morte » a nourri les déclarations des députés. Tous ont reconnu l'existence d'un « profond malaise » des médecins et des paramédicaux.

Jean-Michel Bezat et Isabelle Mandraud

## 1,3 million de « travailleurs pauvres » en France

La France comptait, en 1996, 1,3 million de « travailleurs pauvres » (60 % d'hommes, 40 % de femmes), soit 6 % des travailleurs, révèle une étude publiée jeudi 26 octobre dans la revue *Economie et statistique* de l'Insee. Il s'agit de personnes ayant eu une activité durant tout ou partie de l'année, mais qui vivent dans un ménage pauvre (moins de 3 500 francs par mois pour une personne seule, 7 350 francs pour un couple avec deux enfants). Ils se répartissent entre des travailleurs ayant connu l'emploi et le chômage (354 000) et des personnes ayant travaillé toute l'année comme indépendants (350 000) et les salariés (510 000). « En fait, bien plus de personnes sont concernées par cette pauvreté », précise l'étude. « Au total, plus de deux millions de personnes de 17 ans ou plus - auxquelles il faut ajouter 830 000 enfants de moins de 17 ans - vivent dans un ménage de travailleurs pauvres », estime l'Insee.

aux critères mais n'en sont pas moins en difficulté. L'extension de la CMU à de nouveaux foyers modestes était réclamée par l'ensemble des partis de la majorité « plurielle », notamment le PCF et les Verts. Le RPR s'était également fait l'écho de l'inquiétude des centres communautaires d'action sociale, qui redoutent l'exclusion du dispositif de plusieurs centaines de milliers de personnes au moment du remplacement par la CMU de l'aide médicale gratuite (AMG) gérée par les départements. Sur ce

du minimum vieillesse à 2,6 % depuis 1998 », s'est félicitée M<sup>me</sup> Guigou. Un amendement du gouvernement, adopté à l'unanimité, étend par ailleurs l'allocation veuve aux personnes qui n'ont pas eu d'enfants. Enfin, la loi Thomas de 1997 sur les fonds de pension, jamais entrée en vigueur, a été abrogée pour de bon.

M<sup>me</sup> Guigou fait ainsi l'apprentissage d'une méthode qui a assez bien réussi à sa prédécesseuse. La ministre a répondu à chaque exigence de Maxime Gremetz (PCF,

## Les principales dispositions du projet de loi de financement

● **Financement.** Le montant de la contribution sociale généralisée (CSG) et de la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) seront progressivement allégés sur les bas salaires, jusqu'à 1,4 SMIC. Cette mesure concernera neuf millions de personnes. Au niveau du SMIC, l'exonération sera totale en 2003. Une exonération totale de CRDS est prévue pour les retraités et les invalides non imposables. Cette mesure a été étendue par amendement aux chômeurs ne payant pas d'impôt. L'exonération partielle de cotisations sociales pour les jeunes agriculteurs passe de trois à cinq ans.

● **Famille.** L'aide à la garde d'enfant par une assistante maternelle passe de 826 francs à 1 020 francs ou 1 290 francs par enfant, selon les revenus. Elle permettra à trente mille familles supplémentaires d'y accéder (cent mille ménages bénéficiaires au total). Une allocation de présence parentale auprès d'un enfant malade est créée et étendue, par amendement, aux fonctionnaires. La création d'un barème unique

pour les aides au logement concernera 4,3 millions de foyers. Un fonds d'investissement pour les crèches de 1,5 milliard de francs prélevés sur l'excédent 1999 de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) permettra d'accueillir trente mille enfants de plus. Le cumul de l'allocation parentale d'éducation (APE) avec des revenus d'activité sera possible. La prise en charge des majorations pour enfant des pensions de retraites, financées par le fonds de solidarité vieillesse, est transférée à la branche famille.

● **Retraites.** Les retraites de base seront revalorisées de 2,2 % à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001 (2,7 % pour les cinq millions de retraités non imposables). Le fonds de réserve des retraites, créé en 1998, sera alimenté par la majeure partie des recettes tirées de la vente des licences de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS). Un répertoire national des retraites publiques et privées est créé. Il transmettra tous les deux ans au Parlement un rapport sur l'évolution prévisible de tous les régimes. La loi Thomas de 1997 sur les fonds de pension est abrogée.

● **Assurance-maladie.** L'objectif national de dépenses d'assurance-maladie (Ondam), fixé à 693,3 milliards de francs, est en hausse de 3,5 % par rapport aux dépenses réelles prévues pour 2000. Un fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante, doté de 2 milliards de francs, leur permettra d'obtenir la « réparation intégrale » des dommages subis, en complément des caisses de Sécurité sociale, des assureurs et des mutuelles.

La couverture maladie des indépendants est alignée sur celle, plus avantageuse, du régime général des salariés. La « clause de sauvegarde », contribution imposée à l'industrie pharmaceutique en cas de dérapage des dépenses de médicaments, est modifiée pour permettre à l'assurance-maladie de « récupérer 70 % du dépassement ». Les laboratoires faisant des recherches sur les médicaments destinés au traitement des maladies « orphelines » (rares et sans traitement) seront exonérés d'une partie des taxes et contributions imposées à l'industrie pharmaceutique.

## Les professions libérales de santé manifestent leurs inquiétudes

LANCÉE à l'appel des professionnels de la santé pour protester contre la maîtrise, à leurs yeux trop contraignante, des dépenses de santé, la journée « santé morte » a donné lieu, jeudi 26 octobre, à des manifestations variées, mais d'ampleur inégale, sur l'ensemble du territoire.

● **A Paris,** les professionnels de santé, au nombre d'un millier environ, ont manifesté à proximité de l'Assemblée nationale, où les députés reprenaient l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). Peu habitués à descendre dans la rue, les médecins, kinésithérapeutes, infirmières, podologues, orthophonistes et directeurs de clinique présents ont commencé un sit-in, boulevard Saint-Germain, avant d'être dispersés par les forces de police, trois fois plus nombreuses.

● **A Lyon,** 700 personnes selon les organisateurs, 400 selon la police se sont rassemblées. Les manifestants ont rencontré des élus locaux avant d'être reçus au Medef Rhône-Alpes puis à l'agence régionale d'hospitalisation et d'occuper la caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM), avant

de se rendre à la préfecture du Rhône.

● **A Grenoble,** environ 1 000 manifestants, selon les organisateurs, ont bloqué la circulation devant la mairie puis ont manifesté en cortège dans le centre-ville, portant des banderoles « kinés en colère », « infirmières menacées, santé en danger », « non au rationnement des soins ».

● **A Saint-Etienne,** 300 professionnels libéraux de la santé, selon les organisateurs, 200 selon la police ont manifesté. Au démarrage du cortège, composé d'infirmiers, de kinésithérapeutes, de laborantins, de dentistes, d'orthophonistes et de médecins, un tas de sable a été symboliquement déposé devant l'entrée de la CPAM de Saint-Etienne pour « boucher le trou de la Sécu ».

● **A Belfort,** près de 150 chirurgiens, médecins, dentistes, kinésithérapeutes, orthophonistes et infirmiers ont manifesté, aux cris de « nous ne sommes pas des boucs émissaires », ou bien encore « kiné, oui ; niké, non ». Dans le cadre de cette journée « santé morte », la préfecture de Belfort était particulièrement sur la sellette. Les

professionnels de santé avaient en effet décidé de dériver sur son standard les appels de leurs patients. « La préfecture a le devoir », ironisait le président de l'union départementale des médecins du Territoire-de-Belfort, Luc Griessmann, « de répondre aux exigences ». En fin d'après-midi, les manifestants se sont rendus à la préfecture. Le directeur du cabinet du préfet, Pierre Pouëssel, a proposé de recevoir une délégation. Les professionnels de santé ont exigé d'être reçus en totalité et le dialogue a tourné court.

● **A Strasbourg,** des opérations escargot menées sur les deux principaux accès de la ville par des kinésithérapeutes ont provoqué des embouteillages sur une vingtaine de kilomètres autour de l'agglomération. Environ un tiers des cabinets médicaux ou paramédicaux, selon des sources policières, étaient fermés en Alsace.

● **A Bordeaux,** les quatre ponts de Bordeaux étaient bloqués par les infirmiers, qui ont organisé, malgré une interdiction préfectorale, des barrages filtrants ou des opérations escargot pour appuyer leur demande de retrait du plan de

soins infirmiers (PSI) du gouvernement. Des barrages filtrants ont été installés sur d'autres ponts du département ainsi qu'à Agen (Lot-et-Garonne).

● **A Marseille,** environ 200 infirmiers et kinésithérapeutes, selon la police, 300 selon les syndicats ont bloqué l'accès à l'aéroport de Marseille-Provence. Au nom de ses 22 syndicats membres, représentant la totalité des libéraux de la santé, le centre départemental des professions de santé des Bouches-du-Rhône a été ensuite reçu par le préfet.

● **A Cergy,** près de 200 médecins, infirmières et kinésithérapeutes ont effectué une opération escargot, sur l'autoroute A15 Paris-Pontoise, pour se rendre à Eragny-sur-Oise (Val-d'Oise), à la permanence de Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés, qui n'y était pas. Selon les estimations des préfets, environ 40 % des cabinets médicaux et paramédicaux du département étaient clos dans le Val-d'Oise et l'Oise, où une manifestation d'une centaine de personnes s'est aussi rendue devant la préfecture, à Beauvais.

# Le PS veut indexer le SMIC sur la croissance

François Hollande espère ainsi répondre aux attentes sociales du PCF et des Verts. L'effet pour 2001, 2002 et 2003 n'est pas garanti

COMMUNISTES, Verts, fonctionnaires... Tous, ils revendiquent une amélioration du pouvoir d'achat. Tous, ils demandent un meilleur partage des fruits de la croissance. Un partage, en tout cas, qui serait plus à l'avantage des salariés en place, qui pâtissent actuellement de la conjonction modulation salariale-regain d'inflation. La croissance profite aujourd'hui plus aux entreprises et à ceux qui retrouvent un emploi. L'abstention du PCF et des Verts sur le vote de la première partie du projet de loi de finances pour 2001, qui détermine les recettes fiscales, a symbolisé cette grogne montante.

Pour le PS, il est important de ressouder la gauche « plurielle » et d'assurer le succès de son sommet, dont François Hollande se déclarait, vendredi 27 octobre, de plus en plus convaincu qu'il pourrait avoir lieu à la date prévue du 7 novembre. Le PS a donc cherché une contre-proposition aux demandes sociales de ses alliés. Les uns et les autres plaident pour une forte revalorisation des minima sociaux et le PCF demande, comme la Gauche socialiste, un SMIC mensuel à 7 000 francs nets. Le 7 novembre, M. Hollande va proposer à ses partenaires, comme le révèle *La Tribune* du 27 octobre, de ne pas se polariser sur l'affichage d'un chiffre mais d'adopter un nouveau mécanisme de revalorisation du salaire minimum consistant à indexer sa progression sur celle du produit intérieur brut.

Dans l'affichage, la proposition de M. Hollande, si elle est adoptée par le gouvernement, est lourde de sens. Dans sa motion pour le congrès de Grenoble, le premier secrétaire du PS se contentait d'y faire allusion : « Le SMIC doit être plus fortement lié à la croissance qu'il ne

l'est aujourd'hui » et les minima sociaux doivent être « rendus encore davantage compatibles avec l'exercice d'une activité », écrit-il. Il est en revanche plus prolix sur l'organisation d'une conférence sur l'organisation et les salaires pour « encadrer » la négociation salariale.

## IMPACT LIMITÉ

L'indexation du SMIC sur la croissance proposée par M. Hollande va donc plus loin. Le premier secrétaire du PS assure que c'est de sa propre initiative qu'il va la mettre sur la table, le 7 novembre. « Cela n'a absolument pas été concerté avec Matignon », précise-t-il. Tout au plus peut-on relever que Lionel Jospin figure parmi les signataires de la motion Hollande. Si sa suggestion n'est pas retenue par ses partenaires, le PS est en tout cas décidé à en faire une de ses propositions lors de son congrès, du 24 au 26 novembre.

Dans les faits, cependant, l'impact d'une telle mesure aurait, dans les trois prochaines années, l'effet inverse de l'effet voulu. En effet, le SMIC, qui est aujourd'hui indexé sur l'inflation et sur la moitié de la hausse du pouvoir d'achat du salaire horaire, devrait augmenter en 2001, 2002 et 2003, « sensiblement plus que la croissance », dit Bercy. Au 1<sup>er</sup> juillet 2000, le salaire minimum a été revalorisé de 3,2 %, sous l'effet notamment de la hausse mécanique du taux de salaire horaire, liée à la mise en place des 35 heures. Surtout, la baisse de la CSG pour les smicards, qui doit aboutir à une exonération totale en 2003, représente une hausse du SMIC net de 3,2 % par an entre 2001 et 2002.

Virginie Malingre et Michel Noblecourt

## Le gouvernement est décidé à agréer la convention Unedic

L'AGRÈMENT de la nouvelle convention Unedic est sur les rails. La ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, l'a confirmé jeudi 26 octobre, en fin d'après-midi, dans les couloirs de l'Assemblée nationale : « On va engager la procédure. » Le texte devrait être publié pour avis par le *Journal officiel* dès samedi 28 octobre.

Le gouvernement souhaite désormais en finir au plus vite, visiblement convaincu que tout délai supplémentaire ne peut que favoriser la contestation de sa décision et nourrir l'agitation de sa majorité. Déjà, le secrétaire général de FO, Marc Blondel, a écrit à chacun des députés pour les alerter sur la nouvelle convention. Une délégation de l'« appel à la refondation de l'assurance-chômage » a rencontré les groupes parlementaires de la majorité « plurielle ». L'idée d'une proposition de loi sur l'assurance-chômage a été évoquée par le vice-président (Verts) de l'Assemblée nationale, Yves Cochet (*Le Monde* du 26 octobre).

## DÉCEPTION DES NON-SIGNATAIRES

Quant au numéro deux du Mouvement des citoyens, Georges Sarre, il a adressé un courrier à Lionel Jospin pour lui réclamer, au nom des députés chevènementistes, l'organisation « dans les meilleurs délais » d'un débat « approfondi » sur la question de l'Unedic et la réforme de l'indemnisation. M<sup>me</sup> Guigou y a opposé une fin de non-recevoir polie. La nouvelle convention d'assurance-chômage requiert « quelques modifications législatives », a-t-elle indiqué, tout en prenant soin d'en relativiser l'importance : « Aucune d'entre elles ne modifie le code du travail », a-t-elle assuré. Ces dispositions seront incluses dans le projet de loi de modernisation sociale qui doit être examiné en janvier 2001. A cette occasion, a conclu la ministre, « le Parlement pourra s'exprimer ».

Quelques heures auparavant, la CGT et FO, les deux centrales non-

signataires du texte, étaient sorties « déçues » de la réunion de « clarification » à la délégation générale de l'emploi, qu'avait boycottée la totalité des organisations patronales. A la sortie de la réunion, la négociatrice de la CGT, Jacqueline Lazarre, déplorait que la rencontre n'ait été qu'une séance de « justification » pour le gouvernement, tandis que Jean-Claude Quentin, pour FO, estimait ne pas avoir ob-

## Mobilisation symbolique des chômeurs

Les organisations de chômeurs AC!, Apeis, MNCP et CGT-chômeurs ont demandé une nouvelle fois au gouvernement « de refuser la convention et de prendre un décret qui permette d'indemniser plus de chômeurs et de relever le niveau des allocations ». Des représentants des quatre associations avaient organisé, jeudi 26 octobre, une prise de parole devant les locaux de la délégation générale à l'emploi, où se tenait la réunion de « clarification » sur la nouvelle convention Unedic. Au cours de cette journée, quelques dizaines de militants de ces deux associations ont procédé à des occupations symboliques d'Assedic à Paris, Nice, Mulhouse, Nanterre, Montceau-les Mines, Valence, Albi. A Marseille, une centaine de personnes ont manifesté devant la préfecture.

tenu les explications souhaitées. « La CGT compte utiliser tous les moyens à sa disposition pour empêcher la mise en œuvre » du projet de convention, indiquait dans un communiqué M<sup>me</sup> Lazarre, quelques heures plus tard, précisant que le numéro un de la CGT, Bernard Thibault, « interpellera dans cet esprit les partis politiques de la majorité gouvernementale ».

Caroline Monnot



# Philippe Séguin prend pour cible le gouvernement de Lionel Jospin

Le candidat officiel de la droite à la Mairie de Paris a lancé sa campagne en désignant comme son principal adversaire le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, qu'il va affronter dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, « cœur cybernétique de la jospinie »

Le premier meeting de Philippe Séguin pour les élections municipales à Paris a rassemblé mille cinq cents personnes, jeudi 26 octobre, au gymnase du stade Charléty. Ignorant ostensiblement Jean Tiberi, le candidat officiel

de la droite a affirmé toutefois que ses listes se retireraient « purement et simplement » dans les arrondissements où celles du maire sortant pourraient se maintenir au second tour de scrutin. C'est contre Lionel

Jospin, son gouvernement et, particulièrement, le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, maire du 18<sup>e</sup> arrondissement, que M. Séguin entend diriger sa campagne parisienne. Il a décliné aussi quelques thèmes

de son futur « projet » pour Paris, plaidant notamment, en matière d'environnement et de transport, pour la « couverture du périphérique » et la création d'« une coulée verte » sur les deux rives de la Seine.

**RÉFLÉCHIR**, rassembler, sauver ce qui peut l'être, à commencer par Paris, puisque Paris, c'est la France : pour son premier meeting, au gymnase du stade Charléty, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, le candidat officiel de la droite parisienne, Philippe Séguin, s'est, plus que jamais, posé en homme providentiel. « La droite connaîtrait des temps difficiles, à Paris plus encore qu'ailleurs ? C'est précisément pourquoi je suis là ! », a-t-il déclaré d'emblée devant environ mille cinq cents militants et un parterre très « pluriel » d'élus parisiens.

Assis au premier rang entre ses rivaux d'hier, Edouard Balladur et Françoise de Panafieu, pendant le discours de bienvenue du maire du 13<sup>e</sup>, Jacques Toubon, M. Séguin voisine avec les UDF ou DL Pierre-Christian Taïtinger, Yves Galland, Bernard Plasait, Didier Bariani et Claude Goasguen, avec les RPR Jean de Gaulle, Bernard Pons, Pierre Lellouche, Bernard Pons, Nicole Catala, Martine Aurillac et Claude-Annick Tissot. Aucun n'aura droit à une citation dans le discours fleuve du candidat, hormis M. Balladur, député du 15<sup>e</sup>. L'ancien premier ministre est, du coup, brièvement hué par la quinzaine d'amis de René Galy-Dejean, le maire récalcitrant de son arrondissement, qui lui dispute la tête de liste.

M. Séguin ne flatte pas les élus parisiens, il les tance. Ses choix pour les têtes de liste ? Ils sont pour « très bientôt », lâche-t-il à l'intention de ceux - nombreux dans la salle - qui s'impatientent. Il attend d'eux « un comportement impeccable » ; il les prévient que le « temps du clientélisme est passé », fustige les « baronnies », en appelle au « désintéressement » et à la « transparence », en matière, notamment, de marchés

publics. Aux élus du parterre, dont un certain nombre sont des ralliés de la dernière heure et dont quelques-uns balancent encore entre Séguin et Tiberi, il lance : « *Celles et ceux qui appartiennent à l'actuel Conseil de Paris et qui vont m'accompagner sont autant de personnalités qui, durant, la présente mandature, ont exprimé, à un titre ou à un autre, le besoin et la volonté de changement.* »

## RÈGLES DU JEU

Et il précise les règles du jeu : aucun candidat mis en examen ne figurera sur ses listes en mars 2001, car une telle situation « *a évidemment des implications politiques, sûrement injustes, mais aussi sûrement incontournables* ». Et il n'y aura ni « *combinaisons* » ni « *ajustements* » entre les deux tours. M. Séguin ne

nomme pas Jean Tiberi, mais il l'invite dans son raisonnement : « *Si le suffrage universel devait décider, ça et là, que nous ne sommes pas en mesure de disputer à la gauche les sièges en compétition, nous nous retirerons purement et simplement* », prévient-il, avant d'ajouter : « *Je ne ferai jamais rien qui puisse faciliter la*

*victoire de la gauche à Paris.* » Autrement dit, dans un arrondissement où les tibéristes obtiendraient au premier tour les 10 % de voix nécessaires pour se maintenir au second, M. Séguin entend imposer à ses partisans, même arrivés devant ceux du maire sortant, de renoncer à leurs sièges plutôt que de négocier

la fusion des deux listes de droite.

Le candidat revient, aussi, sur le financement occulte des partis. Tout en excusant ces pratiques, « *puisque'il n'y avait pas de loi* », il demande, une fois encore, qu'on « *mette tout sur la table* », que « *justice soit faite* », qu'on « *solde les comptes, les comptes individuels et collectifs, tous les comptes, une fois pour toutes* ». Pas plus à cet instant-là, bien sûr, qu'à d'autres moments de son discours, l'ancien président du RPR ne cite le nom de Jacques Chirac. Seul M. Toubon, au cours de la soirée, rendra un hommage appuyé au président de la République.

Il y a ceux dont l'ombre flotte : M. Chirac, M. Tiberi. Et ceux dont le nom est répété, martelé : Bertrand Delanoë, que M. Séguin mettait, jusque-là, un soin maniaque à ne pas citer, se voit reconnaître une existence. Mais c'est surtout le ministre de l'intérieur et maire du 18<sup>e</sup> arrondissement, Daniel Vaillant, que le député des Vosges prend pour cible. Il a choisi de se présenter lui-même dans ce « *cœur cybernétique de la jospinie* », qu'il présente comme un concentré des problèmes de Paris, en matière, notamment, de sécurité et d'intégration. L'enjeu des élections municipales de mars 2001, pour M. Séguin, « *est de savoir si c'est le ministre de l'intérieur (...) qui va rester le vrai patron à Paris* ». Son « *affrontement* » de M. Vaillant vaudra « *référendum sur le statut de Paris* », estime M. Séguin. C'est au gouvernement de Lionel Jospin que M. Séguin prétend lancer son véritable défi.

Christine Garin

## Un sondage sur le 18<sup>e</sup> favorable à la gauche

Philippe Séguin le savait lorsqu'il a annoncé sa candidature dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, le 24 octobre : selon un sondage de la Sofres, réalisé du 20 au 21 octobre auprès d'un échantillon de 500 électeurs de cet arrondissement et publié par *Le Figaro Magazine* (daté 28 octobre), la liste de Bertrand Delanoë (PS) l'emporterait aux municipales dans le 18<sup>e</sup> avec 55 % des intentions de vote, contre 45 % à celle du candidat RPR-UDF-DL. Au premier tour, la liste Delanoë recueillerait 40 %, contre 30 % pour M. Séguin, 7 % pour Jean Tiberi, 11 % pour les Verts, 7,5 % pour le Front national, 4 % pour l'extrême gauche et 0,5 % pour la liste du MNR. 5 % n'ont pas exprimé d'intention de vote.

## Les grandes lignes d'un projet pour la capitale

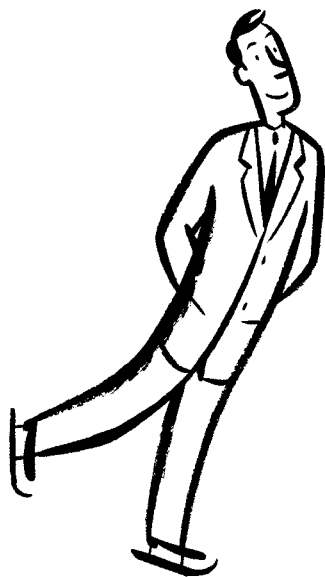
**PHILIPPE SÉGUIN** a esquissé, jeudi 26 octobre, devant ses partisans réunis au gymnase du stade Charléty, les grandes lignes de son projet pour la capitale, en précisant qu'il sera « *l'aboutissement de [sa] campagne, pas son préalable* » :

● **Intercommunalité** : il est « *urgent, vital* » de passer contrat avec les communes et les départements de la petite couronne, personne ne pouvant plus, désormais, mener « *en solitaire* » une politique d'implantation commerciale, de circulation, de transports, de sécurité et de lutte contre la pollution. « *Il faudra aller plus loin et déboucher un jour sur d'autres structures, d'autres procédures de coopération.* »

● **Politique sociale** : le candidat plaide pour la création d'« *un véritable chèque-service municipal* », qui servirait à « *transformer les petits boulots en vrais emplois* », en matière de garde d'enfants, de services auprès des personnes âgées, mais aussi d'usage des taxis et d'accès aux activités sportives, de loisirs et

culturelles. Il lance l'idée du « *minimum bancaire vital* » pour les plus démunis, *via* le Crédit municipal de Paris. Il demande la réouverture des internats, une aide municipale aux chômeurs créateurs d'entreprise, l'augmentation du nombre des logements d'urgence et d'insertion et l'« *unification progressive des fichiers de demandeurs de logements sociaux* ».

● **Transports et circulation** : M. Séguin propose que l'on « *revoie* » les axes rouges et que l'on « *couvre* » le périphérique ; qu'« *une trame verte* » soit dessinée, ainsi qu'« *une coulée verte des deux côtés de la Seine* » ; qu'on « *impose une continuité piétonne sur les rives du fleuve* » ; qu'on « *abaisse le coût du stationnement résidentiel et qu'on augmente celui du stationnement de transit* » et que soit réalisé « *un tramway de ceinture* ». Enfin, il plaide pour la création d'une flotte de « *taxis modernes, identifiables et pratiques* » et pour la mise en place de navettes électriques reliant les différents services publics.



Parce que vous êtes client. Parce que c'est votre argent. Parce que vous avez le droit de le gérer où, quand et comme bon vous semble. Voici dexiaplus, la nouvelle banque directe de Dexia, particulièrement active en gestion de patrimoine financier. La première à vous donner accès à une gestion complète (espace Bourse, espace sicav, épargneplus) et modulable en ligne adaptée à votre profil d'investisseur. Bref, de quoi garantir votre sérénité.

dexiaplus.fr

Le secret de l'investisseur serein, c'est l'expertise financière de Dexia.



**FAMILLE** Une thèse de médecine, soutenue le 10 octobre par Stéphane Nadaud, psychiatre, donne, pour la première fois en France, un début de réponse à la question du développe-

ment psychologique des enfants élevés par des couples homosexuels. ● L'ÉTUDE, menée sur un échantillon de 58 enfants, conclut que cette population est « cliniquement non

pathologique », confortant les travaux étrangers réalisés sur le sujet. ● CES ENFANTS semblent exprimer un peu plus leurs émotions, sont légèrement plus actifs, moins sociables et

plus flexibles que la moyenne. ● L'ASSOCIATION des parents et futurs parents gays et lesbiens s'apprête à déposer une demande d'adhésion à l'Union nationale des

associations familiales. ● RENAUD MUSELIER, député (RPR), affirme avoir recueilli 60 000 signatures sur sa pétition contre l'adoption par des couples homosexuels passés.

## La vie ordinaire des enfants de parents homosexuels

La thèse d'un jeune pédopsychiatre conclut que le développement psychologique des enfants élevés par des parents de même sexe est normal. Selon ce travail, ils sont un peu moins sociables que la moyenne, mais sont plus actifs et ont une capacité d'adaptation supérieure

**LE DÉVELOPPEMENT** psychologique de l'enfant élevé par un couple homosexuel est-il normal ? C'est sur cette question que débouchent inévitablement les débats, même les moins passionnés, sur l'homoparentalité. Pour la première fois en France, un début de réponse scientifique est apporté. Le docteur Stéphane Nadaud a soutenu, le 10 octobre, à l'université Bordeaux-II, une thèse de médecine intitulée « Approche psychologique et comportementale des enfants vivant en milieu homoparental », qui lui a valu les félicitations du jury. Ses conclusions ? La population d'enfants de parents homosexuels étudiée est « cliniquement non pathologique ». « L'homoparentalité ne semble pas constituer, en soi, un facteur de risque pour les enfants », écrit-il. « Ces enfants vont bien », dit-il plus simplement. C'est parce qu'il trouvait étonnant que sur « cette réalité en développement en France », l'homoparentalité, « n'importe qui dise n'importe quoi, mélangeant orientation sexuelle du parent, différence des sexes et capacité d'être de bons parents » que ce jeune psychiatre pour enfants a planché durant deux années sur une « étude descriptive exploratoire sans hypothèse a priori ». « Nous avons abordé ce sujet encore tabou en France comme des explorateurs, en dehors de tout a priori scientifique, social ou culturel, avec la plus grande rigueur méthodologique possible », précise le professeur Manuel Bouvard, professeur de psychiatrie au CHU de Bordeaux, directeur de cette thèse qui fera bientôt l'objet d'une publication scientifique.

Aux Etats-Unis, depuis la fin des années 70, en Grande-Bretagne, en Belgique, aux Pays-Bas (dans ces deux derniers pays, les lesbiennes ont accès à l'insémination artificielle), des dizaines d'études ont été menées, que recense le docteur Nadaud. « Aucune ne montre de différence significative entre les enfants issus d'un milieu homoparental et les enfants issus d'un milieu plus "classique" », résume-t-il. Sa propre étude porte sur cinquante-huit enfants de quatre à seize ans. Ces trente-cinq filles et vingt-trois garçons sont nés dans un contexte hétérosexuel pour 59 % d'entre eux, ont été conçus le plus souvent (64 %) dans le cadre d'un rapport sexuel, mais aussi à la suite d'une insémination artificielle (22 % des cas), ou après recours à une mère porteuse (2 %). Enfin, ils ont été adoptés pour 12 % d'entre eux. Leur parent légal (une femme dans 80 % des cas) vit le plus souvent en couple avec un partenaire, depuis sept ans en moyenne.

### TROIS QUESTIONNAIRES

Ce sont les parents qui ont rempli anonymement une série de trois questionnaires concernant leurs enfants. Pour être inclus dans l'étude, le père ou la mère homosexuel devait se définir lui-même comme homosexuel, avoir la garde légale de l'enfant et vivre la plupart du temps avec lui. Impossible, pour des raisons éthiques, d'interroger directement les enfants, souligne le docteur Nadaud : « La population étudiée est a priori non soignée et nous ne souhaitons pas que ces



enfants rencontrent des professionnels de la santé mentale dans le cadre de cette enquête. » Les parents qui ont répondu n'ont-ils pas été tentés de « tricher », de minorer les difficultés ? « Ils auraient plutôt tendance à les majorer », explique Stéphane Nadaud. C'est la théorie de l'homophobie internalisée : ces parents sont plus anxieux pour leurs enfants que la moyenne. »

L'interprétation de l'étude doit néanmoins demeurer prudente, car un certain nombre de biais n'ont pu être évités : l'échantillon d'enfants est limité, et les parents, recrutés parmi les membres de l'Association des parents et futurs

parents gays et lesbiens (APGL), sont de bon niveau économique et culturel (85 % ont fait des études supérieures, 45 % sont des travailleurs sociaux, des enseignants ou des professionnels de santé, 15 % des cadres), assumant plutôt bien leur situation de parents homosexuels. Manque le vécu subjectif des enfants, puisque ce sont les parents qui ont répondu. « Nous n'avons pas non plus établi de groupe contrôle, c'est-à-dire de population de référence à laquelle comparer les enfants étudiés, poursuit le professeur Bouvard. Car choisir comme référence des enfants de parents incarcérés, ou

divorcés, c'était déjà considérer l'homoparentalité comme une adversité sociale. »

Ces réserves émises, les résultats concordent avec les travaux étrangers antérieurs. Les réponses au questionnaire CBCL (Child Behavior Checklist), outil standard d'évaluation psycho-comportementale de l'enfant, placent clairement la population d'enfants étudiée en dehors de la zone pathologique. « Les profils psychologiques et comportementaux de cette population sont comparables à ceux de la population générale. »

### CONCLUSIONS RASSURANTES

Les enfants nés après insémination récoltent un score meilleur encore que ceux conçus de façon naturelle. Les moins bons résultats (bien que toujours non pathologiques) sont obtenus par les enfants dont les parents étaient hétérosexuels au moment de leur naissance, et qui ont donc d'abord été élevés dans une famille « classique » avant de connaître une famille homoparentale. « Plutôt que l'homoparentalité en elle-même, il semble que ce soient ses répercussions sociales, et une éventuelle rupture familiale, qui posent problème », analyse le docteur Nadaud.

L'échelle EAS (Emotionality, Activity, Sociability), questionnaire de tempérament, permet de distinguer quelques spécificités chez ces enfants, qui, semble-t-il, expriment un peu plus leurs émotions ; ils sont légèrement plus actifs, plus timides et moins sociables que la moyenne. « Les interactions sociales peuvent

être un peu plus difficiles pour eux, ce qui peut aisément être expliqué par la stigmatisation sociale du contexte familial », note l'auteur de la thèse. Quant au test de coping, mesurant la capacité d'adaptation aux différentes situations, il montre que ces enfants sont plutôt plus flexibles que la population générale.

« Le fait de vivre dans un milieu différent oblige les enfants à s'adapter », rappelle le docteur Nadaud. C'est le cas des enfants de familles homoparentales, comme des enfants de divorcés ou de familles monoparentales. » Aucune différence significative, enfin, n'a été décelée entre les enfants ayant une référence à un couple parental où les deux sexes sont représentés (parce qu'ils sont nés dans un contexte hétérosexuel, parce qu'ils sont élevés en « coparentalité » par une lesbienne et un homosexuel) et les enfants élevés par deux femmes ou deux hommes, et n'ayant donc pas cette référence à une altérité sexuelle. Ce qui semble indiquer que les enfants sont capables de trouver des référents de sexe opposé dans leur environnement large.

Les conclusions fort rassurantes de cette thèse satisfont évidemment l'APGL, qui « apprécie qu'un corpus scientifique commence à se constituer en France, venant confirmer les études déjà recensées ». L'APGL ne manquera pas d'opposer ces 253 pages à tous ceux qui crient au danger que courraient les enfants si l'adoption était ouverte aux couples homosexuels.

Pascal Krémer

## L'Association des parents gays et lesbiens frappe à la porte de l'UNAF

**FORTE** de ses 1 100 adhérents, l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens (APGL) s'apprête à déposer une demande d'adhésion à l'Union nationale des associations familiales (UNAF), qui fédère la quasi-totalité des associations familiales françaises et les représente auprès des pouvoirs publics.

Le code de la famille et de l'aide sociale, dans son article premier, définit les associations familiales comme des associations loi 1901 qui regroupent « des familles constituées par le mariage et la filiation légitime ou adoptive », « des couples mariés sans enfant », mais aussi « toute personne physique soit ayant charge légale d'enfants par filiation ou adoption, soit exerçant l'autorité parentale ou la tutelle sur un ou plusieurs enfants dont elles ont la charge effective et permanente ». C'est sur la base de cette définition que la commission d'agrément et d'arbitrage de l'UNAF devra évaluer la validité de la demande de l'APGL, qui souhaite, en intégrant l'UNAF, « inscrire dans la réalité juridique et sociale les familles homoparentales ».

« Nous sommes des parents soucieux de nos enfants, plaide Martine Gross, coprésidente de l'APGL, mère de deux enfants qu'elle élève avec sa compagne. Il n'y a pas de raison que nous restions à la porte des associations familiales, que notre petite voix ne soit pas entendue. L'UNAF est censée représenter toutes les familles devant l'Etat. » Lors d'un entretien accordé à l'APGL, en avril, Hubert Brin, le président de l'UNAF, à laquelle adhèrent notam-

ment Familles de France et les Associations familiales catholiques, n'a pas caché que la candidature de l'APGL avait fort peu de chances d'être acceptée par les associations adhérentes.

« Hubert Brin nous a dit, très ennuyé, que notre candidature serait repoussée, mais que, sur le fond, il ne voyait pas ce qu'il pouvait nous opposer », témoigne Martine Gross. Après cet entretien, l'APGL a dû patienter trois mois avant de recevoir la liste des pièces à joindre au dossier d'adhésion. Le président de l'UNAF ne souhaite pas, aujourd'hui, évoquer la candidature de l'APGL, mais on précise au service de presse de l'UNAF que, au-delà de l'adhésion, il faut, pour siéger au conseil d'administration, « être présent dans vingt départements et compter 2 000 adhérents »...

Dans le cas où l'UNAF rejeterait la demande d'adhésion de l'APGL, cette dernière sollicitera l'intervention du ministre délégué à la famille et à l'enfance, comme prévu à l'article 13 du code de la famille. Pour Ségolène Royal, néanmoins, « l'adhésion à l'UNAF relève de l'UNAF ». La ministre ne peut imaginer « aller à l'encontre des délibérations de cette association, dont l'avis compte pour le gouvernement ». Si Ségolène Royal ne leur prête pas main-forte, les familles homoparentales sont décidées à porter l'affaire devant le Conseil d'Etat.

P. Kr.

## Deux cent cinquante-trois parlementaires ont signé la pétition anti-adoption de Renaud Muselier

**DISCRÈTEMENT** mais sûrement, Renaud Muselier engrange, chaque jour, 600 à 800 nouvelles lettres de soutien. Lancée il y a tout juste six mois (*Le Monde* du 24 avril), la pétition du député (RPR) des Bouches-du-Rhône « contre l'adoption d'un enfant par deux personnes de même sexe liées par un pacs » aurait déjà, selon son instigateur, recueilli 60 000 signatures de particuliers, quelque 5 000 signatures de maires, conseillers régionaux et généraux ; et le soutien de 253 parlementaires (168 députés et 85 sénateurs, sur un total de 898 parlementaires) appartenant à tous les groupes de l'opposition, ainsi que de 10 députés européens (RPR, RPF, DL, CNPT).

L'écho rencontré par son initiative est tel que la prise de position contraire, le 24 octobre, dans *Le Monde*, du porte-parole du RPR, Patrick Devedjian, a suscité des remous dans l'opposition. Annonçant son intention de ne pas signer la pétition, M. Devedjian déclarait : « Je comprends le discours qui veut qu'un enfant a besoin des contraintes pour se structurer, et donc d'un homme et d'une femme. Et si on ne peut pas donner cela ? Il faut alors se dire que ces enfants seront plus heureux avec des parents homosexuels qu'en institution et que des couples hétérosexuels sont incapables d'élever des enfants ! » Plusieurs députés Démocratie libérale se sont « étonnés » de ces propos ; Pascal Clément, député (DL) de la Loire, allant jusqu'à lancer en guise d'avertissement : « Si on veut totalement effrayer l'électorat de droite, il n'y a qu'à continuer comme cela. »

Renaud Muselier s'affirme surpris du succès rencontré par sa pétition, et raconte volontiers que plusieurs députés de gauche lui ont glissé à l'oreille, dans les couloirs de l'assemblée, être en accord avec lui. Il se garde, pourtant, de se glorifier de ces résultats. « Je ne veux plus être traité d'homophobe. Je veux poser sereinement, dignement, un débat de société, dans l'intérêt de l'enfant. » En avril, son appel à la mobilisation des parlementaires en

faveur des « nombreux enfants en danger » avait en effet provoqué l'indignation du Conseil de la Lesbien and Gay Pride, qui, au nom d'une vingtaine d'associations, avait dénoncé le caractère homophobe de cette pétition « visant à légitimer une discrimination flagrante, contraire à l'esprit de la République et à la dignité humaine ».

Le tribunal administratif de Besançon (Doubs) venait, le 24 février, de casser la décision du conseil général du Doubs qui avait refusé de délivrer l'agrément préalable à l'adoption à une institutrice de trente-huit ans, parce que cette

## La prise de position contraire de Patrick Devedjian a provoqué des remous dans l'opposition

dernière vivait en couple homosexuel. Or l'adoption est ouverte aux personnes seules, auxquelles le code civil ne pose aucune condition quant à leurs choix de vie. Même si Elisabeth Guigou, dans un communiqué du 19 mai, rappelait qu'« en aucun cas, le pacs n'a pour objet, ni pour effet de modifier le droit régissant l'adoption », cette décision du tribunal administratif de Besançon était, aux yeux de Renaud Muselier, une « première étape » vers l'adoption autorisée aux couples homosexuels, « la suite logique des propos tenus par le rapporteur du pacs, le député (MDC) Jean-Pierre Michel ».

Parce que « jamais on ne nous a prouvé scientifiquement que l'absence de double référent père-mère n'entraîne pas le développement de l'enfant », le premier adjoint au maire de Marseille se lance alors dans une croisade contre l'homoparentalité. Un site Internet ([www.papamaman.net](http://www.papamaman.net)) est mis sur pied, de même qu'un système astucieux de

« relais » : les particuliers les plus motivés cochent la case « Je souhaite être le relais de cette initiative dans mon département » au bas de la pétition, indiquent leur numéro de téléphone, photocopient à tour de bras la pétition et « vont parfois jusqu'à tenir un stand le dimanche, sur la place de l'église », explique M. Muselier.

Un courrier a été adressé à tous les maires de France. Les plus enthousiastes proposent la pétition à l'accueil de la mairie, comme celui de Nérac (Lot-et-Garonne), Jean-Louis Brunet (UDF). Les fédérations RPR, les militants de Familles de France, des Associations familiales catholiques (AFC), des Unions départementales des associations familiales (UDAF), mobilisent leurs réseaux. « Mais j'ai rejeté les offres de services des extrémistes », assure Renaud Muselier. En 1998, c'est grâce au savoir-faire de la très catholique et très anti-avortement Association pour la promotion de la famille (APPF), que Michel Pinton, maire (UDF) de Felletin (Creuse), avait reçu le soutien de 12 000 maires pour sa pétition contre les unions entre personnes de même sexe.

Lorsque les signatures amassées le placeront en position de force, Renaud Muselier présentera sa proposition de loi, signée par 253 parlementaires, « relative à l'irrecevabilité de la demande d'adoption d'un enfant par deux personnes de même sexe », et motivée par la « défense de l'intérêt de l'enfant : sa sécurité, sa dignité et son avenir ». Elisabeth Guigou, lors des débats sur le pacs, n'a-t-elle pas repoussé tous les amendements visant à inscrire formellement dans la loi l'interdiction de l'adoption d'un enfant par les couples homosexuels ? La proposition de loi suggère de compléter l'article 343-1 du code civil : après « L'adoption peut être demandée par toute personne âgée de plus de vingt-huit ans », Renaud Muselier ajouterait « et ne vivant pas en couple avec une personne de même sexe ».

P. Kr.



# Le procès du financement du Parti communiste est annulé

La présidente, Sophie Portier, a été récusée

C'EST un peu plus qu'un coup de théâtre : le procès du financement supposé occulte du Parti communiste a été annulé jeudi 26 octobre par le premier président de la cour d'appel de Paris, qui a fait droit à la demande de récusation de la présidente dépeçée la veille par deux avocats. La procédure est rarissime, surtout à la quatrième semaine d'un procès et à deux audiences de son terme, la moitié des plaidoiries de la défense déjà achevées.

Jean-Marie Coulon, le premier président de la cour d'appel, a suivi pas à pas les conclusions déposées par M<sup>rs</sup> Jean-Pierre Versini et Jean-Paul Teissonnière, les avocats du Gifco et de Robert Hue (*Le Monde* du 27 octobre). Après avoir pris connaissance des observations de Sophie Portier, la présidente de la 11<sup>e</sup> chambre du tribunal, et pris l'avis du parquet général, le magistrat a rendu rapidement une ordonnance, qui n'est pas susceptible d'appel.

M<sup>me</sup> Portier était assesseur en 1992 du tribunal qui s'était penché sur Sud Est Equipement (SEE), une filiale du groupe Gifco « *Il résulte de l'ensemble de ces éléments que les factures émises par SEE étaient au moins pour partie fictives, avait jugé le tribunal le 31 janvier 1992, et que les clients qui contractaient avec cet établissement avaient la conviction jamais démentie qu'elle était en relation avec le Parti communiste* ». Ainsi le tribunal a conclu « *que la SEE participait comme Urba et dans des conditions équivalentes au financement direct ou indirect d'un parti politique* ».

Le premier président a estimé que « *ces motifs contiennent une appréciation sur la régularité des activités de la société Gifco, dont des dirigeants comparaissent aujourd'hui devant le tribunal correctionnel; que l'expression de cette opinion, qui dépasse la simple connaissance des faits, par un tribunal dont M<sup>me</sup> Portier était assesseur, constitue objectivement et de façon apparente, une manifestation qui peut légitimement induire un doute sur son impartialité dans l'instance en cours* ». Il s'appuie à la fois sur les articles 668 et suivants du code

de procédure pénale sur la récusation, et l'article 6-1 de la convention européenne des droits de l'homme, qui dispose que toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue par un tribunal impartial.

Jean-Marie Coulon n'avait juridiquement pas le choix, mais la sanction est sévère pour Sophie Portier, écartée au milieu d'un procès difficile sans avoir le droit de répondre, et sans que le parquet n'ait eu l'élégance de dire un mot pour elle. C'est en revanche une belle victoire pour les deux avocats de la défense, qui avaient déposé leur demande de récusation, mardi, en dépit du scepticisme affiché de leurs confrères.

« *Au-delà de Mme Portier, cette récusation est la manifestation des carences de l'institution judiciaire pour traiter ce type d'affaires, observe M<sup>rs</sup> Versini. Au lieu de traiter globalement le dossier, d'examiner si oui ou non le Gifco a financé le Parti communiste, on l'a découpé en petits morceaux, filiale par filiale, pendant des années. Il ne s'agit pas de savoir si l'accusation est vraie, mais si la justice le démontre. Avec cette conjugaison de fautes, on arrive à un pataquès énorme* ».

## DANS UNE IMPASSE

M<sup>rs</sup> Teissonnière, au-delà du dossier, se félicite que le premier président en ait appelé au droit européen. « *Dans l'architecture même de son dossier, l'accusation ne s'appuie que sur des éléments extérieurs, des jugements où les responsables du Parti communiste n'ont pas été entendus, des témoins qui n'ont pas été cités à l'audience, tout ce que condamne régulièrement la cour européenne des droits de l'homme. Le rappel salutaire du premier président devrait inciter les magistrats à une réflexion sur la pertinence des moyens qu'ils utilisent* ».

Evidemment, le PCF triomphe. Un énorme « *Récusée* » barre la « *une* » de *l'Humanité* du 27 octobre, et Robert Hue, définitivement serein, note que le procès est désormais « *dans une impasse* ». Il n'a pas tort. Formellement, le parquet va décider des suites à donner, et le procès devrait reprendre devant une autre chambre dans quelques mois.

Dans des conditions pénibles : le dossier, déjà fragile, n'est pas non plus sorti indemne de l'épisode.

Franck Johannès

**SYMBOLE DE SERVICE**



Tél : 01 55 04 90 10  
www.aeromexico.com

**AEROMEXICO**

**SEAT TOLEDO :**  
le TDI au prix de l'essence  
soit 99 900 F\*

AVEC EN SÉRIE :

- Climatisation
- ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV et freinage en courbe ESBS
- Airbags Seat conducteur, passager et latéraux avant
- Vitres électriques
- Verrouillage centralisé à télécommande
- Banquette arrière rabattable 2/3 et 1/3
- Antidémarrage électronique.

**AUTOGIR, le nouveau concessionnaire**  
SEAT de l'Ouest Parisien  
41, bd Gouvion St Cyr, Paris 17<sup>e</sup>, Tél : 01 56 68 83 00

\* Pour la Seat Toledo TDI 90 ch. Stella. Offre promotionnelle valable jusqu'au 31 octobre 2000. Calculée sur le prix tarif au 19/07/00. Aide de SEAT AUTOGIR déduite dans la limite des stocks disponibles. Pour une livraison avant le 31 décembre 2000.

# Au procès Festina, des coureurs confirment la généralisation du dopage à toutes les équipes

Les experts ont décrit les effarantes « préparations » médicamenteuses prises pendant les courses

« *Tout le monde était à l'EPO depuis 1994* », a témoigné, jeudi 26 octobre, l'ancien coureur Erwan Menthéour, à la barre du tribunal correc-

tionnel de Lille. Après les aveux de Richard Virenque, le procès de l'équipe Festina continue de dévoiler l'ampleur des pratiques de dopage dans

le cyclisme professionnel. A l'audience, les noms de plusieurs grands champions et anciens vainqueurs du Tour de France ont été cités.

## LILLE

de notre envoyé spécial

S'il restait aux aficionados quelques illusions, elles ont fondu comme neige au soleil, jeudi 26 octobre, sur le plat pays correctionnel lillois. « *Se dopé ? Ça n'était que satisfaire les exigences de mon métier de coureur professionnel* », explique Erwan Menthéour, vingt-cinq ans, qui fit carrière de 1993 à 1998. « *Le dopage ne fait pas les champions. Mais c'est vrai qu'on finit par trop faire confiance aux "produits". Pour moi, c'était banal. J'étais une "chaudière". C'est une psycho-dépendance, qui associe dopage et victoire. Une fuite en avant* ». Au détriment de l'entraînement.

Sans détour, il poursuit : « *Tout le monde était à l'EPO depuis 1994. Dans ma carrière, je n'ai peut-être rencontré que deux ou trois coureurs qui ne se dopaient pas. J'ai découvert les "produits" chez Catavana* ». En 1997, après Cedico et Aki - où il en utilisa aussi -, le cycliste a intégré l'équipe de la Française des jeux, dirigée par l'ancien coureur Marc Madiot. « *Dans l'équipe, Joseph d'Hondt était "Monsieur Dopage", on l'a fait venir pour ça. C'est lui qui m'injectait mes produits* ».

Sur le banc des prévenus, Joseph d'Hondt, sombre sphinx flamand de cinquante-six ans, nie tout. Dans le milieu cycliste, il est un mythe. Le soigneur des anciennes gloires que furent Zootemelk, Van Springel, Martens, et plus récem-

ment Riis et Ullrich, deux des vainqueurs du Tour de France de la décennie écoulée. Mais ses explications vacillent. Des querelles personnelles seraient sources des témoignages de coureurs contre lui. Du dopage ? Jamais vu, jamais entendu. A la rigueur, chez Deutsche Telekom. Sa botte secrète n'était, assure-t-il, qu'une simple « *fiole de caféine et de sucres rapides* ».

Ancien « lieutenant » de l'Espagnol Miguel Indurain, quintuple vainqueur du Tour, Thomas Davy n'est pas de cet avis. « *Joseph d'Hondt m'a fourni des "produits", dit-il. Marc Madiot ne voulait pas savoir. L'essentiel était de ne pas se faire prendre* ». « *Je me méfie énormément du dopage* », s'était pieusement confessé aux policiers le directeur sportif de La Française des jeux. Et Thomas Davy d'ajouter : « *Ça fonctionnait pareil chez Banesto [l'équipe d'Indurain], avec un suivi médical, un peu comme chez Festina* ». « *Beaucoup de coureurs voulaient d'ailleurs aller chez Festina* », indique Erwan Menthéour, qui présente Bruno Rousel, seul directeur sportif renvoyé devant le tribunal, comme « *le seul qui a pris la responsabilité de gérer le dopage pour protéger les coureurs* ». « *C'était la politique du moindre mal* », affirme-t-il.

Très concrètement, sur la base des flacons de produits saisis pendant l'enquête, le président Daniel Delegeve, avec l'aide de deux experts en toxicologie, avait aupa-

ravant décrypté minutieusement « *le moindre mal* » et reconstitué la « *préparation* » type d'un coureur de l'équipe Festina. Sous la forme implicite d'une charade, l'énoncé s'est révélé édifiant.

## LES REINS « COMME DES BALLONS »

Mon premier : une prise régulière d'érythropoïétine (EPO), substance réservée à l'usage hospitalier, qui a pour effet d'augmenter l'hématocrite (taux de globules rouges) dans le sang, donc de permettre une meilleure oxygénation des tissus musculaires. A la veille de l'affaire, les coureurs en étaient en moyenne à leur 500<sup>e</sup>. Certains se sont plaints d'avoir les reins « *comme des ballons* ».

Mon deuxième : une dose d'hormone de croissance, pour augmenter la masse musculaire, sans prise de poids, et mieux utiliser les lipides. Certains ont souffert de vertiges, d'hypertrophie viscérale ou osseuse. Indétectable lors des contrôles antidopage, elle a l'avantage de prolonger dans le temps les effets de mon troisième : les stéroïdes anabolisants (détectables) - testostérone, nandrolone - qui stimulent la volonté et l'agressivité, et fabriquent du muscle artificiellement. « *Très efficace*, a dit un expert, lorsqu'ils étaient associés à des antidépresseurs ».

Mon troisième est un classique : les corticoïdes, généralisés dans les années 1980. Anti-inflammatoires, ils euphorisent également, mais restent détectables par analyse des

cheveux (lorsqu'ils ne sont pas décolorés ou rasés). Le président a rangé à leurs côtés les corticotropes. Mon quatrième est (presque) vieux comme le monde : les amphétamines, quand mon cinquième - un bêta-stimulant -, pour être désormais vétérinaire, ne se trouve plus au rayon pharmacie.

Les experts, enfin, ont englobé dans mon sixième une kyrielle de produits non dopants, mais dont l'apport est nécessaire pour activer les produits dopants ou pour inverser leurs effets gênants : vitamines, fer, magnésium, médicaments contre la nausée, fluidifiants sanguins, vasodilatateurs (car l'EPO épaissit le sang), somnifères ou barbituriques, car les gélules de caféine, évidemment, empêchent de dormir.

Ainsi mon tout, à raison de dix à douze médicaments par jour et par coureur, en plein Tour de France, a fait de parfaites « *chaudières* ». « *Des cornues pédalantes !* », s'est exclamé le président. En tout cas, les « *bénéficiaires* » d'« *un programme conçu dans une ambiance médicale réfléchie* », selon l'expert toxicologue. Médecin de l'équipe Festina, le docteur Eric Rijckaert, qui a effectué trois mois de détention provisoire, a vu en début d'audience son cas disjoint pour cause de grave maladie. Atteint d'un cancer, il est soigné aux corticoïdes. « *Car ça sert aussi à cela, les corticoïdes* », avait remarqué le président.

Jean-Michel Dumay

# La perpétuité requise contre les deux frères Jourdain

L'avocat général, Luc Frémio, les a décrits comme « les siamois de l'horreur »

## SAINT-OMER

de notre envoyé spécial

L'avocat général Luc Frémio a requis, jeudi 26 octobre, la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une peine de sûreté de vingt-deux ans, le maximum légal, à l'encontre des frères Jourdain, poursuivis, devant la cour d'assises de Pas-de-Calais, pour l'assassinat de quatre jeunes filles. « *Vous êtes les frères siamois de l'horreur* », a lancé le représentant du ministère public aux deux accusés, au terme de deux heures quarante-cinq d'un réquisitoire implacable. Attentifs mais comme indifférents, ni Jean-Louis Jourdain ni son frère cadet Jean-Michel n'ont cillé. Dans la matinée déjà, ils n'avaient montré aucune émotion lorsque M<sup>rs</sup> Blandine Lejeune, avocate des parties civiles, avait évoqué le calvaire des victimes. « *Elles sont montées dans la fourgonnette de l'horreur, avait-elle expliqué. A l'instant même, elles ont quitté l'humanité pour pénétrer définitivement dans le règne animal* ».

Luc Frémio, lui, s'était fixé deux objectifs : mettre en pièces la version des faits présentée par l'aîné des Jourdain (*Le Monde* du 27 octobre) et démontrer que les deux hommes avaient prémédité leurs

actes et agi en coaction. « *Jean-Michel Jourdain nous a opposé ses silences, les bras croisés, botté de mépris, cuirassé d'arrogance, assés l'avocat général. Et je ne vous oublie pas Jean-Louis Jourdain. Le fidèle, celui qui tient la lampe, celui dont les mots s'échappent en cascade au mépris de toute émotion vraisemblable* ».

Fustigeant l'attitude des accusés à l'audience, il insiste : « *Croyez-vous que nous allons nous contenter de vos silences, de vos bravades ? Nous avons le dossier et nous allons le fouiller, non pas avec la pelle qui vous a servi à enterrer vos victimes. Mais avec l'émotion, l'objectivité et la retenue nécessaire pour endiguer ce flot de révolte qui monte et dont il faut se servir comme d'un marchepied pour sortir de ce ravin d'angoisse que vous avez creusé* ».

Pour Luc Frémio, le drame qui s'est noué, dans la nuit du 11 au 12 février 1997, à Sainte-Cécile plage n'est pas le fruit du hasard. « *C'est une date qui s'enchaîne à d'autres dates* », soutient-il, évoquant des faits antérieurs qui, selon lui, démontreraient l'intention des frères Jourdain « *de partir en chasse* ». Il y a d'abord l'achat, le 7 février, de ce vieux fourgon dans lequel seront transportées les victimes. Il y a ensuite, les deux jours suivants, cet « *aménagement de l'espace* » consistant à transformer l'intérieur du véhicule pour le débarrasser de parois encombrantes. Il y a aussi ce 9 février où, à Berck, les deux hommes tentent déjà d'importuner une jeune fille. « *On inaugure, on pend la crémaillère, on part en virée, la maraude a commencé* », précise l'avocat général. Il y a enfin, le 11 février, jour de carnaval au Portel, au cours duquel des témoins remarquent le manège étrange des frères Jourdain.

## « VOUS SUEZ LA VIOLENCE »

« *Pourquoi vous remarque-t-on ?* interroge-t-il. *Parce qu'il y a cette espèce de présence. Vous venez d'ailleurs, vous suez la violence, la dureté du granit* ». C'est à la sortie du village que les deux hommes prennent en stop un groupe de quatre adolescentes. « *On imagine ce qui s'est passé*, poursuit Luc Frémio. *On imagine l'exaltation qui était la vôtre, ces filles bringuebalées comme des insectes sous une cloche de verre, je vous vois hurler, crier*

pour couvrir leurs cris et j'entends leurs poings qui frappent sur les parois du fourgon ». Le véhicule s'arrête alors à une vingtaine de kilomètres de là, près des dunes de sable de Sainte-Cécile plage, « *le territoire, le repaire des braconniers d'enfants* ».

## UNE SYNERGIE

C'est là aussi que la version de l'avocat général diverge d'avec celle soutenue par Jean-Louis Jourdain. Pour lui, les jeunes filles n'ont pas été conduites dans le blockhaus situé en bord de mer, avant de repartir une à une avec le cadet des frères qui les aurait violées puis assassinées. « *C'est dans le fourgon que s'est déroulé le drame* », martèle M. Frémio, rappelant l'impossibilité qu'il y avait à accéder de nuit au blockhaus, alors qu'il pleuvait, que la marée était haute et qu'il fallait « *trainer avec soi des jeunes filles qui étaient déjà plus mortes que vivantes* ». Pour le représentant du ministère public, Jean-Louis Jourdain était forcément présent puisque c'est lui qui a indiqué aux enquêteurs l'empla-

cement de la fosse et dans quel ordre les victimes avaient été enterrées.

« *Les faits vous collent à la peau, ils sont inscrits dans vos personnages, dit l'avocat général en rappelant les antécédents criminels des frères Jourdain. Jean-Louis se présente comme un bourricot judiciaire, on est loin du compte. Il est le manipulateur parce qu'il a besoin de l'organisation de son frère. Jean-Michel, lui, s'épanouit dans sa violence. Il y a une synergie entre les deux hommes* ».

Et de conclure : « *Vous rendez-vous compte de ce que vous avez volé à ces pauvres petites victimes. L'odeur du pain chaud, les premiers frissons de l'adolescence, l'âge où on est prêt à soulever des montagnes et vous, vous les avez mises dans le sable. J'espère que vous avez un miroir dans votre cellule pour voir, année après année, mois après mois, jour après jour, le long travail du temps ressusciter vos fantômes. Un jour peut-être vous y croirez votre regard et connaîtrez la peur* ».

Acacio Pereira

**DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS**  
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

**MATELAS • SOMMIERS VENTES PAR TÉL. POSSIBLE**  
fixes ou relevables - toutes dimensions.  
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI  
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...  
Garantie 5 et 10 ans

**Canapés - Salons - Clic-Clac...**  
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA  
Steiner - Duvivier - Coulon - Sulren etc...  
5500 m<sup>2</sup> d'exposition  
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

**MOBECO**  
• 239 à 247, rue de Belleville Paris 19<sup>ème</sup> - M<sup>o</sup> Télégraphe  
• 50, avenue d'Italie Paris 13<sup>ème</sup> - M<sup>o</sup> Place d'Italie  
**01.42.08.71.00**  
7 jours sur 7

**Fantastique!!!**

Billette de Passage y Talón de Equipaje para Tránsito Doméstico Exclusivamente

PARIS (CDG)-MADRID

**50%**  
DE RÉDUCTION

PARIS (CDG)-MADRID

Nous avons donné un Fantastique "Coup de Griffes" à nos tarifs en les réduisant de moitié. C'est l'instant unique de consommer l'ESPAGNE... sans modération !!!!

Conditions:  
Premier vol: entre le 1er novembre et le 30 novembre.  
Vol de retour jusqu'au 4 décembre.  
Réservation du billet entre le 27 octobre et 3 novembre  
Emission du billet dans les 24 heures après réservation.

Reservación aux: 01 42 974 000 ou bien chez votre Agence de Voyages.

**AirEuropa**  
www.air-europa.com



# En Seine-Saint-Denis, des magistrats dénoncent l'agressivité des policiers à l'égard des mineurs

Les syndicats d'officiers protestent contre les « amalgames »

Des magistrats et des éducateurs mettent en cause l'attitude des forces de l'ordre à l'égard des mineurs en Seine-Saint-Denis. Le Syndicat national des officiers de police et Synergie-officiers s'élèvent en retour contre des dénonciations « calomnieuses ». Plusieurs cas de violence ont fait l'objet d'enquêtes de l'inspection générale des services, la « police des polices », mais elles n'ont pas conclu à la responsabilité des fonctionnaires.

QUELQUES mots lâchés par une jeune des enfants sont à l'origine d'une polémique entre la police et la justice en Seine-Saint-Denis. Dans un entretien accordé au magazine *Elle* du 25 septembre, Marie-Anne Baulon, magistrate au tribunal de grande instance de Bobigny, dénonçait l'attitude des forces de l'ordre à l'égard des mineurs dans le département. « Il va falloir qu'on arrête un jour de couvrir les violences policières et de tolérer que des policiers cognent les enfants », indiquait-elle notamment. Ces déclarations ont suscité la réaction immédiate des deux principaux syndicats d'officiers. Le Syndicat national des officiers de police (SNOP) a fustigé des « dénonciations calomnieuses », tandis que Synergie-officiers s'en prenait à « une mise en cause calomnieuse des pratiques policières ».

Sous couvert d'anonymat, d'autres magistrats et éducateurs précisent ces accusations, en citant plusieurs exemples qui mettent en cause l'action des policiers. Ils évoquent notamment le cas d'un mineur placé en garde à vue après l'agression d'une femme en pleine rue, il y a quatre ans. Venue déposer plainte au commissariat, la victime aurait assisté à une scène sortant de l'ordinaire. Elle aurait aperçu le jeune homme agenouillé, en slip, devant un policier qui avait appuyé son arme de service sur sa tempe, pour se livrer à une partie de roulette russe. Lors de son audition par le juge des enfants, le mineur avait relaté cet épisode, en donnant une description précise du fonctionnaire qu'il mettait en cause.

D'autres incidents ont été rapportés par deux éducatrices et une magistrate. Au début de 1998, cinq

jeunes Noirs avaient été interpellés à Villeteuse, pendant un match de football improvisé dans leur cité. Après une arrestation mouvementée, ils avaient été conduits au commissariat. Lors de leur présentation à la juge des enfants, ils portaient ensuite de nombreuses traces de coups, et expliquaient avoir servi de « punching-ball » aux policiers. En mai 1999, au Blanc-Mesnil, un mineur était interpellé au bas de son immeuble avec un groupe de camarades. Au moment de son arrestation, il reçut un coup de crosse au menton. Alertée par le bruit de l'intervention des policiers, la mère du mineur était intervenue, mais avait été accueillie par des insultes.

Au début du mois de juillet dernier, un adolescent de dix-sept ans, connu des juges des enfants pour être particulièrement turbulent, est interpellé sans ménagement à Aubervilliers. Lorsque sa sœur se rend au commissariat pour lui apporter de la nourriture, elle est prise à partie physiquement et verbalement par les policiers. Une plainte est déposée par les parents. Le parquet n'y a donné aucune suite, invoquant l'absence de témoins fiables et estimant, dans un courrier, que « la réaction des policiers » était « inappropriée et contraire à la règle de droit ». Mis en cause par plusieurs magistrats et éducateurs pour son manque d'entraînement à poursuivre les violences policières, le procureur de la République à Bobigny, Jean-Paul Simonnot, n'a pas souhaité répondre à nos questions.

Les accusations de M<sup>me</sup> Baulon et de plusieurs de ses collègues ont en revanche suscité le vif agacement des policiers. Dominique

Achispou, secrétaire régional du SNOP-Ile-de-France, a travaillé près de dix ans au commissariat de Saint-Denis, de novembre 1987 à juin 1996. « Présenter tous les policiers du département comme des tortionnaires est stupide, explique-t-il. Faire un amalgame à partir de quelques exemples, c'est une méthode stalinienne. La plupart des policiers savent bien que les mineurs délinquants sont, eux aussi, des victimes. Ils n'ont aucune raison de s'acharner sur eux. »

## Le jeune était agenouillé, en slip. Un policier qui l'interrogeait avait placé son arme de service sur sa tempe, et se livrait à une partie imprévue de roulette russe

Plusieurs des cas rapportés par les juges ont fait l'objet d'enquêtes administratives de l'inspection générale des services (IGS), la « police des polices ». Elles n'avaient pas conclu à la responsabilité des fonctionnaires. Ainsi, dans l'épisode de la roulette russe, l'IGS avait organisé la confrontation du mineur avec les deux policiers qui l'avaient interrogé au commissariat. Il ne les avait pas reconnus. Et la victime, témoin à charge contre les fonctionnaires, ne s'était pas présentée. De la

même manière, l'IGS n'avait pas retenu de faute des fonctionnaires dans l'interpellation des cinq jeunes Noirs à Villeteuse. Les blessures qu'ils présentaient avaient été attribuées à des affrontements entre bandes et à une interpellation difficile.

Le président du tribunal pour enfants, Jean-Pierre Rosenczweig, distingue les coups portés lors des interpellations délicates auxquelles les policiers sont confrontés dans ce département sensible, et les brutalités commises dans les commissariats, jugées « inacceptables ». « Actuellement, je n'ai pas le sentiment que nous soyons dans une phase d'agressivité policière », souligne le magistrat, qui fait remonter à une période de trois à quatre ans la dernière « vague de violences » des forces de l'ordre. Il préfère souligner les rapports difficiles entre des mineurs qui admettent parfois eux-mêmes « pousser à la roue » et des fonctionnaires de police insuffisamment formés pour affronter ces situations.

L'une de ses collègues, tout en refusant de généraliser et en soulignant « le caractère complexe de la situation », cite une illustration de ces tensions propres aux dérapages entre jeunes et policiers. En mai, à Aubervilliers, un mineur s'est rebellé lors de son interpellation pour un vol à l'étalage dans un supermarché. Convoqué au tribunal, il ne s'est pas présenté à l'audience. Il se trouvait dans un hôpital parisien, où il subissait une intervention consécutive à une entorse des vertèbres, qui a donné lieu à une interruption temporaire de travail de 90 jours. L'incident a provoqué l'ouverture d'une information judiciaire.

Pascal Ceaux

## Au Raincy, la guerre « apolitique » d'Eric Raoult contre les parents d'élèves de gauche

AU RAINCY (Seine-Saint-Denis), les résultats des élections de parents d'élèves seront annoncés devant la mairie, samedi 28 octobre. Cette mise en scène, organisée par la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves), se veut une réponse au climat politique qui a entouré ce scrutin local.

Tout a commencé par la distribution d'un tract peu ordinaire dans les boîtes aux lettres des habitants du Raincy dans la nuit du jeudi 19 au vendredi 20 octobre, veille des élections des délégués de parents d'élèves. « Non à la FCPE-PS/PCF... oui à l'esprit laïque. Refusez la politique à l'école », indiquait ce courrier adressé par les « Amis de l'école » dont l'adresse n'est autre que le siège du RPR local. Pour Eric Raoult, ancien ministre de la ville et maire (RPR) du Raincy, il semblait urgent de dire que « la gauche se cache derrière la FCPE », mais sans dire clairement dans le tract que c'est la droite qui le dit.

Le même jour, l'élus écrit à la présidente départementale de cette fédération de parents

d'élèves pour lui demander ni plus ni moins de « changer [ses] responsables ou de dissoudre la structure locale ». Françoise Berra, destinataire de cette lettre, lui répond que si, « dans certaines organisations, c'est le haut de la hiérarchie qui désigne les responsables locaux, la FCPE a pour habitude de ne s'en remettre qu'au suffrage direct et universel ».

AU NOM DE « LA LAÏCITÉ »

En fait, Eric Raoult ne supporte pas qu'un élu local du PS soit aussi délégué de la FCPE du Raincy et que dans l'une des écoles de la ville - comme c'est pourtant le cas dans bien d'autres établissements scolaires - la FCPE soit la seule à présenter une liste lors des élections des représentants de parents d'élèves. Alors le maire a décidé de dénoncer ce « mélange des genres ». Dans un courrier qu'il vient d'adresser au ministre de l'éducation nationale, Eric Raoult propose « la mise en place d'une incompatibilité entre le mandat d'élu local et le mandat de parents d'élèves » au nom

« de la laïcité et de la neutralité de l'école ». Il entend même « soumettre prochainement cette proposition aux présidents de groupes parlementaires ».

« Nous n'avons jamais fait intervenir la politique au sein des conseils d'école », s'insurge une élue FCPE du Raincy. « La teneur du tract a beaucoup choqué les parents d'élèves », affirme-t-elle. « Il n'est pas possible, à l'approche des élections municipales, d'avoir une double casquette FCPE-PS », insiste l'ancien ministre. Il dit, en outre, savoir que « le PS local va contacter tous les parents de la FCPE » en vue de la campagne électorale. Le RPR n'aurait-il pas intérêt à contacter tous ceux de la PEEP, fédération traditionnellement classée à droite...

Pour l'instant, l'initiative d'Eric Raoult a eu peu d'effets. A l'issue des élections, la FCPE est toujours majoritaire dans les établissements scolaires du Raincy et a même remporté deux sièges de plus que l'année dernière.

Sandrine Blanchard

## Plusieurs enquêtes ouvertes après la saisie de 23 tonnes de canard avarié

LA DÉCOUVERTE d'un lot de 23 tonnes de cuisses de canard impropres à la consommation, en mai 1999, dans une société de Dordogne spécialisée dans la conserve gastronomique, a conduit à l'ouverture d'une série d'enquêtes fiscales et judiciaires, indiquait *Le Parisien* du 27 octobre. Selon nos informations, une enquête préliminaire visant des faits de « tromperie sur la qualité du produit » a été confiée à la gendarmerie de Bergerac, à la suite d'une plainte du personnel de la société concernée, Auguste Cyprien SA, placée en 1999 en liquidation judiciaire. Parallèlement, une autre enquête préliminaire visant des faits d'« escroquerie » a été confiée au SRPJ de Bordeaux, associé à la direction nationale des enquêtes fiscales (DNEF), sur le volet financier.

Le 11 mai 1999, les services vétérinaires de Dordogne avaient procédé à un contrôle dans cette société, installée à Saint-Cyprien, de fabrication et de conditionnement de conserves gastronomiques. Sur un lot de cuisses de canard, le contrôle

signalait la présence d'« hématoximes », de « nécrose », de « putréfaction », ainsi que de « palmes et plumaison incomplète », selon *Le Parisien*. Un stock de 23 019 kilos de cuisses de canard suspectes était saisi. Six mille boîtes de conserve étaient prêtes à être expédiées au moment du contrôle sous le label de « confits 1<sup>er</sup> choix ».

L'enquête de gendarmerie sur l'approvisionnement des produits a démonté un circuit passant par une série de sociétés régionales de l'industrie alimentaire. Au bout de cette chaîne se trouvait la société Auguste Cyprien. L'écheveau financier est plus délicat à démêler : le SRPJ s'intéresse au rachat de cette société, en 1998, par une entité installée au Luxembourg, Partner's Corp., qui dépend elle-même de la société Monarch Insurance, basée sur le paradis fiscal britannique de l'île de Man. Au SRPJ, on déplorait, vendredi 27 octobre, que la révélation de ces faits vienne perturber une enquête en cours.

Erich Inciyan

## Débordé, le tribunal de Bobigny supprime certaines audiences

LES MAGISTRATS du tribunal de grande instance de Bobigny (Seine-Saint-Denis) ont voté, jeudi 26 octobre, une motion proposant de supprimer certaines audiences, afin de pallier la surcharge de travail induite par la loi sur la présomption d'innocence, votée le 15 juin. Magistrats du parquet et du siège, réunis en assemblée générale, ont estimé qu'ils sont dans « l'impossibilité d'appliquer la loi », qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Les magistrats demandent à la chancellerie de « déposer dans les meilleurs délais une proposition d'adaptation législative introduisant plus de souplesse » dans l'application de la loi, et de renforcer les moyens humains et matériels. « A défaut de telles dispositions », ils menacent de « supprimer deux des six audiences hebdomadaires de comparutions immédiates et huit audiences hebdomadaires devant le juge des affaires familiales ». Ils pourraient aussi se dispenser de participer à toutes les commissions administratives, y compris dans les maisons de la justice et du droit.

## Jean-François Mancel condamné pour « prise illégale d'intérêts »

LE PRÉSIDENT (RPR) du conseil général de l'Oise, Jean-François Mancel, a été condamné, jeudi 26 octobre, pour « prise illégale d'intérêts » à six mois de prison avec sursis et deux ans de privation de ses droits civiques par le tribunal correctionnel de Beauvais, dans une affaire mettant en cause ses relations financières avec une société de communication, Euro2C (*Le Monde* du 16 septembre). L'ex-secrétaire général du RPR a également été condamné à 200 000 francs d'amende. La privation pendant deux ans de ses droits civiques, qui revient à le rendre inéligible, concerne aussi ses droits civils et de famille.

Un rapport de la chambre régionale des comptes de Picardie avait relevé, en 1998, des irrégularités dans la passation des marchés publics avec Euro2C, entreprise chargée de l'essentiel de la communication du conseil général. Son PDG, Roland Branquart, ami de M. Mancel, a été condamné à quatre mois de prison avec sursis et 200 000 francs d'amende. MM. Mancel et Branquart devraient faire appel.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : quelque soixante magistrats financiers des chambres régionales des comptes (CRC) se sont rassemblés**, jeudi 26 octobre, devant le ministère de l'économie et des finances, pour protester contre « les atteintes portées par les parlementaires et les sénateurs à leur indépendance et à leurs missions ». Les magistrats financiers dénoncent plusieurs projets parlementaires tendant à leur imposer « une mutation obligatoire et automatique tous les sept ans, portant ainsi atteinte au principe d'immobilité ».

■ **Le parquet général de la cour d'appel de Paris s'est pourvu en cassation** contre la décision de la chambre d'accusation d'autoriser le juge Jean-Louis Bruguière à instruire une plainte contre le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, dans l'affaire de l'attentat du DC-10 d'UTA. La chambre d'accusation avait autorisé le juge, le 20 octobre, à poursuivre son instruction estimant qu'« aucune immunité ne saurait couvrir » les faits visés par la plainte « consistant pour un chef d'Etat à avoir ordonné l'explosion d'un avion de ligne transportant 170 passagers » (*Le Monde* du 21 octobre).

■ **Une audience du tribunal correctionnel de Marseille (Bouches-du-Rhône) a tourné au pugilat**, jeudi 26 octobre, à l'énoncé d'un jugement dans une affaire de trafic de stupéfiants. L'un des prévenus est monté sur un banc et s'est mis à crier. Un policier a alors tenté de l'en faire descendre et a reçu un coup de tête de la part d'un autre prévenu. La bagarre a tourné à la bataille rangée, faisant douze blessés parmi les policiers et quatre parmi les condamnés.

■ **MNEF : des documents relatifs à une subvention de 750 000 francs** accordée à la MNEF, en 1993, par le ministère du travail et de l'emploi, alors dirigé par Martine Aubry, ont été saisis dans le cadre de l'enquête sur l'affaire de la MNEF, indique *Le Point* du 27 octobre. Selon l'hebdomadaire, cette subvention, destinée à financer une étude d'un coût global de 950 000 francs, « a permis de rémunérer une dizaine de sympathisants de la Gauche socialiste, proches du député de l'Essonne Julien Dray et de l'association SOS Racisme ».

■ **POLICE : la Fédération des syndicats généraux de la police/FO (FSGP/FO) a été créée**, jeudi 26 octobre, au siège de Force ouvrière à Paris. Xavier Beugnet a été élu secrétaire général de la nouvelle organisation, qui regroupe le SGP/FO, majoritaire chez les gardiens de la paix parisiens, et le SGPATSI, qui rassemble les personnels administratifs et techniques, et l'ancienne structure FO-Police.

■ **ARMÉE : deux spahis ont trouvé la mort et deux autres ont été blessés** dans un grièvement, jeudi 26 octobre, au matin, dans la chute de leur char AMX 10RC, tombé en contrebas d'une route après avoir percuté le parapet d'un pont près de Montélimar (Drôme). Ce véhicule faisait partie d'un escadron comportant sept chars et une centaine de militaires qui s'entraînaient dans la campagne drômoise.



**Espace Suffren**  
40 ter, av. de Suffren - Paris 15  
Tél. : 01 53 58 10 00  
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN



**Polo Pack Clim.**

NOUVEAUX  
A partir de  
**71 900 F**

10 961<sup>00</sup> €

Climatisation, système audio Volkswagen, double airbag, direction assistée, ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV, verrouillage centralisé, vitres avant électriques...

**Nouvelle Polo Pack Clim**

Offre valable sur les véhicules équipés du Pack Clim (comprenant air conditionné manuel et autoradio cassette Béta).  
Pack Clim non disponible sur modèle SDI.



# Le site du troisième aéroport dans le Bassin parisien sera choisi à l'été 2001

Lionel Jospin arbitre en faveur de Jean-Claude Gayssot, ministre des transports. Dominique Voynet se félicite de l'organisation d'un débat public sur la localisation de l'équipement. Le projet d'autoroute entre Grenoble et Sisteron est abandonné

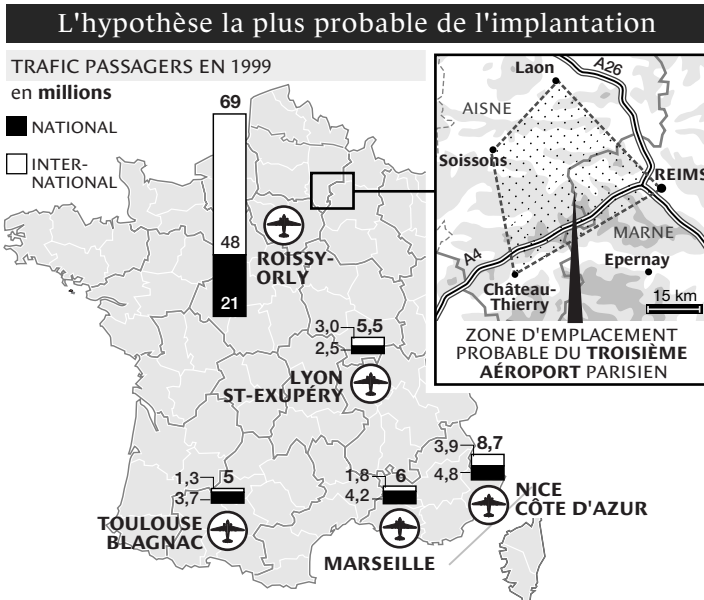
**C'EST FAIT** : le gouvernement a décidé, jeudi 26 octobre, de construire un troisième aéroport dans le Bassin parisien, dont la localisation sera arrêtée au début de l'été 2001. Trois zones restent en piste, même si une implantation dans le nord-est de la capitale est la plus probable. Le socialiste Lionel Jospin a arbitré en faveur du communiste Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports, au détriment de la Verte Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Elle a néanmoins obtenu que la réalisation de ce que le premier ministre tient à appeler la « nouvelle plate-forme à vocation internationale » fasse l'objet d'un débat dans le cadre de la Commission nationale du débat public (CNDP), qui a pour mission d'organiser la concertation sur les grandes opérations d'aménagement (*Le Monde* du 6 septembre).

L'autre sujet de satisfaction pour M<sup>me</sup> Voynet est l'abandon de la construction d'une autoroute reliant le sud de Grenoble à Sisteron, projet qui était sur la table bien avant l'arrivée à Matignon de M. Jospin (*lire ci-dessous*). Désormais, il s'agit d'aménager la nationale 75 en quatre voies, lorsque le terrain le permet, la vitesse autorisée devant être limitée à 110 kilomètres par heure sur les voies les plus rapides.

« L'élaboration des schémas de services n'a pas été une joute entre un vilain productiviste aménageur [M. Gayssot] et une écolo manichéenne arriérée [M<sup>me</sup> Voynet] », a d'entrée de jeu déclaré le ministre responsable de cette planification nouvelle formule, au cours de la conférence de presse qui s'est tenue à l'issue de la réunion interministérielle. Comme pour rappeler que le débat au sein du gouvernement relève avant tout de la méthode Jospin. Elle a admis, cependant, que « le résultat sur la nouvelle plate-forme internationale n'était pas complètement satisfaisant, mais qu'il était désormais intéressant », faisant ainsi référence au débat public qui précèdera le choix du site.

## « ALLER À LA BAGARRE »

Pourtant, il y a quelques jours, Noël Mamère, député Vert de Gironde, avait déclaré que M<sup>me</sup> Voynet et Guy Hascoët, secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, pourraient démissionner, « si la logique économique imposée par les grandes compagnies aériennes » devait peser sur la décision de construction de ce nouvel aéroport. Denis Baupin, porte-parole des Verts, avait, mercredi, écarté un départ des ministres de son mouvement du gouvernement, mais avait annoncé que les militants « étaient décidés à aller à la bagarre » contre ce projet. Interrogée sur ces déclarations de Denis Baupin, M<sup>me</sup> Voynet a sim-



Selon une enquête conduite par les Aéroports de Paris (ADP) et couvrant la période allant du 12 avril 1999 au 31 mars 2000, 35% des passagers prenant l'avion à Orly et à Roissy ne vivent pas en région parisienne.

plement répondu : « Lui, c'est lui, et moi, c'est moi. »

Jeudi, M. Jospin, visiblement soucieux de garder la maîtrise de la rencontre avec la presse, a été le seul à donner quelques explications sur le futur équipement. Le premier ministre a pris soin de mettre en avant le développement des « relations aériennes internatio-

nales directes à partir des grandes aires métropolitaines françaises » et « la nécessité de tirer le meilleur parti des trains à grande vitesse ». Pour M. Jospin, la future desserte n'arrive qu'en « complément ».

D'une certaine façon, la procédure arrêtée lui donne raison, car, avant que le nouvel équipement puisse être opérationnel, il faudra

attendre une dizaine d'années. D'ici là, les plates-formes des métropoles régionales seront indispensables pour le délestage de Roissy dont le plafonnement à 55 millions de passagers, décidé par le gouvernement en septembre 1997, sera atteint d'ici à trois ou quatre ans. Selon le premier ministre, la première étape porte sur les études des différents sites potentiels, qui seront examinés selon plusieurs critères : aménagement du territoire, contraintes de la navigation aérienne (y compris pour les impératifs de défense), potentialités offertes par la desserte terrestre, pertinence du site, contexte physique et environnemental.

## ÉCRAN DE FUMÉE

Ensuite, sera très vite engagé le débat public, de sorte à terminer la procédure en juin 2001. Etant entendu qu'il était impossible d'aller plus vite « en raison des élections municipales ». De son côté, M<sup>me</sup> Voynet estimait que ce ne serait pas un drame si on devait poursuivre l'étude du dossier s'il s'avérait difficile de départager deux ou plusieurs sites.

M. Jospin ayant marqué les limites de l'exercice avec la presse, M. Gayssot a alors soufflé un épais écran de fumée en déclarant que l'implantation était envisageable dans les régions Centre, de Picardie ou de Champagne-Ardenne. Au-

tant dire qu'il n'a pas dit si l'opération devait s'inscrire plutôt dans une logique économique et commerciale ou d'aménagement du territoire. La distance entre le site qui serait élu et Paris fait toute la différence. Une desserte à moins de 100 kilomètres de la capitale, donc en dessous d'une demi-heure de Roissy en TGV, fonctionnant en système aéroportuaire avec le pôle de correspondances (« hub ») d'Air France à Charles-de-Gaulle, répond à la première. Une desserte dépassant les 100 kilomètres, donc à quarante-cinq minutes de Paris, serait moins intéressante pour la compagnie nationale, parce que le lien avec Roissy serait plus distendu. Cette solution répond, elle, à la seconde.

Ce n'est pas pour rien que Jean-Pierre Balligand (PS), président du conseil général de l'Aisne, porte deux projets pour son département. Sans être vraiment précis, il situe le premier au nord de Château-Thierry, à moins de 100 kilomètres de Paris et le second au nord de Reims, mais toujours dans l'Aisne, à Juvincourt-et-Damary, distant de 170 kilomètres de Paris. Une illustration de ce que le gouvernement n'a pas choisi la politique qu'il entendait accompagner avec sa décision de construire un nouvel aéroport. Ou qu'il ne veut pas le dire pour l'instant.

Marcel Scotto

## Les riverains de Roissy s'inquiètent de l'imprécision du projet

Nombre de questions restent en suspens sur le calendrier et le financement

LA CONSTRUCTION envisagée du troisième aéroport ne fait pas que des heureux. Ainsi les Verts continuent à condamner fermement cette décision, même si Dominique Voynet, leur chef de file au gouvernement, ne l'a pas jugée « scandaleuse ». Il s'agit d'une « erreur grave », selon la députée des Verts d'Eure-et-Loire, Marie-Hélène Aubert. « Une fois de plus, le débat aura lieu après la décision de principe, c'est regrettable », regrette M<sup>me</sup> Aubert. Elle craint que la décision ne « compromette les efforts en faveur d'une maîtrise du trafic aérien et des nuisances qu'il engendre ».

Paradoxalement, les riverains de l'aéroport de Roissy restent inquiets sur le calendrier : selon l'Apelna, association regroupant quarante communes du Val-d'Oise, la décision « va dans le bon sens ». « Mais, poursuit l'Apelna, elle intervient avec quatre ans de retard, alors qu'une première décision avait été prise en 1996 sur Beauvilliers. Il ne s'agit que d'une décision de principe, sans choix de site, renvoyée aux calendes grecques. » Dans la même tonalité, Jean-Pierre Blazy, député (PS), et maire de Gonesse (Val-d'Oise), la commune où s'est écrasé le Concorde le 25 juillet, « se félicitait » de l'annonce. Mais, regrette-t-il, « aucun site n'est encore précisément

identifié, aucun calendrier prévisionnel précis n'est avancé ». M. Blazy s'étonne « que le projet du budget 2001 du ministère ne traduise pas la volonté politique du gouvernement ».

## LA PICARDIE SE MET SUR LES RANGS

Il y a quand même des satisfaisants. Ainsi le président socialiste du conseil régional Ile-de-France, Jean-Paul Huchon, se réjouit que le gouvernement ait choisi pour ce troisième aéroport, dit « parisien », un site « en dehors de la région ». Il préconise même une localisation « au nord-est du Bassin parisien, en fonction des conditions les moins coûteuses de dessertes routières et ferroviaires avec l'agglomération parisienne, des impératifs d'aménagement durable du territoire ».

Des candidats se déclarent déjà pour accueillir la future plate-forme, car un tel équipement, c'est l'assurance d'un fort développement économique. Ainsi, Maxime Gremetz, député (PC) de la Somme, estime que « la Picardie doit être candidate » : « Ce sont bien une chance et un atout considérable qui se présentent » pour une Picardie « actuellement en panne de développement », fait-il valoir.

La décision du gouvernement a fait un autre heureux, François Fillon, président (RPR) de la

région Pays de la Loire. Car le premier ministre a laissé entendre que le gouvernement allait soutenir le projet trentenaire de construire un aéroport international à Notre-Dame-des-Landes. Ce dossier est « sans conteste l'un des plus gros projets d'investissements publics pour les dix ans à venir pour l'ensemble du grand Ouest », a déclaré M. Fillon. Un projet d'une telle envergure que l'on imagine pas encore toutes les retombées pour nos territoires en Pays de la Loire et Bretagne ».

Le site du futur aéroport international, qui devra se substituer, en 2010, à l'actuel aéroport de Nantes-Atlantique, menacé de saturation, se trouve à 30 kilomètres au nord-ouest de Nantes et à 70 kilomètres au sud de Rennes. Le trafic de l'aéroport de Nantes, déjà premier aéroport de l'Ouest, sera de 2 millions de passagers par an à la fin de l'année. Il devrait atteindre 2,5 millions plus tôt que prévu, vers 2005, et 3 millions en 2010. Michel Benoît, directeur de la plate-forme depuis seize ans, attendait la décision de l'Etat depuis longtemps : « Nous fonctionnons déjà depuis plusieurs années dans la logique d'un prochain transfert. Nous étions confiants, ce choix était inéluctable. »

Gaëlle Dupont (avec AFP)

## COMMENTAIRE

### DÉCIDER SANS CHOISIR

On ne reprochera pas à Lionel Jospin de se préoccuper des choix à long terme, puisque gouverner c'est prévoir. On sait bien d'ailleurs, avec Woody Allen, qu'« il est important de s'interroger sur l'avenir, car nous sommes condamnés à y passer le reste de notre vie... » Mais à force de ne pas vouloir choisir clairement, à cause d'équilibres politiques à ménager ou d'élections délicates à préparer, le gouvernement dit – ou plutôt laisse évasivement entendre – tout et son contraire.

Pour ce troisième aéroport dit « parisien », il eût été plus courageux d'expliquer nettement quelle optique le gouvernement privilégie dans l'aménagement du Grand Bassin parisien que de laisser ouvertes trois hypothèses régionales. Il eût été plus intelligent, au moment où l'unanimité se fait pour relancer la décentralisation et bannir un jacobinisme obsolète, de donner toutes leurs chances aux plates-formes aé-

roportuaires modernes, appuyées sur des métropoles vigoureuses comme Lyon, Lille, le couple Nantes-Rennes ou Toulouse. La Ville rose a d'ailleurs décidé de marier ses atouts internationaux avec le plus rude concurrent d'Air France, British Airways, la compagnie nationale (dont les intérêts ont été privilégiés par le gouvernement) étant décidément trop indéfectiblement centralisée.

Les préoccupations d'environnement, donc d'allègement des équipements et des emplois qui s'y greffent, imposaient aussi de dire non à une orientation qui ne peut qu'alourdir encore le poids – le déséquilibre... –, déjà excessif, de la mégapole francilienne, dont on mesure tous les jours les inconvénients, pour ne pas dire les risques de thrombose. Mais l'aménagement du territoire, vigoureusement mené dans les années 60-80, n'est plus qu'une gestion petit bras. Lui fait défaut tout ce qui fonde une vraie politique : un corps de doctrine solide, une volonté publique affirmée, et des moyens financiers conséquents.

François Grosrichard

## Les schémas de services exposent les grands principes

LES SCHÉMAS de services collectifs, créés par la loi Voynet de juin 1999 pour l'aménagement et le développement durable du territoire, veulent répondre à un « besoin de cohérence » dans la planification de l'Etat. Alors que les contrats de plan Etats-régions viennent d'être signés pour la période 2000-2006, fixant avec précision les objectifs d'équipements, ces schémas ont pour vocation de tracer des perspectives d'organisation du territoire à vingt ans sur huit secteurs : la culture, l'énergie, l'enseignement supérieur et la recherche, les espaces naturels et ruraux, l'information et la communication, la santé, le sport, et les transports, le plus sujet à polémiques.

Pour les préparer, des notes de cadrage ont été envoyées par les ministères à toutes les régions qui ont rédigé leur contribution. Selon Dominique Voynet, ministre de l'environnement, il s'agit d'un « renversement de la démarche : l'Etat se fait l'accompagnateur des efforts des collectivités ». Ces orientations doivent faire l'objet de décrets avant l'été 2001. Présentés, jeudi 26 octobre, ces documents exposent plus des principes que des engagements formels.

Ainsi pour la culture, les mesures ne font que reprendre, en les actualisant à peine, les conclusions de dif-

férentes études publiées dans les années 90 (notamment *Les Pratiques culturelles des Français*, 1997). On sait qu'il subsiste en France des inégalités culturelles en fonction des zones territoriales – l'offre étant majoritairement urbaine – et que l'augmentation des publics n'a pas permis de réduction significative des disparités sociales; que les pratiques amateurs se développent de plus en plus et que de nouveaux lieux et de nouvelles pratiques émergent. Assurer l'éducation artistique et favoriser la création dans tous les domaines sont des priorités toujours d'actualité. Le schéma déroule paresseusement ces quelques évidences.

## POUR PLUS DE COHÉRENCE

Pour le volet énergie, en complément des actions propres de l'Etat, les collectivités locales « auront un rôle majeur à jouer » pour le développement des énergies renouvelables (EnR), selon le document. L'une des trois pistes envisagées consiste à apporter des soutiens financiers aux différents projets en tenant compte de l'impact sur l'aménagement du territoire et sur l'emploi.

Le schéma de l'enseignement supérieur préconise une « stratégie d'ensemble », déjà amorcée dans les contrats de plan Etat-région et dans le plan Universités du troisième mil-

lénaire (U3M) : une organisation plus cohérente, entre des grands centres universitaires pluridisciplinaires, des pôles sièges d'universités abritant des troisièmes cycles spécialisés et des implantations (IUT et antennes universitaires) renforcées en coordination avec les Sections de techniciens supérieurs des lycées; et une recherche mieux répartie, notamment en faveur du Nord - Pas-de-Calais et de la Bretagne.

Neufs défis et enjeux stratégiques ont été définis pour les espaces ruraux et naturels, comme la maîtrise de la périurbanisation autour des grandes villes, la protection de la bande littorale, ou la mise en place d'une politique forestière dans une vision à la fois économique, sociale et environnementale. Le schéma souhaite la constitution sur le territoire national d'un réseau écologique européen afin de faire face à des catastrophes écologiques et à un possible changement climatique.

Pour le sport, la démarche vise à « aboutir à une meilleure organisation territoriale des services collectifs », en privilégiant le niveau régional comme « échelon territorial le plus pertinent ». Des départements et territoires d'outre-mer reçoivent une attention spéciale en raison de « l'importance sociale et culturelle du sport outre-mer, que reflète notamment sa contribution au sport de haut niveau ».

## L'abandon de l'A 51 entre Gap et Sisteron est contesté par la plupart des élus des zones concernées

### MARSEILLE

de notre correspondant régional

Le dossier traînait depuis 1987, et Jean-Claude Gayssot est le neuvième ministre des transports à essayer de le démêler : le gouvernement a finalement décidé d'abandonner l'idée de l'autoroute A 51 entre Grenoble (Isère), Gap (Hautes-Alpes) et Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence), au profit de l'aménagement de la RN 75, qui franchit le col de Lus-la-Croix-Haute. La ministre de l'environnement, Dominique Voynet, a annoncé, jeudi 26 octobre, qu'il s'agirait d'un « aménagement progressif sous forme de 2x2 voies dénivelées, qui privilégiera l'utilisation du tracé existant », avec des vitesses limitées. Là où la 2x2 voies sera irréalisable, seront exécutés « des travaux de mise en sécurité, des déviations, des voies de dépassement », a-t-elle précisé.

Si cette décision a été qualifiée d'« équilibrée » par Michel Destot, maire (PS) de Grenoble, elle va à contre-courant des attentes de la plupart des élus des zones concernées : les conseils généraux des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et de la Drôme, le conseil régional de Provence-

Alpes-Côte d'Azur, après une volte-face, ont en effet voté pour une autoroute Grenoble-Gap-Sisteron. Presque la moitié des maires des Hautes-Alpes (85 sur 177) l'ont eux aussi réclamée, ainsi que des professionnels du tourisme, qui ont multiplié les manifestations en sa faveur.

## « TRÈS EN COLÈRE »

Aussi Alain Bayrou, maire (DL) de Briançon et président du conseil général des Hautes-Alpes, a immédiatement réagi en expliquant qu'il est « non seulement catastrophé, mais très en colère », après cette décision qui « nie totalement la concertation conduite ces derniers mois et ses résultats ». Il souligne que « le département des Hautes-Alpes restera un des seuls départements sans autoroute ni TGV ». Pierre Bernard-Reymond, maire (UDF) de Gap, s'est indigné que « M. Jospin cède au lobby Vert ». Quant à Michel Vauzelle, président (PS) du conseil régional PACA, manifestement embarrassé, il n'a pas souhaité « réagir sur la base d'une dépêche d'agence sur une question aussi vitale » et a annoncé qu'il allait réunir l'exécutif du conseil régional.

Dominique Voynet a simple-

ment dit, jeudi, qu'elle était « satisfait » de la décision : elle expliquait encore, peu avant la réunion interministérielle sur les schémas de services, que la construction de l'A 51 contredisait les engagements de la France dans la lutte contre les effets de serre et estimait aussi qu'on ne devait pas construire une infrastructure aussi lourde à vocation de desserte locale pour 5 000 véhicules par jour. Patrick Marsaudon, conseiller municipal écologiste de Gap s'est réjoui de la décision.

Quant aux maires des petites communes qui jalonnent la route du col de Lus-la-Croix-Haute, ils restaient dubitatifs. Satisfaits que l'idée d'une autoroute passant par Lus, qui eut, pendant quelque temps, les faveurs de la gauche régionale, soit abandonnée, ils militaient pour que la RN 75 et la RN 85, qui passe par Gap et le Champsaur, soient améliorées toutes les deux. Cependant, Jean-François Gast, maire de Saint-Julien-en-Beauchêne, déclarait, vendredi matin, qu'il craignait que « le département ne soit pas assez irrigué » par les seuls travaux sur la RN 75.

Michel Samson



# Des Israéliens entre peur et arrogance

**P**OUR exprimer son trouble, celui-ci, écrivain célèbre mais discret, qui a décliné tout entretien avec la presse, n'a rien voulu dire d'autre que « *Oye vai* », onomatopée yiddish à mi-chemin entre la fatalité et la plainte. Volubile et terrifiée par des lendemains incertains, Rifka Feldhaï, professeur d'histoire à l'université de Tel-Aviv, a eu, elle, ce jugement sans appel : « *Si Sharon et Barak font affaire, ce sera la fin de la démocratie en Israël.* » Amos Oz, auteur d'une bonne quinzaine de romans, s'est voulu plus didactique, s'appliquant à démontrer que Yasser Arafat portait seule la responsabilité de la situation. Un jugement largement partagé par son ami, l'écrivain Abraham B. Yehoshua, qui se désole qu'après plus de cinquante ans de coexistence conflictuelle les Palestiniens « *ne nous comprennent toujours pas.* »

A des degrés divers, ils ont été de tous les combats pour la paix : des partisans avant l'heure de la reconnaissance de l'autre, des pétitionnaires qui ont défilé contre la guerre du Liban puis, plus tard, ont soutenu de leurs votes Itzhak Rabin et Ehoud Barak. Avec sans doute la majorité de leurs concitoyens, ils ont considéré les accords d'Oslo comme le début d'une ère nouvelle, sans trop s'émouvoir des coups de chaud qui en retardaient l'application, sans même voir la montée du ressentiment palestinien nourri d'espoirs si lents à se matérialiser.

Ils voulaient tant y croire à cette paix qui leur apporterait enfin la reconnaissance de leurs voisins et ferait d'eux un pays comme un autre. Un mois après cette visite d'Ariel Sharon sur le mont du Temple qui a tout déclenché, l'espoir n'a pas totalement disparu, mais c'est la confusion qui domine, celle dont tous font explicitement ou implicitement état lorsqu'ils reviennent sur des événements trop récents pour en tirer de définitives conclusions.

C'est la révolte de leurs concitoyens arabes, plusieurs jours après la fusillade du mont du Temple, qui, pour beaucoup d'Israéliens, a constitué la véritable sonnette d'alarme. Des Palestiniens jetant des pierres et réprimés par l'armée, c'était du déjà-vu, une répétition d'Intifada qui, comme la précédente, pensaient-ils alors, serait surmontée. Mais les manifestations des Arabes d'Israël avaient une tout autre résonance.

« *Même aux moments les plus terribles de la guerre avec nos voisins, ou lorsque les territoires étaient soulevés, jamais « nos » Arabes n'avaient manifesté avec autant de violence, constate A. B. Yehoshua. C'était la première fois qu'Arabes d'Israël et Palestiniens manifestaient ensemble et nous ne comprenions pas pourquoi. Pour la sauvegarde de la mosquée Al-Aqsa ? Mais tout le monde savait que nous n'y toucherions pas. Je sais maintenant qu'il s'agissait d'une réaction contre la situation qui leur est faite en Israël. Ce coup a été un réveil salutaire pour les deux côtés, un traumatisme qui a ouvert les yeux à tout le monde. On a vu leur violence et ils ont vu la nôtre, cette peur qui s'est emparée de nous et qui, à Nazareth, a conduit à ce début de pogrom antiarabe. Je crois que tout le monde a finalement compris qu'il fallait calmer le jeu, conclure une nouvelle charte, un contrat qui garantisse les droits de la minorité arabe face à la majorité juive, y compris l'autonomie culturelle.* »

Ecrivain rendue célèbre par ses romans policiers, Batya Gour a, elle aussi, été particulièrement sensibilisée par les manifestations des Arabes israéliens, « *nos concitoyens que, pour la première fois, nous avons affrontés physiquement à Nazareth et à Jaffa.* » Mais les manifestations palestiniennes ne l'inquiètent pas moins. « *Qu'allons-nous devenir ?* », se demande cette

**Les intellectuels israéliens qu'a rencontrés notre correspondant à Jérusalem, Georges Marion, ont été de tous les combats pour la paix. Les voici désenchantés, fatalistes, inquiets, critiquant aussi bien le « trop de militaires » entourant Barak que le double langage d'Arafat**

femme qui reconnaît n'avoir jamais fait activement de la politique. *Je ne sais que faire. Il ne tiendrait qu'à moi, je donnerais Jérusalem et jusqu'au mont du Temple. J'ai d'ailleurs toujours pensé qu'il nous fallait tout rendre, qu'on n'aurait jamais dû garder les territoires conquis en 1967. J'étais en Normandie quand tout a éclaté, le mois dernier, et j'ai tout de suite compris ce qui allait se passer.* »

Incoercible, la peur est montée, nourrie d'une vieille et irréprensible angoisse. « *Ils veulent nous vivre, c'est clair et c'est normal. C'est nous qui nous sommes imposés ici. On a pris une partie de leurs terres, on en a acheté une autre, c'est compréhensible qu'ils nous en veuillent. Mais que puis-je faire ? Je suis née ici, fille de réfugiés réchappés de la Shoah et, comme telle, toujours prête au pire. Mais mes enfants ne sont pas habitués à ça.* » Et c'est pour eux que Batya Gour a peur ; peur pour ce fils élevé dans les principes moraux de la gauche sioniste et qui, soldat à Hébron, est aujourd'hui chargé de protéger les quelques dizaines de colons juifs ultranationalistes, provocateurs et arrogants, installés dans une quasi-forteresse au centre de la vieille ville arabe.

« *J'espère que la peur sera plus forte que la stupidité* », dit-elle encore en priant pour cette crainte salvatrice qui empêche de sauter dans le gouffre. « *Je ne regarde pas la télé, précise-t-elle, je ne sors plus, j'écoute un peu la radio. Je ne veux pas savoir, tout le monde est si pessimiste. Lorsqu'on se rencontre entre amis, on commence toujours par dire : ne parlons pas de la situation.* » Batya Gour, désemparée, s'est refermée telle une huître, figée sur le livre qu'elle prépare sans vouloir penser à rien d'autre.

Ces accords d'Oslo réputés

aujourd'hui défunts, Ron Pundak les connaît : historien proche du ministre de la justice, Yossi Beilin, et animateur d'une fondation qui réfléchit aux enjeux stratégiques régionaux, il en a été l'un de ses concepteurs, présent dès la première rencontre avec les émissaires palestiniens, en 1992, dans une discrète maison de banlieue de la

*en deux dimensions seulement : noir ou blanc, plus ou moins, zéro ou un. Pour lui, la politique se réduit à des menaces qu'il faut éliminer ; c'est un raisonnement de général, courant dans notre société dominée par des généraux pour qui la sécurité prend le pas sur trop de choses.* »

Par ces temps de tempête où

« *Il ne tiendrait qu'à moi, je donnerais Jérusalem et jusqu'au mont du Temple.*

*J'ai d'ailleurs toujours pensé qu'il nous fallait tout rendre, qu'on n'aurait jamais dû garder les territoires conquis en 1967* »

**Batya Gour, écrivain israélienne**

capitale norvégienne. Normal qu'il défende son œuvre, selon lui toujours d'actualité si l'on veut parvenir à un accord de paix final. « *Parce que je suis réaliste, je ne suis pas pessimiste* », assène-t-il d'entrée de jeu. Par ces temps de désenchantement, l'attitude est assez inhabituelle pour ne pas être notée. Mais pour Ron Pundak, il ne fait guère de doute que ce n'est pas le mécanisme des accords d'Oslo qui était défectueux mais la mise en œuvre par des politiciens qui n'ont pas fait, ou su faire, ce qu'il fallait.

« *Je suis convaincu que Barak veut aller à la paix, qu'il est prêt à donner beaucoup, mais il n'a pas su comment procéder*, estime-t-il. *Il fallait appliquer les accords et un peu plus que les accords, et tel Sadate venant à Jérusalem, montrer ce supplément de générosité et d'âme qui conquiert les cœurs. Trop de militaires entourent ce militaire introverti qui, comme eux, raisonne*

pas une seule famille ne discute, anxieuse, de l'évolution de la situation, le capitaine n'est souvent guère épargné. Depuis un mois, la presse n'a guère été tendre pour Ehoud Barak et l'historienne Rivka Feldhaï s'en fait l'écho, sans ménagement : « *Nous autres, Israéliens, sommes arrogants et agressifs, et Barak est un spécialiste du double langage, estime-t-elle. Il disait qu'il fallait terminer le conflit, mais en même temps il se taisait sur les colons qui constituent le point le plus sensible de toute cette histoire. Il énonçait des idées généreuses mais, sur le terrain, il avait la main lourde. Et cela continue : un jour il dit que nous n'avons plus de partenaire pour faire la paix, le lendemain nous en avons à nouveau un ; un jour nous lançons un ultimatum et, le lendemain, nous démentons l'avoir lancé. Barak est présomptueux. Il pense pouvoir contrôler tout le monde : Sharon, le Shass, les Palestiniens, ses alliés et ses ennemis. Cette démarche élevée au rang de stratégie est un fantastique échec dont il faut tirer les conséquences.* »

Est-ce si simple ? En fait, Ehoud Barak demeure pour nombre de ses concitoyens une énigme non résolue. Infatué et trop sûr de lui pour les uns, le voilà, pour les autres, homme de vision et de sacrifice, seul capable de mener le pays à la paix. « *Barak n'est peut-être pas habile, mais il a des convictions, assure l'écrivain Abraham B. Yehoshua. Il a toujours dit qu'il fallait une solution, qu'il fallait transiger, sinon nous allions à la catastrophe.* »

« *Peut-être Arafat a-t-il eu peur de n'être que le chef d'Etat d'un petit pays du tiers-monde gérant des problèmes triviaux tels que le chômage, le logement, la drogue, la concurrence islamiste, et non plus ce combattant de la libération, volant de sommet en sommet, un jour à la Maison Blanche, un autre à l'Elysée* »

**Amos Oz, écrivain**

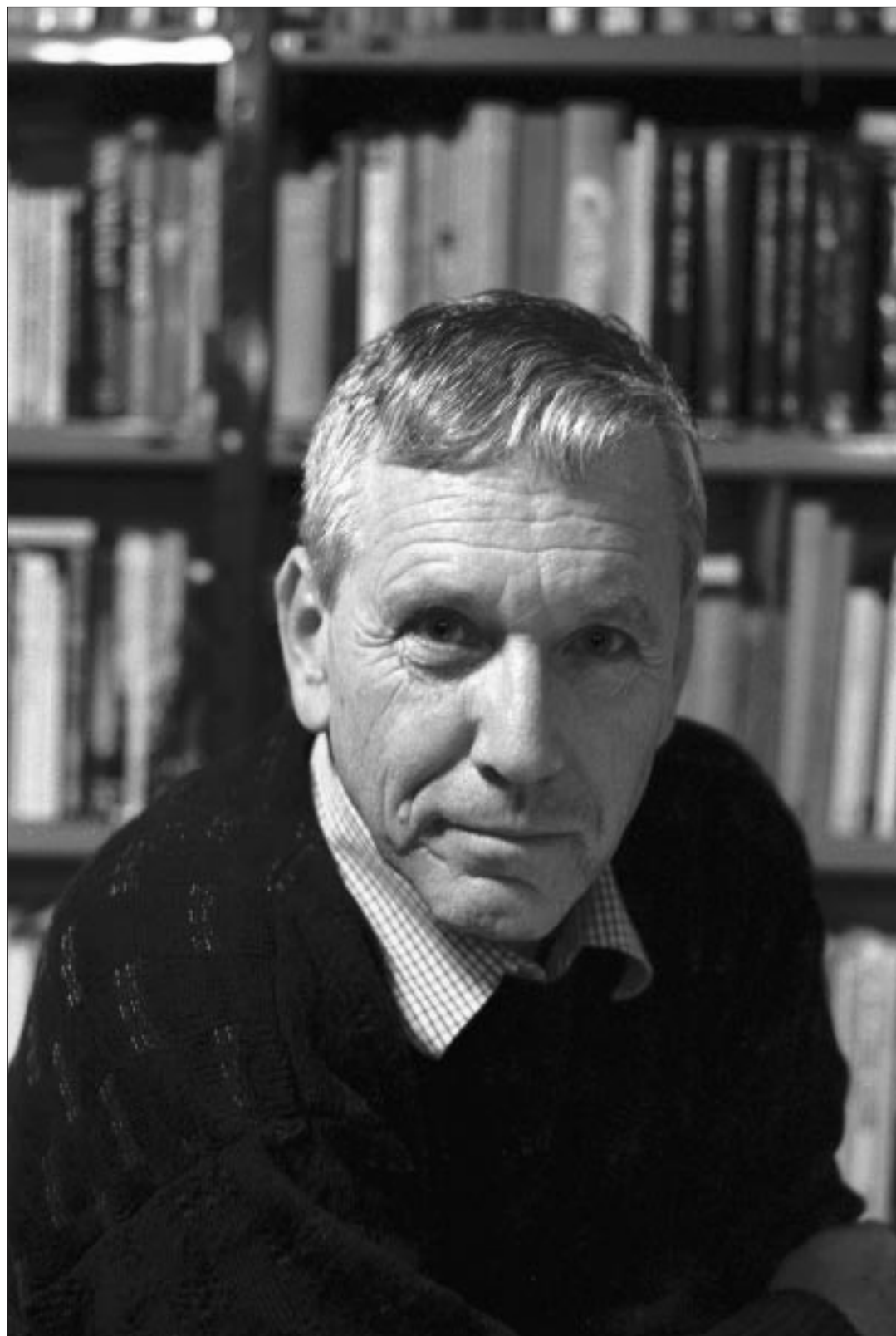
Son collègue Amos Oz est encore plus catégorique : « *Barak est le dirigeant le plus courageux que nous ayons jamais eu. Il est allé à Camp David, comme s'il voyageait dans un avion sans ailes. Il a eu ce courage d'accepter de ne pas pouvoir revenir en arrière ; il a sans doute fait des erreurs tactiques, mais il a eu un extraordinaire courage politique.* »

Une qualité qui n'est guère reconnue à son partenaire, aujourd'hui adversaire, Yasser Arafat, rendu largement responsable du mauvais tour des choses pour n'avoir pas osé choisir la voie de la paix. Un bon mot, largement attribué à Shimon Pérès, assure que le président de l'Autorité palestinienne ne manque jamais une occasion de rater l'occasion. Et une fois encore, répandue dans tout le spectre politique, c'est l'idée qui domine.

Amos Oz est parmi les plus virulents, stigmatisant un homme qui, après Camp David, a préféré soigner son image de « *Saladin moderne se lançant à la reconquête de la Palestine* » plutôt que celle de « *médiateur de la paix* ». « *Je n'ai que des hypothèses pour éclairer ce choix, avance l'écrivain. Peut-être Arafat a-t-il eu peur de n'être que le chef d'Etat d'un petit pays du tiers-monde gérant des problèmes triviaux tels que le chômage, le logement, la drogue, la concurrence islamiste, et non plus ce combattant de la libération, volant de sommet en sommet, un jour à la Maison Blanche, un autre à l'Elysée. Apparemment les Palestiniens ont estimé qu'ils voulaient obtenir leur Etat sur le champ de bataille plutôt qu'à la table de négociations. C'est plus glorieux, et c'est comme cela que se construit l'Histoire des peuples. Arafat préfère être Guevara que Castro, et c'est compréhensible.* »

Moins virulent dans la forme mais guère plus tendre sur le fond, A. B. Yehoshua, Ron Pundak et Rivka Feldhaï ne ménagent pas non plus Yasser Arafat. « *Son dossier n'est pas si mauvais, mais il ne sait pas nous parler. Il se tait, et ce silence est plus parlant que n'importe quoi* », argumente le premier ; « *cet homme qui ne maîtrise pas les implications de ce qu'il dit s'est aliéné par son double langage ceux des Israéliens qui auraient pu être ses meilleurs soutiens. Quel message pense-t-il nous envoyer lorsque, par précheurs interposés, il nous menace de destruction ?* », se demande le second ; « *En jouant sur l'islam Arafat cherche à entraîner derrière lui le monde arabe sans s'apercevoir à quel point c'est dangereux. Il est comme Barak : un joueur fou ; il est son image inversée.* », assène, définitive, la troisième.

**E**T pourtant... Car si le discours à l'égard de la direction palestinienne s'est sensiblement durci, l'option stratégique de la paix demeure, accompagnée parfois d'une solide autocritique qui montre que les griefs palestiniens ne sont pas toujours tombés dans l'oreille d'un sourd. Tous qui, à des degrés divers, craignent le retour au pouvoir d'une droite a priori jugée hostile à tout compromis acceptable, admettent que la politique israélienne n'a pas toujours été lisible ; que la volonté de paix hautement affirmée d'Ehoud Barak s'est heurtée à la réalité des colonies envahissantes, désormais identifiées comme



Amos Oz chez lui, à Jérusalem-Ouest.





Saleh Abdel Jawad, dans un jardin de Jérusalem-Est.

Dans les premiers jours du conflit, le professeur Jawad est allé faire un tour à un poste palestinien. « J'en suis revenu stupéfait. Il n'y avait rien. Seulement trois soldats alors qu'il s'agissait d'une entrée importante de Ramallah. Pas un sac de sable ! Pas une tranchée ! Rien n'avait été préparé, alors que quinze jours auparavant il avait été question de proclamer l'indépendance de la Palestine, même si personne n'y croyait. »

CETTE lecture impitoyable du processus de paix et ce jugement critique de Yasser Arafat se doublent aujourd'hui d'un discours inédit sur les alternatives à l'impasse, un discours de combat. « Je ne suis pas de ceux qui aiment danser sur un volcan mais nous n'aurons sans doute pas d'autre choix que l'affrontement. Je souhaite que le mouvement actuel soit irréversible. Il faut sortir des faux-semblants. Cette fausse paix ne mène à rien sinon à un apartheid sur notre sol dont nous sommes les victimes. L'intifada nous a enseigné une chose : les armes, le domaine dans lequel les Israéliens nous surpassent, ne marchent pas toujours. Si les troubles durent, il faut qu'ils sachent que le sud du Liban sera un paradis à côté de ce qu'ils vivront ici », assure l'avocat en tapant du poing sur la table. « Savez-vous combien de Palestiniens sont arrêtés chaque mois en Israël en situation irrégulière ? Des dizaines ! », ajoute-t-il d'un ton soudain glacial, en écho aux craintes d'attentats exprimées en Israël.

Haïdar Abdel Chafi ne dit pas autre chose. « L'opinion publique a exprimé son avis. Même si les combats de rue n'ont pas apporté de résultats, en dernière analyse, la seule réponse à l'attitude israélienne risque d'être le combat militaire. Je sais bien que c'est contraire aux grands principes. Je sais bien que l'on souhaite toujours que ce ne soit pas la seule solution. Pourtant, ma conviction est que les Israéliens ne nous donnent pas le choix. Il faudrait qu'ils changent, qu'ils fassent les vraies concessions auxquelles ils ne se sont pas résolus quand tout était encore possible », soupire le vieil homme.

« Lorsque la situation est devenue très sérieuse, raconte le psychiatre, je me suis retrouvé avec quelques amis. Des gens sages, modérés. Je leur ai demandé ce que nous pourrions faire, quel type d'action pourrait être envisagé pour exprimer notre mécontentement. Je pensais à une pétition, à un appel. Ils m'ont tous répondu en parlant d'opérations contre les soldats israéliens ou bien en vantant le Hezbollah, même l'un de mes amis que je considère comme particulièrement attaché à la laïcité. Je n'en revenais pas. » Le professeur Saleh Abdel Jawad présente les choses à sa manière. « Il ne faut pas entrer dans une confrontation directe avec les Israéliens mais changer les règles. Sur quoi repose la force d'Israël : sur sa puissance militaire, sur le soutien des Etats-Unis et sur l'émiettement des pays arabes. La nouvelle intifada a ressoudé les pays arabes. Regardez au Liban, même la chaîne de télévision phalangiste est avec nous. Les Etats-Unis seront obligés d'en tenir compte, d'ailleurs ils n'ont pas opposé leur veto à la dernière résolution

# Des Palestiniens entre frustration et exaspération

ILS tirent de leurs archives un article, un discours, un courrier électronique datant de ces derniers mois et prédisant l'explosion. Les diseurs de mauvaise aventure de Gaza et de Cisjordanie, avocats, médecins ou universitaires, regardent aujourd'hui s'enflammer la Palestine avec la certitude douloureuse d'avoir eu raison, en vain, contre une énorme machine diplomatique échouée à bonne distance de son but : la paix. Ils avaient marché pendant si longtemps à contresens du processus de paix lancé en 1993 que leurs avertissements glacés, leurs analyses pisse-vinaigre, avaient fini par ne plus être entendus.

« Tout était écrit devant nous : la frustration grandissante, la perte de confiance définitive dans les accords d'Oslo, la méfiance vis-à-vis de l'Autorité palestinienne. Tout était écrit sous nos yeux, dans la rue, dans les paroles des gens. Il suffisait de lire, plus précisément de bien vouloir lire. Mais Israël n'a pas voulu voir, et l'Autorité palestinienne est aveugle, d'ailleurs a-t-elle seulement des yeux ? », soupire le psychiatre Iyad Sarraj, la cinquantaine énergique, dans son bureau de Gaza. « J'étais sûr que cela allait exploser mais je ne m'attendais pas à ce degré de violence. Cela m'a stupéfié ! », avoue-t-il. Historien et politologue de Ramallah, Saleh Abdel Jawad pensait, lui, « que cela interviendrait six ou sept mois plus tôt. Je me suis même mis à douter de moi car je ne comprenais pas comment cela pouvait encore durer. J'avais une autre incertitude, ajoute-t-il, je ne savais pas si l'explosion allait se tourner contre les Israéliens ou contre l'Autorité palestinienne. »

Le docteur Sarraj n'a jamais cru aux accords d'Oslo. S'engager dans cette politique de petits pas sans avoir de garanties sur les revendications historiques des Palestiniens arrêtées à la fin des années 70 : la souveraineté sur Gaza et la Cisjordanie, Jérusalem-Est y compris, lui a toujours paru un pari hasardeux. « Je suis convaincu que les Israéliens veulent la paix, malheureusement leurs institutions sont dominées par un établissement militaire qui a sa propre conception des choses. Tous leurs premiers ministres, ou presque, sont d'ailleurs d'anciens militaires. La paix, pour eux, cela veut dire une Palestine sans souveraineté et sans continuité territoriale. Ils restent nos-

taliques de l'option jordanienne, dans laquelle nous serions devenus des sujets de la famille hachémite », estime le psychiatre. « Israël est un pays gravement malade, malade de sa puissance, ce qui le rend dangereux pour lui-même et pour ses voisins. »

Grand, le front dégarni, le professeur Saleh Abdel Jawad est le descendant d'une famille prestigieuse de Ramallah. Son père, maire de la ville, fut banni en son temps par les Israéliens. Cela n'avait pas empêché son fils, au début des années 80, de militer dans un groupe mixte israélien-palestinien en faveur d'un Etat binational. « C'était en 1983, on parlait beaucoup, on avait plein d'idées et de projets », se souvient-il. Une

« Israël est un pays gravement malade, malade de sa puissance qui le rend dangereux pour lui-même et pour ses voisins »

Docteur Sarraj, psychiatre palestinien

été éternité. Sa belle maison de pierre est située non loin du poste de police palestinien où les deux soldats israéliens ont été lynchés le 12 octobre et qui a été bombardé par l'armée israélienne quelques heures plus tard.

Le professeur Jawad l'assure en souriant : « Je suis quelqu'un de très très modéré, la preuve : j'ai même soutenu les accords d'Oslo ! Enfin, je les ai soutenus pendant quatre mois. Je m'étais dit qu'ils ne nous donneraient sans doute qu'une petite partie de ce qu'on avait perdu en 1948 mais qu'au moins nous aurions notre Etat, un passeport... Et puis presque tout de suite j'ai vu le contraire. J'ai vu la colonisation des territoires palestiniens qui se poursuivait de plus belle, notre situation économique qui a commencé à se dégrader, et je me suis vu interdire d'aller où j'allais avant, à la mer, en Israël, à Jérusalem, des endroits tout proches d'ici !

Notre envoyé spécial, Gilles Paris, a interviewé des avocats, des médecins ou des universitaires.

Les faits tragiques de ces dernières semaines leur donnent raison, eux qui ne croyaient pas en la paix. A travers leurs propos perce toute l'inquiétude des Palestiniens face à l'institution militaire qui, selon eux, mène le jeu. Pour certains d'entre eux, l'affrontement est inévitable

Quand on veut faire la paix avec son ennemi, en général, on relâche ses prisonniers et on arrête au moins de coloniser sa terre ! Rien de cela ne s'est passé. Alors je me suis désintéressé d'Oslo. J'avoue même ne m'être pas penché sur les derniers accords conclus parce que, comme ils n'étaient généralement pas appliqués, cela aurait été une perte de temps. »

POUR Haïdar Abdel Chafi, qui dirigeait la délégation palestinienne à Madrid pendant que, dans son dos, les proches de Yasser Arafat prenaient contact avec les Israéliens, le bilan du processus de paix, jusqu'à l'explosion de septembre, ne fait pas l'ombre d'un doute. « Les Israéliens ont gagné énormément en cédant très peu. » Le vieil homme au maintien très digne qui continue de présider le Croissant-Rouge palestinien à Gaza précise sa pensée. « Ils traînaient au niveau international une image détestable à cause de l'intifada. Puis d'un seul coup, le mot de paix a tout effacé : ils sont devenus aux yeux du monde généreux, ouverts, prêts aux compromis avec leurs ennemis alors que nous, nous voyions au quotidien leur occupation de notre terre se renforcer avec les colonies. Israël a gagné avec Oslo parce que d'un seul coup le problème de l'intifada et toute la mauvaise conscience qu'elle impliquait ont disparu. Le monde entier a oublié que nous continuons à être occupés militairement par des gens qui ont déjà dit qu'ils ne se retireraient jamais de tout le territoire que nous revendiquons, Gaza et la Cisjordanie, ce qui est déjà si peu par rapport à ce que nous avons perdu. En plus, les années d'Oslo ont été plutôt bonnes pour l'économie israélienne. Comme nous dépendons d'Israël pour presque tout, une partie de l'argent donné aux Palestiniens s'est retrouvé finalement dans la poche d'industriels israéliens. Ils ont gagné sur tous les tableaux mais, en même temps, ils ont véritablement perdu une occasion historique de faire la paix », ajoute l'avocat Raji Sourani, qui dirige une organisation de défense des droits de l'homme, également à Gaza, et qui travaille souvent en coordination avec des organisations israéliennes.

« Il faut comprendre que nous n'existons pas pour les Israéliens, assure-t-il. Nous sommes sous leurs yeux mais ils ne nous voient pas. Les seuls Israéliens qui sont confrontés à

des Palestiniens sont soit des soldats présents dans les territoires, parce qu'ils y sont obligés, par devoir, soit des colons qui eux, au contraire, ont choisi pour des raisons religieuses ou nationalistes de s'installer chez nous. Mais la majorité des Israéliens ne nous connaît pas. Ces dernières années, le sud du Liban était un grand problème pour de très nombreuses familles. Elles se sont tellement inquiétées du sort de leurs enfants qu'elles ont fini par peser au niveau politique. Lorsque Barak a évacué le sud en reconnaissant ainsi sa défaite, il a été applaudi. Pendant ce temps, dans les territoires palestiniens, il ne se passait rien. A la limite, on pouvait considérer qu'Israël s'était trouvé un autre suppléant comme Antoine Lahad [le chef de la milice libanaise entretenue par l'Etat israélien] au Sud-Liban, Yasser Arafat, et que ce dernier prenait en charge le maintien de l'ordre. Pour les Israéliens, cela aurait pu durer comme cela des dizaines d'années ! »

Vif comme l'éclair sous des dehors nonchalants, Raji Sourani n'est pas tendre avec l'Autorité

« Il faut comprendre que nous n'existons pas pour les Israéliens, assure-t-il. Nous sommes sous leurs yeux mais ils ne nous voient pas »

Raji Sourani, avocat à Gaza

palestinienne. Il faut dire que lui et le docteur Sarraj ont connu ses prisons pour avoir été un peu trop critiques. Haïdar Abdel Chafi se montre un peu plus indulgent. « Souvent, je me dis que Yasser Arafat a perdu tout espoir mais qu'il essaie encore de sauver ce qui peut l'être. Qu'il s'accroche pour gagner le plus possible pour les Palestiniens. » Tous sont d'accord pour assurer que l'Autorité palestinienne est dépassée par des événements auxquels elles ne pourront pas s'opposer si les troubles perdurent. Tous déplorent son attitude au quotidien dans la crise. « Depuis le début des troubles, que font-ils, martèle l'avocat. Ce que je leur demande, c'est au moins de protéger et de défendre leur peuple. Israël et les Etats-Unis s'adressent à l'Autorité comme si c'était une force d'interposition. Mais les soldats et les policiers palestiniens n'ont pas à être neutres. Il faut qu'ils défendent les leurs ! »

des Nations unies. C'est un signe très positif et très important. Avec un soutien financier arabe, on peut imaginer un rapport de force différent avec Israël, pourquoi pas un boycottage économique, nous sommes un marché important pour eux ! »

En l'espace de quatre semaines, au rythme des mises en terre, un abîme s'est également creusé entre Israéliens et Palestiniens. Ces derniers jours, Saleh Abdel Jawad n'a d'ailleurs pas pris de nouvelles de ses amis « d'en face ». « J'ai reçu un appel de Amira Hass [une célèbre journaliste du quotidien israélien Ha'aretz connue pour ses analyses au vitriol contre la politique israélienne]. Nous avons parlé un peu mais c'est elle qui m'a appelé, je crois que moi, je ne l'aurais pas fait. »

Gilles Paris  
Photos Laurent Van der Stockt pour « Le Monde »



# Les fruits amers de Camp David

par Ran Halévi

CETTE crise israélo-palestinienne n'aura pas de vainqueur, seulement des victimes. Elle vient, en quelques jours, d'anéantir des années de dialogue, en portant le ressentiment et la méfiance à un degré jamais connu jusqu'ici. Mais elle révèle aussi autre chose : l'expiration sous nos yeux du processus d'Oslo, même si, à terme, les deux parties sont condamnées à s'entendre, tant bien que mal, à défaut de se réconcilier.

Les accords signés par Rabin et Arafat excluaient le recours aux armes ou l'incitation ouverte à la violence : les voici donc doublement violés. Mais ce qui a changé aussi cette fois, radicalement, par-delà l'ampleur et l'intensité des violences, c'est le contexte qui les a précédés : depuis le retrait israélien du Liban, puis l'échec du sommet de Camp David, le processus d'Oslo a cessé de paraître comme la seule voie de règlement du conflit israélo-palestinien. C'est là, justement, qu'il faut chercher l'explication des événements récents.

La réunion avortée de Camp David a produit une équation inédite sur la scène internationale : pour la première fois, l'Autorité palestinienne figurait comme un obstacle à la paix ; pour la première fois aussi, la posture des dirigeants israélien

et palestinien, au regard de leurs opinions respectives, faisait découvrir un frappant contraste : M. Barak semblait devancer l'opinion israélienne la plus modérée, la forcer presque, dans une dynamique irrésistible, vers des concessions hier encore inimaginables – restitution d'au moins 90 % des territoires, par-

l'épreuve de force. M. Barak a tenté la première voie. M. Arafat n'a pas su éviter la seconde.

Il n'est pas besoin de diaboliser le président de l'Autorité palestinienne pour analyser les contradictions entre lesquelles il lui fallait naviguer. On aurait tort aussi de lui faire porter seul la responsabilité de

pas une fatale erreur politique, qui compromit finalement la négociation sur les autres chapitres, tous susceptibles d'un accord. Mieux valait d'abord laisser à l'expérience de la paix faire un peu son œuvre, s'accorder en attendant sur une gestion municipale de la ville, et éviter d'aborder la question sulfureuse du droit.

M. Arafat ne l'a pas mieux compris que ses interlocuteurs. Il n'a rien proposé et rien fait d'autre que d'opposer son refus à toute formule de compromis, jusqu'à mettre en doute sa crédibilité. Ses tribulations fébriles à travers le globe, au lendemain du sommet, lui ont fait mesurer toute la difficulté de passer du statut de chef charismatique d'un mouvement de libération nationale à celui, plus trivial et autrement ardu, d'homme d'Etat, comptable de ses actes, ou de son impéritie.

Or M. Arafat n'a cessé de vouloir incarner les deux à la fois. Retors plus qu'habile, indifférent à ses propres engagements, il entendait faire cohabiter le personnage qu'il avait longtemps été dans le sillage des régimes totalitaires avec celui que le processus d'Oslo l'a forcé à devenir. Il laissait coopérer la police palestinienne avec ses interlocuteurs israéliens, mais constituait en même temps des milices armées en violation des accords. Il déclarait « cadu-

ques » les articles de la charte palestinienne appelant à l'élimination de l'« entité sioniste », mais s'abstenait de les faire formellement supprimer. Il répétait son attachement à une coexistence pacifique avec Israël, mais autorisait, sinon encourageait, sa délégitimation systématique dans les médias à sa dévotion et jusque dans les livres scolaires, où l'Etat hébreu disparaissait des cartes dessinant une grande Palestine étendue du Jourdain à la Méditerranée. Il se voulait un modèle de démocratisation pour les pays arabes, tout en présidant à une administration rongée par la corruption et en bafouant, au besoin, les principes élémentaires des droits de l'homme – ce qui n'empêchait pas ses porte-parole de parader devant les télévisions du monde en champions intransigeants des principes universels.

Longtemps, on a vu dans ces contradictions le trait inévitable d'une période de transition ou bien une pose tactique, indispensable pour maintenir un minimum de cohésion entre les avocats de la paix et les partisans du djihad. Si tel est le cas, force est de constater que M. Arafat n'a pas réussi, ni peut-être cherché, à hiérarchiser clairement ses priorités. Que le gouvernement israélien ne l'ait pas toujours aidé – en annexant des terres, en étendant les implantations qu'il espérait conserver dans l'accord final, en tolérant des abus commis par certains colons –, c'est évident. Mais tant que le processus d'Oslo demeurait viable, M. Arafat pouvait encore jouer sur les deux registres, de la négation et de la coopération. Jusqu'au retrait israélien du Liban, précisément, et à l'échec des négociations de Camp David.

On imagine aisément les tentations – et sans doute les pressions – qui le happaient alors : si le Hezbollah a fait partir Tsahal du Liban sud, ne devrait-on pas en faire autant à Gaza et en Cisjordanie ? Si la société israélienne ne supporte plus – c'est un fait – de voir mourir ses soldats, elle ne résistera pas indéfiniment à une nouvelle Intifada. Si l'indépendance est chose acquise, autant l'obtenir par une guerre d'indépendance. L'a-t-il vraiment voulu ? On le saura peut-être un jour. La visite-provocation d'Ariel Sharon sur l'esplanade des Mosquées a fourni l'étincelle qui l'a sommé pour ainsi dire de choisir. Mais même alors, il persistait à confondre sa fonction de leader politique avec celle de chef de l'OLP.

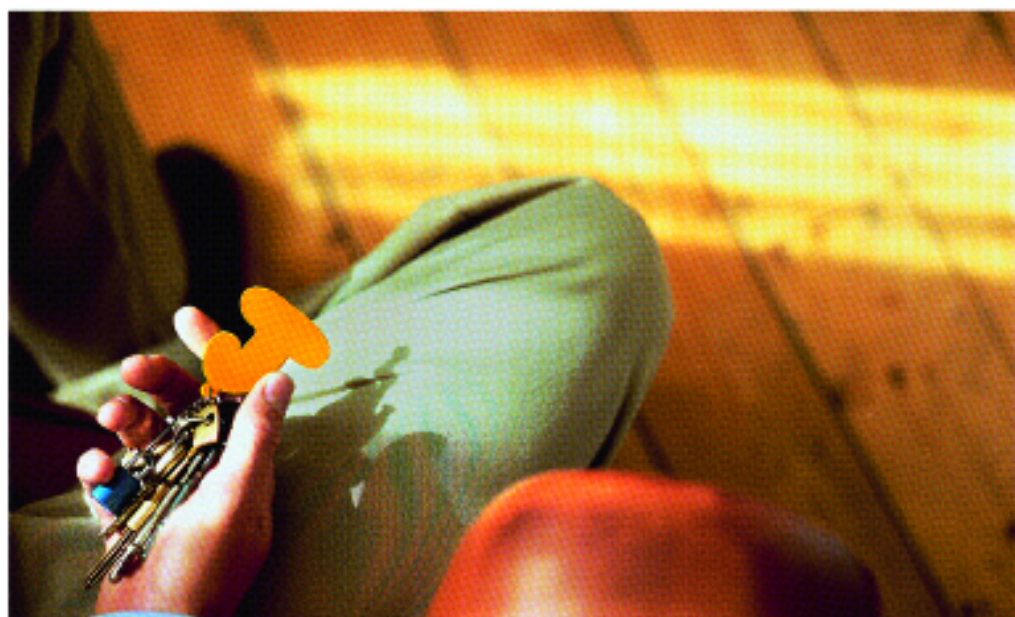
D'où ce visage dédoublé d'un homme qui promet de poursuivre les responsables du lynchage des deux réserves israéliennes, en même temps qu'il fait sortir des prisons les pires terroristes du Hamas ; qui fait ordonner la reconstruction du tombeau de Joseph, mais pour y édifier une mosquée ; qui ne fait rien, surtout, pour empêcher la foule d'attaquer les soldats israéliens et ses milices de tirer sur les implantations, tout en exigeant comme prix de l'arrêt des affrontements que l'armée israélienne se retire des positions où elle se trouvait en vertu des accords qu'il avait signés de sa main, voire qu'elle quitte les territoires.

**Le dénouement du conflit se fera tôt ou tard. La seule inconnue, ce sont les sacrifices humains qu'il risque encore de réclamer**

S'il avait cru pouvoir aiguiller l'insurrection à sa guise, l'étendue de l'incendie vient de lui apporter un démenti cinglant. La violence sauvage, la disposition au martyre et les heurts meurtriers avec l'armée israélienne n'ont fait qu'exacerber les rancœurs et la suspicion des deux côtés. Au plan politique, ils risquent d'affaiblir un peu plus M. Barak comme M. Arafat, mais pas pour les mêmes raisons.

M. Barak est tributaire du jeu des partis qui le prive d'une coalition stable et restreint sa marge de manœuvre. M. Arafat, lui, cumule tous les inconvénients du pouvoir autocratique sans en posséder les atouts. Apparemment, il n'a ni l'audace de Sadate ni la férocité de M. Assad pour faire avaliser aux siens le compromis qui mettait la paix à portée de la main. Mais le dénouement du conflit se fera tôt ou tard, par un accord ou par une séparation unilatérale, avec ou sans lui, avec ou sans M. Barak. La seule inconnue, ce sont les sacrifices humains qu'il risque encore de réclamer.

**Ran Halévi** est directeur de recherche au CNRS.



\* Source : Datageest

Chaque jour dans le monde,  
150 000 personnes\* achètent un  
téléphone mobile pour accéder à  
l'Internet Mobile. Et l'Internet  
Mobile se doit d'être aussi

**perso**  
Le nouvel Internet. Mobile et personnalisé.

personnel que tout ce que  
l'on porte sur soi. C'est pourquoi  
Ericsson, en collaboration  
avec les opérateurs, a mis  
au point des solutions complètes  
alliant sa propre expertise  
au savoir-faire de ses partenaires  
de contenu. Ainsi les portails  
de l'Internet Mobile sont plus  
simples à concevoir, à gérer,  
et permettent à chaque utilisateur  
un accès sur mesure à Internet.

Le nouvel Internet Mobile :  
entrez et vous êtes chez vous.

www.ericsson.com

La révolution de l'Internet Mobile.

Vivons-la au quotidien.

**ERICSSON**

## Clichés du progressisme

S'EXPRIMANT, pour la première fois, en tant que juifs, une quarantaine d'éminentes personnalités

de la gauche intellectuelle – dont Raymond Aubrac, Rony Brauman, Daniel Bensaid, Gisèle Halimi, Marcel-François Kahn et Pierre Vidal-Naquet – viennent de proclamer la culpabilité d'Israël (*Le Monde* du 18 octobre).

En tant que rien, sans vouloir leur disputer l'identité qu'ils arborent et dont ils sont manifestement si fiers d'incarner la dimension universaliste, humaniste, diasporique, sympathique et généreuse, je voudrais défendre quelques vérités factuelles.

Il y a deux mois, au sommet de Camp David, Ehoud Barak a offert aux Palestiniens bien plus que n'importe quel dirigeant israélien avant lui : « La constitution d'un Etat palestinien, la souveraineté sur 90 % à 95 % de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, et même le contrôle d'une bonne partie de Jérusalem-Est. »

Cette seule éventualité scandalise encore beaucoup de monde en Israël et dans les communautés juives. Mais Arafat a dit non car, outre le droit au retour pour les réfugiés, il réclamait une plus grande portion de Jérusalem, et la flambée de violence consécutive à la visite d'Ariel Sharon sur ce qui est pour les uns l'esplanade des Mosquées et pour les autres le mont du Temple, a fourni « une échappatoire idéale à son dilemme : être forcé soit d'accepter un compromis que de nombreux Palestiniens – peut-être la majorité – rejettent, soit de le refuser, ce qui lui vaudrait la désapprobation du monde entier, et de possibles sanctions politiques et économiques »

(Benny Morris, « Israël : un accord de paix plus que jamais », *Libération* du 13 octobre).

Cette éclairante chronologie des événements n'est, bien sûr, pas disponible dans les grands médias audiovisuels toujours enclins à sacrifier la morale de l'exactitude sur l'autel du cœur. Mais elle ne vient pas non plus des services de l'ambassade d'Israël. Benny Morris est le chef de file de ceux qu'on désigne en Israël sous le nom de « nouveaux historiens », parce qu'ils démystifient sans ménagement l'histoire officielle du sionisme afin d'amener l'Etat hébreu à reconnaître officiellement sa responsabilité dans la création et la perpétuation du problème palestinien.

Cette responsabilité, en effet, est lourde. Après la trop belle victoire de 1967, par exemple, des gouvernements de gauche comme de droite ont accepté et même, pour certains d'entre eux, encouragé, par la redoutable combinaison des stimulations économiques et des tirades patriotiques, l'installation de colonies de peuplement dans les territoires occupés. Politique calamiteuse : depuis qu'en 1993 ont été signés les accords d'Oslo, les bunkers des exaltés stérilisent le processus de paix en annulant concrètement ses avancées théoriques. Car même s'il y a toujours plus de territoires sous administration palestinienne, l'armée redéployée veille, les contrôles sont incessants, les tracasseries innombrables.

Bref, l'occupation proprement dite recule mais la tutelle israélienne reste aussi étouffante que jamais. Inutile d'entrer dans le détail de la division en zones de la Cisjordanie : il suffit de se représenter ce qu'est



# L'irresponsabilité d'Israël

par **Gérald Sfez**

**D**EVANT l'inexcusable et l'inhumain commis par les deux bords, nous ne pouvons nous contenter de la réprobation morale. L'appel à la paix doit passer par une appréciation politique. Nous sommes nombreux, indignés et consternés, qui ressentons comme une blessure et une folie l'occasion saisie par Israël de déclencher l'engrenage d'une montée aux extrêmes, d'en finir avec les accords d'Oslo et le processus de paix et de frapper d'irréversible l'entrée dans une sale guerre sans nom, en commettant l'irréparable.

Quelle que soit, dans les événements actuels, la responsabilité partagée de l'inhumain, Israël a pris une dangereuse initiative en allant dans le sens opposé à celui de la paix. Israël a-t-il perdu toute mémoire de l'histoire du peuple juif, toute intelligence de ce que représentent les exils, les expropriations, les humiliations, les apartheid, pour commettre sur un autre peuple un tort à certains égards analogue à celui qui lui a été infligé, et se faire l'agent libre d'une cruelle ironie de l'histoire dont il porterait, une grande part de responsabilité ? Tout le siècle écoulé et cinquante ans d'histoire de l'Etat en guerre n'auront donc rien appris ? De quel côté, cette fois, faut-il parler de mémoire vaine ? Faut-il avoir perdu la mémoire du mal pour agir ainsi ? La politique de puissance serait-elle devenue le seul idéal d'Israël ? Est-ce se ressouvenir du nom de Jérusalem, veiller sur l'enclos de ses lois, que de décider, en son nom torturé et pour la possession de ses murs, du crime et du suicide, du despotisme et de l'assujettissement pour soi et pour les autres ? Est-ce là le sens qu'Israël veut donner à l'identité juive ? Ou, cherchant à se comporter comme les autres Etats, choisit-il le modèle des pires d'entre eux ? Ce qui, le concernant, serait une folie. Israël a-t-il perdu tout jugement et toute intelligence politique, toute raison pour croire à la toute-puissance de sa force sur le long terme ?

Que peut produire cette démonstration de force sinon exacerber les délires et décupler la violence sans issue de ceux qui, n'ayant plus rien à perdre, opprimés, leurrés et humiliés, n'auraient plus d'autre voie que de crier leur colère par les moyens d'un terrorisme suicidaire de grande ampleur ? A quoi peut-elle aboutir hormis à la surenchère d'une terreur partagée, l'installation d'un état durable de terreur mû par un principe d'inertie, où l'identification des uns et des autres comme victi-

mes ou bourreaux devient vite insaisissable ? Quelle faute politique que de ruiner l'autorité fragile et maintenue de haute lutte de Yasser Arafat, et de l'acculer, ouvrant un boulevard aux forces de mort du Hamas ! A quoi peuvent conduire cette oppression sauvage et cette entrée en guerre sinon à mettre en péril les régimes arabes modérés et les plus démocrates d'entre eux et faire l'unité des pays arabes les plus distincts tous mobilisés sous la bannière intégriste de la guerre sainte ?

Beau résultat. L'Etat d'Israël a fait le choix de l'irresponsabilité, au péril de sa sauvegarde et de celle des communautés juives du monde entier exposées à un antisémitisme contre lequel il sera plus difficile de lutter et depuis une décision israélienne qu'elles n'ont pas eue à partager, au péril du peuple palestinien. Ce dernier vit depuis des décennies dans l'oppression et la peur ; il faisait concession sur concession pour sauvegarder l'essentiel, la paix, mesurant sa révolte, pour le destin des pays arabes, l'équilibre du Moyen-Orient, le visage du monde et le sens des idéaux de l'humanité.

Quelle blessure de voir Israël offrir un prétexte à tous les extrémismes et prêter la main au carnage lugubre de l'histoire où s'échangent les masques et les identités trafiquées ! On ne peut qu'en appeler à tous ceux qui n'acceptent pas le risque de ce tournant : à l'opposition israélienne qui s'était exprimée à maintes reprises en faveur du processus de paix et dont il est difficile de penser qu'elle ait disparu si vite ; à la reprise commune du dialogue avec l'opposition palestinienne au parti de la guerre dont l'expression se montre singulièrement absente ; à tous les juifs de France pour un travail de mémoire à l'opposé du réflexe d'identité imaginaire et de dévotion inconditionnelle à l'Etat d'Israël, dès lors que l'inconditionnalité au peuple exige une autre fidélité, une fidélité à l'identité juive et, puisque le gouvernement israélien perd de vue les intérêts de son Etat, une fidélité à l'existence même d'Israël ; à tous les Arabes soucieux de partager un monde commun ; à tous les citoyens et tous les hommes de volonté politique, c'est-à-dire de raison tenace, pour que la mémoire et la raison prévalent sur l'insensé.

*Gérald Sfez est professeur de philosophie en classe préparatoire au lycée Pasteur de Neuilly et maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.*

par **Alain Finkelkraut**

une autonomie politique sans liberté de mouvement pour comprendre (et pour partager) la frustration, voire la colère, palestinienne. Tout ne sera pas acquis avec le départ des colons d'Hébron ou de Netzarim. S'ils restent, cependant, rien n'est possible : la majorité des implantations devront être démantelées pour qu'une coexistence acceptable ait des chances de s'établir.

**L'occupation proprement dite recule mais la tutelle israélienne reste aussi étouffante que jamais**

Mais cette colère légitime perd son innocence quand, jouant la carte du pire, on la dirige contre les Israéliens les plus disposés aux concessions pour les contraindre à l'épreuve de force, et l'hostilité bascule dans l'insoutenable quand, ivre du sang des « martyrs », elle reconstitue l'unité de l'opinion arabe face à l'« entité sioniste » et ne conçoit pas d'autre paix que la restauration de l'autorité de l'islam sur toute la terre de Palestine, ou lorsque, de la terrifiante image du petit Mohamed tué à Gaza par une balle israélienne, elle déduit que les juifs sont des assassins d'enfants.

Quant à ceux qui, excités par la même image et forts du même raisonnement, incendient, en France, des synagogues, vandalisent des magasins juifs ou abreuvant d'insultes leurs condisciples « feujis », ils ne transposent pas le conflit du Proche-Orient sur le sol national, comme on dit pudiquement dans les hautes sphères : ils sont antisémites et ils rêvent de pogroms. Cet antisémitisme, il est vrai, n'a pas la tête de l'emploi. Ce jeune et fougueux démon n'est pas fiché au grand banditisme idéologique. Ce déferlement de haine a pris la vigilance de court. Au lieu de tenir son rang, d'occuper sa place et de jouer le rôle qui lui a été réservé dans la grande épopée du combat pour les droits de l'homme, au lieu d'être Européen, fasciste, nostalgique, bureaucratique, bourgeois, cul-terreux ou vieille France, au lieu d'émaner de l'appareil d'Etat ou d'un indémodable traditionalisme, il surgit, réactionnel mais non réactionnaire, parmi les victimes désignées de l'exclusion et du racisme, il enflamme les rebelles, et nulle mémoire ne l'inhibe.

Il faut pourtant l'appeler par son nom et, comme Camus affirmant, au plus fort de l'intimidation stalinienne : « Un camp est un camp, je ne serai plus jamais poli », il nous incombe de résister par la tautologie à la légende dorée du progressisme. Nul besoin pour cela d'être juif, il suffit d'avoir été ébranlé par le siècle, c'est-à-dire de savoir que la révolte elle-même peut enfanter des monstres.

*Alain Finkelkraut est professeur à l'Ecole polytechnique.*

# Un procès très mal instruit

par **Claude Klein**

**A**LAIN JOXE a voulu participer au débat autour des événements au Proche-Orient (*Le Monde* du 19 octobre). Rien de plus légitime. De même, il faut le dire d'emblée, la critique du gouvernement israélien et de ses erreurs est, elle aussi, parfaitement légitime. Contrairement à ce que sous-entend Alain Joxe, les Israéliens ne s'en prirent nullement. Il n'y a pas, en Israël, de pensée unique. On aimerait qu'il en aille de même chez nos voisins. Cependant, emporté par sa plume et, sans doute, par une culture historique et politique franco-française, Alain Joxe se laisse aller au jeu des stéréotypes, des analogies faciles et des amalgames. Encore eût-il fallu que ses références fussent bien choisies...

Quel brio d'écriture que celui qui consiste à parler de l'OAS représentée par Sharon... Comment résister à la formule « le petit de Gaulle-Pasqua-Mollet incarné par Barak (qui s'aligne sur l'OAS) » ? Nous voici en pleine guerre d'Algérie après un passage bien appuyé par l'Afrique du Sud de l'apartheid. Rien ne nous est épargné : ni les bantoustans ni les ghettos juifs. Passons sur les *Kriegspiels* et surtout, n'oublions pas, au passage, la référence au Grand Tel-Aviv (merci, M. Joxe, de ne pas avoir écrit « *Gross Tel-Aviv* » !). Les lecteurs cultivés auront d'ailleurs bien compris. On aura noté, discrè-

tement posée à la fin de cette même phrase, l'allusion à la crainte de la fuite des investisseurs. Et pour que certains soient gentiment caressés dans le sens du poil, on relèvera aussi le rappel de cette jeunesse israélienne « *américanisée* ».

**Contrairement à ce que sous-entend Alain Joxe, il n'y a pas, en Israël, de pensée unique. On aimerait qu'il en aille de même chez nos voisins**

On se permettra cependant de regretter quelques omissions. M. Joxe passe bien vite sur la victoire du Likoud et de M. Nétanyahou. On aurait peut-être appris que « *si malheureusement il [Rabin] a été assassiné par un fanatique religieux, [et] que ce fut le Likoud, avec M. Nétanyahou qui l'emporta* », la vague d'attentats des années 1994-1996 y avait peut-être été pour

quelque chose... Autant dire que, si les Israéliens vivent dans la psychose des attentats et de l'insécurité, ils y ont quelques raisons et que si le pays a connu les années de plomb que furent les années 1996-1999, le Hamas (dont le nom n'est même pas cité par Alain Joxe), auteur de ces attentats, y était pour quelque chose. De même, curieusement, la négociation avortée de Camp David n'apparaît pas davantage. Si l'on voulait à tout prix chercher l'explication à l'aide d'exemples historiques, il convenait de bien les choisir.

Dans ce procès historique et politique que mène M. Joxe, qu'aurait-il fallu rappeler ? On savait évidemment qu'Ehoud Barak était loin d'être un pacifiste à tous crins, mais avait-on porté attention au fait que ce « *petit* » de Gaulle avait lancé un immense débat en Israël, portant sur certains des tabous les plus profonds de ce pays ? Sans doute, du point de vue d'Arafat, était-on encore loin du compte, mais la route était bien engagée. Au passage, il eût été correct de signaler l'importance symbolique de la montagne du Temple des juifs, que les musulmans appellent l'esplanade des Mosquées.

Ne pas le rappeler, n'est-ce pas agir comme ceux qui, dans le monde musulman, refusent de reconnaître aux juifs le moindre lien légitime avec cette montagne ? N'est-on pas allé jusqu'à nier que ce fût bien là

que le Temple avait été construit ? A l'image du grand de Gaulle, Barak avait imaginé contourner l'écueil d'une Knesset, où il avait perdu sa majorité, pour en réferer directement au peuple. Les lecteurs auraient alors appris que la population israélienne s'appropriait à approuver tout accord avec les Palestiniens que ce gouvernement aurait présenté. On aurait ainsi compris que l'image joxienne d'un Barak s'alignant sur l'OAS n'était guère autre chose qu'un effet de style. Une faiblesse de langage sans doute, en espérant qu'il ne s'agisse pas d'une plus coupable faiblesse de pensée. Car en définitive, il s'agit d'une attitude bien parisienne que celle qui cherche à donner des leçons à la gauche, à la droite et sans doute au monde entier.

Il ne fait pas de doute que le gouvernement israélien porte une responsabilité dans les événements. Nous sommes nombreux, en Israël, à le penser autant qu'à le dire. La question n'est même plus là. Oui, M. Joxe, il faut que très rapidement le dialogue reprenne. La gauche israélienne y est prête. De grâce, que de Paris, on nous y aide, mais surtout que l'on s'abstienne de jeter de l'huile sur le feu.

*Claude Klein est professeur à la faculté de droit de l'université hébraïque de Jérusalem.*

**Alfa 147. Vos sens montent en puissance.**



**Grands Jours Alfa Romeo du 28 octobre au 4 novembre\***  
**Venez vite essayer l'Alfa 147 chez votre concessionnaire.**  
**www.alfa147-fr.com** \* ouverture selon autorisation

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Alfa Romeo  
FINANCEMENT



Cœur Sportif



# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## L'exemple britannique

LA Grande-Bretagne a pu exporter sur le reste du continent européen du bœuf contaminé. Ce qui justifiait, parfaitement, qu'on soumette le *british beef* à un sourcilieux embargo. Mais, aujourd'hui, la Grande-Bretagne adresse à ce propos au reste de l'Europe, et notamment à la France, une leçon de démocratie. Elle doit être accueillie chapeau bas, sans embargo ; reçue comme un modèle d'enquête menée par un Etat pris en faute et qui le reconnaît sans finasser. Telle est, en matière de santé civique, la conclusion qui s'impose à la lecture du rapport remis, jeudi 26 octobre, au gouvernement de Tony Blair par Lord Nicholas Phillips of Worth Matravers. Ce haut magistrat a été nommé par le premier ministre travailliste en 1997 à la tête d'une commission chargée de faire la lumière sur la responsabilité des pouvoirs publics dans le drame de la maladie dite de la « vache folle ». On connaît les faits. En 1986, découverte de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ; en 1996, établissement de la preuve de sa transmissibilité à l'homme sous forme d'une variante (mortelle) de la maladie dite de Creutzfeldt-Jakob (vMJC).

A vrai dire, dès 1987, certains scientifiques mettaient en garde, soupçonnant une possible corrélation entre l'ESB et la vMJC. Mais, à aucun moment, la machine ministérielle et bureaucratique « responsable » - agriculture, santé publique, services vétérinaires, etc. - n'a voulu prendre en compte ces risques. Les seize volumes du rapport de la commission de Lord Phillips sont accablants pour la série de gouvernements conservateurs,

ceux de Margaret Thatcher et de John Major, en place durant les années passées en revue. C'est un comportement d'une folle irresponsabilité qui est dénoncé sans fard. Principal fautif, le ministre de l'Agriculture a, en principe, une double mission : défendre les intérêts des consommateurs - notamment leur santé - et ceux des producteurs - la puissante machine agro-industrielle britannique. Or, en rejetant avec une arrogance sans pareille les très sérieuses mises en garde répétées çà et là, notamment à Bruxelles, les ministres ont choisi leur camp : celui des producteurs, contre les consommateurs.

A ce jour, quatre-vingts Britanniques sont morts de la vMJC. Digne et accablé, John Major a présenté ses excuses publiques aux familles des victimes. Les ministres concernés ont fait de même. Ils sont protégés par une manière d'immunité parlementaire. Mais leur réputation politique est atteinte. L'Etat britannique a laissé travailler en toute indépendance une commission d'enquête qu'il avait lui-même nommée ; il ne lui a opposé aucun prétendu secret d'Etat ; il a accepté, sans y être forcé, que plus une zone d'ombre ne subsiste dans ce scandale. Quelle leçon ! Car, en France, de l'affaire Greenpeace aux Irlandais de Vincennes, des écoutes téléphoniques au sang et à l'hormone contaminés, on risque d'attendre longtemps que l'Etat fasse de lui-même la lumière sur ses graves dysfonctionnements. Même la justice ne réussit pas à percer une opacité préservée comme une prérogative régaliennne. Paradoxalement, c'est au Royaume-Uni que l'Etat n'est pas régalienn et pratique ce qui reste impensable à Paris.

## Un ministre des affaires étrangères pour l'Europe ?

JAVIER SOLANA n'est pas loin de penser que sa participation aux négociations de Charm el-Cheikh a représenté, sinon un bâton de maréchal, du moins une consécration. Pour la première fois, le haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) des Quinze était présent à la table des « grands ». Nul n'a pensé que son influence sur Yasser Arafat et Ehoud Barak pouvait approcher celle de Bill Clinton, mais enfin il était là, dans un rôle diplomatique qui n'était pas de simple représentation.

Avec lui, c'est la politique étrangère européenne qui a reçu une manière d'onction internationale. Si Jacques Chirac a poussé Javier Solana en avant lors du récent sommet de Biarritz, c'est parce que son bilan, au bout d'un an de mandat, parle en sa faveur, même s'il est contrasté et contesté. D'autant que, au-delà de la personnalité de l'homme, la polémique feutrée qui se crée au sujet du poste de haut représentant recouvre un débat plus fondamental sur l'équilibre des pouvoirs entre institutions européennes. Car conforter le statut et l'influence de Javier Solana, c'est renforcer le rôle des gouvernements au détriment de

celui de la Commission de Bruxelles. Pour décrire l'action de l'ancien ministre espagnol des affaires étrangères et ancien secrétaire général de l'OTAN, un théorème simple suffit : le style, c'est l'homme, et l'homme façonne l'institution de « Monsieur PESC ». Chaleureux et charmeur, Javier Solana a imposé sa diplomatie de l'*abrazo* (accolade) au gré de voyages qui l'ont conduit, en douze mois, dans quarante pays. Ses interlocuteurs louent ses talents de conciliateur mais s'interrogent parfois : la forme ne l'emporte-t-elle pas sur le fond ?

### RESPONSABILITÉS PARFOIS INGRATES

Ses détracteurs s'agacent d'un activisme diplomatique qui le fait virevolter de capitale en capitale, où il court-circuite allègrement les canaux diplomatiques traditionnels. Le passé de Javier Solana à l'OTAN rassure les Américains, au moment critique où la PESC doit trouver un *modus vivendi* avec l'Alliance atlantique. Il lui a également donné l'habitude de traiter les affaires internationales au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement. Mais, si un carnet d'adresses prestigieux est utile, il ne dispense pas du suivi des dos-

siers. Aux responsabilités parfois ingrates de secrétaire général du Conseil, chargé statutairement d'« assister » les ministres, Javier Solana préfère celles d'acteur sur la scène internationale. Comme il est officiellement l'un et l'autre, cela signifie que, dans les faits, le rôle de cheville ouvrière du Conseil est assumé par son adjoint, Pierre de Boissieu.

Au moins, dans un premier temps, le rôle de Javier Solana était de donner un visage et un nom, bref une visibilité, à la diplomatie européenne, et cette mission-là a été accomplie. Le reste, c'est-à-dire les « stratégies communes » censées donner du corps à la politique commune, est encore en gestation, tout comme l'est l'affirmation, encore essentiellement déclaratoire, de la PESC. Henry Kissinger, qui se plaignait de ne pas savoir quel numéro de téléphone composer pour appeler l'Europe, n'a qu'une réponse partielle à sa question : ceux des ministres des affaires étrangères de l'Union sont encore indispensables.

Javier Solana est cependant fondé à répliquer qu'en cas de crise internationale grave, par exemple au Proche-Orient, la crédibilité de l'Europe est mieux affirmée par le haut représentant que par l'un des quinze ministres, à plus forte raison si c'est un « petit » pays qui assume la présidence de l'Union. D'où l'agacement des chancelleries. L'intéressé remarque benoîtement qu'il dispose en général d'un fort soutien de la part des chefs d'Etat et de gouvernement, alors qu'il doit compter avec les réactions sourcilieuses de corporatisme des ministres des affaires étrangères.

La France est à cet égard dans une situation paradoxale : alors que c'est largement à son initiative que « Monsieur PESC » a été créé, les opinions sur Javier Solana sont contrastées : « C'est un gadget prématuré, dit-on au Quai d'Orsay, on aurait dû cantonner son rôle à la défense et aux Balkans ; il est illusoire et dangereux de vouloir "communautariser" la politique étrangère de l'Union. » A l'Elysée, en revanche, le ton est positif : « Nous assistons à une montée en puissance de la fonction de haut représentant. Qu'au bout d'un an il soit nécessaire de recentrer son rôle est normal. Il faudra à l'avenir étendre son action, du moins lorsque l'Union européenne a une position commune », assure un conseiller présidentiel.

### LES ESPRITS NE SONT PAS MÛRS

Nanti d'un parrainage qui est, grosso modo, celui des « grands » pays de l'Union, quel peut être l'avenir du haut représentant ? Romano Prodi, le président de l'exécutif de Bruxelles, a récemment suggéré que la fonction du haut représentant soit « intégrée » à la Commission européenne. La proposition a provoqué des haussements d'épaule dans plusieurs capitales, et des réactions irritées dans l'entourage de M. Solana : « Comment imaginer que des pays comme la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne pourraient accepter de se dessaisir de leurs responsabilités de gérer une crise militaire, pour la confier à Romano Prodi ! »

La question de fond est donc posée : Javier Solana (et ses successeurs) a-t-il vocation à devenir le responsable à part entière de la diplomatie européenne, ce qui supposerait d'importantes délégations de souveraineté de la part des Etats membres ? Dans ce cas, relèverait-il du Conseil ou de la Commission ? Répondre à cette question signifie opter clairement pour un certain modèle de la construction européenne. Logiques avec eux-mêmes, les Quinze accepteraient-ils alors de ne plus disposer que d'un siège européen au Conseil de sécurité des Nations unies ? Consentiraient-ils à fermer bon nombre de leurs 1 500 missions diplomatiques à travers le monde, dont les tâches pourraient, dans bien des cas, être assumées par une seule « ambassade de l'Union européenne » ? A l'évidence, les esprits ne sont pas encore mûrs pour une telle révolution copernicienne.

Laurent Zecchini

## Entrée des artistes par Jacek Wozniack Paganini



Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou  
Directeur artistique : Dominique Royonette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Pénétration chinoise au Tibet

IL EST DIFFICILE de mesurer l'importance et même le crédit qu'il convient d'attribuer aux informations relatives à une invasion du Tibet par les forces de la Chine communiste. Les événements relatés par les dépêches provenant de Calcutta ou de Hongkong peuvent - étant donné les délais de transmission - être vieux de plusieurs semaines.

Cela dit, que le gouvernement de Pékin ait l'intention d'incorporer le Tibet à la Chine nouvelle ne peut être considéré comme une surprise. Cette intention a été maintes fois exprimée. Le moment choisi pour la réaffirmer semblerait indiquer qu'après les revers subis par les Nord-Coréens, après l'abandon vraisemblable des projets d'invasion de Formose, la propagande gouvernementale cherche à offrir une compensation à l'opinion chinoise. Mais peut-on

pour autant parler d'une « invasion » ?

Le relief du Tibet, surtout en la saison actuelle, se prête mal au déroulement d'une campagne militaire. Même une aviation moderne ne saurait s'aventurer dans le ciel de ces solitudes glacées, d'une hauteur moyenne de 5 000 mètres, et dont les pics, perçant le ciel à 7 000 ou 8 000 mètres, ne figurent sur aucune carte.

Les directives données aux troupes révèlent d'ailleurs qu'il s'agirait moins d'opérations stratégiques que de pénétration insidieuse. Il est recommandé aux soldats d'apprendre la langue locale, de se conformer à une stricte discipline, d'aider les habitants à surmonter leurs souffrances et leurs difficultés, de fraterniser avec le peuple tibétain.

(28 octobre 1950.)

## VGE et le déclin français

Suite de la première page

Mais il les explique aussi par ce qu'il appelle le « refus persistant du réel », qui entretient des concepts comme « l'exemple français » ou « l'exception française », dont le reste du monde n'a strictement rien à faire. Plutôt que de respecter une tradition diplomatique à vocation tous azimuts, entraînant une dispersion des moyens à notre disposition et une faible lisibilité de notre action, pourquoi ne pas pratiquer, demande-t-il, ce qu'il appelle une « indépendance partenariale », se manifestant sur des sujets précis avec l'accord d'un certain nombre d'associés ?

Ce « positionnement » réduit dans « l'espace » n'est pas le seul aspect du « déclin politique » de la France. Il y a aussi notre « répugnance collective au changement », qui faisait dire à Jean Monnet que celui-ci n'est possible que lorsqu'il y a une crise. Aussi bien Giscard consacre-t-il tout un chapitre à ce qu'il appelle « l'impossible réforme », après en avoir dédié un autre au poids dans l'héritage national du « colbertisme monarchique » et du « centralisme jacobin ». De tout cela il conclut à l'existence d'une « psychologie endommagée »,

tout en ajoutant, avec une rare modestie, qu'il n'est pas sûr d'être compris à ce propos, ou plutôt qu'il est sûr de ne pas l'être !

Peut-être sous-estime-t-il un peu les capacités de ses lecteurs, car, enfin, des phrases comme celles que l'on va citer sont parfaitement claires et bien vues : « Un des traits de leur comportement [des Français] est de vouloir se défaire de leurs échecs sur leurs dirigeants... La liberté telle qu'ils la conçoivent légitime à leurs yeux des comportements contraires à la loi... ils ne se sentent confortables avec leur ego que dans la mesure où ils ne ressentent aucune supériorité dans leur voisinage. » A fortiori quand il passe des Français aux Françaises : lesquelles, il l'écrit « sans hésiter », « sont parfaites : généreuses, actives, naturelles... elles savent prendre soin de leurs enfants... ne souffrent pas de la même enflure de vanité que les hommes... elles sont supérieures aux hommes... leurs dons naturels correspondent assez exactement aux nouveaux besoins de notre société... » En un mot, elles sont « une chance pour la France »

### TAUX D'ABSTENTION

Celle-ci en a bien besoin, dont les institutions sont « tourmentées » au point de faire l'objet d'une véritable « désaffection », mesurable notamment aux taux d'abstention records devant les urnes. VGE a beau noter qu'il ne s'agit pas là d'un phénomène uniquement français, il met sévèrement en cause la cohabitation et nous livre, en faveur du quinquennat, dont il attend qu'il y mette

un terme, le plaider certainement le plus convaincant qu'il nous ait été donné de lire. Mais il va de soi que cela ne saurait suffire. Aussi bien n'est-il guère de point que l'ex-président n'aborde pas, qu'il s'agisse de l'immigration, du poids des médias, de l'excessif individualisme de nos compatriotes, mais aussi de leur profonde générosité, de l'économie de marché, de l'atomisation de la droite, etc. Le moins qu'on puisse dire est que presque à chaque page il y a matière à réflexion.

### ÉCLAIRER L'HORIZON

On l'a compris. Même si le cas de la moitié de la population française qui a la chance d'appartenir au sexe féminin doit être mis à part, le diagnostic est plutôt sombre. Que faire pour éclairer l'horizon ? Giscard n'esquive pas la réponse : il faudrait que les Français « acceptent de se reconnaître comme faisant partie d'un seul peuple, assumant la globalité de son histoire, qu'ils reconnaissent mutuellement, qu'ils renoncent à considérer l'affrontement comme le ressort privilégié du progrès, qu'ils basculent du passivisme vers la modernité... » Que nous nous interrogeons « sur notre manière de gérer le monde qui vient, plutôt que de s'accrocher au canot de sauvetage du monde qui s'en va. »

C'est évidemment plus facile à dire qu'à faire. Mais c'est joliment écrit, et particulièrement méritoire chez un homme qui a atteint un âge où tant d'autres s'abandonnent à la nostalgie ou aux règlements de comptes : rendons cette justice à

VGE que l'on n'en trouve pas trace chez lui, ce qui tranche heureusement sur quantité d'ouvrages politiques récents. Autre originalité : au contraire de beaucoup d'auteurs contemporains, qui se cantonnent dans leur spécialité, Giscard, c'est le moins qu'on puisse dire, balait large, en homme à qui rien de ce qui est de ce monde ne saurait être étranger. Le résultat est un livre parfois un peu déconcertant mais jamais péremptoire, agréable à lire et qui, sans y toucher, donne beaucoup à réfléchir

André Fontaine

★ *Les Français, réflexion sur le destin d'un peuple*, de Valéry Giscard d'Estaing, Plon/Compagnie 12, 340 p., 129 F

### RECTIFICATIFS

#### TIGRE ET DRAGON

Un zéro manquant nous a fait attribuer une fréquentation inexacte à *Tigre et Dragon* dans le tableau des meilleures entrées cinématographiques paru dans *Le Monde* du 25 octobre. Le film d'Ang Lee totalise 1 061 420 spectateurs en 19 jours.

#### PATRICK BLOCHE

Patrick Bloche, député de la septième circonscription de Paris, est bien l'actuel premier adjoint du maire du XI<sup>e</sup> arrondissement, Georges Sarre, et non l'ancien, comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 23 octobre.

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



**CRISE MONÉTAIRE** L'euro est tombé, jeudi 26 octobre, à des planchers historiques de 0,8230 dollar et 88,96 yens. ● DEPUIS SON LANCEMENT, il a perdu plus de 30 % de sa

valeur face aux devises américaine et japonaise. ● LES OPÉRATEURS mettent en avant, pour expliquer la baisse de l'euro, le maintien d'un important écart de croissance entre

Etats-Unis et Europe. ● LE RETARD accumulé par l'Europe en matière de nouvelles technologies accroît la défiance des opérateurs vis-à-vis de l'euro, tout comme le déficit de construc-

tion politique de l'Union ou encore les problèmes de crédibilité du président de la BCE, Wim Duisenberg. ● L'ARGENT « NOIR », avec l'arrivée de l'euro, devra réintégrer le circuit

économique. Aujourd'hui, les trois quarts des billets de 500 francs sont thésaurisés. ● LA FLAMBÉE du pétrole et l'envolée du dollar alimentent les tensions inflationnistes en Europe.

# L'euro faible nourrit incertitudes économiques et inquiétudes politiques

La monnaie européenne a perdu plus de 30 % de sa valeur face au dollar et au yen depuis sa création, le 1<sup>er</sup> janvier 1999.

Les dirigeants politiques et monétaires ne parviennent pas à se faire entendre des marchés financiers

L'EURO est tombé, jeudi 26 octobre, jusqu'à 0,8230 dollar et 88,96 yens. Depuis son lancement, le 1<sup>er</sup> janvier 1999, il a perdu plus de 30 % de sa valeur face au dollar et face au yen. Exprimé en monnaie nationale, un billet vert vaut aujourd'hui 7,96 francs. Il faut remonter à 1985 pour retrouver de tels niveaux. Le dollar était monté à plus de 10 francs (10,50 francs) en février 1985, avant de tomber à un plancher historique de 4,75 francs en avril 1995. Quelles sont les raisons et les conséquences de cette crise ?

## ● Le décalage de croissance.

La plupart des experts mettent en avant, pour expliquer la baisse de l'euro face au dollar, le décalage de croissance entre les Etats-Unis et l'Europe. Le produit intérieur brut (PIB) américain devrait

progresser de plus de 5 % cette année, contre 3 % environ sur le Vieux Continent. Rien n'indique que cet écart conjoncturel soit en train de se résorber. Au contraire. Les dernières statistiques publiées en Europe ont reflété un essoufflement de la croissance. En France, la consommation des ménages a reculé en septembre, tandis qu'en Allemagne, le climat des affaires a reculé pour le cinquième mois consécutif. Dans leur rapport d'automne, les six instituts de conjoncture allemands prévoient que le rythme de croissance passera sous la barre des 3 % en 2001, à 2,8 %. Cette baisse s'expliquerait notamment par la hausse du prix du pétrole et l'augmentation du coût du crédit.

## ● Handicaps structurels.

Au-delà du décalage conjoncturel,

les économistes mettent en avant, pour justifier la faiblesse de la monnaie européenne, les handicaps économiques structurels dont souffre l'Europe : rigidités du marché du travail, fiscalité désavantageuse ou encore mauvaise santé des finances publiques. Les Etats-Unis ont dégagé un excédent budgétaire de 237 milliards de dollars sur l'année fiscale 2000 qui s'est achevée le 30 septembre. De leur côté, les principaux pays de la zone euro (Allemagne, France, Italie) ne prévoient pas d'atteindre l'équilibre budgétaire avant plusieurs années.

Les Etats-Unis disposent aussi, en matière de nouvelles technologies, d'une avance considérable, qui permet à l'économie américaine d'enregistrer d'importants gains de productivité. Le billet vert

apparaît comme la monnaie de la nouvelle économie, l'euro comme celle de l'ancienne : ceci contribue à expliquer les transferts massifs de capitaux européens vers les Etats-Unis.

## ● Un problème politique.

La chute de l'euro s'expliquerait aussi par la faiblesse politique de l'Union européenne. Il existe, selon certains, un décalage trop important entre la BCE (Banque centrale européenne), seule institution fédérale, et la réalité politique de l'Union. L'euro-groupe, qui réunit les ministres des finances de la zone, s'il permet un véritable dialogue, reste un organe informel. Laurent Fabius, le ministre de l'économie et des finances français, a renoncé à ses projets de lui donner davantage de pouvoir, nombre de pays parte-

naires craignant l'émergence d'un « gouvernement économique » susceptible de réduire l'indépendance de la BCE. « La défiance sur les taux de change illustre que les marchés ont du mal à comprendre la complexité du processus de décision de l'Union », dit pourtant un haut-fonctionnaire allemand.

## ● Les conséquences économiques.

Conjuguée à la flambée des cours du pétrole, la faiblesse de la monnaie européenne a provoqué une poussée inflationniste dans la zone euro : les prix à la consommation ont progressé de 2,8 %, sur un an, en septembre, soit au-delà de la référence de 2 % fixée par la Banque centrale. Les économistes restent toutefois divisés sur la gravité réelle de la baisse de l'euro. Nombre d'entre eux considèrent que les avantages, par exemple sous forme de gains en compétitivité, continuent à l'emporter sur les inconvénients – inflation, hausse des taux. Le chancelier allemand Gerhard Schröder s'est réjoui à plusieurs reprises de l'impact positif d'un euro faible pour les exportations allemandes. « La faiblesse de l'euro est favorable », estime aussi Patrick Artus, directeur des études économiques à la Caisse des dépôts et consignations.

## ● Les interventions sur le marché des changes.

Vendredi 22 septembre, les banques centrales européenne, américaine, japonaise, sont intervenues conjointement pour faire remonter l'euro. Elles n'ont pas renouvelé, depuis, cette opération. Les professionnels jugent que la coopération monétaire est fragile, en raison des réticences américaines. A quelques semaines de l'élection présidentielle, la Maison Blanche hésiterait à affaiblir le dollar. « Un dollar fort est dans l'intérêt des Etats-Unis », ne cesse de répéter Lawrence Summers, le secrétaire d'Etat américain au Trésor.

## ● Le cas Wim Duisenberg.

La monnaie unique souffre des problèmes de crédibilité du président de la BCE, Wim Duisenberg. Sa récente gaffe dans un entretien au Times – il avait expliqué qu'une

intervention serait difficilement envisageable si la crise au Proche-Orient affectait l'euro – a déclenché une vague de critiques sans précédent, notamment dans les milieux politiques. De nombreux experts jugent que ces attaques sont exagérées et estiment que M. Duisenberg constitue un bouc-

## M. Trichet défend

### la BCE à l'Assemblée nationale

La commission des finances de l'Assemblée nationale a entendu, jeudi 26 octobre, Jean-Claude Trichet. Le gouverneur de la Banque de France a défendu le rôle de la Banque centrale européenne (BCE), vivement critiqué par les socialistes lors du débat budgétaire (Le Monde daté 22-23 octobre). Favorable à un « euro fort », M. Trichet a signalé que, malgré la hausse des taux décidée par la BCE, les taux d'intérêt réels restaient « inférieurs » à leur niveau de janvier 1999.

Henri Emmanuelli (PS), président de la commission des finances, s'est demandé si, en donnant l'indépendance à la BCE, on ne lui avait confié le pouvoir d'« intervenir sur tout ». Edouard Balladur (RPR) s'est interrogé sur la mission de la BCE... et sur les limites de son indépendance : s'agit-il de préserver la valeur de la monnaie en stabilisant les prix, ou de soutenir la politique économique des Etats, s'est enquis l'ancien premier ministre, qui avait fait voter l'indépendance de la BCE, en 1993.

émissaire commode. L'incident du Times illustre toutefois les immenses difficultés de communication des responsables monétaires et politiques européens. Jeudi 26 octobre, le ministre espagnol de l'économie Cristobal Montoro a réclamé une « voix unique » pour l'euro.

Pierre-Antoine Delhommais et Philippe Ricard (à Francfort)

## En Grande-Bretagne, les industriels souffrent de la cherté de la livre

### LONDRES

de notre correspondant à la City

Les entreprises européennes et japonaises implantées en Grande-Bretagne se plaignent du coût élevé de la livre sterling (à 1,73 euro, elle s'est appréciée de 25 % par rapport à l'euro depuis début 1999), qui pénalise leurs exportations vers le continent, et déplore que Londres reste à l'écart de l'euro. Les industries traditionnelles comme l'automobile, l'ingénierie et l'électronique souffrent particulièrement de la monnaie forte, comme le montrent les suppressions d'emplois massives, récemment annoncées par le groupe japonais Matsushita Electric Industrial, qui possède de plusieurs usines en Grande-Bretagne.

« Les Japonais et les Britanniques sont des insulaires, tous deux situés face à des continents importants dont ils ont importé la culture » : l'explication de ce banquier de la City à propos de l'idylle entre investisseurs japonais et officiels britanniques lors de la dernière décennie en vaut bien une autre. La première implantation japonaise en Grande-Bretagne date de 1972, et les autres ont suivi. Avec les réticences anglaises à participer à la

monnaie unique, le phénomène en sens inverse s'observe actuellement. Après les géants nippons Sony, Hitachi, Toyota et Nissan, c'est au tour de Matsushita, fabricant notamment la marque Panasonic, de réduire les effectifs dans ses installations britanniques. « La livre sterling est trop forte par rapport à l'euro. Nous ne pouvons pas rester compétitifs en Europe à l'égard des prix. » C'est de manière expéditive que la firme a supprimé 30 % de sa main-d'œuvre, soit 1 400 emplois, au pays de Galles. De l'avis général, la polémique, au cours de l'été, sur l'avenir de l'usine Nissan de Suderland aurait servi de détonateur à cette vague de licenciements. Faute d'une stabilisation de la livre d'ici à la fin de l'année, Carlos Ghosn menace de transférer la production de la nouvelle Micra, basée sur une plateforme commune avec Renault, en France et en Espagne.

### RÉDUCTIONS D'EMPLOIS

Les dernières réductions d'emplois japonaises ne manquent pas d'alimenter le débat qui fait rage en Grande-Bretagne sur une adhésion éventuelle à l'euro. Les menaces sur les investissements

étrangers, en cas de non-participation, met à nouveau en exergue les divisions du gouvernement travailliste sur ce sujet, alors que des élections générales anticipées pourraient avoir lieu en 2001. Enfin, les milliers de licenciements touchent des régions excentrées en pleine reconversion industrielle comme le pays de Galles ou le Nord-Est anglais. Il s'agit de solides bastions du Labour, qui ont choisi d'orienter leur développement sur le secteur manufacturier, en particulier les firmes étrangères.

Mais aussi spectaculaires soient-elles, ces suppressions de postes sont limitées, pour l'instant, aux firmes japonaises et coréennes. « Les Asiatiques sont dans une situation particulière, dans la mesure où ils sont venus sous Mme Thatcher en Grande-Bretagne, vue alors comme le maillon faible de la Communauté européenne, permettant de contourner le protectionnisme. De surcroît, la Grande-Bretagne offrait une base de production moins coûteuse. Ils ont donc le sentiment de s'être fait piéger à deux titres. Avec la polémique de politique intérieure sur la monnaie unique, ils s'aperçoivent qu'ils ne sont pas vraiment européens », souligne un observateur.

En revanche, les investisseurs européens s'implantent au Royaume-Uni essentiellement pour desservir le marché intérieur, en tirant profit, au passage, de la flexibilité du marché du travail. Comme le montre le rachat d'Orange par France Télécom, les plus grandes opérations d'investissement étrangères en Grande-Bretagne répondent exclusivement à des considérations stratégiques sectorielles. Le seul effet tangible, à ce jour, de la surévaluation du sterling est un certain attentisme en matière d'expansion, que l'on observe chez les entrepreneurs français, allemands ou néerlandais.

A voir le chiffre record d'investissements étrangers en 1999, la monnaie forte ne semble pénaliser la compétitivité de la Grande-Bretagne. Le Japon ne constitue que 4 % des investissements étrangers, contre 50 % pour les Etats-Unis.

Le rapport sterling-euro n'intéresse guère les industriels américains, dont les nouveaux projets proviennent de la nouvelle économie et de l'informatique, pas de l'industrie traditionnelle.

Marc Roche

## Avec le changement des billets, l'argent non déclaré va revenir dans l'économie

ENVIRON 75 % des billets de 500 francs et 25 % des billets de 200 francs sont thésaurisés, soit près de 150 milliards de francs qui ne circulent pas dans l'économie. Ces montants considérables, provenant pour l'essentiel d'activités non déclarées, vont ressortir au grand jour avec la mise en place des pièces et des billets en euros, le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Les particuliers pourront certes échanger leurs espèces aux guichets des banques et à la Banque de France. Mais les détenteurs de fortes sommes en espèces n'en prendront pas la risque. Or, dès le 17 février 2002 à minuit, ils ne pourront plus payer leurs achats en francs dans le commerce.

Ceux qui ont conservé d'importantes liquidités auront en outre des difficultés à écouler leurs coupures avant cette date : paiements et versements en espèces sont encadrés. Au niveau réglementaire, les textes ont été révisés récemment lors de la loi de finances 2000. Celle-ci stipule que le paiement par chèque est actuellement obligatoire pour tout achat supérieur à 20 000 francs. Ce seuil concerne les transactions effectuées par un particulier auprès d'un commerçant ou bien auprès d'un autre particulier.

### RÈGLEMENTS EN ESPÈCES

Auparavant, la réglementation était plus souple. La loi de finances de 1999 avait fixé ce plafond à 50 000 francs, alors que depuis 1990, les achats en espèces étaient autorisés jusqu'à 150 000 francs. Les établissements bancaires sont obligés par ailleurs de relever l'identité

de toute personne effectuant un versement sur un compte de plus de 50 000 francs en espèces.

L'argent qui échappe actuellement au service du fisc aurait d'ores et déjà commencé à se propager discrètement dans l'activité économique, certains particuliers multipliant leurs achats en espèces afin d'écouler peu à peu leurs stocks de billets avant l'arrivée de l'euro. Pour le moment, le mouvement est quasiment imperceptible. Chez Carrefour, environ 10 % des paiements se font en espèces et « on ne constate pour le moment aucune augmenta-

tion », explique-t-on. Dans les magasins Cartier, moins de 10 % des achats sont payés en liquide, « et cela n'a pas changé récemment ».

Du côté des grandes surfaces de bricolage, le constat est identique : entre 35 et 40 % des règlements sont effectués en espèces chez Castorama, comme par le passé. « Même sur le magasin de Vitry, ville où il y a davantage de travailleurs au noir, les chiffres ne sont pas très significatifs : 22,68 % des achats étaient payés en espèces contre 22,23 % en juillet, 19,10 % en juin, 20,50 % en mai et 21,63 % en avril », ex-

plique de son côté Leroy-Merlin. Enfin, les concessionnaires automobiles ne s'estiment pas concernés par le sujet puisque les achats de véhicules reviennent dans les fichiers du fisc par le biais des immatriculations.

En fait, c'est dès 2001 que l'écoulement des billets français stockés devrait commencer. Les grandes surfaces s'attendent à une recrudescence des paiements en espèces lorsque « la campagne de communication du gouvernement sur l'euro auprès du grand public montera en puissance », explique-t-on chez

Carrefour. La chaîne de distribution envisage d'ores et déjà de prendre des précautions : « Nous allons faire nettement plus attention à la contre-façon des espèces. Nous comptons renforcer l'information des caissières sur la sécurité des billets. Actuellement, elles doivent appeler un responsable de la sécurité pour vérifier les billets de 500 francs qui se présentent ».

Le groupe Castorama s'attend, de son côté, à une modification du comportement d'achat de sa clientèle. « Nous pensons faire face à des achats par anticipation dès le second

semestre 2001, soit six mois avant l'arrivée de l'euro. Les artisans, par exemple, vont commencer à stocker des matériaux, dont il n'auront pas précisément besoin, dans le seul but d'épuiser leurs billets en francs, prévoit Peter Van Vliet, directeur des études chez Castorama. Et dès le premier janvier 2002, on s'attend à ce que nos clients viennent acheter un paquet de vis en le payant avec un billet de 500 francs au lieu d'aller l'échanger à la banque. Ceci va d'ailleurs nous contraindre à augmenter notre fonds de caisse pour assurer le rendu de monnaie. »

### VIGILANCE RENFORCÉE

De leur côté, les banques vont également renforcer la vigilance des agences à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002. Elles veulent à tout prix éviter d'être accusées de complicité de blanchiment d'argent au moment des opérations de change des francs en euros.

Sous la houlette de l'Afecei (l'Association française des établissements financiers ont récemment constitué un groupe de travail sur le sujet, l'objectif étant de pouvoir donner des instructions précises aux guichetiers. Toute la question est d'abord de savoir à partir de quel montant et pour quelle catégorie de particuliers, les établissements devront se montrer suspicieux. « Le fait d'inviter les particuliers à échanger l'argent dans leur propre banque permettrait d'éviter le blanchiment », estime un banquier.

## Une alliance franco-allemande pour emballer la monnaie unique

### TULLE

de notre correspondant

Installée sur le plateau de Millevaches à Meymac (Corrèze) depuis dix ans, la société Eurotube investit 10 millions de francs pour passer à l'euro. Fondée par deux Corrèziens, Christian Terrassoux et Bernard Bienaimé, cette petite entreprise unique en France, alimente 80 % du marché national de l'emballage de la monnaie. Pour faire face à l'introduction des pièces et des billets en euros en 2002, elle va agrandir ses locaux et acquérir de nouvelles machines pour augmenter sa capacité de production de 40 %. La fabrication des tubes destinés aux pièces en euros doit être opérationnelle en mars 2001 mais tant que les monnaies nationales n'auront pas été retirées de la circulation, la société continuera à produire aussi des rouleaux pour les francs et les centimes. Ce développement devrait permettre à Eurotube de créer une douzaine d'emplois dans un délai de deux ans.

Eurotube fabrique pour les banques, les sociétés de transport de fonds, les grandes surfaces,

les sociétés d'autoroutes, La Poste, la SNCF..., les tubes en papier, à raison d'environ 100 millions d'unités par an, qui servent à conditionner les pièces, de celles de 5 centimes à celles de 20 francs. A partir de bobines de plastique, l'entreprise qui emploie 14 personnes produit aussi les bandes de couleur utilisées pour assembler les billets, des bracelets pour les liasses de vingt et des ganses pour les paquets de cent.

### PARTAGE DU MARCHÉ

Ces éléments de conditionnement sont expédiés dans toute la France depuis Meymac et sont commercialisés par l'intermédiaire d'une société sœur, Euro Fournitures Bancaires (EFB), dont le siège est à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne). Coiffées par une holding, BCT Eurofinances, ces deux sociétés dirigées par Jean-Claude Corbeau, réalisent un chiffre d'affaires de 23 millions de francs (3,5 millions d'euros), en hausse de 20 à 22 % par an. Pour élargir son activité, Eurotube a constitué une plate-forme logistique de distribution d'accessoires pour les

sociétés de transport de fonds : compteuses de billets, détecteurs de faux billets, enveloppes de sécurité, casiers et tiroirs pour billets et monnaie, étiquettes, scellés, sacs et coiffes réglementaires pour les livraisons à la Banque de France.

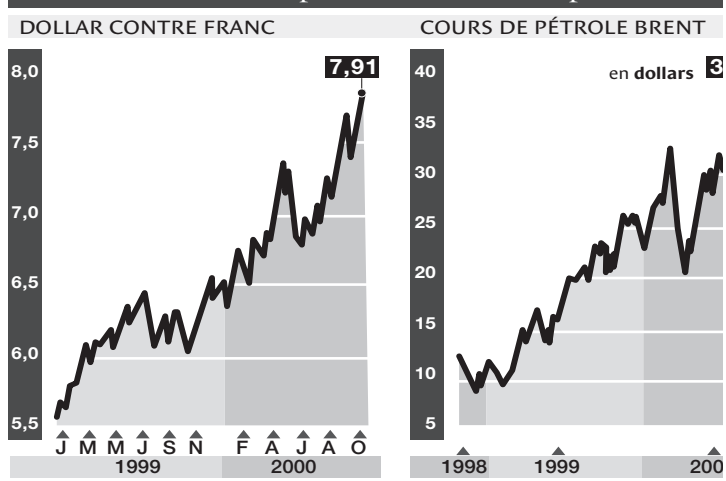
En prévision du passage à l'euro, Eurotube s'est alliée il y a un an au fabricant allemand Orfix. Cette PME de 30 personnes installée à Hambourg, est devenue majoritaire dans la holding BCT. Les deux partenaires ont pour ambition de se partager le marché du conditionnement de la monnaie unique, la française fournissant le Sud de l'Europe et l'allemande le Nord. « Orfix a apporté son savoir-faire industriel et nous notre expérience commerciale car nous sommes les seuls à proposer une offre globale », précise M. Corbeau. Il ajoute qu'il compte développer à la fois la production de tubes et la distribution de produits complémentaires en Italie, en Espagne et au Portugal.

Jacques Spindler

Cécile Prudhomme



## Des sommets pour le dollar et le pétrole



L'envolée du billet vert et la flambée de l'or noir contre lesquelles les autorités internationales luttent en vain alimentent les tensions inflationnistes en Europe.

## Les conditions de passage à l'euro en Allemagne étonnent la France

La décision de l'Allemagne de passer en un jour, le 1<sup>er</sup> janvier 2002, à l'euro pour les pièces et les billets a étonné le ministre français de l'économie et des finances, Laurent Fabius. « Il y a un pays, mais je reconnais que c'est très culotté, qui va faire le changement de sa monnaie en un jour, c'est l'Allemagne. Je ne sais pas d'ailleurs comment elle va faire », a déclaré le ministre lors d'une audition devant la délégation pour l'Union européenne de l'Assemblée nationale. L'Allemagne bénéficie d'une certaine expérience en la matière, puisque l'Union monétaire interallemande, il y a dix ans, avait posé des problèmes logistiques similaires.

Pour l'introduction des pièces et billets en euros, chaque pays membre a établi ses propres règles, dans un délai maximum de deux mois. La France s'est donné sept semaines durant lesquelles l'euro et le franc se côtoieront. Les particuliers auront jusqu'au 17 février 2002 pour échanger leurs liquidités. Passé cette date, les paiements en francs ne seront plus acceptés. « Déjà au bout de deux semaines [après le 1<sup>er</sup> janvier 2002], l'essentiel des paiements et des monnaies disponibles sera devenu de l'euro », a estimé M. Fabius.

## NOMINATIONS

## Un nouveau PDG pour ABB

LE GROUPE de construction électrique helvético-suédois Asea Brown Boveri (ABB) changera de président-directeur général au 1<sup>er</sup> janvier 2001.



Joergen Centermann, un ingénieur suédois de 48 ans, qui dirige la division automation d'ABB, remplacera son compatriote Goran Lindahl, qui a présidé le groupe pendant quatre ans, succédant au fondateur du groupe, Percy Barnevik.

Le départ surprise de M. Lindahl apparaît comme un désaveu de sa stratégie jugée trop classique et peu appréciée par la Bourse. Il restera, cependant, membre du conseil d'administration. M. Centermann sera chargé de faire évoluer ABB vers le secteur des automatismes et hautes technologies. Il devra aussi mener à bien l'introduction en Bourse d'ABB aux Etats-Unis. Celle-ci devait se faire avant la fin de l'année mais a été reportée à 2001, en raison de la situation des marchés financiers « faibles et volatiles ». Depuis le début 2000, le cours d'ABB a reculé de 17 %, tandis que celui de General Electric gagnait 3 %.

■ **MEDIOBANCA** : Francesco Cingano a été reconduit, jeudi 26 octobre, à la présidence de la banque d'affaires italienne par le pacte des actionnaires qui contrôle son capital. Certains tablaient sur l'arrivée d'un nouveau dirigeant après la mort de son fondateur Enrico Cuccia en juin. Vincenzo Maranghi a également été confirmé comme administrateur délégué (l'équivalent de directeur général).

■ **BUTAGAZ** : Bernard Auplat (43 ans, école supérieure de physique chimie industrielle de Paris, IFP) succède à Xavier le Mintier à la direction générale de cette filiale de Shell.

■ **VOLKSWAGEN** : Stephen Norman (46 ans, diplômé de l'université de Leicester en économie) succédera à Michel Le Paire, qui quittera ses fonctions le 31 décembre, comme président du directoire du groupe France.

■ **AVANDIA** : Bruno Roux (42 ans, Supelec et Insead) est nommé directeur général d'Avandia, filiale d'April Group, spécialisée dans la conception et la gestion de produits d'assurance dommages pour les particuliers.

■ **GLOBAL EQUITIES** : Patrick Petit (50 ans, IEP Paris et maîtrise de mathématiques) devient président de Global Private Equity. Eric Vanpoucke (36 ans, Sup de Co Amiens et HEC Montréal) est nommé responsable du secteur banques/assurances.

■ **ARTHUR ANDERSEN** : Aldo Cardoso (44 ans, ESCP et maîtrise de droit), président d'Arthur Andersen France, est élu président du Conseil de surveillance d'Andersen Worldwide.

■ **EMAP** : Dominique Busso (33 ans, maîtrise de sciences de gestion et DESS de management de communication) est nommé directeur général de la société EMW, nouvelle filiale commune d'Emap et Wanadoo.

■ **LA FRANÇAISE DES JEUX** : Christophe Blanchard-Dignac (47 ans, IEP Bordeaux, ENA), ancien directeur du budget, a été nommé PDG par décret du président de la République à compter du 16 octobre. Il succède à Bertrand de Gallé qui devient président d'honneur.

Cette rubrique est hebdomadaire. merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01 42 17 21 10.

## Nouvelle indemnisation du BRGM au Pérou

LE CONFLIT judiciaire qui oppose depuis six ans le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) à ses anciens associés, Newmont Mining Corporation et Buenaventura, dans l'exploitation de la riche mine d'or péruvienne de Yanacocha, a trouvé son épilogue. Le journal officiel *El Peruano* du 24 octobre a fait savoir que Buenaventura et Newmont payeront 80 millions de dollars (97,2 millions d'euros) d'indemnités supplémentaires pour mettre fin au litige concernant la propriété de 24,7 % des parts de Yanacocha et de 65 % de la société Cedimin.

En 1993, quand le BRGM avait voulu céder ces actifs miniers à la société australienne Normandy, Buenaventura et Newmont avaient fait jouer leur droit de préemption. En 1998, la justice péruvienne avait fixé à 109 millions de dollars l'indemnité due au BRGM, qui réclamait 560 millions. Il est prévu que Newmont remettra des actions cotées à New York, et que Buenaventura fera un paiement en numéraire. — (Corresp.)

## Le baril de pétrole sous influence irakienne

L'OPEP devait intervenir vendredi 27 octobre pour réguler les prix

LE MARCHÉ pétrolier s'est subitement raffermi, jeudi 26 octobre, à la suite des rumeurs évoquant la possibilité d'une suspension des exportations irakiennes de brut. Selon la revue *Middle East Economic Survey*, Saddam Hussein pourrait décider une telle mesure, la semaine prochaine, s'il ne parvient pas à imposer l'euro dans ses transactions pétrolières avec l'étranger. Tout dépendra de la décision du comité des Nations unies chargé des sanctions contre l'Irak qui se réunira lundi 30 octobre.

Il n'en fallait pas plus pour faire repartir les cours à la hausse sur un marché, déjà perturbé par le conflit israélo-palestinien et qui s'interroge sur le respect par l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) de ses engagements d'intervention, en cas de maintien de prix élevé.

A Londres, la menace de Bagdad a fait monter les cours du baril de brut « Brent » de 50 cents, à 31,80 dollars. Tendance analogue à New York où le « light sweet crude » échéance décembre a gagné 75 cents, à 33,71 dollars. Les déclarations se sont multipliées pour apaiser les esprits. Les Etats-Unis sont totalement indifférents à ce que l'Irak soit payé en dollars ou en euros pour ses exportations de pétrole, a estimé un porte-parole du Conseil national de sécurité à la Maison Blanche. « Que ce soit en

euros ou en dollars, nous contrôlons les transactions de Saddam Hussein, de sorte que nous pouvons nous assurer que les revenus du programme « pétrole contre nourriture » sont effectivement utilisés pour des denrées et des médicaments, pas pour acheter des chars », a-t-il déclaré.

A Paris, le directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), Robert Priddle, s'est montré rassurant en affirmant que le premier producteur mondial, l'Arabie saoudite, a la capacité de suppléer à la défaillance éventuelle de Bagdad dont les exportations sont estimées à 2,3 millions de barils par jour. Cependant, le conseil de direction de l'AIE, organisme qui rassemble vingt-cinq pays

consommateurs, n'a pas « discuté de l'impact de cette éventuelle interruption » lors de sa réunion de jeudi, a souligné M. Priddle, en disant ne pas comprendre les intentions irakiennes, « ce pays ayant besoin d'argent ».

## INVESTISSEURS PARTAGÉS

Les intervenants s'interrogeaient également sur la mise en place ou non par l'OPEP de son mécanisme d'intervention pour réguler les prix. Ce système, instauré depuis mars, prévoit une augmentation de 500 000 barils/jour, dans le cas où leur prix de référence du pétrole (composé de plusieurs qualités) reste supérieur à 28 dollars, pendant vingt cotations succes-

sives, et une diminution de la même quantité, si le prix de référence chutait en dessous de 22 dollars.

En vertu de ce mécanisme, les membres du cartel ont déjà augmenté leur production de 800 000 barils/jour le 1<sup>er</sup> octobre, entraînant sur le moment une légère dégrèvement des prix. Ceux-ci sont repartis à la hausse nettement au-delà du plafond fixé. En fonction du principe des vingt jours ouvrables, l'OPEP devait appliquer à nouveau ce mécanisme d'ajustement dès vendredi 27 octobre en mettant 500 000 barils supplémentaires sur le marché. Les investisseurs étaient partagés sur cette éventualité, certains affirmant que le cartel pourrait attendre sa prochaine réunion du 12 novembre pour prendre une telle mesure.

L'OPEP serait d'autant plus prudente que le cartel redoute un renversement du marché dès 2001. « Je ne suis pas optimiste sur le niveau des prix du pétrole d'ici au premier trimestre 2001 où l'on retrouvera des surstocks sur le marché américain, des capacités de raffinage réduites et une demande revue à la baisse », affirmait, mercredi 25 octobre, le ministre algérien de l'énergie et des mines, Chakib Khelil. Ces éléments ne manqueront pas d'avoir un effet d'entraînement à la baisse sur les prix. »

Dominique Gallois

## Capacité et production du cartel

● **Production**. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a décidé d'augmenter sa production de 800 000 barils par jour depuis le 1<sup>er</sup> octobre. Ce troisième relèvement depuis mars porte à 26,2 millions de barils par jour (mbj) la production de dix des onze membres du cartel, l'Irak, frappé d'embargo, n'étant pas associé. Selon l'OPEP, la demande mondiale au quatrième trimestre s'élèvera à 78,6 mbj. Les onze membres, y compris l'Irak, en fourniront 37 %, soit 29,2 mbj.

● **Irak**. Dans le cadre du programme « pétrole contre

nourriture » de l'ONU, Bagdad produit près de 3 millions de barils par jour.

● **Capacité**. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime à 2,2 millions de barils par jour la capacité de production non utilisée de l'OPEP, dont la quasi-totalité du potentiel est en Arabie saoudite.

● **Membres**. Les onze membres du cartel sont, par importance de production : l'Arabie saoudite, l'Iran, l'Irak, le Venezuela, les Emirats arabes unis, le Nigeria, le Koweït, la Libye, l'Indonésie, l'Algérie et le Qatar.



Premier concert de l'UBS Verbier Festival Youth Orchestra, juillet 2000

«L'aboutissement est une chose, mais la qualité de la relation est tout aussi appréciable.»



Private Banking



# Des actions en référé modifient le contenu de deux magazines télévisés

« Envoyé spécial » et « Vie privée-Vie publique » ont fait l'objet d'actions en justice visant à obtenir des coupures dans certains reportages. Ces démarches sont assez fréquentes de la part de ceux qui ne souhaitent pas apparaître à l'occasion du traitement de certains sujets

**LES TÉLÉSPECTATEURS** de « Vie privée-Vie publique », l'émission de Mireille Dumas sur France 3, dont le thème sera, mardi 31 octobre, « A-t-on le droit de tout dire, de tout dénoncer ? », ne verront sur leurs écrans qu'une partie de la grosse colère de Gilles Catoire, maire (PS) de Clichy (Hauts-de-Seine) contre les journalistes et techniciens qui le filmaient. Une négociation avec les producteurs de l'émission, avant l'audience du référé déposé par son avocat, a permis de régler le conflit. Certains exemples montrent comment des actions en justice peuvent permettre à certaines personnes en cause de faire modifier le contenu d'une émission avant sa diffusion.

L'affaire de Clichy remonte au vendredi 13 octobre. Ce jour-là, une équipe de MD Productions réalise un tournage sur les mal-lo-

gés à Clichy. Elle accompagne notamment les militants de Droit au logement (DAL) lorsque l'un d'eux cherche à rencontrer le maire de la ville, dont la secrétaire affirme qu'il est absent. En réalité, il est dans son bureau, en réunion avec les responsables de la sécurité alors qu'il redoute que les affrontements entre Israéliens et Palestiniens n'aient des conséquences dans sa commune.

Néanmoins, la militante du DAL décide une entrée en force et pousse la porte de son bureau. Ulcéré, le maire se fâche et crie très fort. La scène est filmée et enregistrée par l'équipe de télévision. Deux jours plus tard, le maire refuse, « pour des raisons d'emploi du temps » dit-il, de venir s'expliquer sur le plateau de l'émission et préfère porter le conflit devant la Justice. « Nous étions dans une période de tensions durant laquelle il n'était

pas question de faire un coup médiatique. Par ailleurs, les responsables du DAL savent très bien qu'ils sont régulièrement reçus à la mairie », explique Gilles Catoire.

## France 3, diffuseur de l'émission, n'avait pas l'intention de partir en guerre

Plutôt que d'attendre la décision du juge, les auteurs de l'émission ont préféré discuter avec l'avocat de M. Catoire. D'autant que France 3, diffuseur de l'émission, n'avait pas l'intention de partir en guerre dans cette affaire. « En fonction des éléments juridiques et déontologiques que m'a fournis le

médiateur de la chaîne, à qui j'ai demandé de regarder ce dossier, j'ai estimé qu'il était préférable de discuter », explique au Monde Marc Tessier, PDG de France Télévision, qui est aussi directeur de la publication des chaînes du groupe.

Résultat : après avoir visionné la cassette avec l'avocat de M. Catoire, les responsables de l'émission ont accepté d'en couper quelques secondes. Il s'agit du moment où la secrétaire répond que son patron est absent et de la scène où l'on pourrait reconnaître les participants à la réunion qui se tenait dans le bureau du maire. Celui-ci a alors décidé de retirer sa plainte, quelques instants avant l'audience du jeudi 26 octobre.

Aucun accord en revanche n'avait été possible, la veille, avec Calixthe Beyala, présidente du Collectif Egalité, qui voulait obtenir le retrait de l'interview qu'elle

avait accordée pour l'émission d'« Envoyé spécial », de France 2, consacrée aux « minorités visibles » à la télévision, c'est-à-dire à la présence des Noirs, des Maghrébins et des Asiatiques, comme animateurs, acteurs ou journalistes dans les émissions.

« Je ne voulais pas apparaître dans une émission où le traitement de ce sujet est défavorable à notre cause », explique la romancière, qui avait accordé une interview en juillet. A la suite d'une première lettre, les responsables du magazine avaient déjà accepté d'en modifier deux parties. Ils avaient retiré une phrase dans laquelle la

gens n'ont pas envie d'être reconnus », explique Paul Nahon, responsable avec Bernard Benyamin du magazine « Envoyé spécial ». Il est vrai que le système de fabrication des magazines télévisés facilite ce type d'interventions. Il est plus rare dans la presse écrite, même s'il est arrivé que des référés aient été lancés contre des journaux avant que ceux-ci ne parviennent dans les kiosques. Souvent préparés longtemps à l'avance, les sujets télévisés sont présentés aux critiques de télévision afin qu'ils puissent les annoncer dans leurs journaux. Du coup, les personnes citées dans ces émis-

## Le droit à l'image inscrit dans la loi

L'article 9 du code civil (loi du 17 juillet 1970) dispose que « chacun a droit au respect de sa vie privée ». De ce texte, les tribunaux ont dégagé un principe unanimement : chacun est titulaire de son image et est seul habilité à en autoriser l'utilisation. Les juridictions acceptent cependant une série d'exceptions. Ne sont généralement pas condamnées les photographies prises lors des manifestations ou sur la voie publique et celles de personnalités publiques. Depuis la loi du 15 juin 2000, sont interdites les photos de personnes menottées et de victimes de crimes quand l'image porterait atteinte à la dignité. Par ailleurs, le code pénal interdit la publication, sans leur consentement, des photos des personnes prises dans un lieu privé.

romancière émet un avis sur un jugement rendu à son encontre dans une autre affaire. Et dans la reproduction des propos d'Alain de Greef, directeur de l'antenne de Canal+, qui évoque une de ces démarches, ils indiquent qu'elle en conteste la véracité. Pour le reste, le juge des référés a débouté Calixthe Beyala et ses propos ont été diffusés au cours de l'émission.

« Ces actions en justice sont assez fréquentes, notamment lorsque nous traitons de sujets comme les sectes ou le Front national, où les

sions peuvent en être averties. « Dans le cadre d'une procédure de référé, nous refusons toujours de fournir la cassette aux juges, autrement cela ressemblerait à de la censure. Lorsqu'ils la détiennent c'est parce qu'elle leur est parvenue par d'autres moyens », poursuit Paul Nahon. Jusqu'ici, de l'avis des spécialistes, dans la plupart des cas les jugements ont été favorables aux éditeurs, évitant ainsi les risques d'une censure préalable.

Françoise Chirot

Frédéric Roy

## Le métro de Lille découvre les vertus de la publicité

APRÈS dix-huit ans de « pureté », le métro de Lille a cédé aux sirènes de la publicité. Aux yeux de ses initiateurs, le VAL de Matra, qui était en 1982 le premier métro automatique du monde, devait se rapprocher autant que possible de la perfection dans les transports urbains. Ainsi était-il hors de question que des affiches publicitaires viennent polluer les murs des stations. Cependant, sans conducteurs, sans vendeurs de billets ni agents d'accueil, le VAL lillois n'est pas particulièrement rassurant, même si les incidents n'y sont pas plus nombreux qu'ailleurs, grâce à la télésurveillance.

Après des années d'ascétisme, la communauté urbaine de Lille et Transpole, la société exploitante, ont fini par revenir sur le postulat selon lequel la publicité est d'abord une pollution visuelle. Après un appel d'offres, c'est le groupe France Rail Publicité, ancienne filiale de la SNCF rachetée au printemps par le

groupe Dauphin Communication, qui a remporté le marché. Début octobre, les premiers panneaux sont venus orner les couloirs des stations lilloises. « Les architectes ont souvent une vision très épurée des gares qu'ils imaginent trop souvent sans utilisateurs », estime Daniel Cuckierman, président de France Rail Publicité, qui cumulait cette fonction avec celle de directeur des gares de la SNCF jusqu'à la privatisation de la firme publicitaire.

### PANNEAUX EXTRA-PLATS

Pour s'insérer dans cet univers, la société d'affichage, spécialiste des gares SNCF, a créé des panneaux lumineux extra-plats dans un souci d'élégance. Convaincre les usagers est une chose, encore fallait-il que les usagers apprécient la nouveauté. Pour ne prendre aucun risque, France Rail Publicité a commandé une enquête d'où il ressort que plus des trois

quarts des voyageurs préfèrent le métro avec des panneaux d'affichage plutôt que sans. Mieux encore, près de la moitié des 702 personnes interrogées estiment que non seulement la publicité n'est pas dérangeante, mais qu'en plus elle est à la fois distrayante et informative.

Si la tranquillité des passagers est l'un des soucis des exploitants du métro de Lille, l'aspect financier de l'affaire est au moins aussi important. Avec 500 affiches réparties dans les 60 stations du réseau, l'affichage devrait représenter un revenu de l'ordre de 6 millions de francs par an pour la communauté urbaine. Pour France Rail, l'opération est très rentable. La société, qui commercialise déjà l'espace publicitaire des bus et tramway lillois, dispose désormais d'un réseau puissant.

Frédéric Roy

## La direction de Bayard tente de rassurer les salariés

« QUE SE PASSE-T-IL à Bayard Presse ? » Alain Cordier, président du directoire du groupe de presse catholique a choisi la dernière page du quotidien *La Croix*, dans son édition du vendredi 27 octobre, pour s'expliquer longuement auprès des lecteurs sur les remous qui agitent l'entreprise depuis l'annonce de ses nouvelles orientations (*Le Monde* du 18 octobre). Incluant l'arrêt de certains titres (*Bel Age*, *Entourage*) et la cession éventuelle d'autres magazines (*Terre Sauvage*, *Eurêka*, *Côté Femme*), les décisions présentées devant le comité d'entreprise ont suscité de vives réactions parmi les salariés. A deux reprises, lundi 23 et jeudi 26 octobre, plusieurs centaines d'entre eux se sont retrouvés en assemblée générale pour exprimer leurs inquiétudes et leur opposition aux mesures envisagées.

Signe particulier de cette « défiance », les représentants des organisations syndicales (CFDT, CGT, FO et SNJ, excepté la CFTC) n'ont pas renoncé à engager la procédure de droit d'alerte interne pour obtenir un examen des comptes de l'entreprise par des experts extérieurs. A l'issue d'une rencontre avec les délégués syndicaux, jeudi 26 octobre, la direction a accepté l'ouverture d'une négociation globale sur la situation et les orientations du groupe. Parallèlement, elle a suspendu la consultation du CE sur l'arrêt de *Bel Age* et d'*Entourage* et le reclassement des 25 salariés des équipes concernées. L'objectif des syndicats est, en effet, de parvenir à l'élaboration d'un projet d'entreprise excluant tout plan social et tout licenciement durant les trois prochaines années.

### NOUVELLE STRATÉGIE

« Nous nous efforçons de développer la formation nécessaire pour accompagner des mobilités professionnelles, de tout faire pour éviter des licenciements et, lorsqu'il y a des départs, de négocier des mesures financières significatives », précise Alain Cordier, dans le texte publié par *La Croix*. Les préoccupations sociales ne sont pas le seul motif d'inquiétude des salariés qui s'interrogent sur la nou-

velle stratégie du groupe. Une politique qui, explique le président du directoire, se justifie par la nécessité « pour une société solide, mais de taille moyenne, fortement exposée à la concurrence » de faire face à des « mutations importantes » pour « préserver son indépendance ».

« On ne peut pas constamment financer des titres en difficulté durable, en prélevant sur nos titres les plus rentables. Ce serait les condamner, eux aussi à terme », écrit Alain Cordier. A titre d'exemple, il évoque le cas de *Bel Age*, mensuel pour les seniors de 70 ans lancé il y a un an, dont le déficit, malgré une diffusion de 100 000 exemplaires, atteint les deux tiers de son chiffre d'affaires.

« Nous préservons notre indépendance en concentrant notre énergie financière là où nous devons être en priorité [...] pour pouvoir créer nous-mêmes et acquérir de nouveaux journaux ou entreprises », justifie le président du directoire en citant les trois pôles du groupe

– la jeunesse, les seniors et le secteur religieux – principaux supports de la diversification internationale et l'extension numérique avec le groupe Suez-Lyonnaise des eaux dans BayardWeb.

« La presse est le cœur de notre métier », réaffirme avec force le président du directoire qui, depuis son arrivée en 1997, a adopté plusieurs décisions importantes, telles que la fermeture de l'imprimerie de Montrouge, la relance de *La Croix* et son passage à l'édition du matin, ainsi que diverses acquisitions et créations internationales, dont la plus récente est le lancement de *Pompeo*, une édition de *Pomme d'Api* aux Pays-Bas et en Belgique. Cette conviction est loin d'être partagée par les syndicats et le personnel qui s'inquiètent des conséquences d'une diversification, selon eux « aléatoire », dont le financement serait assuré au détriment de titres existants.

Michel Delberghe

■ **PRESSE** : Hachette Filipacchi Media (HFM) lance un mensuel masculin, *Maximal*, dérivé sous licence du magazine américain *Maxim*. Visant les 30-40 ans, ce titre, dirigé par Gérard Ponson, par ailleurs responsable d'*Entrevue*, et Christophe Bourseiller, rédacteur en chef, affirme vouloir exclure les contenus « vulgaires et potaches » pour aborder des sujets de société, d'investigation et économiques. L'équilibre de *Maximal* est prévu autour de 130 000 exemplaires. Le titre s'attaque à la concurrence de *For Him Magazine* (FHM) du groupe Emap, de *Men's Health* de l'américain Rodalle et de *M Magazine* (Edipresse et Excelsior).

■ **AUDIOVISUEL** : Après plus de trois ans d'interruption, 8 Mont-Blanc a repris ses émissions lundi 23 octobre. La chaîne locale bénéficie d'un budget de 8 millions par an. Présidée par Paul Rivier, ex-PDG de Téléfal, elle est détenue à 34 % par une association de téléspectateurs, 14 % par les personnels et amis de la chaîne, 22 % par le Crédit agricole et le reste par des particuliers. – (Corresp.)

15F, c'est le début de la fortune.



Newbiz

LE PREMIER MAGAZINE DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE.

EN KIOSQUE 15,00F



## PROFIL DE CONQUÊTE



Tél : 01 55 04 90 10  
www.aeromexico.com

AEROMEXICO



**TABLEAU DE BORD**

**AFFAIRES**

**INDUSTRIE**

● **ORANGE : le nouveau groupe Orange, dans lequel France Télécom a décidé de regrouper ses activités de téléphonie mobile**, a annoncé, jeudi

26 octobre, avoir choisi les français Alcatel, les suédois Ericsson et les finlandais Nokia comme fournisseurs, au niveau mondial, de ses infrastructures de réseaux de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS).

● **AÉRONAUTIQUE : neuf compagnies aériennes internationales**, dont Air France, et trois grands équipementiers américains, Honeywell, United Technologies et Goodrich, ont annoncé jeudi la création du premier marché sur Internet destiné à relier acheteurs et vendeurs dans le secteur aéronautique, un marché de 500 milliards de dollars.

● **EADS : EADS-Sogerma, filiale du géant européen de l'aéronautique et de la défense, et le groupe américain de défense Northrop Grumman** ont annoncé, jeudi, la constitution d'une société conjointe pour la maintenance et la réparation de grands avions commerciaux.

● **KELLOGG : le géant américain des céréales Kellogg a annoncé jeudi le rachat de Keebler Foods**, son compatriote spécialisé dans les biscuits salés et sucrés, pour 42 dollars par action soit environ 3,6 milliards de dollars. Le nouvel ensemble affichera un chiffre d'affaires de 10 milliards de dollars.

● **LA ROCHETTE : les actionnaires du groupe papeter ont approuvé, jeudi, la vente de l'activité pâte à papier** au canadien Tembec. La Rochette ne récupérerait qu'une centaine de millions de francs sur un total de 800 millions.

**SERVICES**

● **DURAND-ALLIZÉ : le groupe de loisirs, coté au nouveau marché depuis 1998 et confronté à une baisse de chiffre d'affaires** annuel de l'ordre de 30 à 40 %, a annoncé vendredi 27 octobre être en cessation de paiement. Durand-Allizé est spécialisé en particulier dans les aquariums géants ainsi que les parcs de plein-air et les mini-golfs (lire aussi page 28).

● **TÉLÉCOMMUNICATIONS: le Parlement européen a**

massivement adopté un projet de règlement relatif au dégroupage de l'accès à la boucle locale à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001. Les modifications apportées par les députés devront être approuvées par le conseil des ministres de l'industrie pour que le règlement soit définitivement adopté.

● **ANDERSEN CONSULTING : le cabinet de conseil en stratégie et gestion de services informatiques change de nom** et s'appellera Accenture à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001. Andersen Consulting, qui emploie plus de 65 000 personnes, a réalisé un chiffre d'affaires de 8,9 milliards de dollars en 1999.

● **NOOS : le câblo-opérateur, filiale de Suez-Lyonnaise des Eaux, a annoncé, jeudi, un investissement de 1,2 milliard de francs sur deux ans**, pour déployer des centaines de milliers de kilomètres de fibre optique, en région parisienne comme en province, afin d'asseoir ses ambitions sur l'internet à haut débit et la téléphonie. Noos a également été choisi jeudi pour câbler neuf communes de la région parisienne (Bagnole, Bobigny, Drancy, Nogent-sur-Marne, Nanterre, Noisy-le-sec, Le Pré Saint-Gervais, Romainville et Villemonble).

**FINANCE**

● **CRÉDIT DU NORD : un accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail (ARTT)** a été signé jeudi 26 octobre par la direction de la banque et les syndicats CFTC, FO et SNB-CGC. Cet accord, applicable pour les quelque 6 000 salariés de la banque en France, fixe la durée effective du temps de travail à 1 599 heures en 205 jours.

**RÉSULTATS**

● **SONY : le géant japonais Sony est tombé dans le rouge au premier semestre** (perte nette de 720 millions d'euros), à cause d'un changement de méthode comptable pour la production cinématographique mais aussi de performances décevantes dans les jeux vidéo.

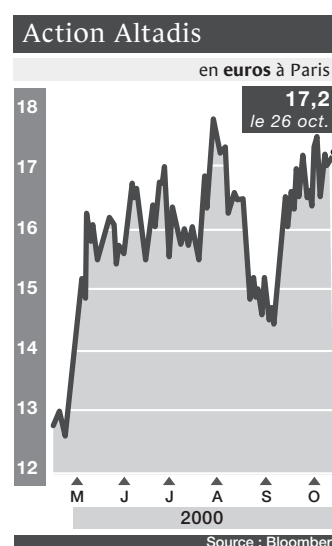
● **DAIMLERCHRYSLER : le groupe automobile allemand a annoncé un bénéfice d'exploitation hors éléments exceptionnels en chute de près de 80 % au troisième trimestre**, à 540 millions d'euros (448,9 millions de dollars), en raison essentiellement de la poursuite des infortunes de sa filiale américaine Chrysler qui a plongé dans le rouge.

**VALEUR DU JOUR**

**L'Etat français se retire d'Altadis**

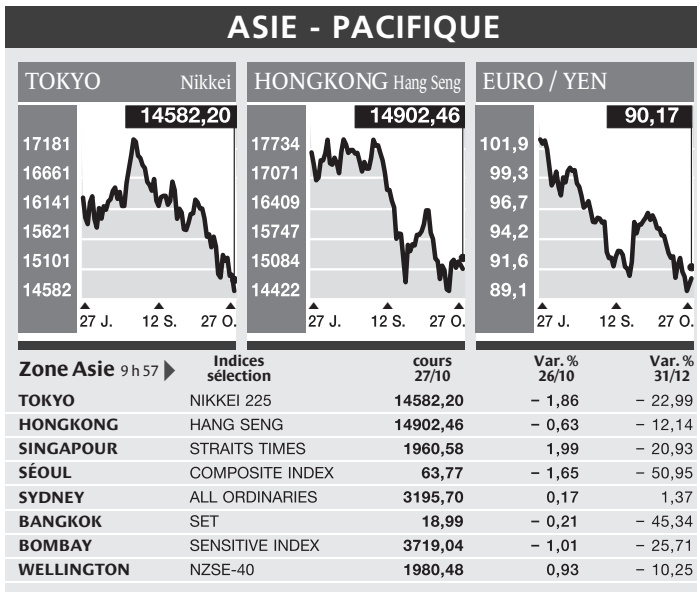
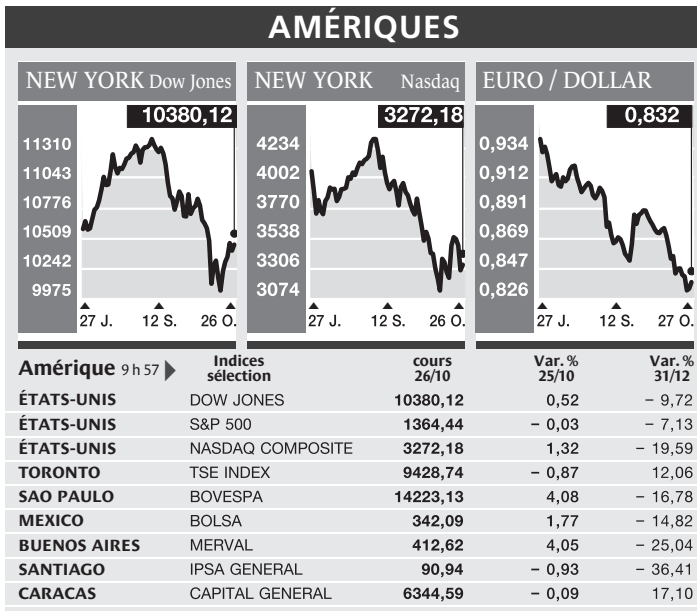
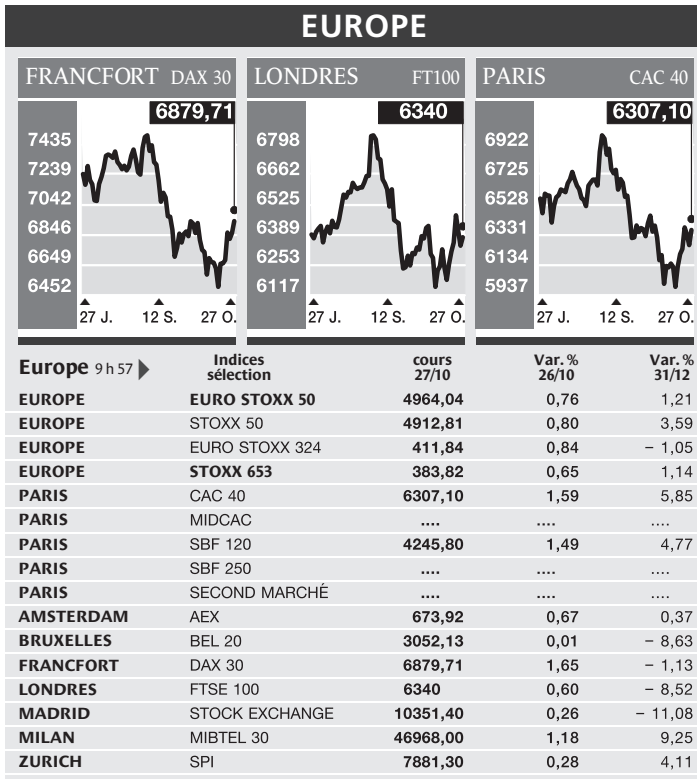
« **LE COURS** était à ses plus hauts historiques. Nous avons profité de cette occasion pour mener à son terme notre stratégie de désengagement ordonné », a expliqué, jeudi 26 octobre, le ministre des finances pour justifier la cession de ses derniers titres dans Altadis, le groupe de tabac né de la fusion entre la Seita et Tabacalera. Le solde de la participation de l'Etat répartie entre le Trésor (2,5 %) et la Française des jeux (1,28 %) a été vendu au prix de 16,48 euros par action auprès de clients institutionnels par la banque Merrill Lynch. L'opération a rapporté 203 millions d'euros (1,3 milliard de francs). En dépit de l'importance de la transaction (12,3 millions de titres), l'action n'a pas pâti de la vente et a terminé la séance en hausse de 1,18 %, à 17,18 euros.

Cette cession marque la rupture du contrôle de l'Etat français sur la production et la fabrication du tabac, une tradition qui remontait à Richelieu. Ce désengagement intervient quelques semaines après l'expiration de « l'action privilégiée » détenue par l'Etat espagnol dans le capital d'Altadis et destinée à empêcher toute offre publique d'achat hostile. Le gouvernement madrilène conserve une participation de 1,7 % dans le groupe de tabac, mais ne siège pas au conseil d'administration. De son côté, Vincent Bollore, ancien partenaire de la Seita, a vendu sa participation de 5 % dans le groupe au début de l'été. Près de deux ans après sa création,



Altadis se retrouve ainsi avec un tour de table recomposé. Cette reconfiguration s'accompagne d'une forte évolution du portefeuille d'activités. Des sites de production ont été fermés en France et en Espagne. La fabrication des allumettes, métier jugé désormais marginal, est sur le point d'être cédée. En revanche, le groupe cultive sa présence dans le cigare, où il est numéro un mondial, et se renforce en Asie. Dernier marché gros consommateur de cigarettes, où les menaces d'indemnisation collectives sont très faibles, la région est la zone de développement privilégiée d'Altadis. Le groupe a acquis le 24 octobre la société sud-coréenne Kitco. Il possède 12 % du marché cambodgien, s'est implanté au Vietnam, au Japon et en Chine.

Martine Orange



**SUR LES MARCHÉS**

**PARIS**

**VENDREDI** 27 octobre, dans les premiers échanges, l'indice CAC 40 était en hausse de 1,07 %, à 6 274,79 points. La veille, le baromètre des actions françaises avait terminé en repli, affecté par la chute du marché américain en début de séance. L'indice vedette parisien CAC 40 avait clôturé en baisse de 1,11 %, à 6 208,42 points. Le montant des échanges sur le service à règlement différé (SRD) s'était élevé à 3,64 milliards d'euros, soit 23,88 milliards de francs.

**FRANCFORT**

À LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX des trente valeurs vendettes a bondi, à l'ouverture vendredi, de 1,22 % à 6 850,44 points. Jeudi, la Bourse de Francfort avait terminé en légère hausse de 0,29 %, soutenue par une reprise des valeurs technologiques. A la fermeture du marché, l'indice DAX s'était établi à 6 767,90 points

**LONDRES**

L'INDICE FOOTSIÉ de la Bourse de Londres a ouvert en hausse de 0,41 %, à 6 328,2 points, vendredi. La Bourse de Londres avait terminé dans le rouge, jeudi. En clôture, l'indice avait affiché une perte de 65,5 points, soit un recul de 1,03 %, à 6 302,3 points.

**TOKYO**

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en baisse de 1,9 %, vendredi. L'indice de référence de la place boursière, le Nikkei a fini à 14 582,2 points.

**NEW YORK**

LES INDICES boursiers américains se sont bien repris, jeudi 26 octobre, malgré le recul en début de séance des valeurs des télécommunications. Le Dow Jones a progressé de 0,52 % à 10 380,12 points tandis que l'indice Nasdaq a gagné 1,32 %, à 3 272,16 points.

Le Standard and Poor's des 500 valeurs, qui couvre un échantillon plus large de valeurs, a enregistré un très léger recul de 0,03 %, à 1 364,44 points. La hausse du marché s'est effectuée principalement au cours de la dernière heure de la séance, grâce à des mouvements d'achats à bon compte de dernière minute de la part des investisseurs.

**TAUX**

AU DEBUT des transactions, vendredi 27 octobre, les marchés obligataires européens étaient en très légère hausse. Les rendements des emprunts d'Etat à 10 ans, qui reculaient mécaniquement, se situaient à 5,37 % en France et 5,23 % en Allemagne. Aux Etats-Unis la veille, le marché s'était apprécié. Le taux des emprunts à 10 ans s'était détendu à 5,65 % contre 5,67 %.

**MONNAIES**

L'EURO se redressait très légèrement en tout début de séance, vendredi, contre dollar, après avoir atteint la veille ses plus bas niveaux historiques. Il s'échangeait vendredi à 0,8306 dollar. Le billet vert restait stable face au yen à 108,44 yens.

**ÉCONOMIE**

**La BCE maintient ses positions**

LA FAIBLESSE de l'euro, incompatible avec les données économiques, sera passagère, a estimé, vendredi 27 octobre, le ministre allemand des finances, Hans Eichel, devant le Bundestag, chambre des députés allemands. « Le taux de change actuel de l'euro ne reflète pas la force de l'économie européenne », a ajouté M. Eichel. La Banque centrale européenne (BCE) tient toujours pour valable le communiqué publié le 23 septembre par les pays du G 7, au lendemain d'une intervention concertée pour défendre l'euro. L'euro remontait légèrement vendredi matin face au dollar et au yen, après les plus bas enregistrés la veille (lire aussi page 22).

■ **L'inflation dans les pays de la zone euro en 2000 demeure « relativement basse »** malgré les tensions sur les prix provoquées par la hausse du pétrole et la dépréciation de l'euro, a estimé, jeudi, le président de la Banque centrale européenne (BCE) Wim Duisenberg.

■ **La croissance économique dans la zone devrait se maintenir au-dessus de 3 % en 2001**, en dépit de l'impact de la hausse du pétrole et des taux d'intérêt, estime Pedro Solbes, chargé des affaires économiques et financières de la Commission européenne. Pour l'année en cours, la prévision de croissance de la Commission (3,4 %) à 3,5 % « continue à être valable », a-t-il ajouté.

■ **FRANCE : l'indicateur synthétique de l'industrie** est reparti à la hausse en octobre pour s'établir à 120 contre 118 en septembre, mois qui avait accusé un repli, montre l'enquête mensuelle dans l'industrie publiée vendredi par l'Insee. Cet indicateur est meilleur qu'attendu puisque le consensus des prévisions des économistes s'inscrivait à 116 (lire aussi page 8).

■ **ITALIE : les ventes de détail ont progressé de 0,6 %** en août 2000 par rapport au même mois de l'année précédente, a annoncé vendredi l'Istat, l'Institut national des statistiques italien.

■ **ALLEMAGNE : le gouvernement s'attend à un ralentissement de la croissance du produit intérieur brut (PIB) en 2001**, à 2,75 % contre 3 % cette année, conformément aux prévisions des principaux instituts de conjoncture. ■ **S'agissant des exportations, l'année 2000 a été une « année de records »** : elles devraient encore progresser de 10 % en 2001, faisant

augmenter « fortement » la part de l'Allemagne dans les échanges mondiaux, a indiqué, jeudi, la Fédération du commerce extérieur (BGA).

■ **ESPAGNE : le déficit budgétaire s'est élevé à 8,11 milliards d'euros** en cumulé sur les neuf premiers mois de 2000, soit une hausse de 14,4 % sur un an. En septembre, le déficit budgétaire a diminué de 66,2 % par rapport à septembre 1999, atteignant 318,52 millions d'euros.

■ **PAYS-BAS : la croissance du PIB s'est établie à 4,1 %** au second trimestre 2000 par rapport au second trimestre 1999. Au premier trimestre, la croissance s'était établie à 4,9 %. Sur les six premiers mois de l'année, la croissance s'est établie à 4,5 %.

■ **RUSSIE : le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 7,3 %** sur les neuf premiers mois de l'année, par rapport à la même période en 1999. Le PIB a ainsi augmenté (à prix constant et corrigé des variations saisonnières) de 3 % au premier trimestre de l'année par rapport au dernier trimestre de 1999.

■ **ÉTATS-UNIS : les coûts salariaux ont augmenté de 0,9 %** au 3<sup>e</sup> trimestre comparativement au 2<sup>e</sup> trimestre, a annoncé, jeudi, le département du travail. Ce chiffre modéré devrait être de nature à rassurer la Réserve fédérale sur l'évolution de l'inflation outre-Atlantique. Sur un an, ils ont augmenté de 4,3 %.

■ **Le nombre des nouvelles demandes hebdomadaires d'allocations chômage a reculé** de 5 000 à 305 000 au cours de la semaine close le 21 octobre.

■ **JAPON : la production industrielle a chuté de 3,4 %** en septembre par rapport au mois précédent mais la tendance reste à une progression de cet indicateur. En août, cet indicateur avait bondi de 3,4 % (chiffre révisé), selon le ministère. Sur un an, la production industrielle est en hausse de 3,9 %, selon le rapport préliminaire du MITI.

■ **Les dépenses des ménages salariés se sont légèrement redressées** en septembre, après quatre mois consécutifs de baisse, progressant de 1 %, a annoncé vendredi l'Agence de gestion et de coordination. ■ **Les prix à la consommation ont continué de baisser en septembre au Japon**, pour le treizième mois de suite, reculant de 0,8 % en glissement annuel, une tendance que le gouvernement observe de près, selon le directeur général de l'Agence de planification économique Taichi Sakaiya.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97860
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324
COURONNE DANOISE	7,4431	COUR. NORVÉGIENNE	7,9270
COUR. SUÉDOISE	8,4888	COURONNE TCHÈQUE	34,8200
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5963	DOLLAR CANADIEN	1,2491
DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	2,0682	DACHME GRECQUE	339,5500
FLORINT HONGROIS	1,5963	ZLOTY POLONAIS	3,8860

Cours de change croisés						
27/10 9h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,92259	0,92259	0,83200	0,12683	1,43450	0,55028
YEN	108,39000	108,39000	90,17000	13,74500	155,49000	59,64500
EURO	1,20192	1,10902	1,00000	1,15245	1,72360	0,66145
FRANC	7,88460	7,27430	6,55957	1,00000	11,31045	4,33770
LIVRE	0,69711	0,64315	0,58020	0,08845	1,00000	0,38360
FRANC SUISSE	1,81725	1,67660	1,51180	0,23050	2,60685	0,74000

Taux d'intérêt (%)				Matif			
Taux 26/10	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 9h 57	Volume 27/10	dernier prix
FRANCE	4,85	4,88	5,39	5,69	Notionnel 5,5		
ALLEMAGNE	4,85	5,09	5,24	5,59	DÉCEMBRE 2000	18758	86,44
GDE-BRETAG.	5,38	6,01	5,16	4,65	Euribor 3 mois		
ITALIE	4,85	5,03	5,63	6,05	DÉCEMBRE 2000	NC	NC
JAPON	0,31	0,37	1,84	3,02			
ÉTATS-UNIS	6,53	6,37	5,68	5,73			
SUISSE	2,75	3,39	3,85	4,25			
PAYS-BAS	4,79	5,03	5,37	5,67			

Pétrole		
En dollars	Cours 26/10	Var. % 25/10
BRENT (LONDRES)	31,85	-0,34
WTI (NEW YORK)	0,34	-0,39
LIGHT SWEET CRUDE	33,75	+0,40

Or		
En euros	Cours 26/10	Var. % 25/10
OR FIN KILO BARRE	10300	0,29
OR FIN LINGOT	10340	-13,22
ONCE D'OR (LO) \$	266,40	-1,53
PIÈCE FRANCE 20 F.	58,10	-2,52
PIÈCE SUISSE 20 F.	58,10	-1,53
PIÈCE UNION LAT. 20	58,10	0,00
PIÈCE 10 DOLLARS US	220	+0,82
PIÈCE 20 DOLLARS US	400	+0,82
PIÈCE 50 PESOS MEX.	377	-1,82

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde » : [www.lemonde.fr/bourse](http://www.lemonde.fr/bourse)



VALEURS EUROPÉENNES

● L'action de **DaimlerChrysler** a perdu, jeudi 26 octobre, 1,10 % à 52 euros, à la suite de l'annonce de ses résultats trimestriels. Le groupe a confirmé les fortes pertes subies par sa filiale Chrysler aux Etats-Unis au troisième trimestre, et prévu qu'il continuerait à affronter une forte concurrence en Amérique du Nord.

● Jeudi, le cours de Bourse de la banque suisse **UBS** a progressé de 3,78 % à 240,50 francs suisses. La première banque du pays a annoncé, jeudi, un bénéfice net au 3<sup>e</sup> trimestre 2000 en hausse de 73 % sur un an.

● Les compagnies d'assurances italiennes ont bénéficié d'une double actualité positive jeudi. La

Commission européenne a demandé au gouvernement italien de mettre fin, sous trois semaines, au gel des tarifs dans l'assurance automobile, imposé depuis le printemps dans le cadre d'un ensemble de mesures destinées à limiter l'inflation dans le pays. Parallèlement à la décision de Bruxelles, le gouvernement italien a signé un accord avec les compagnies d'assurances et les associations de consommateurs pour tenter de contenir les prix dans l'assurance automobile et les coûts pour les assureurs. Les actions des assureurs italiens ont vivement progressé : **RAS** a gagné 5,17 %, à 14,8 euros, tandis que **Generali** s'est apprécié de 1,45 %, à 36,5 euros.

27/10 10h21

Code pays	Cours en euros	% Var. 26/10
<b>AUTOMOBILE</b>		
AUTOLIV SDR	SE	24,86 + 1,44
BASF AG	BE	42,45 + 0,59
BMW	DE	38,50 + 2,94
CONTINENTAL AG	DE	17,50 + 1,74
DAIMLERCHRYSLER	DE	50,75 - 2,40
FIAT	IT	26,23 + 0,11
FIAT PRIV.	IT	17 + 0,59
MICHELIN	FR	31,60 + 1,35
PEUGEOT	FR	209 - 1,37
PIRELLI SPA	IT	3,54 + 0,57
DR ING PORSCHE	DE	3880
RENAULT	FR	53 + 3,92
VALEO	FR	47,95 + 1,05
VOLKSWAGEN	DE	55,75 + 4,21
▶ DJ E STOXX AUTO P 223,87 + 0,01		

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	15,29 - 0,22
ABN AMRO HOLDING	NL	25,51
ALL & LEICS	GB	9,47
ALLIED IRISH BA	GB	20,66 + 0,84
ALPHA BANK	GR	43,23 + 0,58
P INTO MAYOR R	PT	26,01
BANK AUSTRIA AG	AT	61,96 + 0,50
BANK OF IRELAND	GB	15,15 - 0,45
BANK OF PIREAUS	GR	18,13 + 0,49
BK OF SCOTLAND	GB	10,68
BANKINTER R	ES	40,77 + 0,67
BARCLAYS PLC	GB	32,20 - 0,53
BAYR.HYPO-UVER	DE	63,20 - 0,94
BCA AG.MANTOVAN	IT	9,21 - 1,39
BCA FIDEURAM	IT	17,67 + 0,28
BCA INTESA	IT	4,68 + 1,08
BCA LOMBARDA	IT	10,25 - 0,87
MONTI PASCHI SI	IT	4,70 - 0,84
BCA P.BERG.-CV	IT	19,93 + 0,66
BCA P.MILANO	IT	7,15 + 0,70
B.P.VERONA E S.	IT	12,92 + 0,62
BCA ROMA	IT	1,20
BVBA R	ES	15,30 - 1,29
ESPIRITO SANTO	PT	17,25
BCO POPULAR ESP	ES	34,75 + 1,61
BCP R	PT	5,89
BIPOP CARIRE	IT	9 + 1,24
BNL	IT	3,71 - 0,27
BNP PARIBAS	FR	94,50 - 0,16
BSCH R	ES	11,08 + 0,18
CHRISTIANIA BK	NO	6,11
COMIT	IT	6,65 + 0,91
COMM.BANK OF GR	GR	54,88 + 0,46
COMMERZBANK	DE	32,40 + 0,31
CREDIT LYONNAIS	FR	39,56 + 1,44
DANSKE BANK	DK	178,02 + 1,30
DNB HOLDING -A-	NO	4,83
DEUTSCHE BANK N	DE	92,85 + 0,05
DEXIA	BE	173 - 0,52
DRESDNER BANK N	DE	46,15 - 0,11
EFG EUROBK ERGA	GR	31,23 + 0,05
ERSTE BANK	AT	47 + 0,32
FOERENINGSSB A	SE	17,08 + 2,47
HALIFAX GROUP	GB	8,99 - 0,57
HSBC HLDG	GB	16,55 - 0,72
IKB	DE	16,25 + 1,56
KBC BANCASSURAN	BE	47,35 + 0,53
LLOYDS TSB	GB	11,31 + 0,77
NAT BANK GREECE	GR	44,47 + 0,77
NATEXIS BQ POP.	FR	90,05 + 0,61
NORDIC BALTIC H	SE	8,78 + 0,68
NORDIC BALTIC H	DK	10,01 + 0,68
ROLO BANCA 1473	IT	20,77 - 0,29
ROYAL BK SCOTL	GB	25,26 + 0,34
S-E-BANKEN -A-	SE	13,02 + 5,24
SAN PAOLO IMI	IT	18,52 - 0,86
STANDARD CHARTE	GB	16,58 - 2,13
SV GENERAL-A-	FR	61,90 + 0,81
STE HANDBK -A-	SE	18,67 + 0,63
SWEDISH MATCH	SE	3,91
UBS N	CH	158,40 - 0,62
UNICREDITO ITAL	IT	5,80 + 0,52
UNIDANMARK -A-	DK	85,99
▶ DJ E STOXX BANK P 335,92 + 0,01		

PRODUITS DE BASE

ACERIALIA	ES	9,21 - 0,75
ACERINOX R	ES	31,65 + 3,36
ALUMINIUM GREEK	GR	42,26 - 0,35
ANGLO AMERICAN	GB	61,65 - 0,25
ASSIDOMAEN AB	SE	19,91 + 3,36
BEKAERT	BE	45,99 + 1,64
BILLITON	GB	4,22
BOEHLER-UDDEHOL	AT	35,15 + 0,43
BUNZL PLC	GB	6,80
CORUS GROUP	GB	0,95 + 3,77
ELVAL	GR	3,98 + 2,27
ISPAT INTERNATI	NL	4,25 - 2,30
JOHNSON MATTHEY	GB	17,17 - 0,30
MAYR-MELNHOF KA	AT	43 + 1,18
METSAE-SERLA -B	FI	6,90 + 0,73
HOLMEN -B-	SE	29,10
OUTOKUMPU	FI	8 + 0,88
PECHINEY-A	FR	40,22 + 0,93
RAUTARUUKKI K	FI	3,71 - 2,37
RIO TINTO	GB	17,70 + 0,39
SIDENOR	GR	4,48 + 2,70
SILVER & BARYTE	GR	31,66
SMURFIT JEFFERS	GB	1,96 + 0,88
STORA ENSO -A-	FI	11,40 + 1,33
STORA ENSO -R-	FI	11,49 + 1,23
SVENSKA CELLULO	SE	23,27
THYSSENKRUPP	DE	15,90 - 0,31
UNION MINIERE	BE	38,50 + 1,05
UPM-KYMMENE COR	FI	31,95 - 0,78
USINOR	FR	11,77 + 0,51
VIOHALCO	GR	12,81 + 1,52
VOEST-ALPINE ST	AT	26,52 + 0,11
J D WETHERSPOON	GB	5,36
▶ DJ E STOXX BASI P 166,25 + 0,51		

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR	130,90 - 0,61
AKZO NOBEL NV	NL	53,15
BASF AG	DE	42,45 + 0,59
BAYER AG	DE	48,25 + 0,10
BOC GROUP PLC	GB	14,98 - 0,57
CELANESE N	DE	20,10
CIBA SPEC CHEM	CH	69,09 + 0,97
CLARIANT N	CH	346,63 + 1,16
DEGUSSA-HUELS	DE	29,70 + 0,17
DSM	NL	31,65

PHARMACIE

ACTELION N	CH	511 - 1,15
ALTANA AG	DE	129 + 0,62
ASTRAZENECA	GB	56,02 + 1,40
AVENTIS	FR	83,85
BB BIOTECH	CH	1364,66 + 0,46
CAMBRIDGE ANTIB	GB	23,08 - 2,90
CELLTECH GROUP	GB	23,08 - 2,90
ELAN CORP	IE	35,45
ESSILOR INTL	FR	289,70 + 1,65
FRESENIUS MED C	DE	94,50
GAMBRO -A-	SE	8,95 - 1,30
GLAXO WELLCOME	GB	35,73 + 1,52
NOVARTIS N	CH	1817,34 - 0,72
NOVO NORDISK B	DK	259,97 + 0,78
NYCOMED AMERSHA	GB	10,95 - 2,15
ORION B	FI	20,40 + 0,74
QIAGEN NV	NL	50,50 + 0,74
ROCHE HOLDING	CH	12261,40 - 0,38
ROCHE HOLDING G	CH	10790,03 + 0,49
SANOFI SYNTHELA	FR	61,95 - 1,27
SCHERING AG	DE	70,70 + 1,14
SHIRE PHARMA GR	GB	23,45 - 1,16
SERONO -B-	CH	1077,01 + 2,85
SMITH & NEPHEW	GB	4,96
SMITHKLINE BEEC	GB	16,14 + 0,64
SSL INTL	GB	13,47 + 1,30
SUNZER STRATECH	CH	770,15 + 2,29
SYNTHES-FRATAC	CH	742,97 - 1,84
UCB	BE	40,45 - 1,10
WILLIAM DEMANT	DK	56,43
ZELTIA	ES	21,61 + 2,42
▶ DJ E STOXX HEAL 562,42 - 0,64		

CONGLOMÉRATS

D'IETTEREN SA	BE	242 - 2,10
AZEO	FR	72,50 - 0,68
GBL	BE	273 + 0,26
GEVAERT	BE	42 - 1,18
INCHCAPE	GB	4,68 + 0,37
MYTILINEOS	GR	11,63 + 2,07
ONAXIS HLDG N	CH	289,30 + 0,81
ORKLA	NO	20,50
SONAE SGPS	PT	1,38
TOMKINS	GB	2,77 - 0,62
▶ DJ E STOXX CONG P 329,98		

TÉLÉCOMMUNICATIONS

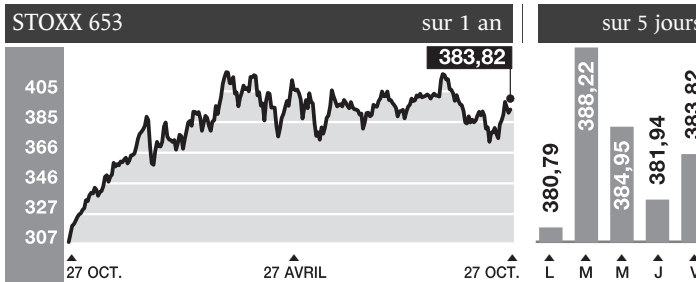
ATLANTIC TELECO	GB	3,41 - 1
EIRCOM	IR	3,30 + 2,17
BRITISH TELECOM	GB	12,76 + 0,41
CABLE & WIRELES	GB	16,14 + 4,46
DEUTSCHE TELEKO	DE	43,90 + 4,15
E.BISCOM	IT	152,50 + 2,01
EIRCOM	IE	3,30 + 2,17
ELISA COMMUNICA	IE	32 + 1,23
ENERGIS	GB	8,83 + 1,58
EQUANT NV	DE	38 + 1,33
EUROPOLITAN HLD	SE	10,84 + 2,22
FRANCE TELECOM	FR	123,10 + 3,45
HELLENIC TELE (	GR	21,62 + 0,48
HELSTELEPH E	FI	102,60
KINGSTON COM	GB	5,48 + 6
KONINKLIJKE KPN	NL	25,55
LIBERTEL NV	NL	15,65
MANNESMANN N	DE	122 - 0,41
MOBILCOM	DE	85 + 6,99
PANAFON HELLENI	GR	10,10 + 1,03
PORTUGAL TELECO	PT	10,01
SONERA	FI	27,50 + 2,23
SWISSCOM N	CH	304,88 + 1,55
TELE DANMARK -B	DK	65,56 - 0,41
TELECEL	PT	12,39
TELECOM ITALIA	IT	13,80 + 2,76
TELECOM ITALIA	IT	6,52 + 1,24
TETIA	SE	7,36 + 2,46
T.M.L	IT	10,21 + 2,30
TISCALI	IT	37,85 + 0,26
VERSATEL TELECO	NL	20,30
VODAFONE GROUP	GB	4,74 + 1,85
▶ DJ E STOXX TCOM P 882,10 + 2,51		

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES	37,80 + 1,48
ACS	ES	25,20 - 1,14
AGGREGATE IND	GB	1 - 1,69
AKTOR SA	GR	7,22 + 4,26
UPONOR -A-	FI	19
AUMAR R	ES	17,95 - 0,55
ES	ES	9
BLUE CHILL IND	GB	7,25 - 0,71
BOUYGUES	FR	59,70 + 1,02
BPB	GB	3,62
BRISA AUTO-ESTR	PT	9,31
BUZZI UNICEM	IT	9
CARADON	GB	3,22
CRH PLC	GB	30,22 + 0,40
CIMPOR R	PT	26,06
COLAS	FR	56,15 + 2
GRUPO DRAGADOS	ES	10,75 + 2,38
FCC	ES	20,19 + 0,95
GROUPE GTM	FR	133 - 2,92
GRUPO FERROVIAL	ES	13,98 + 0,94
HANSON PLC	GB	5,37 + 0,65
HEIDELBERGER ZE	DE	52 - 1,89
HELLTECHNODOR	GR	16,47 + 2,63
HERACLES GENL R	GR	14,43
HOCHTIEF ESSEN	DE	24 - 4
HOLDERBANK FINA	CH	1229,45 + 0,71
IMERYS	FR	107,50 - 2,18
ITALCEMENTI	IT	8,70 + 2,11
LAFARGE	FR	81,60 - 0,18
MICHANIKI REG.	GR	5,55 + 2,45
PILKINGTON PLC	GB	1,58
RMC GROUP PLC	GB	9,88
SAINT GOBAIN	FR	150 + 1,35
SKANSKA-B-	SE	45,24 - 0,52
TAYLOR WOODROW	GB	2,89 - 0,59
TECHNIP	FR	147,50 + 1,30
TITAN CEMENT RE	GR	41,82 - 0,56
WIENERAB BAUSTOF	AT	21,99 - 0,05
WILLIAMS	GB	5,60
▶ DJ E STOXX CNST P 218,78 + 0,46		

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR	45 + 0,33
ADIDAS-SALOMON	DE	52,50 - 0,94
AGFA-GEVAERT	BE	24,78 - 0,88
AIR FRANCE	FR	19,15 - 0,78
AIRTOURS PLC	GB	3,43 + 1,53
ALITALIA	IT	1,97 + 1,03
AUSTRIAN AIRLIN	AT	11,50 - 0,86
AUTOGRIFF	IT	13,13 + 0,46
BANG & OLUFSEN	DK	60,46
BENETTON GROUP	IT	2,13 - 0,47
BRITISH AIRWAYS	GB	4,60 + 0,38
BULGARI	IT	13,80 - 0,36
CHRISTIAN DIOR	FR	59,40 + 1,19
CLUB MED	FR	94,80 + 1,07
DT.LUFTHANSA N	DE	22 - 0,45
ELECTROLUX -B-	SE	15,02 - 1,16
EM.T.V & MERCHAN	DE	37 + 2,24
EMI GROUP	GB	8,49 - 0,80
EURO DISNEY	FR	0,59 + 1,72
GRANADA COMPASS	GB	9,83 - 2,39
HERMES INTL	FR	156,70
HPI	IT	1,40 + 1,45
KLM	NL	19,20
HILTON GROUP	GB	3,15 - 1,08
LVMH	FR	85 + 2,10
MEDIÓN	DE	119 + 2,15
MOULINEX	FR	3,62 + 0,56
PERSIMMON PLC	GB	3,65
ROY.PHILIPS ELE	NL	46,80 + 2,81
PREUSSAG AG	DE	37,50 + 0,68
RANK GROUP	GB	2,88 - 2,34





VALEURS FRANCE

Le cours de Bourse de Legrand gagnait 4,02 % à 183,9 euros, vendredi 27 octobre dans les premiers échanges, à la suite de la publication d'un chiffre d'affaires consolidé sur neuf mois en hausse de 18 %.

L'action Durand Allizé a été suspendue jeudi sur le Nouveau Marché. La société a annoncé vendredi que son président venait d'être autorisé par le conseil d'administration à déclarer la société en cessation de paiement. Victime des mauvaises conditions météo de l'été, l'exploitant d'aquariums géants et des parcs Mini-Châteaux a vu son titre s'effondrer de plus de 70 % depuis le début de l'année.

L'action Sidel progressait de 1,86 % à 60,1 euros, vendredi matin. Le groupe a publié un chiffre d'affaires consolidé sur les neuf premiers mois de l'exercice 2000 en hausse de 15,6 %, à 756,7 millions d'euros.

Alcatel Optronics, l'action reflète d'Alcatel, a été réservée à la hausse vendredi matin en Bourse à 72 euros après avoir gagné 9,92 %. Le titre profitait des résultats meilleurs que prévu publiés jeudi soir par JDS Uniphase, premier producteur mondial de composants pour fibres optiques.

L'action France Télécom gagnait 3,19 % à 122,8 euros, vendredi matin. L'opérateur a émis l'équivalent de 5 milliards d'euros d'obligations pour financer ses investissements.

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 27 OCTOBRE Cours à 9 h 57
Dernier jour de négociation des OSRD : 24 novembre

Table with 5 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Lists various financial instruments and their values.

Main table of stock prices and changes. Columns include company names, current price, and percentage change.

Continuation of the main table of stock prices and changes, listing various international and domestic companies.

Table titled 'International' showing exchange rates and values in euros, francs, and other currencies.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLS

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation;
o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite;
♦ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1)

Lundi daté mardi : % variation 31/2; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 26 OCTOBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 10

Table of stock prices for the 'NOUVEAU MARCHÉ' section, listing various companies and their values.

Table of stock prices and changes for the 'NOUVEAU MARCHÉ' section, continuing the list of companies.

Table of stock prices and changes for the 'NOUVEAU MARCHÉ' section, listing various international and domestic companies.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 27 OCTOBRE
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock prices for the 'SECOND MARCHÉ' section, listing various companies and their values.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 26 octobre

Émetteurs
AGIPI
AGIPI AMBITION (AXA)
AGIPI ACTIONS (AXA)

BNP PARIBAS
AGIPI ACTIONS (AXA)

BNP MONÉ COURT TERME
BNP MONÉ PLACEMENT C.

BNP MONÉ PLACEMENT D.

BNP MONÉ TRÉSorerie

BNP OBLIG. CT.

BNP OBLIG. LT.

BNP OBLIG. MT C.

BNP OBLIG. MT D.

BNP OBLIG. SPREADS

BNP OBLIG. TRÉSOR.

Fonds communs de placements
BNP MONÉ ASSOCIATIONS

BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT
www.bpam.fr

BP OBLI CONVERTIBLES

BP OBLI HAUT REND.

BP MEDITERRANÉE DÉV.

BP NOUVELLE ÉCONOMIE

BP OBLIG. EUROPE

BP SÉCURITÉ

EUROACTIO MIDCAP

FRUCTI EURO 50

FRUCTIFRANCE C.

FRUCTIFONDS FRANCE NM

CDC Asset Management
www.cdc-assetmanagement.com

LIVRET B. INV.D.PEA

MULTI-PROTEURS
NORD SUD DÉVELOP. C.

NORD SUD DÉVELOP. D.

CAISSE D'ÉPARGNE
www.caissedepargne.fr

ÉCUR. I.2.3... FUTUR

ÉCUR. ACT. FUT.D.PEA

ÉCUR. ACTIONS EUROPE C.

ÉCUR. CAPITALISATION C.

ÉCUR. DYNAMIQUE+ D.PEA

ÉCUR. ÉNERGIE D.PEA

ÉCUR. EXPANSION C.

ÉCUR. EXPANSION PLUS C.

ÉCUR. INVESTIS. D.PEA

ÉCUR. MONÉT.C.

ÉC. MONÉT.D.

ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.

ÉCUR. TRIMESTRIEL D

ÉPARCOURT-SICAV D.

GÉOPTIM C.

HORIZON C.

PRÉVOYANCE ÉCUR. D.

Fonds communs de placements
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C.

ÉCUREUIL PRUDENCE C.

ÉCUREUIL VITALITÉ C.

CRÉDIT AGRICOLE
EURO SOLIDARITÉ

LION 2000 C/3 11/06/99

LION 2000 D/3 11/06/99

SICAV ASSOCIÉS

SILVAFRANCE

SILVARENTE

SILVINTER

TRILION

Fonds communs de placements
ACTILION DYNAMIQUE C.\*

ACTILION DYNAMIQUE D.\*

ACTILION PEA DYNAMIQUE

ACTILION ÉQUILIBRE C.\*

ACTILION ÉQUILIBRE D.\*

ACTILION PRUDENCE C.\*

ACTILION PRUDENCE D.\*

INTERLION

LION ACTION EURO

LION PEA EURO

CM EURO PEA

CM EUROPE TECHNOL.

CM FRANCE ACTIONS.

CM MID. ACT. FRANCE.

CM MONDE ACTIONS.

CM OBLIG. LONG TERME.

CM OPTION DYNAM.

CM OPTION ÉQUIL.

CM OBLIG. COURT TERME.

CM OBLIG. MOYEN TERME.

CM OBLIG. QUATRE

Fonds communs de placements
CM OPTION MODERATION.

LCF.E. DE ROTHSCHILD
AMÉRIQUE 2000

ASIE 2000

NOUVELLE EUROPE

SAINT-HONORÉ CAPITAL C.

SAINT-HONORÉ CAPITAL D.

ST-HONORÉ CONVERTIBLES

ST-HONORÉ FRANCE

ST-HONORÉ PACIFIQUE

ST-HONORÉ TECH. MEDIA.

ST-HONORÉ VIE SANTÉ

ST-HONORÉ WORLD LEAD.

LEGAL & GENERAL BANK
STRATÉGIE IND. EUROPE

Fonds communs de placements
STRATÉGIE CAC

STRATÉGIE INDICE USA

www.lapostefinance.fr
Sicav Info Poste

www.clamdirect.com
ADDILYS C.

AMPLITUDE AMÉRIQUE C.

AMPLITUDE AMÉRIQUE D.

AMPLITUDE EUROPE C.

AMPLITUDE EUROPE D.

AMPLITUDE MONDE C.

AMPLITUDE MONDE D.

AMPLITUDE PACIFIQUE C.

AMPLITUDE PACIFIQUE D.

ÉLANCIER FRANCE D.PEA

ÉLANCIER EURO D.PEA

ÉMERGENCE E.POST.D.PEA

GÉOBILYS C.

GÉOBILYS D.

INTENSYS C.

INTENSYS D.

KALEIS DYNAMISME C.

KALEIS DYNAMISME D.

KALEIS DYNAMISME FR C.

KALEIS ÉQUILIBRE C.

KALEIS ÉQUILIBRE D.

KALEIS SÉRÉNITÉ C.

KALEIS SÉRÉNITÉ D.

KALEIS TONUS C.

LATITUDE C.

LATITUDE D.

OBILITY D.

PLÉNITUDE D.PEA

POSTE GESTION C.

POSTE GESTION D.

POSTE PREMIÈRE

POSTE PREMIÈRE 1 AN

POSTE PREMIÈRE 2-3

PRIMIÈRE EUROPE C.

THÉSORA C.

THÉSORA D.

TRÉSORSY C.

SOLSTICE D.

Fonds communs de placements
DÉDIALYS FINANCE

DÉDIALYS MULTI-SECT.

DÉDIALYS SANTÉ

DÉDIALYS TECHNOLOGIES.

DÉDIALYS TELECOM

POSTE EUROPE C.

POSTE EUROPE D.

POSTE PREMIÈRE 8 ANS C.

POSTE PREMIÈRE 8 ANS D.

SG ASSET MANAGEMENT
Serveur vocal

08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)

MANAGEMENT 1 D.

CADENCE 2 D.

CADENCE 3 D.

CONVERTIS C.

INTEROBLIG C.

INTÉRSÉLECTION FR. D.

SÉLECT DÉFENSIF C.

SÉLECT DYNAMIQUE C.

SÉLECT ÉQUILIBRE C.

SÉLECT PEA 1.

SG FRANCE OPPORT. C.

SG FRANCE OPPORT. D.

SOGENFRANCE C.

SOGENFRANCE D.

SOGEOBLIG C.

SOGEPARGNE D.

SOGEPEA EUROPE

SOGINTER C.

Fonds communs de placements
DÉCLIC ACTIONS EURO

DÉCLIC ACTIONS FRANC.

DÉCLIC ACTIONS INTER.

DÉCLIC BOURSE PEA

DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE

DÉCLIC OBLIG. EUROPE

DÉCLIC PEA EUROPE

DÉCLIC SOGENFR. TEMPO

DÉCLIC SOGENFRANCE C.

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...



**Naissances**

**Nora**  
et  
**Nasser NEGROUCHE**  
ont le bonheur d'annoncer la naissance de

**Idris,**

le 14 octobre 2000, à Evreux.

Amina et Sara sont aux anges !

**Anniversaires de naissance**

– Paris, 28 octobre 1940.  
Marolles-en-Brie, 28 octobre 2000.

Pour tes soixante printemps, nous souhaitons à

**Jacques LECLERCQ**

un très heureux anniversaire dans ton journal préféré.

Affectueuxment.

Joce, ta puce.

**Mariages**

**M. Michel DELLA VALLE**  
et **M<sup>me</sup> Anne BERNIER,**

sont infiniment heureux de voir s'unir leur fils,

**Philippe**

avec  
**M<sup>me</sup> Agathe DESFORGES,**

le 28 octobre 2000, dans l'intimité familiale.

Les Godets,  
37350 Barrou.

**Guillaume LESCOFFIT**  
et  
**Séverine PANNETIER**

s'uniront pour la vie, le samedi 28 octobre 2000.

Le mariage sera célébré à Saint-Saturain (Puy-de-Dôme).

– Neuf ans après leur première rencontre en Louisiane,

**Michèle La Lorraine**  
et  
**Jean-Hubert L'Auvergnat**

font part de leur mariage, qui a eu lieu en toute intimité le 25 octobre 2000, à Paris-11<sup>e</sup>.

Michèle Gerdolle,  
28, rue des Bluets,  
75011 Paris.  
Jean-Hubert Canches,  
côte Saint-Curial,  
15800 Vic-sur-Cère.

**Décès**

– Ploeren (Morbihan). Paris. Philadelphie (USA).

**M<sup>me</sup> Anne Hébert,** née Le Go,  
son épouse,  
Pierre et Isabelle Hébert,  
Xavier Hébert et Mélanie,  
Claire Hébert,  
ses enfants,  
Et toute la famille,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Daniel HÉBERT,**

survenu le 18 octobre 2000, à l'âge de cinquante-trois ans, des suites d'un cancer.

– **M<sup>me</sup> Michel Frois,**  
son épouse,  
Christine et Charles de Testa,  
Emmanuèle et Denis Plé,  
ses enfants,  
Noémi, Louise, Armand, Alma de Testa,  
Jeanne Plé,  
ses petits-enfants,  
Céline et Alexandre Plé,  
ses petits-enfants par alliance,  
**M<sup>me</sup> Olry Terquem,**  
sa belle-mère,  
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

**lieutenant-colonel (cr)**

**Michel FROIS,**  
commandeur de la Légion d'honneur,  
officier de l'ordre national du Mérite,  
officier d'académie,  
campagnes 39-45,  
Indochine, Tunisie, Maroc,  
ancien directeur général  
de l'information du CNPF,  
ancien président-directeur général  
de DGM Conseil,

survenu le 26 octobre 2000.

Michel Frois sera inhumé le lundi 30 octobre 2000, à 14 h 30, au cimetière Saint-Etienne à Bayonne,

après une halte dans sa vieille demeure du Marquisat, 42, rue Maubec, à Bayonne, où ses amis pourront lui rendre hommage, le dimanche 29 octobre, à 16 heures.

A des fleurs, il aurait préféré des dons adressés à l'association Soins palliatifs et accompagnement, à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu (CSP, 1, place du Parvis-Notre-Dame, Paris-4<sup>e</sup>)

19, boulevard de Montmorency,  
75016 Paris.

– L'équipe de DGM Conseil,  
Et tous ceux qui ont collaboré avec lui,  
s'associent à la douleur de la famille de

**Michel FROIS,**

et témoignent de leur profonde affection pour celui qu'ils ont accompagné pendant des années.

– L'équipe de l'externat médico-pédagogique Ecole de Chaillot,  
L'association Ecole de Chaillot,  
apprenant la mort de

**M<sup>me</sup> Jacqueline MEDIONI,**

leur collègue et amie,

expriment leur profonde tristesse et leur reconnaissance affectueuse pour son exceptionnel talent et le rayonnement qu'elle sut apporter à tous.

28, avenue George-V,  
75008 Paris.

**Anniversaires de décès**

– Il y a cinq ans, le 28 octobre 1995,

**Antoine**

était brutalement privé de vie sur l'A 10, à l'âge de dix ans et demi, victime d'adultes sans conscience.

Pensez à lui et à tous les enfants, victimes comme lui, qui, eux non plus, ne seront jamais « grands ».

Sa famille.

**Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures Permanence le samedi jusqu'à 16 heures**

« Sur les murs, j'écris ton nom, Liberté »

Cet été, à Sifnos, sur les murs de la mémoire, j'ai écrit ton nom,

**Aris PROVELENGHIOS**

– Il y a sept ans, s'éteignait

**Annie RAYNAUD.**

Ceux qui l'ont aimée se souviennent.

**Anniversaires**

**Jean TUFFET,**  
28 octobre 1960 - 3 août 1995.

Cher Papa,  
Aujourd'hui, nous aurions fêté tes quarante ans. Nous aurions tant aimé continuer de bavarder avec toi, de rire avec toi, de découvrir le monde avec toi. Nous ne t'oublions pas.

Constance et Samuel Depretto-Tuffet.

**Souvenir**

**Sylvie BOISSONNAS**

nous a quittés le 25 octobre 1999.

Sa famille et quelques amies invitent ceux et celles qui l'aimaient à penser à elle.

« Elle est retrouvée. Quoi ? – L'Éternité. C'est la mer allée Avec le soleil. »

Arthur Rimbaud

**Conférences**

*La Revue de l'au-delà* organise les samedi 28 et dimanche 29 octobre (de 9 h 30 à 12 h 45 et de 14 h 30 à 18 h 30) à la salle Adyar – 4, square Rapp, Paris-7<sup>e</sup>

**Les journées de la survivance**

Conférences-témoignages (avec la participation de Anne-Ray-Wendling, Jean Prieur, Anne-Marie Lionnet, Claudette Combes).

**Le Monde**

**A LA TELEVISION ET A LA RADIO**

**Le Monde des idées**

LCI  
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10  
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10  
Le lundi à 15 h 10

**Le Grand Jury**

RTL-LCI  
Le dimanche à 18 h 30

**La rumeur du monde**

FRANCE-CULTURE  
Le samedi à 12 heures

**Idéaux et débats**

FRANCE MUSIQUES  
Le dimanche à 17 heures

**Libertés de presse**

FRANCE-CULTURE  
Le troisième dimanche de chaque mois à 16 heures

**A la « une » du Monde**

RFI  
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 1 h 10 (heures de Paris)

**La « une » du Monde**

BFM  
Du lundi au vendredi à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40  
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

**TARIF CARNET 2000**  
**Tarif à la ligne : 140 F TTC - 21,34 €**  
**Tarif abonnés : 120 F TTC - 18,29 €**  
Tél. : 01-42-17-39-80 – Fax : 01-42-17-21-36  
e-mail: carnet@mondepub.fr.

Octobre 2000 N° 550  
**CAHIERS DU CINEMA**  
FREAKS  
Tod Browning ou le meilleur des monstres  
NANTES  
Un «petit» dans la bataille des cartes  
LA CAPTIVE  
Vertige d'Akerman  
**PIALAT**  
sort du silence  
NOUVELLE FORMULE

**ABONNEMENT DÉCOUVERTE**  
**5 numéros - 99F\***  
au lieu de 175 F (prix de vente au numéro)  
soit une économie de plus de 40 %  
Offre réservée aux lecteurs du Monde non abonnés aux Cahiers du cinéma.

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....  
Bureau distributeur .....

Je joins mon règlement par :  
 Chèque bancaire ou postal à l'ordre des CAHIERS DU CINEMA.  
 Carte bancaire n° .....  
Expirant le .....  
Signature (obligatoire)

Bulletin à retourner aux :  
**CAHIERS DU CINEMA - Service Abonnement**  
24, avenue du Général Leclercq - 60646 Chantilly cedex

\*Offre strictement réservée aux nouveaux abonnés et limitée à la France métropolitaine. Etranger : 19 €. Valable jusqu'au 31/03/01.

**Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS LITTÉRAIRES**

**Prévert ou l'éternelle enfance**  
Populaire plus qu'aucun poète de ce siècle,  
**Jacques Prévert se lit dès l'enfance et ne s'abandonne jamais**

**Les sources antiques**  
Un dossier sur l'héritage des Anciens

**UNE PUBLICATION DU MONDE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX**

**LE MONDE diplomatique**

**NOVEMBRE 2000**

**Dossier : Pourquoi émigrent-ils ?**

**L'après-Milosevic**  
Reportage sur le nouveau pouvoir yougoslave

**SPÉCIAL PROCHE-ORIENT**

L'espoir déçu des Palestiniens - Jérusalem, ciment de l'unité arabe  
- Jours ordinaires dans le camp palestinien de Dheisheh  
- Arabes israéliens : « Mon Etat tue mon peuple »  
- Le mont du Temple, mythes et réalités - Quand les médias israéliens justifient les tirs à balles réelles.

Chronologie : « Dix ans de processus de paix »

**Le parcours initiatique des Pokémons**

Egalement au sommaire :  
L'Europe se lasse de la Méditerranée (Francis Ghilès) ; A la recherche d'un deux-pièces à Paris (Marc Augé) ; Les jeux dispendieux de la corruption (Pierre Abramovici) ; Comment Sciences-Po et l'ENA deviennent des « business schools » (Alain Garrigou) ; En pays masai, la lutte de l'écologiste et du berger (Alain Zecchini) ; Un président « bolivarien » pour le Venezuela (Pablo Aiquel) ; etc.

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81€



**SPORTS** La douzième édition de la Coupe du monde de rugby à XIII débute, samedi 28 octobre, en Grande-Bretagne et en France, avec, pour la première fois, seize partici-

pants. ● L'ÉQUIPE DE FRANCE, qui affronte la Papouasie-Nouvelle-Guinée, samedi à Paris, avant de rencontrer le Tonga et l'Afrique du Sud, s'est fixé comme objectif de termi-

ner à l'une des deux premières places de son groupe. Une qualification pour les quarts de finale aurait une signification particulière pour cette discipline écrasée par la

concurrence du rugby à XV. ● L'Australie, qui a remporté le trophée à huit reprises, est le grand favori de ce tournoi, avec l'Angleterre qui joue à domicile.

● LA COMPÉTITION vaudra également pour l'exotisme de ses participants parmi lesquels se trouvent les îles Cook, le Liban ou encore une sélection de joueurs maoris.

# Le rugby à XIII ne veut plus être le parent pauvre du jeu ovale en France

Organisée par la Grande-Bretagne, l'Irlande et la France, la Coupe du monde de rugby à XIII va voir s'affronter seize équipes, du 28 octobre au 25 novembre. Les Français, qui rencontrent la Papouasie-Nouvelle-Guinée, souhaitent se montrer à leur avantage

**DANS UNE INDIFFÉRENCE** quasiment totale, l'équipe de France de rugby à XIII s'apprête à disputer son premier match de la phase finale de la Coupe du monde 2000. Ce samedi 28 octobre, les Bleus affrontent la sélection nationale de Papouasie-Nouvelle-Guinée, au stade Charléty. La veille encore, les organisateurs ignoraient si l'enceinte du sud de Paris serait remplie, en dépit d'une capacité relativement modeste (20 000 places) et d'une politique tarifaire défiant toute concurrence (entre 60 et 100 francs l'entrée). Inversement, les promoteurs de l'épreuve n'avaient aucune inquiétude pour les deux autres matches du premier tour de l'équipe de France, contre le Tonga, le 1<sup>er</sup> novembre, et contre l'Afrique du Sud, quatre jours plus tard. Disputés à Carcassonne et à Albi, en pleine terre treiziste, ces deux rencontres se joueront très certainement à guichets fermés.

## 20 000 LICENCIÉS

Voilà bien résumée toute la problématique du rugby à XIII en France. Extraordinairement populaire dans des nations comme l'Australie ou l'Angleterre, la discipline ne parvient pas, en France, à se départir de son image régionaliste. Pratiquée majoritairement dans un quadrilatère dont les extrémités sont Perpignan, Saint-Gaudens, Villeneuve-sur-Lot et Carpentras, le XIII est encore à des années-lumières de son frère rival disputé à XV, lequel compte dix fois plus de licenciés (200 000 contre 20 000) et se targue de posséder des clubs sur l'ensemble du territoire. Peu aidé par l'absence de résultats sur le plan international, le « parent pauvre » du jeu ovale souffre d'une sous-exposi-

tion médiatique que ses dirigeants estiment régulièrement injuste. « Cette Coupe du monde doit nous faire passer un cap. Nous ne devons pas rater cette occasion de faire parler de nous », indique Jean-Paul Ferré, le président de la Fédération française de rugby à XIII.

Cette course à la reconnaissance date d'il y a environ quarante ans. Les exploits du célèbre Puig-Aubert, dit « Pipette », qui fit plier trois fois l'Australie à lui seul lors d'une tournée mémorable en 1951, continuent d'être chantés entre Comminges et pays cathare. La lente dégringolade qui s'ensuivit ne parvint jamais à être enrayerée. Plusieurs fois, l'opportunité fut donnée au XIII de montrer sa différence. La finale du championnat de France de 1981, entre le XIII Catalan et Villeneuve-sur-Lot, condamna la discipline à un ostracisme définitif : le match fut arrêté dès la 2<sup>e</sup> minute en raison d'une bagarre générale, en direct devant les caméras de télévision. « On le paie encore », dit aujourd'hui un acteur de l'époque.

Depuis quelques années, un vent nouveau souffle cependant sur le rugby à XIII français. Sa dernière humiliation remonte à 1994 et une débâcle fâcheuse face à l'Australie : 74-0. « C'était encore l'époque où nous jouions tous les ans contre l'Australie, la meilleure équipe au monde. C'était stupide. L'équipe de France de basket-ball ne jouait pas tous les ans contre les Etats-Unis. Depuis cette année-là, nous avons arrêté de les affronter, et nous avons diversifié nos oppositions », explique l'ancien demi de mêlée Ivan Grésèque, aujourd'hui manager de l'équipe de France. Le milieu des années 90 est également marqué par l'éclosion d'une génération de joueurs ayant été formés au



La légende de « Pipette »

Si le rugby à XIII n'a pas encore trouvé son royaume en France, il a déjà eu son souverain. Aubert Puig, surnommé Puig-Aubert (faux patronyme imposé, paraît-il, à la suite d'une transcription journalistique erronée), était devenu pour tout le monde « Pipette ». Réellement pour tout le monde, puisque, dans les années 50, il est devenu une star incontestée de la discipline, probablement le sportif français le plus connu à l'étranger à cette époque. Cette photo a été prise en Australie, en septembre 1951, lors de la tournée étincelante d'une grande équipe de France, où il a fait valoir ses qualités d'attaquant et sa phénoménale réussite de buteur. Mais aussi une simplicité et une gentillesse qui lui ont valu l'affection du public des antipodes, malgré les défaites infligées à ses favoris.

sein de sections sports-études spécialisées dans le XIII. Les clubs anglais, où l'argent coule à flots, s'intéressent à ces manières de ballons, adeptes, comme au XV, d'un « rugby champagne ». En cinq ans, une quinzaine de Français traverseront ainsi la Manche, à l'image de Gaël Tallec, originaire de Tonneins (Lot-et-Garonne), parti à l'âge de dix-sept ans à Wigan, avant d'être transféré à Castelford puis à Halifax. « En Angleterre, dit-il, le jeu est d'une intensité incomparable, cela va à 100 à l'heure. Tous ceux

sionnalisme. Seuls trois internationaux treizistes iront finalement chez l'ennemi. « Entre continuer le XIII en Angleterre et passer professionnel à XV en France, le choix est rapide. Rester à XIII est une question d'amour-propre pour la plupart d'entre nous, qui avons grandi dans des familles treizistes et qui considérons ce jeu comme un sport noble. Et puis, passer à XV n'est pas si évident que cela. Le jeu est différent, surtout pour les avants, et moins intéressant à nos yeux car on y touche moins le ballon »,

## Les Kangourous trouvaient le ballon trop rond

Grands favoris de la Coupe du monde, les treizistes australiens ont provoqué une petite polémique sitôt arrivés en Grande-Bretagne, en demandant aux organisateurs de modifier le nouveau ballon spécialement conçu pour l'événement par le fabricant anglais Gilbert. Les « Kangourous » l'ont trouvé trop petit et trop « rond ».

Le comité d'organisation s'est plié aux desiderata des champions du monde en titre et Gilbert a dû revoir « légèrement » sa copie, ce qui n'a pas été apprécié par l'encadrement de l'équipe d'Angleterre qui doit affronter l'Australie, samedi 28 octobre à Twickenham, pour le match inaugural de la compétition. « Je suis furieux. Nos buteurs se sont énormément entraînés avec ce nouveau ballon. Ils vont devoir repartir à zéro », a fulminé l'entraîneur anglais, John Kear. Des polémiques de ce genre sur la forme, la résistance ou le « toucher » des ballons utilisés sont très fréquentes également chez les cousins « quinzistes », lors des Coupes du monde ou des tournées, et n'a pas épargné non plus le dernier championnat d'Europe de football, bien que personne n'ait alors trouvé que le ballon était trop rond.

qui sont passés par là ont permis de faire progresser le XIII français. En 1999 à Carcassonne, l'équipe de France n'a perdu que de 8 points face à l'Angleterre (20-28). Je crois que notre résistance les a beaucoup surpris, ce jour-là.

Cet intérêt des clubs anglais va être une aubaine pour le XIII français, qui se sentait menacé de voir son élite se dégarner en raison de la concurrence du XV, qui vient de basculer dans le profes-

confie le capitaine de l'équipe de France, Fabien Devecchi.

Pour la Coupe du monde, les Bleus se sont fixé comme objectif de terminer à l'une des deux premières places de leur groupe, pour une place en quarts de finale. Jean-Paul Ferré (41 ans), élu à la présidence de la Fédération en 1993, croit possible l'enclenchement d'une dynamique. L'échec du Paris - Saint-Germain, qui participa à la Superleague anglaise en 1996 et 1997 avec des joueurs issus des meilleurs clubs français, avant de cesser toute activité treiziste, lui a donné des idées.

L'homme parle de créer des sections de XIII dans clubs omnisports au sein de grandes villes, comme à Nantes, Lille ou Marseille. Des projets de fusion sont également évoqués dans l'Aude (où existent trois clubs d'élite, Carcassonne, Lézignan et Limoux) et dans la Vaucluse (Avignon, Carpentras) sur le modèle de l'Union Treiziste Catalane, association toute récente entre le XIII Catalan et Saint-Estève. « Je n'ai plus envie de gérer un sport régional », insiste Jean-Paul Ferré. Il faut que nous passions à l'étape supérieure. » Cela commence par une victoire sur les Papous, samedi à Charléty.

F. P.

Frédéric Potet

## Papous, Libanais et Russes d'Australie, Maoris et costauds des îles Cook

**LA COUPE DU MONDE** de rugby à XIII, qui débute ce samedi 28 octobre en Grande-Bretagne et en France, aurait plu à Jacques Prévert. Le poète y aurait trouvé matière à un « inventaire » rien qu'en lisant la liste des engagés. Pour la première fois, la compétition se déroule avec seize équipes alors qu'elles n'étaient que dix lors de la précédente édition en 1995. Afin de parvenir à ce nombre flatteur eu égard au rayonnement de la discipline sur la planète, les organisateurs n'ont pas hésité à élargir la notion de « nation » et à se montrer assez peu sourcilieux en matière de citoyenneté.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui affronte la France samedi à Paris, n'est pas le participant le plus inattendu. Ce pays de l'océan Pacifique est le seul au monde à revendiquer comme sport national le rugby à

XIII. Sa proximité avec l'Australie n'y est pas étrangère : la moitié des joueurs de sa sélection nationale évolue au sein de clubs professionnels australiens, à l'image du demi de mêlée des Sydney Roosters, Adrian Lam, promu au rang de héros national.

### « CÈDRES » SANS RACINES

Une autre équipe doit beaucoup au championnat australien, mais sa situation géographique n'y est pour rien : le Liban. Les 24 joueurs arrivés en Europe, sous une appellation inattendue dans un sport de mobilité (« les Cèdres »), sont tous des Australiens de la communauté libanaise de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud. Le rugby à XIII n'existe pas au Liban et peu de gens, à Beyrouth, sont même informés de l'existence de cette sélection qui porte un maillot sur lequel figure le nom d'un restaurant, le « J. J. Snacks », ce

qui, on veut l'espérer, n'est pas la seule raison de sa présence.

Ces Libanais des antipodes doivent leur présence à la Coupe du monde au règlement de la Fédération internationale de rugby à XIII qui, tout comme pour le XV, permet de sélectionner sous les couleurs d'un pays des joueurs ayant des liens de parenté avec des citoyens de ce pays. La Russie a fait bon usage, elle aussi, de cette disposition en convoquant sept Australiens d'origine russe. Cet appel à une main-d'œuvre qualifiée pourrait lui permettre de limiter les dégâts puisque la Russie se retrouve dans le groupe de l'Australie, un adversaire qui, lui, a marqué la bagatelle de 190 points lors de deux matches amicaux récents.

Autre grande nation du rugby XIII, la Nouvelle-Zélande aura également une influence importante, par équipes interposées, à la

Coupe du monde. Une sélection de Maoris - ethnie polynésienne habitant la partie septentrionale de l'île - a obtenu sa qualification. Ses membres sont tous des rugbymen n'ayant pu obtenir leur place au sein des « Koalas », l'équipe officielle de Nouvelle-Zélande.

### EXISTER COMME À XV

Il en est de même des joueurs de l'équipe des îles Cook, un ancien protectorat britannique devenu en 1965 un territoire de « libre association » avec la Nouvelle-Zélande. Sa sélection donnera une dernière touche d'exotisme à cette compétition à laquelle participera également le Tonga, les Fidji et les Samoa occidentales, trois Etats indépendants qui ont déjà fait parler d'eux en rugby à XV.

## Seize équipes, vingt-sept stades

● Les seize participants ont été répartis en quatre groupes :

- groupe A : Australie, Angleterre, Fidji, Russie

- groupe B : îles Cook, Nouvelle-Zélande, Liban, pays de Galles

- groupe C : France, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Afrique du Sud, Tonga

- groupe D : Irlande, sélection de Maoris, Samoa occidentales, Ecosse

● Les deux premiers de chaque groupe sont qualifiés pour les quarts de finale, qui se joueront les 11 et 12 novembre. Le premier du groupe A rencontrera le deuxième du groupe D ; le deuxième du groupe A rencontrera le premier du groupe D ; le premier du groupe C rencontrera le deuxième du groupe B ; le deuxième du groupe C rencontrera le premier du groupe B. Les demi-finales se joueront les 18 et 19 novembre. La finale, le 25 novembre, sera disputée sur la pelouse d'Old

Trafford, l'antre du club de football Manchester United.

● Vingt-sept stades ont été réquisitionnés. La majorité d'entre eux se trouvent dans les îles Britanniques (Angleterre, Irlande, Ecosse, pays de Galles et Ulster). Un stade irlandais, à Dublin, accueillera également deux rencontres. Les six matches du groupe C seront joués en France, à Paris (stade Charléty), Albi, Carcassonne, Saint-Estève et Toulouse.

● Disputée pour la première fois en 1954, la Coupe du monde de rugby s'est déroulée à onze reprises, à intervalles irréguliers. L'Australie, qui est le grand favori de l'édition 2000 et qui est le tenant du titre, a remporté le trophée à huit reprises. Son principal rival sera l'Angleterre. Les deux équipes vont s'affronter pour le match inaugural, samedi 28 octobre à Twickenham, le stade de la grande banlieue londonienne où évolue habituellement le XV d'Angleterre.

**SOUVENT** les échecs se comparent à la boxe. Un rapprochement surprenant, abusif a priori, mais cependant pertinent par bien des aspects : fédérations concurrentes ; championnats du monde privés dont le financement s'effectue par le biais du mécénat ; clause stipulant qu'en cas de match nul, le champion sortant conserve son titre ; disciplines dont le but est de détruire l'adversaire - ici physiquement, là psychologiquement...



ÉCHECS

Le lien de parenté s'avère si fort que le dessinateur de BD Enki Bilal, dans *Froid Equateur*, dernier album de sa trilogie Nikopol, a inventé un nouveau sport, le chess-boxing, où les deux protagonistes, après s'être copieusement cogné dessus sur un ring, se retrouvaient autour d'un échiquier lors d'une partie non moins violente.

## Garry Kasparov boxe une nouvelle fois dans le vide

Pour le championnat du monde qui oppose actuellement, à Londres, le tenant du titre, le Russe Garry Kasparov, à son compatriote Vladimir Kramnik, seize parties sont prévues, comme autant de rounds. Le challenger menant de deux points, son aîné se devait, à l'occasion de la 11e rencontre jouée jeudi 26 octobre, de refaire une partie de son handicap, de chercher le knock-down.

### TROUVER LA FAILLE

Avec les Blancs, Kasparov entama du pion du roi, désireux d'attaquer, d'ouvrir les lignes et, peut-être, de montrer que ses seconds et lui avaient enfin trouvé la faille dans la défense berlinoise de Kramnik. Mais ce dernier, dont les progrès réalisés ces dernières années, éclatent enfin au grand jour, pratique l'art de l'esquive comme personne. Exit la berlinoise et bienvenue à la variante d'Arkhangelsk. Une nouvelle fois, le jeune Russe imprimait sa direction à la partie.

Légerement décontenancé, Kaspa-

rov relevait le défi. Les deux hommes jouaient leurs vingt premiers coups en rafale, prouvant par là qu'ils connaissaient leurs gammes. Le tenant du titre obtenait une finale avec une tour et deux pions de plus contre la paire de fous. Soit un avantage minime. Et Kramnik, qui ne convoitait que le demi-point de la nulle, le savait, s'appuyant confortablement contre les cordes et attendant que la cloche sonne. Comme il l'expliqua après la partie, tout cela avait été étudié avant le match. Kasparov s'entêtait jusqu'au 41e coup avant de se rendre à l'évidence : au cours de ce 11e round, il avait boxé dans le vide. Le score est désormais de 6,5 points à 4,5 pour Kramnik. Prochaine partie samedi 28 octobre.

Pierre Barthélémy

★ Suivez les dernières parties en direct sur le site Internet du Monde ([www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)) les 28, 29, 31 octobre, 2 et 4 novembre, à partir de 16 heures.

### 11<sup>e</sup> PARTIE

Blancs : Garry Kasparov

Noirs : Vladimir Kramnik

Espagnole, variante d'Arkhangelsk

1	e4	e5	22	h4	Re7
2	Cf3	Cc6	23	Rf2	Fb7
3	Fb5	a6	24	c4	Fe5
4	Fa4	Cf6	25	Td2	Fc8
5	0-0	b5	26	Td5	Fe6
6	Fb3	Fc5	27	Ta5	c5
7	a4	Fb7	28	Re3	Fd4+
8	d3	0-0	29	Rd3	f5
9	Cc3	Ca5	30	b4	fxe4+
10	axb5	Cxb3	31	Rxe4	Ff2
11	cxh3	axb5	32	bxc5	Fxh4
12	Txa8	Fxa8	33	c6	Rd6
13	Cxe5	d5	34	Txh5	Ff2
14	Fg5	dxe4	35	g4	Rxc6
15	dxe4	Dxd1	36	Th2	Fc5
16	Txd1	b4	37	Tc2	f6
17	Fxf6	bxc3	38	Th2	Fxc4
18	bxc3	gxf6	39	Th6	Fd5+
19	Cd7	Fd6	40	Rf5	Fxf3
20	Cxf8	Rxf8	41	g5	Rd5
21	f3	h5			Nulle



# Le Tour de France souhaite repartir « sur des bases plus saines »

Alors qu'à Lille, le procès de l'« affaire Festina » va de révélation en révélation, les organisateurs du Tour de France ont présenté, comme chaque année à pareille époque, le tracé de la Grande Boucle 2001

EN JUILLET 1998, ni les descentes de police, ni les investigations des douaniers, ni les interpellations d'un médecin et d'un directeur sportif, ni les interrogatoires poussés de coureurs n'avaient pu interrompre le déroulement du Tour de France. Vingt-sept mois plus tard, alors que le tribunal de Lille instruit, dans un grand déballage, le procès de l'« affaire Festina », les organisateurs ont présenté jeudi 26 octobre le parcours de la 88<sup>e</sup> édition qui s'élançera le 7 juillet 2001 de Dunkerque (Nord). Dans une ambiance quelque peu irréaliste.

« C'est vrai, le Tour a connu des moments plus que difficiles », reconnaît Patrice Clerc, qui vient de remplacer Jean-Claude Killy à la tête d'Amaury Sport organisation (ASO), la société privée organisatrice du Tour de France. « C'est une crise particulièrement grave. Désormais tout est fait pour repartir sur des bases plus saines » a-t-il ajouté. Au surlendemain des aveux de Richard Virenque, au moment où les plus grands noms du Tour (Indurain, Armstrong...) sont mis en cause devant le tribunal de Lille, et quelques jours avant l'audition attendue des principaux dirigeants des instances cyclistes à la barre des témoins, les échos du procès résonnaient, assourdis, dans l'enceinte du palais des Congrès de Paris.

Jean-Pierre Courcol, PDG du groupe Amaury (propriétaire d'ASO), le soulignait en préambule : « Au moment où le tribunal de Lille juge l'affaire Festina, je voudrais vous faire part d'un message de foi et d'espoir. Le sport cycliste a entamé sa mutation. Il est sur la bonne voie. Je voudrais m'adresser à vous les coureurs. C'est vous qui avez l'avenir de ce sport entre vos mains. C'est grâce à vous que ce sport s'en sortira. » Invité en sa qualité de premier magistrat de la ville hôte du départ du Tour, Michel Delebarre voulait voir « un symbole » entre la proximité de Lille, où le cyclisme est censé expier ses fautes, et la côte d'Opale où la caravane du Tour avalera ses premiers kilomètres...

Les Tours du « renouveau » ont beau succéder aux Tours « à l'ancienne », le dopage et ses multiples rebondissements n'en finissent pas de coller à la roue de la « plus grande épreuve cycliste du monde ». Une situation dont Jean-Marie Leblanc, le directeur général, aimerait bien se débarrasser. Mais comment ? « Nous ne voulons pas que le Tour de France devienne la victime des chicaneries de la lutte antidopage, a-t-il déclaré. Des chicaneries qui opposent les différentes institutions françaises et internationales. »

Juste avant cette requête, le directeur du Tour s'en était pris, de manière vigoureuse, au Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD) qui, deux semaines après l'arrivée du Tour 2000, avait révélé que 45 % des contrôles antidopage effectués lors de la Grande Boucle recélaient des traces de substances illicites (*Le Monde* du 10 août). Le patron du Tour a fustigé « cette publication tonitruante, communiquée sans nuance... » Mais confirmée, voire dépassée, après les témoignages du procès de Lille.

C'est donc dans cette ambiance plombée que les organisateurs ont dévoilé le tracé du premier Tour du troisième millénaire. D'une longueur de 3 450 km, il délaisse complètement l'ouest de l'Hexagone, fait un écart par la Belgique,

franchira d'est en ouest entre les 20 et 23 juillet), deux contre-la-montre individuels et un contre-la-montre par équipes, la configuration générale de ce Tour ne comporte aucune difficulté supplémentaire par rapport aux dernières éditions. Vingt équipes de 9 coureurs se disputeront les 16 millions de francs de prix accordés, dont 2,5 MF seront réservés au vainqueur. Afin d'éviter la polémique qui avait éclaté à l'annonce de la sélection des équipes en juin 2000, la direction du Tour a décidé d'en modifier les critères.

Dès le prochain mois de janvier, elle désignera les seize premières formations invitées où figureront l'équipe victorieuse de l'édition 2000 (US Postal), l'équipe vainqueur de la Coupe du monde (Mapei) et les équipes lauréates du classement par équipes des trois derniers grands Tours (Mapei et Kelme). Les quatre restantes devront patienter jusqu'en juin 2001 pour obtenir leur carton d'invitation.

Yves Bordenave

## Daniel Baal s'interroge sur son avenir

Daniel Baal, le président de la Fédération française de cyclisme (FFC), a annoncé jeudi 26 octobre qu'il prendrait une décision sur son avenir début décembre. « Les élections [à la présidence de la FFC] sont programmées pour le 3 mars. Je prendrai ma décision début décembre. Pour l'instant, je n'ai pas le recul nécessaire. Je viens d'enchaîner Jeux olympiques, championnats du monde et maintenant le procès. J'ai besoin de réfléchir », indique-t-il. Daniel Baal, qui doit être entendu par le tribunal correctionnel de Lille lundi 30 octobre en tant que partie civile dans le procès Festina, défend la FFC devant le glissement des débats vers une mise en accusation des instances dirigeantes du cyclisme. « On nous accuse de complicité parce que nous avons produit une justification thérapeutique dans le cas de l'affaire Brochard. Un an après, nous avons appris que le certificat médical était un faux. A qui la faute, aux instances ou aux tricheurs ? », s'interroge-t-il.

tourne ensuite résolument vers l'est pour remonter par le centre. Au total dix étapes de plaine – la plus longue le 24 juillet ralliera Pau (Pyrénées-Atlantiques) à Lavaur (Tarn) en 226 km –, trois de moyenne montagne et quatre de haute montagne animeront les trois semaines d'une course qui s'achèvera comme d'habitude sur les Champs-Élysées, le dimanche 29 juillet.

Avec cinq arrivées en altitude (dont trois dans les Pyrénées qu'il

Un parcours de 3 462 km



## Le Comité olympique italien suspend sa commission antidopage

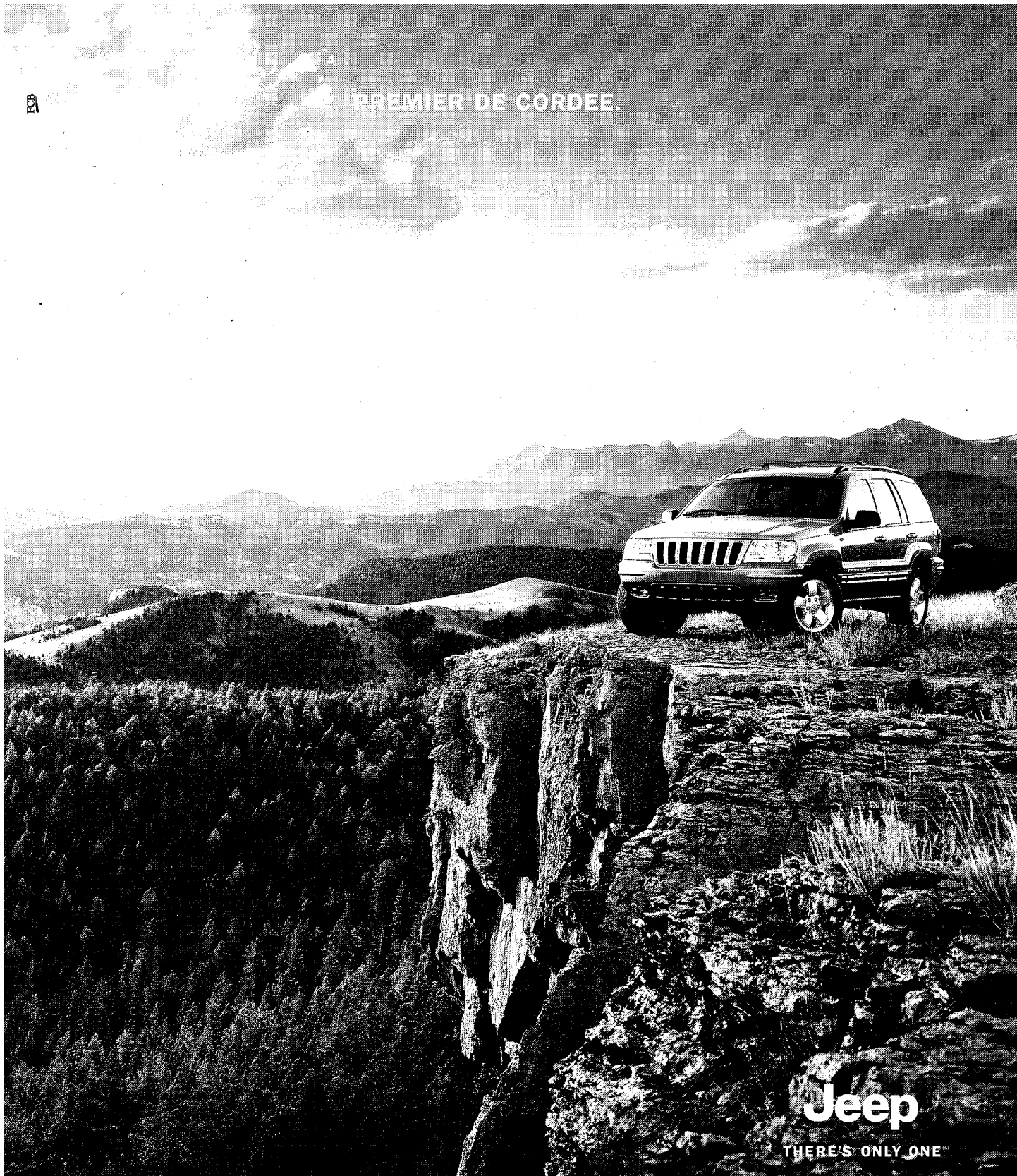
LE COMITÉ EXÉCUTIF du Comité olympique italien (CONI) a annoncé, jeudi 26 octobre, la suspension immédiate de l'activité de sa commission scientifique antidopage. « L'attitude de la commission n'est pas conciliable avec les attentes du CONI », et « en conséquence, cette dernière n'est plus en mesure d'effectuer la mission qui lui avait été confiée par le conseil national » du CONI, indique un communiqué. Le CONI reproche à la commission des « indiscretions » concernant l'usage d'hormones de croissance par certains sportifs – indiscretions qui ont « entraîné des dommages irréparables sur le prestige du sport italien, de ses athlètes et de ses dirigeants ».

Le quotidien milanais *Corriere della Sera* avait révélé, début octobre (*Le Monde* des 17, 20 et 21 octobre), que 61 sportifs italiens, dont cinq médaillés d'or aux Jeux olympiques de Sydney, avaient présenté des valeurs d'hormone de croissance largement supérieures à la normale lors de contrôles effectués entre mars et juin par la commission scientifique du CONI.

### DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : lors de la deuxième journée de la Suproligue disputée jeudi 26 octobre, Villeurbanne et Pau-Orthez ont respectivement battu les Italiens de Sienne (67-70) et de Pesaro (84-76). Ce succès – le deuxième en deux matches – permet à l'ASVEL d'occuper la première place du groupe A et à l'Elan béarnais de décrocher sa première victoire.

■ **FOOTBALL** : au deuxième tour aller de la Coupe de l'UEFA disputé jeudi 26 octobre, le FC Nantes a battu le MTK Budapest (2-1) et les Girondins de Bordeaux ont concédé le match nul (1-1) face au Celtic Glasgow. Les matches retours auront lieu le 9 novembre, les deux clubs français se déplaceront respectivement en Hongrie et en Ecosse.



Jeep  
THERE'S ONLY ONE

**JEEP GRAND CHEROKEE** Avec son système Quadra-Drive qui répartit instantanément la puissance du moteur en fonction de l'adhérence de chaque roue, son système Quadra-Trac II™, sa nouvelle boîte automatique 5 vitesses (sur la version V8 4,7i), ses suspensions Quadra-Coil™, le Grand Cherokee n'est pas seulement la plus luxueuse des Jeep, il est aussi l'expression la plus aboutie d'un savoir-faire de légende. Alors, si vous avez décidé de vous échapper de votre quotidien, faites le au volant de la Jeep, la plus efficace jamais conçue. Jeep Grand Cherokee, **no compromises, anywhere\***. [www.jeep.fr](http://www.jeep.fr)

LA SECURITE ROUTIERE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS.

\* Partout, sans compromis. (1) Seule Jeep est unique. Photo non contractuelle. Prise de vue aux USA.



# La maison aux couleurs de l'optimisme

Symboles du moral retrouvé des Français, teintes vives et imprimés concurrencent la sobriété des ambiances zen

LE MORAL de la population, dit-on, est au beau fixe. La gaieté baigne les esprits... et les maisons. Après s'être figés dans les tissus aux teintes neutres des ambiances zen (écru, blanc, marron et gris), les intérieurs se drapent aujourd'hui de couleurs. Et pas des moindres. Rouges, orange, fuchsia, violets éclatent ici ou là, dans des accessoires qui s'organisent en tâches lumineuses, en harmonie ton sur ton, ou en contrastes saisissants. Cousins, jetés de canapés, plaids aux couleurs vives assurent ainsi la transition entre neutralité d'hier et vitalité d'aujourd'hui. Chez les plus osés, les couleurs habillent fenêtres, murs et sols.

Lors du dernier Salon Maison et objets, en septembre à Villepinte (Seine-Saint-Denis), la couleur s'assurait la vedette. Présente chez de nombreux exposants des différents départements (textile, décoration, art de la table...), elle triomphait dans l'espace « Scènes d'intérieur », réservé aux grandes tendances internationales. Pour accueillir les visiteurs, le décorateur Jacques Garcia avait fait installer une grande banquette violette, surmontée d'une mappemonde - sorte de patchwork composé d'autant de tissus que de continents. Les sept allées arboraient une couleur et un motif architectural différents (le bulbe russe, la pagode chinoise, le gratte-ciel d'Amérique...), édifiant un décor résolument tourné vers la variété et la richesse des mélanges... Un parti pris en rébellion contre la grisaille, comme le souligne Jacques Garcia : « Pour moi, la couleur est aussi vitale que manger, respirer, écouter... Cela fait deux décennies que l'on baigne dans un univers engrisé. » (Revue des Ateliers d'art, septembre-octobre 2000).

L'exposition textile « Parcours de style », conçue par le bureau de style Nelly Rodi, faisait, elle aussi, la part belle aux couleurs, aux confrontations ou aux harmonies d'imprimés, découvrant dans chaque démarche une attirance pour le raffinement et la sophistication. Le mouvement semble toucher toutes les familles, jusqu'aux plus minimalistes d'entre elles. Le noir et le blanc s'accordent désormais quelques touches de rouge sanguin et de bleu cobalt ; le naturel vire à l'artificiel. La tendance maximaliste prend ses aises, revendique son optimisme dans une explosion de couleurs et de motifs. Ce



Un ensemble de coussins carrés, par Pierre Frey, à utiliser séparés ou boutonnés.

clan-là, signale le bureau de style, joue « la carte du second degré, le décalage pervers entre populaire et élitiste, entre bon et mauvais goût, entre bourgeois et nomade. Il cultive l'art de la fusion des contraires. »

Le retour de la couleur n'est pas seulement une tendance de Salon. Il se vérifie dans les achats du consommateur et dans l'offre des enseignes, même les plus traditionnelles. « On garde et continue les gammes naturelles, qui restent des valeurs sûres, des grands classiques de base, précise-t-on chez KA international. Mais on constate une évolution sur les couleurs et les imprimés. Le rouge, par exemple, se vend énormément, tandis que le jaune connaît un très net recul. Les fleurs reviennent à la mode. Et de nouvelles teintes apparaissent, comme le mauve, les pastels qui, chez nous, ont donné naissance, cet hiver, à de nouvelles collections. » Chez KA, la tendance s'exprime à travers des séries de coordonnés qui déclinent des gammes d'imprimés, de rayures tissées, de fleurs brodées et de jacquards, qui mettent l'accent sur des teintes chaudes plutôt que sur les couleurs vives.

Certains parlent d'une vague passagère, calquée sur les tendances de la mode. Plus nombreux sont ceux qui parient sur un mouvement à long terme, à condition qu'il soit concentré sur le haut de gamme. « La moitié des best-sellers restent des naturels », précise Régis Perry, directeur de la création chez Boussac. « Mais il est certain que la couleur revient, par petites touches, et surtout sur des choses précieuses et très raffinées. » Certaines collections de Fadini Borghi, une des marques du groupe Boussac, illustrent ce glissement progressif vers la couleur. Travaillées de façon



KA international offre une large gamme d'imprimés, où sont déclinées les couleurs vives et les rayures (ci-dessus et ci-contre, à droite). Boussac, sur sa collection de rideaux (ci-contre à gauche), joue la même partition, avec plus de sophistication.



plus contemporaine (en plissés, gaufrés et craquelés), les soies jouent les effets irisés et les reflets métalliques dans des teintes sourdes (bleus grisés ou ardoises) et des jeux de transparence avec des couleurs rubis, des verts émeraude... Chez Romanex (la marque du groupe qui offre les prix les plus accessibles), les tissus se permettent plus d'audace, osant les briques, rouges anciens, orange, bleu marine, taupes...

Chez Pierre Frey, où les collections se sont toujours largement ouvertes aux couleurs et au dessin, on note surtout un changement d'attitude. « Les gens sont plus optimistes. Cela se sent dans la mode, très axée notamment sur l'accessoire. Cela signifie qu'on se laisse à nouveau aller à des dépenses inutiles. Dans la décoration, cela se traduit par des achats pour deux ou trois ans, sur lesquels on s'autorise plus facilement des couleurs vives et lumineuses. » En revanche, pour que le mouvement s'installe durablement, il faut, selon Pierre Frey, miser sur les produits de grande qualité. « En imprimé, depuis une trentaine d'années, on a fait beaucoup trop d'erreurs. Cela a dégoûté les gens. Si on veut que l'imprimé et la couleur reviennent, on doit les imposer par le haut de gamme, c'est-à-dire par des

tissus joliment colorés et des dessins soignés. » Changement de cap avec Kim et Garo. Ils sont toujours à contre-courant... et le prouvent encore cette saison. Le tandem de créateurs propose en effet, pour cet hiver 2001, des collections de cousins, de plaids et de patchworks où dominent largement les tons sourds (brun, caramel, chocolat) et surtout le... noir. Preuve que la couleur est vraiment à la mode.

Véronique Cauhapé



Un canapé de la collection « Boréale » de Romanex, la marque la plus accessible du groupe Boussac.

## Adresses

- KA international : 5, rue Edouard-VII, 75009 Paris. Tél. : 01-40-06-07-01.
- Boussac-Fadini : 27, rue du Mail, 75002 Paris. Tél. : 01-42-21-83-00.
- Pierre Frey : 22, rue Royale, 75008 Paris. Tél. : 01-49-26-04-77.
- Kim et Garo : 7, rue des Quatre-Vents, 75006 Paris. Tél. : 01-40-46-89-29.

## Le réveil des parures de lit

Pour les collections hiver 2001 de linge de lit, les marques font revenir la couleur et l'imprimé dans la chambre à coucher. Draps blancs, beiges et gris pâle disparaissent au profit de ceux rouge franc, prune, violets, indigo, orangés et pastel. Les unis laissent la place à des motifs exotiques et botaniques (herbiers à l'ancienne, feuilles, ramages et fleurs). Jalla propose notamment un imprimé de motifs indiens traditionnels aux coloris chauds (bordeaux, safran) ou lumineux (parme, améthyste), avec boutis coordonnés. Kenzo sort une nouvelle ligne en lin-coton : mariages subtils de prune, café et violet, ou d'ardoise, kaki et bleu glacier. Zofia Rostad a créé, pour Elvé, un imprimé d'anémones en ton sur ton, sur fond de rouge intense, et un thème de rayures irrégulières aux couleurs diluées, mêlant le rouge, le grenat, le raisin, le turquoise et l'ivoire. Les rayures trouvent aussi plusieurs terrains d'expression chez Habitat, dans les modèles candy stripe, stanton et disley. Princesse Tam Tam signe pour La Redoute un ensemble aux couleurs toniques légèrement poudrées, avec imprimé de roses rouges, rayures orange, vertes et jaunes. Vivifiant !

GRAND JURY  
RTL Le Monde LCI

DANIEL  
VAILLANT

Débat animé par  
OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE  
et PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI

DIMANCHE  
18H30

SUR

RTL & LCI

IL PRÉSENTE son nouveau métier par une formule aux allures de slogan : « Le meuble n'est pas immeuble. » Normal, il vient de la publicité. Donc, il sait manier les mots, aller droit au but, penser en termes de concepts. Il ne se prive pas de ce plaisir, mais sait aussi s'en amuser, et prendre du recul. Une qualité qu'il a acquise au fil d'un parcours varié et d'un changement d'itinéraire choisi.

Après des années passées au sein d'un grand groupe publicitaire, Dominique David a décidé, voilà un peu plus d'un an, de se lancer dans l'aventure du meuble. Mauvais dessinateur, il s'est quand même toujours plu à « griffonner » des esquisses de mobilier qu'il voulait à usages multiples, capable surtout de jouer autour de trois libérés : les plaisirs de la vie, le temps, l'espace. Après avoir rassemblé le meilleur de ses idées, trouvé des fabricants et une adresse, Dominique David ouvre, en novembre 1999, sa galerie Doma Viva où il rassemble ses premières créations. Le bouche-

à-oreille fonctionne. Les gens entrent, questionnent, reviennent et achètent. Un an après l'ouverture, il parle de succès. Et s'enorgueillit d'ouvrir, lundi 30 octobre 2000, une boutique Doma Viva à New-York.

### PRINCIPES SIMPLES

La réussite de ses meubles repose sur des principes simples, qui nécessitent pourtant beaucoup de recherches et d'astuces. « Je souhaite rendre au meuble sa mobilité ou, plus exactement, rendre notre relation au meuble plus mobile, plus légère, plus amicale, plus vive », explique Dominique David. « Chacune de mes créations possède donc une autonomie de vie et d'esthétique qui lui permet de répondre pleinement à sa fonction d'usage du moment présent, sans jamais donner l'impression de lit défait. » Chaque meuble dévoile ainsi, derrière une grande simplicité extérieure, toute une réserve d'ingénierie et de surprises.

De prime abord, la colonne Mul-

timédia ne paraît guère se distinguer d'une colonne habituelle. Et pourtant. De section carrée, elle pivote sur un socle pour offrir des espaces de rangement variables : le premier côté est destiné aux livres, le deuxième module sa profondeur, alors que le troisième se distingue par sa hauteur (car les livres, on le sait, n'ont pas tous le même format), et le quatrième est conçu pour accueillir cassettes, vidéos, CD... Le socle carré est équipé de roulettes invisibles pour faciliter la mobilité. La colonne peut fonctionner seule. A deux ou trois, elles forment une bibliothèque adaptable selon ses besoins.

Une colonne, encore. Elle se nomme « Le grand serviteur ». Elle ne prend pas de place et offre deux étages superposés de rangements pour les verres, couverts, assiettes, plats ou bouteilles. Mais pas seulement. Elle peut aussi déployer deux ailes latérales d'un mètre de long chacune, pour former, en un geste rapide, un buffet, un bar, une desserte. La table « L'invité » ravira

tous ceux qui manquent de place. Cette console, qui se déploie en une grande table pour huit convives, recèle un véritable trésor : huit chaises pliantes intégrées dans son piètement. Quand elles sont rangées, elles forment des lignes horizontales qui ne gâchent rien à l'esthétique de la table. « Totem et tabourets » (des tabourets qui s'organisent en table basse, en desserte ou en colonne), « Trios pour Up to you » (un bahut qui se construit comme un puzzle), « Vendredi » (une colonne dont la façade comprend treize volets, soient autant de cases pour ranger les chaussures)... tous les meubles Doma Viva ont pour ambition de rendre un maximum de services, en prenant un minimum de place. Histoire, comme le souhaite Dominique David, de « faire une maison vive ».

V. Ca.

★ Galerie Doma Viva, 35, rue Saint-Paul, 75004 Paris. Tél. : 01-44-54-13-01.

## PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argentierie  
Pierre précieuses - Brillants  
Création et transformation  
Achats, Ventes,  
Echanges, Réparations  
Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens  
4, chaussée d'Antin  
ETOILE 37, avenue Victor Hugo  
ouverts du mardi au samedi

## Jacques Gautier

Bijoux d'art



36, rue Jacob 75006 Paris  
Tél./fax : 01 42 60 84 33

## CHAMPIONNAT DU MONDE D'ECHECS

KASPAROV contre KRAMNIK

Suivez les 16 matches

en direct sur

www.lemonde.fr  
avec www.gameloft.com



# Nuages au Nord, soleil au Sud

**SAMEDI.** Le flux perturbé qui circule principalement sur les îles Britanniques n'épargne pas les régions du nord de la France où un front ondulant aborde les côtes de la Bretagne et de la Manche en journée. Sur le sud du pays, les conditions anticycloniques favorisent l'ensoleillement.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Le ciel devient nuageux et la pluie fait son apparition sur la Bretagne en début d'après-midi puis gagne les pays de Loire et la Basse-Normandie. Le vent de sud-ouest souffle entre 80 et 100 km/h près des côtes et atteint en pointes 80 km/h à l'intérieur des terres. Il fera de 15 à 18 degrés.

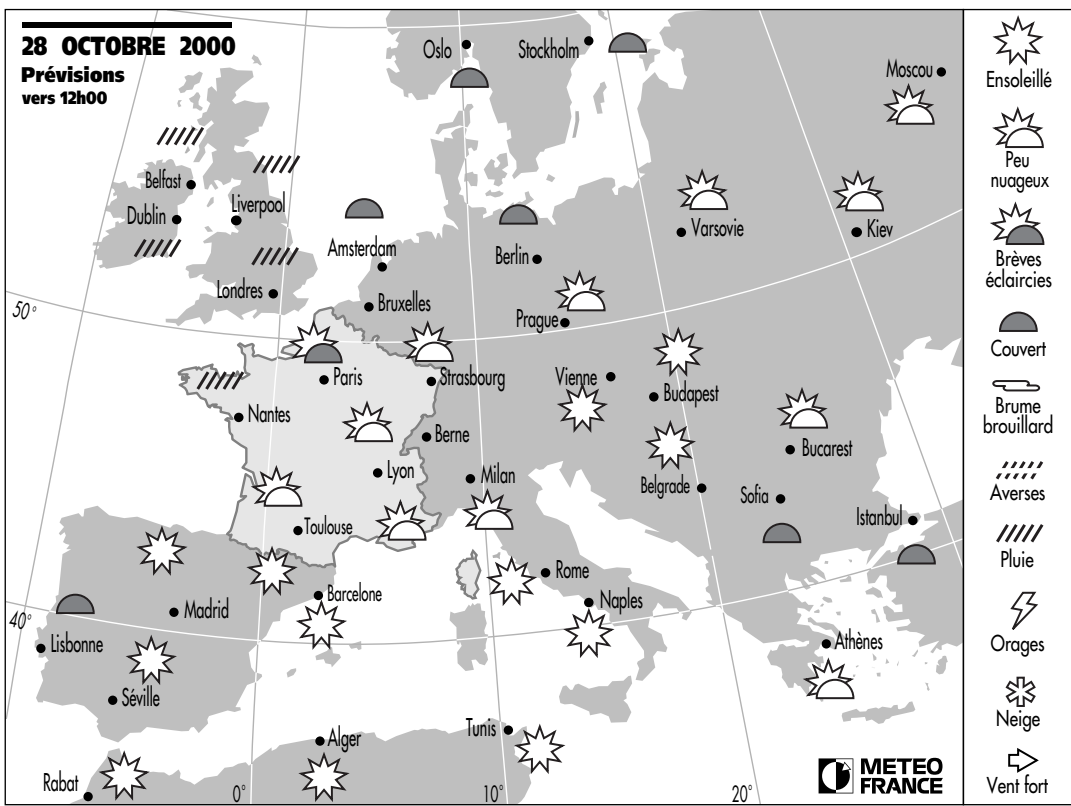
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Des pluies affectent en matinée le Nord-Pas-de-Calais ; le ciel est ensuite très nuageux. Ailleurs, les nuages sont majoritaires pour la journée. En soirée, les pluies gagnent le reste des régions. Le vent se renforce avec des rafales

à 90 km/h. Il fera de 16 à 18 degrés. **Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Les nuages sont nombreux en Champagne-Ardenne et sur le nord de la Lorraine en matinée avant de laisser la place à des éclaircies de plus en plus franches. Ailleurs, la journée est agréable avec de belles périodes ensoleillées. Il fera de 16 à 18 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Sur le Poitou-Charentes, la matinée est encore bien nuageuse puis le soleil s'impose franchement l'après-midi. Sur l'Aquitaine et Midi-Pyrénées, les brumes et brouillards matinaux s'effacent au profit d'un franc soleil. Il fera de 17 à 23 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Journée ensoleillée. Ailleurs, le soleil se montre généreux. Il fera de 17 à 20 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - La journée est très agréable avec du soleil. Le thermomètre affiche de 18 à 23 degrés.



(Publicité)

http://www.ebookers.com/fr

**La Havane**  
3295 FRF\*

**Sao Paulo**  
3260 FRF\*

ebokers.fr  
Vous êtes déjà là-bas

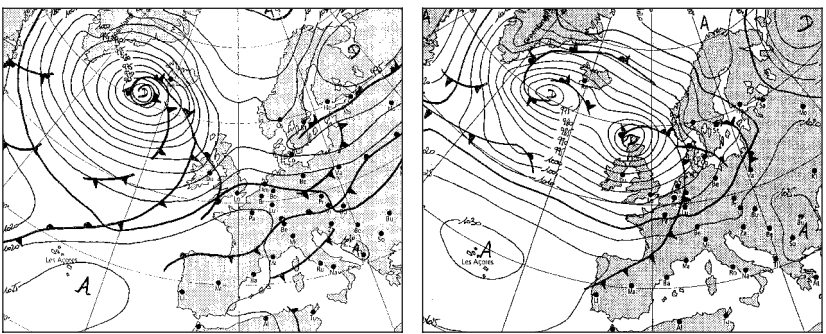
© 2000 ebookers.com pl. Licence L004/9701  
Toutes TTC sous réserve de disponibilité.

## PRÉVISIONS POUR LE 28 OCTOBRE 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole			
ANJOU	11/21 N	NANCY	6/16 N
AJACCIO	11/21 S	NANTES	12/18 N
BIARRITZ	13/21 S	NICE	14/20 S
BORDEAUX	11/20 S	PARIS	10/17 N
BOURGES	7/18 S	PAU	9/19 S
BREST	9/14 P	PERPIGNAN	11/20 S
CAEN	13/16 N	RENNES	12/17 P
CHERBOURG	11/16 P	ST-ETIENNE	5/21 S
CLERMONT-F.	4/20 S	STRASBOURG	6/16 S
DIJON	5/18 S	TOULOUSE	5/19 S
GRENOBLE	6/19 S	TOURS	10/16 N
LILLE	10/16 N	<b>FRANCE outre-mer</b>	
LIMOGES	7/16 N	CAYENNE	24/33 S
LYON	6/20 S	FORT-DE-FR.	24/31 P
MARSEILLE	13/20 S	NOUMEA	21/26 S

PAPETE	24/30 P	KIEV	5/11 S	VENISE	9/15 S	LE CAIRE	18/26 S	
POINTE-A-PIT.	24/31 P	LISBONNE	15/20 C	VIENNE	5/14 S	NAIROBI	16/28 S	
ST-DENIS-RE.	20/26 S	LIVERPOOL	9/15 P	<b>AMÉRIQUES</b>		PRETORIA	13/22 S	
<b>EUROPE</b>			LONDRES	8/16 P	BRASILIA	22/34 S	RABAT	11/21 S
AMSTERDAM	12/15 C	LUXEMBOURG	6/14 C	BUENOS AIR.	9/19 S	TUNIS	16/22 S	
ATHENES	15/21 S	OSLO	9/20 S	CARACAS	25/28 P	<b>ASIE-Océanie</b>		
BARCELONE	13/19 S	MILAN	10/17 S	CHICAGO	6/12 S	BANGKOK	25/31 P	
BELFAST	8/11 P	MOSCOW	1/8 S	LIMA	15/20 S	BEYROUTH	18/23 S	
BELGRADE	4/13 S	MUNICH	4/14 S	LOS ANGELES	12/16 C	BOMBAY	24/34 S	
BERLIN	9/13 C	NAPLES	14/23 S	MEXICO	9/21 S	DJAKARTA	28/31 P	
BERNE	6/15 C	OSLO	-1/3 C	MONTREAL	2/10 C	DUBAI	24/34 S	
BRUXELLES	12/16 C	PALMA DE M.	13/23 S	NEW YORK	8/16 S	HANOI	24/29 S	
BUCAREST	4/12 S	PRAGUE	5/13 S	SAN FRANCIS.	12/14 P	HONGKONG	23/28 S	
BUDAPEST	5/15 S	ROME	12/21 S	SANTIAGO/CHI	9/25 S	JERUSALEM	16/25 S	
COPENHAGUE	9/12 C	SEVILLE	15/26 S	TORONTO	2/7 S	NEW DEHLI	18/31 S	
DUBLIN	6/11 P	SOFIA	6/11 C	WASHINGTON	9/18 S	PEKIN	8/13 C	
FRANCFORT	8/15 C	ST-PETERSB.	-2/3 S	<b>AFRIQUE</b>		SEOUL	10/17 C	
GENEVE	10/17 S	STOCKHOLM	2/10 C	ALGER	13/22 S	SINGAPOUR	26/30 P	
HELSINKI	-3/2 C	TENERIFE	14/20 S	DAKAR	26/30 S	SYDNEY	13/19 S	
ISTANBUL	13/15 C	VARSOVIE	4/12 S	KINSHASA	22/28 P	TOKYO	10/18 S	



## OBJETS

# Après la liste de mariage, la « liste pacs »

**DERRIÈRE** son guichet, la vendeuse du BHV Rivoli en est tout attendrie. « Ils sont vraiment gentils et sympathiques, ces petits couples. D'autant plus que j'imagine qu'il n'est pas forcément facile de franchir le pas. Ils prennent le dépliant discrètement, presque furtivement et ne s'attardent pas sur place. » Vert tendre, le dépliant en question présente la « liste pacs » lancée avec tambours et trompettes par le grand magasin parisien depuis le 13 octobre. Cet équivalent de la liste de mariage, approvisionné par les dons de l'entourage, offre des réductions diverses sur le magasin. Il propose également « des cadeaux et des remises » auprès d'une douzaine de boutiques partenaires (fleuristes, agences de voyage, restaurants, spécialistes du piercing, du tatouage ou du bronzage, vêtements à la mode, vins et alcools) situées dans le quartier du Marais, aux alentours du BHV Rivoli.

Les formulaires sont disponibles avec trois intitulés (mademoiselle/monsieur, mademoiselle/mademoiselle ou monsieur/monsieur). Politiquement correcte, une telle présentation biaise un peu avec la réalité. En pratique, l'opération vise pour l'essentiel les pacsés homosexuels,

dans la mesure où leurs homologues hétéros choisissent plutôt le pacs pour échapper aux fastes du mariage. Une semaine après le lancement, quatre listes pacs avaient été déposées par quatre couples homo. Au Bazar de l'Hôtel de Ville, on reconnaît volontiers que cette démarche vise la communauté gay. « Il ne faut pas y voir un acte militant, insiste Hélène Touati-Tordjman, directrice du marketing et de la communication du BHV. Nous ne faisons qu'accompagner le mouvement de la société, répondre à une demande en tant que commerce de proximité immergé dans un quartier où, en effet, vit une importante communauté homosexuelle. » Elle ajoute : « Nous nous sommes aperçus que le pacs est un acte administratif pas très chaleureux, voire un peu glaciale. Il s'agit de le rendre plus festif, sans pour autant singer le rituel du mariage. » Le BHV, qui gère chaque année quelque 2 000 listes de mariage, table sur « quelques centaines » de « listes pacs » par an, dont le montant devrait tourner autour de 10 000 F (1 500 €).

Grand magasin le plus masculin de Paris grâce à son célèbre sous-sol, temple du bricolage, le BHV Rivoli s'efforce depuis quelques an-



nées de rajourner sa clientèle tout en montant en gamme. L'un des moyens d'y parvenir est de s'adresser à une population branchée et de profiter de la dynamique culturelle et commerciale acquise par le Marais, devenu le haut lieu parisien de la sensibilité et de l'esthétique gay.

Après avoir organisé des concerts de musique classique dans le magasin, le BHV s'est lancé dans la promotion de jeunes designers du quartier.

Reflot de son acceptation croissante, quoique très inégale, dans la société, l'homosexualité fait l'objet de clins d'œil commerciaux de plus en plus appuyés, et pas seulement à l'occasion de la Gay Pride. Ces derniers mois, les constructeurs Skoda (groupe Volkswagen) et MCC-Smart (groupe Daimler-Chrysler) ont fait paraître des annonces publicitaires dans le magazine *Têtu*, la principale revue s'adressant aux gays. Dans un milieu aussi macho qu'est l'automobile, où le pire des sobriquets est celui de « voiture de pédé » (juste après « voiture de garçon coiffeur »), ce fait est peut-être intéressant à relever. De son côté, Renault, qui mène une stratégie très élaborée pour devenir la marque chic et innovante de demain, présente son nouveau coupé-mono-espace Avantime avec un spot publicitaire célébrant la mode française, avec la participation du couturier Jean Paul Gaultier. Un clip qui contient « une touche gay », explique Thierry Dombrevil, directeur du marketing international de Renault, interrogé dans le cadre d'une

enquête menée par le site yarps, dédié à la communauté des homosexuels, que l'on peut consulter sur yarps.fr. En Suède, la marque au losange est allée beaucoup plus loin en assurant une présence massive du nouveau Scénic RX-4 lors de la Gay Pride, ou en mettant en scène sur son site Internet un couple de garçons enlacés dans un drapeau, avec la phrase : « Suivre sa propre voie. Etre sûr de soi. Dévier. »

### HUMOUR PLUS OU MOINS LÉGER

En France, ce genre de positionnement publicitaire s'exerce généralement par le biais de l'humour, plus ou moins léger, qu'il s'agisse de vendre un service de téléphone portable, des produits de soins corporels ou alimentaires. Cependant, l'erreur serait de croire que ces démarches s'adressent exclusivement à une partie bien distincte de la population, supposée disposer d'un pouvoir d'achat et d'une propension à céder aux coups de cœur supérieurs à la moyenne. En effet, les consommateurs homosexuels ne sont pas les seuls à être sensibles à la « touche gay ». « Dans le domaine de la mode masculine, il est clair qu'ils représentent une vraie locomotive de tendance, assure un professionnel

de la vente par correspondance. Ils ont popularisé les chemises portées près du corps ou les pantalons un peu amples et les hétéros de moins de trente-cinq ans ont suivi le mouvement. » Au BHV, on confirme. Quitte à reprendre l'image obligée de « la clientèle très cultivée, avec beaucoup de goût et de sens esthétique ».

En tout état de cause, la reconnaissance officielle du couple homo que symbolise - entre autres choses - la création du pacte civil de solidarité, semble devoir libérer davantage l'expression de ce « marketing gay », quoique l'objection classique du « qu'en pensera l'homophobe primaire ? » dissuade encore nombre de marques d'aller au-delà de l'image subliminale. Le contenu des premières « listes pacs » déposées au BHV suggère pourtant une forte similitude, y compris dans leurs aspects les plus classiques, avec les listes de mariage. On y trouve des services de table, du linge de maison et des séries de caseroles. Homo ou pas, lorsque l'on s'installe pour de bon, les besoins ne sont pas fondamentalement différents.

Jean-Michel Normand

## MOTS CROISÉS

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

### HORIZONTALEMENT

I. Epreuves pour les croyants, mésaventures pour les autres. - II. Dépasse souvent les 120 km/heure. Point lumineux. - III. Lasse. Draine la Sibérie. Ses affaires sont parfois compliquées. - IV. Sort des fonds en mer ou en terre. Aide au tirage. - V. Aime les vaches en campagne. - VI. Prise de bec. Peut tout dire. Compositeur roumain. - VII. Evite de choisir sur la carte. Rayée de la carte en 1991. En rouge sur la carte. - VIII. Mis contre. Entre en action. - IX.

### VERTICALEMENT

Donna des couleurs. Coloré mais sombre. - X. Les filles de Doris. Trois points sur quatre.

## PROBLÈME N° 00 - 258

son père. - 8. A l'intérieur. Travaille en usine. - 9. Fait part égale. Fis tort. - 10. Pratiques l'ouverture. En toute liberté quand il est plein. - 11. Rapproche. Poussent et soulèvent. - 12. S'ouvre quand il n'y a plus de place.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 00 - 257

#### HORIZONTALEMENT

I. Impertinence. - II. Narcisse. ARN. - III. Frère. Ubac. - IV. Itou. Pléiade. - V. Derechef. Ber. - VI. Elise. Mess. - VII. Tient. El. - VIII. Idée. Endetté. - IX. Ta. Nantir. Ré. - X. Ecosa. Sexes.

#### VERTICALEMENT

1. Infidélité. - 2. Martel. Dac. - 3. Priorité. - 4. Ecrués. ENS. - 5. Rie. Cet. As. - 6. Ts. Ph. Iéna. - 7. Isolement. - 8. Ne. Efindis. - 9. Ui. Stère. - 10. Nababs. - 11. Crade. Etre. - 12. Encerclés.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gunsbourg  
94852 Ivry cedex

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

## PHILATÉLIE

# Barbara, Ferré, Gainsbourg, et autres

**POUR ILLUSTRER** la traditionnelle série de personnages célèbres, affectée d'une surtaxe au profit de la Croix-Rouge, La Poste a retenu, pour 2001, les chanteurs, tels Barbara, Léo Ferré ou Serge Gainsbourg. Si la chanson du XX<sup>e</sup> siècle fait recette, il n'en est pas de même pour les arts : aucun peintre contemporain ne figure à ce programme. Y apparaissent en revanche Bruegel l'Ancien, Toulouse-Lautrec et Jongkind. Tant pis pour Kandinsky, Surville, Picabia, Lhote, Calder, Rebeyrolle, Christo... dont l'éviction illustre les préoccupations commerciales du Service national des timbres-poste (111, boulevard Brune, BP 129, 75663 Paris Cedex 14).

La Poste rendra cependant hommage à l'un de ses talentueux serveurs, Albert Decaris (1901-1988), auteur de plus de 500 timbres en cinquante ans de carrière.

■ **Timbres-poste avec surtaxe.** Fête du timbre ; célébrités de la chanson française, Léo Ferré (1916-

1993), Serge Gainsbourg (1928-1991), Claude François (1939-1978), Dalida (1933-1987), Michel Berger (1947-1992), Barbara (1930-1997) ; Croix-Rouge.

■ **Timbres-poste sans surtaxe.** L'hôtel des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem de Toulouse ; série artistique : Henri de Toulouse-Lautrec (1864-1901), Johan Barthold Jongkind (1819-1891), Bruegel l'Ancien ; Europa : l'eau ; nature de France : les animaux des bois ; série touristique : Besançon, Calais, le château de Grignan (Drôme), Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) ; commémoratifs divers : congrès de la Fédération des associations philatéliques, émission

commune France-Maroc, championnat du monde de handball, l'euro, le centenaire de la loi de 1901 sur les associations, le vieux Lyon, les jardins de Versailles, Pierre de Fermat (1601-1665), Albert Caquot (1881-1976), Albert Decaris, Jean Pierre-Bloch (1905-1999), Jean Vilar (1912-1971), le Val-de-Reuil ; collection jeunesse, dix timbres sur les trains ; série « Le siècle au fil du timbre », deux émissions.

Enfin, dix timbres semi-permanents seront émis pour renouveler ceux qui sont actuellement en service.

Pierre Jullien

EN FILIGRANE  
■ **France-Nouvelle-Zélande.** Le kiwi de Nouvelle-Zélande et le faucon crécerellette français figureront sur les deux timbres, à 3 francs et 5,20 francs (0,46 euro et 0,79 euro), dessinés par Christophe Drochon, mis en vente dans tous les bureaux de poste dès le 6 novembre. Ces deux espèces menacées font l'objet d'une émission commune à la France et à la Nouvelle-Zélande. Leur vente anticipée aura lieu le samedi 4 et dimanche 5 novembre : à Paris, au Musée de la Poste

(34, boulevard de Vaugirard, 15<sup>e</sup>) ; à Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône), à l'Ecomusée de la Crau (sans mention « premier jour »).



**PHOTO** Edward Curtis, archiviste, au début du siècle, d'une culture indienne en voie de disparition, fait l'objet d'une rétrospective à L'hôtel de Sully jusqu'au 31 décembre.

● CETTE EXPOSITION souligne l'œuvre d'ethnologue de Curtis, mais d'autres historiens voient en lui un « touriste avide de sensations », qui affuble les Indiens d'une esthétique

romantique pour « les montrer tels que nous aurions aimé qu'ils soient ». ● LE FRANÇAIS Guy Le Querrec a, lui, suivi, en 1990, le périple jusqu'à Wounded Knee de 400 cavaliers

lakotas, un siècle après le massacre de leurs ancêtres. Il publie ce reportage, accompagné d'un réquisitoire de l'écrivain Jim Harrison contre la politique indienne des Etats-Unis.

● « JE VOULAIS éviter le folklore, mais sans chercher à relever systématiquement les signes contemporains, comme les voitures, les machines à Coca-Cola », confie Guy Le Querrec.

## D'un siècle à l'autre, l'Indien sauvé par l'image

L'hôtel de Sully expose une rétrospective d'Edward Curtis, dont les 50 000 prises de vue, au début du siècle, ont forgé le mythe occidental de l'Indien, tandis que Guy Le Querrec publie ses photos du périple, en 1990, de 400 cavaliers lakotas, un siècle après le massacre de Wounded Knee

« JE TROUVE passablement ironique que ce soit un Français qui ait pris les plus belles et les plus authentiques photographies des Indiens d'Amérique que j'aie jamais vues. Guy Le Querrec a l'œil splendide mais impitoyable d'un tragédien. » Peut-on rêver plus bel hommage ? Il est signé Jim Harrison, qui, dans ses romans, a su chanter et actualiser la mémoire indienne.

Harrison feint-il d'oublier le grand œuvre de l'Américain Edward S. Curtis (1868-1952) : 50 000 prises de vue en trente ans, 2 200 qui ont servi à la publication la plus gigantesque de l'histoire de la photographie, *The North American Indian* – vingt volumes et vingt portfolios ? L'Indien « standard », c'est l'Indien de Curtis, qui fait l'objet d'une rétrospective et d'un livre au moment où Le Querrec et Harrison cosignent un album sur une marche sioux. Tout oppose les deux propositions, mais l'enjeu est commun : quel regard porter sur ce peuple, sa destruction, son acculturation ? On évalue à 4 millions les Indiens d'Amérique du Nord en 1492, 200 000 en 1890 – les épidémies ont majoritairement décimé les tribus –, 2 millions aujourd'hui.

Sur la piste de Big Foot (Le Querrec-Harrison) fait référence à un épisode tragique de l'histoire américaine qui marque la fin des « guerres indiennes ». En 1890, le chef Big Foot et son peuple lakota sont interceptés par les soldats américains pour être conduits à Wounded Knee (Dakota du Sud), où ils sont mitraillés – environ 350 Indiens seront tués. Un siècle plus tard, en décembre 1990, quatre cents cavaliers lakotas des réserves de Standing Rock et de Cheyenne River, notamment les enfants de la « septième génération », partent à cheval sur les traces des ancêtres massacrés, de Little Eagle jusqu'à Wounded Knee. Ce sont ces quatorze jours et 420 kilomètres de périple sous un froid polaire que représente Guy Le Querrec dans un livre où se mêlent émotion et informations.

« Va ton chemin mon enfant, va ton chemin, et tu deviendras une nation », chantaient les survivants de Wounded Knee. Le Querrec montre les visages creusés par le froid, les lentes chevauchées dans la prairie et les montagnes, les cérémonies du soir, sur une terre où Kevin Costner a tourné son film *Danse avec les loups*. Compagnon de voyage de Le Querrec, Jean



Deux Indiens Piegans immortalisés par Curtis en 1900, lors d'une expédition dans les Grandes Plaines. Tirages à l'albumine.

Rochard rehausse les images d'informations sur un territoire où « l'alcoolisme et le chômage avoisinent 90 % ».

Le texte de Harrison est d'une violence inouïe pour les Etats-Unis. Les livres d'histoire évoquent « la bataille de Wounded Knee », ce qui, pour l'écrivain, « revient presque à parler de la bataille de Treblinka, de la bataille de Buchenwald, ou de notre propre bataille de Mi Lai ». Pour Harrison, les Etats-Unis ont massacré, trompé, dépossédé « les premiers habitants de l'Amérique ». Harrison ajoute : « Ces photos allumeront un feu qui durera toujours si vous êtes un être humain digne de ce nom. Il reste à décider si en Amérique nous sommes collectivement des êtres humains. »

### DÉMARCHE AMBIGUË

Il faut avoir en tête le réquisitoire de Harrison quand on aborde le monument Curtis. Le photographe commence ses prises de vue vers 1900, à l'époque où les Indiens sont cantonnés dans des

réserves ou exhibés comme des bêtes de cirque. Curtis est persuadé qu'un peuple va disparaître. Il ne photographie pas sa condition misérable. Il montre les Indiens « tels que nous aurions aimé qu'ils soient », écrit Hans Christian Adam dans *Curtis* (Taschen, 1999). Démarche illusoire et ambiguë que celle de cet ancien photographe de studio qui a le soutien du financier John Pierpont Morgan et celui de Theodore Roosevelt – lequel considérait que « neuf Indiens sur dix ne méritaient pas de vivre ».

Son œuvre donnera lieu à deux lectures contrastées. La première, privilégiée dans la plupart des histoires de la photographie, est exposée avec brio par Serge Bramly en ouverture d'*Edward S. Curtis*. Le photographe adopte « un point de vue de touriste avide de sensations », transforme l'Indien en modèle « lorsqu'il rechignait à prendre la pose », le montre « sous les traits de nobles sauvages parés de plumes », apporte perruques, coiffes, peintures, construit des décors,



fabrique des masques, « ose avouer que les tribus du Dakota sont tenues dans une misère affreuse, alors que ses images ne laissent rien paraître de leur dénuement ». Curtis cantonne un peuple dans une vision blanche, romantique et rassurante qui vise à « effacer l'histoire », à « annuler le génocide ». Il use d'une esthétique pictorialiste qui momifie un peu plus les modèles.

La seconde lecture de Curtis domine le livre *Edward Sheriff Curtis et l'Indien d'Amérique du Nord*. Auteur principal du livre, Christopher Cardozo possède la plus belle collection au monde de Curtis, qui a aussi servi à faire l'exposition de l'hôtel de Sully, dont il est commissaire. Le collectionneur tient une galerie spécialisée sur le photographe, ce qui peut expliquer la

### Deux livres, deux prix, deux stratégies

Les deux « beaux livres » Curtis en vente ces jours-ci ont des prix très différents. Le premier, *Edward Sheriff Curtis et l'Indien d'Amérique du Nord*, vient de sortir aux éditions Marval pour accompagner la rétrospective de l'Hôtel de Sully. Il est vendu 490 F (74,70 €). Celui de l'éditeur allemand Taschen, *Edward S. Curtis*, sorti à l'automne 1999, coûte 210 F (32,01 €). « La raison principale de cette différence est que le livre de Taschen a dû être tiré à 40 000 exemplaires et le nôtre à 3 000, explique Yves-Marie Marchand, directeur de Marval. J'ai limité les risques. Si cet autre livre n'existait pas, j'aurais tiré le double. » Marval a acheté les droits pour la France d'un ouvrage réalisé par le packageur américain Verve, réalisé à partir de la collection de Christopher Cardozo, qui détient sans doute le plus bel ensemble de Curtis au monde. L'éditeur français a respecté les cadrages originaux de Curtis, conçu une nouvelle maquette et parié sur la quadrichromie.

M. G.

### A voir, à lire

● **Edward Sheriff Curtis et l'Indien d'Amérique du Nord : Patrimoine photographique**,

hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris 4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Saint-Paul. Tél. : 01-42-74-47-75. 25 F et 15 F. Tous les jours, de 10 heures à 18 h 30 ; fermé le lundi. Jusqu'au 31 décembre. Catalogue sous la direction de Christopher Cardozo, éd. Marval, 192 photos, 192 p., 490 F (74,70 €).

● « **Sur la piste de Big Foot** », photos de Guy Le Querrec, introduction de Jim Harrison, récit de Jean Rochard, éd. Textuel, 128 p., 265 F (40,40 €).

● « **Indiens des plaines, les peuples du Bison** », sous la direction de Francis Geffard et Michel Le Bris, éd. Hoëbeke/Abbaye de Daoulas, 192 p., 200 ill., 240 F (36,59 €).

● « **Edward S. Curtis** », de Hans Christian Adam, éd. Taschen 1999, 256 p., 180 photos, 210 F (32,01 €).

● « **L'Amérique indienne d'Edward S. Curtis** », de Florence Curtis Graybill et Victor Boesen, Albin Michel, coll. « Terre indienne » (1992), 225 p., 250 F (38,11 €).

● « **Edward S. Curtis, les Indiens d'Amérique du Nord, les portfolios complets** », texte de Hans Christian Adam, éd. Taschen 1997, 768 p., 959 photos, 157,50 F (24,01 €).

### Guy Le Querrec, photographe

## « J'avais l'impression de changer d'époque, de revenir à Curtis »

« Comment vous êtes-vous retrouvé associé à Jim Harrison pour le livre *Sur la piste de Big Foot* ?

– Marianne Théry, l'éditeur du livre, a offert trois photos de mon reportage sur Big Foot à un de ses amis, passionné d'Indiens. Cette personne est proche de Jim Harrison, qui a été, semble-t-il, impressionné par ces photos. Et voilà. Harrison a rendu possible ce livre avec des photos prises il y a dix ans. Il a envoyé son texte, dont la violence a fait reculer quelques éditeurs américains. Je n'ai jamais rencontré Harrison, j'espère que ça se fera.

– **Comment se sont passées les prises de vue ?**

– Le froid était polaire. Rester dehors pendant deux heures était très difficile pour moi alors que les Indiens passaient parfois douze heures sur leur cheval, progressant au pas. La pellicule cassait à cause du froid, je me suis brûlé la peau du visage au simple contact du Leica. Mais je n'ai pas été anxieux, j'ai été gagné par la sérénité ambiante.

– **Quelle a été votre relation avec les Indiens ?**

– C'est le producteur discographique Jean Rochard qui m'a entraîné sur la piste de Big Foot. Jamais je n'ai fait un reportage avec des gens qui parlent si peu. C'était le reporta-

ge le plus silencieux et retiré de ma vie. Pour moi qui suis imprégné d'une culture du jazz ou de la parole en Afrique, le contraste était vertigineux. Un jour, j'ai fait l'erreur d'entrer dans le cercle, un rituel de regroupement des Indiens avant de partir le matin. On m'a fait signe de reculer. C'est comme si j'avais rompu leur solidarité. Je l'aurais fait une seconde fois, j'aurais été viré.

» J'ai aussi considéré les chevaux comme des personnages. Je ne me suis pas approché trop près, au début. Et puis j'ai fini par prendre des photos sous le ventre des chevaux. Jour après jour, je me sentais mieux accepté. Un soir, les Indiens m'ont appelé pour que je me présente devant l'assistance. J'ai cru que ça allait être ma fête, mais pas du tout. Ils ont dû apprécier ma ténacité, le fait que je me trouvais au bon endroit, au bon moment. Ils ont constaté que j'étais « là » sans me comporter en touriste. Je souhaite maintenant leur montrer le livre. Les photos ont dix ans mais le temps n'a pas d'importance pour eux.

– **Quels Indiens vouliez-vous montrer ?**

– Je voulais éviter le folklore mais sans chercher à relever systématiquement les signes contemporains,

comme les voitures, les machines à Coca-Cola, les gymnases transformés en dortoirs ou en lieux de discussions. Si leur piste côtoie une route, c'est parce que la route est venue là. Mais souvent, la piste les menait dans la montagne, et mon problème était de comprendre par où ils allaient passer. Je les perdais, les rejoignais, les perdais à nouveau, les retrouvais. Souvent j'étais frappé par l'intemporalité du cadre, notamment quand ils passent en file indienne sur la Cheyenne River gelée ou quand ils s'engagent dans le « Big Foot Pass », lieu emblématique du voyage. J'avais alors l'impression de changer d'époque, de revenir à Curtis, de me retrouver dans un film.

» J'ai été frappé par la force intérieure des Lakotas, par leur gravité et leur patience. Leurs ancêtres ont été anéantis. Ils demandent depuis toujours que la bataille de Wounded Knee soit qualifiée de massacre et qu'on leur restitue les Montagnes Noires. Le gouvernement américain refuse parce que ces montagnes sont riches en or. Mais les Indiens sont moins intéressés par l'or que par les esprits qui hantent le site. »

Propos recueillis par Michel Guerrin

NOUVEAU SPECTACLE

# LE SOLDAT INCONNU

en coproduction avec Le Théâtre, Action Nationale et M800

Je ne mis qu'un Artiste de variété

MAROQUINERIE  
LE 14 NOVEMBRE

CATÉ OLYMPIC  
LE 15 NOVEMBRE

GUINGUETTE PIRATE  
LE 16 NOVEMBRE

LIMONAIRE  
LE 18 NOVEMBRE

ESPACE KIRON  
LE 20 NOVEMBRE

LOCATION : FNAC - VIRGIN - WWW.INFOOCCERT.COM

fonds soutien

subventionné par la Région de Paris



# Le crépuscule du pianiste Bill Evans à San Francisco

Ses derniers concerts dans un coffret de huit CD

QUAND il se présente, à tout juste cinquante et un ans, sur la scène du Keystone Corner, « le » club de jazz de San Francisco, le dimanche 31 août 1980, pour un engagement de neuf jours, le pianiste Bill Evans est perdu. Perdu, au sens où on le dit d'un malade dont on n'attend plus la survie, et son corps déjà moribond, miné par des années de toxicomanie, un ulcère hémorragique et une pneumonie, le lâchera définitivement deux semaines plus tard au Mount Sinai Hospital de New York.

Avec la mise sur pied de ce qui sera son dernier trio, avec le contrebassiste Marc Johnson, qui l'avait rejoint en 1978, et le batteur Joe LaBarbera, arrivé en 1979, Bill Evans a cependant retrouvé la seule chose qui le maintienne encore en vie : « Je suis impatient de monter sur la scène à cause de Joe LaBarbera et de Marc Johnson, confiait-il deux semaines avant sa mort à l'un de ses amis dans les couloirs du Keystone Corner. Je n'ai pas de mots pour cela. Sinon te dire que j'admire ces deux jeunes hommes et que j'ai beaucoup de chance. » Malgré la reconnaissance musicale de ses pairs et du public, il était resté inconsolable après l'accident de voiture en 1961 qui faucha, à l'âge de vingt-cinq ans, le prodigieux contrebassiste Scott LaFaro. D'autant que d'autres drames ponctueront sa vie. Sa compagne Elaine, dont il vient de se séparer, se jette sous le métro à New York en 1973. Le coup de grâce est porté par le suicide de Harry,

le frère aîné et aimé, en avril 1979.

Avec LaFaro et le batteur Paul Motian – ce qu'il est convenu d'appeler son « premier trio » –, Bill Evans a posé une borne. Il a établi un standard auquel tous les trios à la même instrumentation, quel que soit leur style, ont eu à se mesurer. Le jazz n'avait connu avant lui que des trios où un pianiste, souvent brillantissime (Art Tatum, Teddy Wilson, King Cole ou Erroll Garner...), repose sur l'assise de valeureux accompagnateurs auxquels un espace soliste est ouvert par intermittence. Ce sera encore le schéma du trio d'Ahmad Jamal, d'un an plus jeune que Bill Evans. Ce dernier, au contraire, grâce à la virtuosité extravertie du contrebassiste et au jeu atypique du batteur, va faire régner en maître l'interplay, une interaction permanente entre les trois musiciens.

## L'ÉNERGIE DU DÉSEPOIR

Étincelant pianiste, des plus demandés au cours des années 50 (Miles Davis, Charles Mingus, George Russell...), l'athlétique jeune homme à lunettes et au regard triste est l'un de ceux qui ont introduit l'usage des modes pour donner d'autres couleurs et de nouvelles voies d'improvisation au jazz – comme l'avaient fait Fauré et Debussy. Esprit brillant, il doit peut-être aux origines de sa mère d'avoir si bien intégré l'influence des romantiques russes : Glenn Gould ne le surnommait-il pas pertinemment « le Scriabine du jazz » ?



A. DUTIL/MEPHISTO

Bill Evans, surnommé par Glenn Gould « le Scriabine du jazz ».

Au cours de son dernier engagement au Keystone Corner en 1980, le propriétaire du club, Todd Barakan, enregistre le pianiste à son insu durant les neuf soirées de l'engagement. Un coffret pirate tiré de ces bandes, intitulé *Consecration*, était sorti au Japon. D'une meilleure qualité sonore, *The Last Waltz*, provenant d'autres sets des mêmes soirées, a reçu l'aval des ayants droit. Ce formidable document nous livre un moment de vérité, le concert en club, où s'élabore l'alchimie des audaces et du savoir-faire. Evans, qui ne faisait jamais répéter son trio, s'y engageait d'autant plus intensément qu'il savait la disparition de ce bonheur retrouvé imminent. Les six versions, réellement différentes, proposées de *Nardis*, thème officiellement dû à Miles

Davis mais phagocyté par Bill Evans, servent de fil rouge à cette communion crépusculaire. Le 3 septembre 1980, le pianiste présente ainsi le morceau : « *Quelle chose qui a été dans le répertoire depuis le début, qui a évolué. Nous avons appris à partir du potentiel du thème. De temps en temps, une nouvelle porte d'entrée s'ouvre. C'est comme une thérapie, ce morceau.* » Sans exposer la mélodie originale, Evans se lance dans une longue randonnée solitaire, n'introduisant le thème que pour l'entrée de ses partenaires. Lui que l'on a souvent entendu privilégier le registre médium, s'aventure dans les extrêmes du clavier, son jeu s'ouvre aux dissonances. Les tensions laissent sourdre la violence (disques un et trois) ou une douceur au bord de l'épuisement

(disque huit). Montées arpégées, unissons en notes détachées ou en accords et lignes croisées, davantage que dans d'autres morceaux, il joue sa vie dans *Nardis*. Sa tendance à presser le tempo, lui qui était auparavant un modèle de stabilité, ne fait qu'ajouter à cette énergie du désespoir, à cette sensation de dernier combat. Il faut jouer comme si c'était la dernière fois, dit-on. Peu de musiciens l'ont fait avec autant d'engagement lucide que Bill Evans.

Paul Benkimoun

★ Bill Evans Trio, *The Last Waltz ; The Final Recordings at the Keystone Corner, septembre 1980. Un coffret de 8 CD Milestone 8MCD-4430-2. Distribué par WEA Music.*

## SÉLECTION DISQUES

### GAETANO LATILLA

*La Finta Cameriera*  
Roberta Invernizzi  
(Giocondo/Alessandra), Cinzia Rizzone (Bettina), Maria Ercolano (Erosmina), Giuseppe De Vittorio (Dorina), Francesca Russo Ermolli (Filindo), Stefano Di Fraia (Moschino), Giuseppe Naviglio (Don Calascione), Pierre Thirion Vallet (Pancrazio), La Cappella de'Turchini, Antonio Florio (direction)

Rome, 1738. Le jeune Gaetano Latilla (Bari, 1711 ; Naples, 1788), qui, après des débuts discrets, a triomphé à Naples l'année même où est inauguré le Teatro di San Carlo, temple de l'opéra napolitain, avec *Gismondo*, en présente au public romain une version remaniée, qui ne craint pas de parodier *La Serva Padrona*. L'idiome original est délaissé au profit du toscan – ce qui n'exclut pas le recours ponctuel à d'autres langues régionales –, comme une promesse de plus large diffusion.

Choix judicieux : le succès, phénoménal, permet d'y voir l'un des ancêtres de *La Finta Giardiniera*, de Mozart, même si Paris, où l'œuvre fut montée en pleine querelle des Bouffons, résista à l'opéra bouffe, où quiproquos, travestissements et rebondissements enchantent même quand ils ne surprennent pas. Grotesques ou facétieuses mais toujours pittoresques, les silhouettes – tant vocales que théâtrales – sont impeccablement dessinées ; la fraîcheur constante de l'inspiration, la variété des couleurs et la richesse de l'inspiration mélodique font merveille. Qui s'étonnera que ce soit une fois encore la bande d'Antonio Florio qui nous restitue ce joyau oublié, avec ce sens de la scène qui parvient même à passer au disque, tant le tempérament scénique des solistes et de La Cappella de'Turchini est évident.

Philippe-Jean Catinchi  
★ 2 CD Opus 111 OPS 30-275/6.

### ISAAC ALBENIZ

*Merlin*  
Plácido Domingo, Carlos Alvarez, Jane Henschel,  
Orchestre symphonique  
de Madrid, José de Eusebio (direction)

Le wagnérisme a atteint toutes les contrées, y compris l'Espagne, puisque, contre toute attente, ou plutôt par notre ignorance des courants stylistiques espagnols de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Isaac Albeniz, le compositeur qu'on croit à tort auteur des seuls cahiers d'Iberia pour piano, a écrit un *Merlin*, une quête du Graal inspirée par la légende du Roi Arthur. Albeniz connaissait Wagner sur le bout des doigts, le transcrivait fréquemment pour ses récitals de piano, avait dirigé *Tristan* au Liceo de Barcelone, fréquentait de fervents wagnériens en son pays, mais aussi à Paris, à Londres, d'où lui vint d'ailleurs cette commande d'une trilogie (dont il ne réalisa que le premier volet), à la demande du librettiste et mécène Francis Burdett Money Coultts. L'histoire de la partition est

rocambolique, de ses mésaventures éditoriales jusqu'à sa création différée (un opéra wagnérien en langue anglaise était plutôt mal vu dans un pays à la recherche d'une identité lyrique nationale...), et finalement organisée, dans des conditions rocamboliques, par la section de théâtre du... Club de football juniors de Barcelone, dans un cinéma de la ville, où l'on dut pour l'occasion annuler la projection d'un film avec Spencer Tracy ! On ne trouvera pas les accents connus de l'Albeniz typiquement ibérique, mais des couleurs et des procédés d'écriture assurément très wagnériens. La bizarrerie du tout est accentuée par la langue anglaise originale, hélas pas toujours bien prononcée par les protagonistes de langue espagnole. Résurrection inattendue, courageuse et instructive.  
Renaud Machart  
★ 2 CD Decca 467 096-2.

### SAMUEL BARBER

*Symphonies n° 1 et 2*  
Essai n° 1  
*The School for Scandal*  
Royal Scottish  
National Orchestra,  
Marin Alsop (direction)

Ce premier volume consacré à Samuel Barber (1910-1981) par la collection « American Classics » du label Naxos vaut surtout pour l'interprétation exemplaire de la *Première Symphonie*. Puissamment architecturée, la version de Marin Alsop à la tête du Royal Scottish National Orchestra respecte les préoccupations expressives du compositeur et ne cherche pas, comme la plupart de ses concurrentes, à le présenter en égal d'Aaron Copland ou de Roy Harris – ce qu'il est assurément – dans le domaine de l'orchestration brillante. Les multiples changements de climat de l'allegro initial s'effectuent sans volonté démonstrative, et le scherzo en notes répétées file avec un naturel plein de gouaille. Le lyrisme du mouvement lent est servi avec une exquise sobriété, tandis que la portée hymnique de la passacaille traduit, dans le finale, le meilleur de Barber. Limpide et raffinée, l'ouverture *The School for Scandal* compte comme une autre réussite de ce disque, en dépit de la raideur de l'orchestre dans certains passages virtuoses. L'exécution de l'*Essay n° 1* (où se trouve peut-être la quintessence du langage de Barber) et de la *Deuxième Symphonie* (sous-titrée *Airborn* en référence à la seconde guerre mondiale) déçoivent, en revanche, par leur absence de nuances.  
Pierre Gervasoni  
★ 1 CD Naxos 8.559024 NRS.  
Distribué par Naïve.

### PLACEBO

*Black Market Music*

A un moment où Radiohead accède à l'étrange beauté d'un au-delà du rock, on pourrait reprocher à Placebo de s'accrocher à une formule définie, en 1996, dès son premier album éponyme. Soit l'explosivité d'un « power trio » (guitare, basse, batterie), un jeu glamour autour de l'anxiété adolescente et des ambiguïtés sexuelles, nourri par l'acidité vénéreuse du chant et des six cordes de l'androgynisme Brian Molko. Force est pourtant de constater qu'à l'intérieur de ces limites – légèrement bousculées par l'intervention d'un rappeur (*Spite & Malice*) et quelques machines discrètes – ce groupe apatride (croisement d'Amérique, de Suède et d'Angleterre) ne cesse de bonifier des chansons oscillant entre morsures aigües et ballades délétères. Cela peut déraper parfois dans le mélo (*Blue American*) ou une rage facile (*Hæmoglobin*), mais la complicité fougueuse du trio, le panache et l'ironie de son leader donnent un vrai souffle à ce troisième album.  
Stéphane Davet

★ 1 CD Hut/Delabel  
7243 8 50049 2 6.  
Distribué par Virgin.

### MANO SOLO

*Dehors*

Mano Solo va bien, il en serait même joyeux. Chanteur prophète d'une noirceur acquise dans une vie de banlieue moyenne pour moyenne bourgeoisie, puis dans la séropositivité – le sida a constitué de longues années l'épine dorsale de textes écrits par une sorte de noyé solitaire, lui Mano Solo, misanthrope et fonceur –, l'enfant du désespoir programmé à l'envie de partir. Et le voici caracolant en fredonnant vers « des pays », totalement reconverti au style musical de Jacques Higelin, versant tropico-paresseux. De sa voix sombre constellée de vibratos, Mano Solo taille sa route et sort de lui-même. Il écrit : « *J'en ai accepté le baiser tu ne peux pas savoir le bien que ça fait de se faire ébrécher le mur autour du cœur par une inexorable douceur.* » Bien. Est-ce un instant de relâchement, une faiblesse de la ranche ? Non, il poursuit, explore les envolées gitanes, les harmonies du balafon, le swing de la fanfare, la grâce du cha-cha-cha, l'entrain de l'accordéon. Voici ainsi Mano Solo métamorphosé en chanteur français, et tant mieux. Du suicide ? Un peu tout de même, car Mano Solo est quand même casse-gueule dans l'âme.  
Véronique Mortaigne  
★ 1 CD East-West 8573-86461-2.  
Distribué par Warner.

## Légère régression du marché du disque en France

LE SYNDICAT national de l'édition phonographique (SNEP) vient de publier les chiffres du marché du disque en France pour les neuf premiers mois de l'année. Le SNEP constate une « légère régression » du marché de 0,7 % – par rapport à la période équivalente en 1999 – pour un chiffre d'affaires de 4,66 milliards de francs (710 millions d'euros) et un total de 102 millions d'unités (tous supports confondus). La variété nationale représente 56,1 % du marché (+ 0,9 %), l'international 38 % et le classique 5,9 %. Hervé Rony, directeur général du SNEP, a tenu à préciser que cette baisse « non significative » au regard des évolutions des années précédentes venait surtout confirmer « la stabilité d'un marché qui ne progresse plus dans une période de croissance économique ». « La profession traverse une période confuse, a-t-il ajouté, alors que l'ensemble des phénomènes liés au numérique est encore difficile à appréhender. » Par ailleurs, le marché de la vidéo musicale a été particulièrement actif en raison de la montée en puissance du support DVD.

Hervé Rony a aussi indiqué que les dossiers prioritaires du SNEP dans les mois à venir seraient ceux de la gestion des droits et de la licence légale sur Internet, ainsi que celui de la baisse de la TVA à l'échelon européen. Le SNEP demande depuis plusieurs années une baisse à 5,5 % du taux de TVA sur le disque.

### ARTHUR H

*Pour Madame X*

Arthur H n'est toujours pas chanteur à voix, ni auteur en profondeur, mais poursuit ses extraordinaires expérimentations sonores. *Pour Madame X* est un album touffu, qui ne permet pas la pause dans un monde en pleine course. Admirablement servi par Brad Scott (contrebasse), Laurent Robin (batterie) et Nicolas Repac (guitares, samples), épaulé par l'Orchestre de Lune (David Lewis est à la trompette), Arthur H a composé une sorte de bande sonore de la nuit parisienne, des mystères style Pieds nickelés, de naïves et mystérieuses turbulences passant par des imaginaires lointains (les derviches qui tournent la tête, l'Indiana, en duo avec la presque Mexicaine Lhasa). Les onze titres du gentil *Pour Madame X* donnent envie de retrouver Arthur H et ses complications en scène, là où ils brillent de tous leurs feux musicaux. V. Mo.  
★ 1 CD Polydor 549198-2.  
Distribué par Universal Music.

### TANZANIE

*Chants wagogo*

A l'instar des magazines qui refondent leur maquette pour se rajeunir, les collections de disques aiment aussi à changer de look. Avec celui consacré au charango de Bolivie (Ocora C560153), cet album réunissant des chants wagogo de Tanzanie inaugure la nouvelle présentation, plus attrayante et colorée, des disques Ocora. Vivant au centre de la Tanzanie, l'éthnie gogo (pluriel, wagogo) pratique une musique essentiellement vocale, d'une séduction immédiate. Des polyphonies savantes, des jeux de voix évoquant parfois ceux des Pygmées d'Afrique centrale. De savantes architectures mouvantes, percées par la stridence des youyous, construites sur des techniques vocales d'un grand variété (hoquets, yodel, sons tremblés...).

Ces chants collectifs accompagnent les récoltes, calment la douleur lors de la circoncision, rythment le cycle des saisons ou vont chercher la pluie quand elle se cache trop longtemps. Claquements de mains, maracas, hochets ponctuent le miroitement des timbres de voix, vedettes époustouflantes de cet enregistrement qui donne aussi à entendre, l'espace de quelques minutes, les instruments à cordes ou à lamelles avec lesquels s'accompagnent les chansons (vièle izeze, senza ilimba et cithare ipangwa).  
Patrick Labesse  
★ 1 CD Ocora C 560155.  
Distribué par Harmonia Mundi.

La quête de l'immortalité...

L'exposition  
Le catalogue

Visions du Futur

aux Galeries nationales du Grand Palais  
jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2001

www.rmn.fr

Le Journal du Dimanche  
LEXMARK  
Réunion des Musées Nationaux



# Le devoir de mémoire de Charles Aznavour

Pour sa dernière tournée, le chanteur défend avec naturel et aisance l'art perdu du music-hall

**CHARLES AZNAVOUR**, au Palais des congrès, place du Général-Kœnig, Paris 17<sup>e</sup>. Tél. : 01-40-68-00-05. M<sup>e</sup> Porte-Maillot. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 16 heures. Jusqu'au 16 décembre. De 325 F à 430 F (de 49,5 € à 65,5 €).

Loin des rumeurs d'une première forcément mondaine puisque Charles Aznavour avait annoncé que ce serait la dernière, le chanteur revient à son public avec le talent frontal qui le caractérise. A soixante-seize ans, au seuil d'une tournée mondiale qu'il débutera dès qu'il aura un pied hors du Palais des congrès où il s'est installé le 24 octobre, il ne déroge pas aux règles de la séduction. L'âge n'y peut rien, et à l'instar d'un Maurice Chevalier qui fit carrière aux Etats-Unis car couronné du titre d'« homme le plus sexy », l'auteur des *Plaisirs démodés* incarne toujours avec sensualité la figure du crooner latin. Si Charles Trenet, présent à la première, écrit désormais des chansons où il s'amuse de la vieillesse, Aznavour ose tout : « Dans tes bras, quand le plaisir m'inonde, dans tes bras, je rêve et je frémis », écrit-il dans son nouvel album, *Aznavour 2000*, plutôt jazz.

Par tradition, Charles Aznavour monte un nouveau récital tous les trois ans. Le précédent, donné fin 1997 pendant neuf semaines au Palais des congrès, s'était terminé par une soirée pour les enfants d'Arménie, le pays d'origine de ses parents. En 2003, il craint, dit-il, de ne plus pouvoir, à cause de

l'âge, assumer son rôle. Mais s'il quittait la scène, à qui reviendrait l'heure de défendre le music-hall avec un égal brio ? Charles Trenet, à qui l'on demandait le soir du 24 octobre : « Comment avez-vous trouvé Aznavour ? », répondit : « Très facilement. » Le vieux farceur à la langue acerbée a bien raison : c'est immédiatement que le public rencontre Aznavour, car nul n'ignore *La Mamma* — l'une des chansons favorites des jeunes chanteurs de raï franco-maghrébins —, *La Bohème*, *Il faut savoir*, etc., chansons incontournables (compagnes d'un mariage, d'une naissance, d'un amour, d'un été...), glissées en chacun grâce à des mélodies terriblement efficaces.

## UNIVERS EN NOIR ET BLANC

Charles Aznavour a racheté une partie de Trenet en acquérant les éditions Raoul Breton, maison traditionnelle où sévissait « la Marquise », épouse de Raoul, à qui Charles Trenet, mais aussi pour partie Edith Piaf avaient confié les droits éditoriaux. Le nouveau patron de la rue Rossini veille sur la relève, abritant notamment la jeune Québécoise Linda Lemay, tout en accomplissant en deux heures trente de récital un devoir de mémoire. Le music-hall est, rappelle celui qui a donné un mois de concerts à Broadway et à guichets fermés en 1998, l'art de réussir son entrée, le risque de rater sa sortie, et l'apprentissage d'un univers en noir et blanc où l'égo se ramasse en une silhouette encadrée d'une lumière sans pitie. Même appuyé par un orchestre à



CLAUDE GASSIAN

A soixante-seize ans, Charles Aznavour incarne toujours avec sensualité la figure du crooner latin.

cordes (toutes des femmes), des guitares, des claviers, des choristes (la direction musicale est assurée par Hervé Roy), le chanteur est seul. On plaindra au passage ces jeunes chanteurs (ses) qui se laissent noyer dans la profusion sonore, parfois faute de moyens physiques ou par manque de créativité, une option qu'Aznavour balaie d'un regard droit, enfoncé jusqu'au fond de la salle et d'une voix intacte.

Quel naturel ! Quelle leçon d'aisance ! Assis dans un fauteuil de metteur en scène, la jambe jetée sur le côté, il scande comme au théâtre *Tu t'laisses aller*, poésie-bigoudis d'une rare cruauté, que le Brésilien Caetano Veloso a repris « en hommage au grand Charles Aznavour » et à Jean-Luc Godard. Plus loin, au bord du drame pitoyable, il tente de décoincer une fermeture éclair (*Bon Anniversaire*) ou de saisir en trois couplets les tourments immédiats de la jalousie : d'Aznavour chanteur, les générations à venir auront à

retenir la sobriété, et du comédien d'exception qu'il est ces deux ou trois gestes de la main figurant la détresse acceptée du travesti de *Comme ils disent* ; ce jeu fin de la ceinture pour *Après l'amour* et ce tremblement jazzy pour *Je m'voyais déjà*.

Il y a bien sûr des facilités, des chansons sans fondements (*Mes emmerdes*), un tunnel un peu long consacré à la nostalgie du temps qui passe (*Hier encore*, et ses petites sœurs). L'œuvre d'Aznavour est pourtant encore sous-exploitée. Pour 2003, pourquoi pas des surprises ? La reprise de *Ay ! Mourir pour toi*, pur fado composé en 1957 pour Amalia Rodrigues ? Celle de *La plus belle pour aller danser*, écrite en 1960 par Charles Aznavour et créée par Sylvie Vartan, icône de l'époque yé-yé, une période qu'il ne renie pas au Palais des congrès, agréablement même *Et pourtant* de vaillants chœurs en « *chabada bada* ».

Véronique Mortaigne

## David Mamet, ses fauchés et les nôtres

**AMERICAN BUFFALO**, de David Mamet. Mise en scène : Michel Fau. Avec Michel Fau, Nicolas Duvauchelle, Michel Vuillermoz. ROND-POINT, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Franklin-Roosevelt, Champs-Élysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-95-98-10. Mardi à 19 h 30. Mercredi au samedi à 21h. Dimanche à 15 h 30. Places 130 F à 160 F. Durée : 1 h 45.

Trois bonshommes fauchés, capables de petits vols par-ci par-là, traînent leurs jours chez le plus âgé, qui tient une boutique de brocante.

Ils somnolent, boivent un peu, se montent la tête, rêvent de coups minables, où ils feront chou blanc. La méthode de l'auteur, renommé, David Mamet, est parfois de faire tenir par ses personnages des propos ni chair ni poisson, par phrases brèves, souvent sans suite, comme pour tuer le silence. Tels qu'ils sont, ils devraient se taire, paresser. Sans plus. Mais c'est le théâtre, les gens veulent entendre quelque chose. Et, tant qu'à faire, l'auteur saupoudre son semblant de texte d'un semblant d'humour pâlichon, qui fait rire un peu. Le prospectus-programme nous dit que cette pièce nous

fait connaître la « *candeur* » d'une Amérique récente. C'est une façon de dire, n'ajoutons rien.

Nombre de spectateurs vont au théâtre pour revoir un acteur qu'ils ont aimé. Ici, ils viennent revoir Michel Fau, très fascinant en effet dans le rôle d'un petit malfrat au cœur tendre, un doux, un rêveur, vous diriez Gérard de Nerval se reposant un dimanche dans la forêt de Senlis. La pièce y gagne quelque chose, mais ce n'est pas assez. Une soirée pour des prunes !

C'est en quittant le théâtre que je vois quelque chose. Un noir géant, musclé, survêtement argenté, se jette sur moi : « *La tour Eiffel tout de suite !* » Il est à bout de souffle. « *Vous pourriez remonter par là, puis... - Non ! Tout de suite ! La tour Eiffel tout de suite ! - Bon, c'est là, tout près, et vous allez la voir, à droite !* » Il démarre comme une flèche. Je pars vers le métro. Un couple me barre la route, costumes genre tyrolien. « *S'il vous plaît, les Champs-Élysées ? - C'est là, c'est ici. - Mais ici c'est des arbres, c'est pas des champs ! - Continuez par là, plus*

*haut, il n'y a pas d'arbres* », dis-je pour m'échapper, et je descends dans le métro. Sur le quai, un vieux poivrot a étalé un drap dans lequel s'entassent de vieilles casseroles. Il en tient une, émaillée bleu, cabossée, rouillée. « *C'est 100 francs ! - Elle vaut rien, dit un voyageur, c'est une ruine !... - C'est 100 francs !... - Vous avez là toute une brocante ! - Oui, j'ai tout pour rien, et je revends très cher... Alors j'm'en tire !...* » Je change place Clichy. Escaliers. Un vieil homme me rattrape : « *C'est dur les escaliers !... - Oui, c'est le métro !... - Moi, c'est la jambe. J'ai la jambe gauche articulée ; à chaque marche, elle claque, un bruit de mâchoire.* » Il fait la démonstration. Il grimpe devant moi, très vite. Je me dis : il n'a pas un sou, il va demander quelque chose. Non, rien : aucun mendiant dans le métro. Je me dis que, ce soir, le mendiant, c'est David Mamet, nous tendant son œuvre, pas meilleure que la casserole bleue.

Michel Cournot

## INSTANTANÉ

### UN CARNAVAL D'EXTRAVAGANTS

C'est l'une des curiosités célèbres du théâtre français que Christian Schiaretti a la bonne idée de ravivoter un peu. Molière avait plus d'une fois mis en scène et joué ces *Visionnaires*, de Jean Desmarests de Saint-Sorlin, qui était de vingt-sept ans son aîné. La première représentation avait eu lieu auparavant, en 1637, juste un an après celle du *Cid*. Desmarests, une tocade de Richelieu, ne composa, à sa demande, que peu de pièces, et cessa d'en écrire à la mort de son protecteur.

Sur une trame de pure fantaisie, par laquelle l'auteur se moquait des règles — un père décide de découvrir, en un jour, les maris de ses trois filles —, Desmarests, plutôt qu'une comédie d'usage, réunit sur scène une dizaine d'hurluberlus, en qui le public averti reconnut des êtres réels qui sévissaient dans les salons et à la cour. Et chacun d'eux y va de son couplet, le militaire mégalomane, le poète qui coince ses amis à leur lire, des heures durant, ses œuvres, le châtelain imaginaire, la femme qui se croit couverte d'amoureux, etc. Ce qui

est sidérant, c'est la maîtrise, la richesse, la modernité de l'écriture, dans la bouche de femmes et d'hommes qui pensent tout de travers et qui sont l'œuvre d'un homme né il y a quatre siècles, en 1595.

Christian Schiaretti a soigné les mimiques, les démarques, les costumes, les éclairages, de tous ces extravagants. C'est une merveille d'arlequinade, colorée, enjouée. Le choix contestable est la précipitation et le « haut perché » des voix. Certes, voici des dingues qui ne veulent que pérorer, mais des timbres si artificiels s'imposaient-ils à ce point ? Deux heures de cacatoès hurleurs, c'est un peu méchant pour l'oreille. Les spectateurs qui aimeraient se régaler dans le calme de ce texte extraordinaire et de son « argument » les trouveront dans le volume de « *La Pléiade* » intitulé *Théâtre français du XVII<sup>e</sup> siècle*.

M. C.

★ *Les Visionnaires*, de Jean Desmarests de Saint-Sorlin. Théâtre des Quartiers d'Ivry, 1, rue Simon-Dereure, 94 Ivry. M<sup>e</sup> Mairie-d'Ivry. Tél. : 01-46-72-37-43. 20 heures, dimanche à 16 heures, jusqu'au 29 octobre. De 50 à 110 F (de 7,6 euros à 16,7 euros).

## SORTIR

### PARIS

#### Vincente Amigo et ses musiciens

Ce jeune prodige de la guitare flamenca, né à Guadalcanal, près de Séville en 1967, est l'une des coqueluches des *aficionados* du flamenco. Les amateurs obscurs et les spécialistes voient en lui le nouveau Paco de Lucía. Une filiation volontiers acceptée par le célèbre guitariste qui intervint sur l'un de ses albums (*Vivencias Imaginadas*). Dans celui sorti récemment (*Ciudad de la ideas*/BMG), l'apparition de Khaled témoigne encore du souci constant d'ouvrir le flamenco à d'autres langages chez ce musicien de haut vol, oscillant entre classicisme et esthétique novatrice.

*Cité de la Musique*, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-de-Pantin. 20 heures, le 28 ; 16 h 30, le 29. Tél. : 01-44-84-44-84. 130 F.

#### Eric Watson Quartet

Pianiste de la grâce dont l'écriture à fleur de peau, toute en attente, finesse et relances sert des mélodies émouvantes, Eric Watson est l'une des grandes forces du jazz le plus actuel. A l'occasion de la sortie de son nouvel et excellent enregistrement *Full Metal Quartet* (Owl

Records/Universal Music), il jouera deux soirs à Paris. Précieuse rare pour une oeuvre exigeante. Avec Watson, la version européenne du Quartet, soit Christof Lauer au saxophone ténor, Claude Tchamitchian à la contrebasse et Andrea Michelutti à la batterie.

*La Maroquinerie*, 23, rue Boyer, Paris-20<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Gambetta. Les 27 et 28, 20 h 30. Tél. : 01-40-33-60. 100 F.

**Héla Fattoumi, Eric Lamoureux** Le titre de la nouvelle pièce des chorégraphes Héla Fattoumi et Eric Lamoureux *Des souffles de vie*, fonce droit à l'essentiel du travail de ces deux artistes depuis douze ans : la palpitation, la vibration qui, envers et contre tout, agite leurs corps dansants. Toujours sur la brèche, ils n'ont jamais perdu leur confiance dans le mouvement. Pour ce spectacle rassemblant quatre danseurs, ils ont demandé à l'accordeoniste Pascal Contet et à la chanteuse Samia Yahiaoui de les épauler. Trois souffles d'origine différente pour respirer plus large et aiguïser des sensations neuves.

*Théâtre de la Bastille*, 76, rue de la Roquette, Paris-11<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Bastille. Du 27 octobre au 4 novembre, 21 heures ; dimanche, 17 heures. Relâche lundi. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F.

## GUIDE

### REPRISES CINÉMA

#### Conversation secrète

de Francis Ford Coppola, avec Gene Hackman, Frederick Forrester, Harrison Ford. Américain, 1974 (1 h 53). *Grand Action*, Dolby, Paris-5<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-29-44-40.

### FESTIVALS CINÉMA

#### Corée : la blessure de l'histoire

*Action Christine*, 4, rue Christine, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Saint-Michel. Du 25 au 31 octobre. Tél. : 01-43-29-11-30. 25 F. **Marilyn Monroe** *Grand Action*, 5, rue des Ecoles, Paris-5<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Cardinal-Lemoine. Du 25 octobre au 7 novembre. Tél. : 01-43-29-44-40. 32 F et 42 F.

#### Cinéma tchèque

*Accattone*, 20, rue Cujas, Paris-5<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Cluny. Tél. : 01-46-33-86-86. 34 F et 40 F.

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

*Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse*. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

#### 9<sup>e</sup> Salon du livre de cinéma

Créé en 1992 par la Cinémathèque française, ce Salon permet de présenter un panorama de ce qui se publie sur le cinéma. Plus de cent éditeurs et revues de cinéma européens sont invités. De nombreuses personnalités sont attendues, parmi lesquelles Pedro Almodovar, Ken Jacobs, Jonas Mekas (cinéastes).

*Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts*, 14, rue Bonaparte, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Saint-Germain-des-Prés. Les 28 et 29, de 11 heures à 19 heures. Entrée libre.

#### Soirée au profit

du **Secours populaire français** Textes courts inédits de Catherine Anne, François Bon, Eugène Durif, Roland Fichet, Joël Jouanneau, Philippe Minyana, Olivier Py, Mohamed Rouabhi, Jean Rouaud, Tiffany Tavernier. Avec Catherine Beau, Anne Benoit, Hervé Briaux, Isabelle Carré, Sophie Duez, Olivier Dupuy, Florence Giorgetti, Mireille Mossé, Marie Mure, William Nadylam, Patrick Pineau. Mise en scène de Robert Cantarella. *Odéon - Théâtre de l'Europe*, 1, place de l'Odéon, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Odéon. Le 28, 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 50 F à 180 F.

#### Cinna ou la Clémence d'Auguste

de Pierre Corneille, mise en scène de Simon Eine, avec Yves Gasc, Simon Eine (en alternance), Jean-Claude Drouot... *Comédie-Française*, 2, rue de Richelieu, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Palais-Royal. Les 28 et 29, 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 190 F. Jusqu'au 15 janvier, en alternance.

*Conversations avec Patrice Chéreau* avec Anne-Françoise Benhamou et Georges Banu. *Comédie-Française*, Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Saint-Sulpice. Le 28, 16 heures. Tél. : 01-45-62-97-03. Entrée libre sur réservation.

*Les Dits de lumière et d'amour* d'après maître Eckhart, mise en scène de Marie-Paule André. *Couvent des Cordeliers*, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris-5<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Odéon. Les 28, 30, 31, 19 h 30 ; le 29, 16 heures. Tél. : 01-53-45-17-00. 60 F et 80 F. **Angelin Preljocaj** *Personne n'épouse les méduses* : chorégraphie d'Anjeljn Preljocaj.

*Colombes* (92). *Salle des fêtes et des spectacles*, 88, rue Saint-Denis. Le 28, 20 h 30. Tél. : 01-47-81-69-02. De 80 F à 110 F.

#### Orchestre philharmonique de Radio-France

*Œuvres de Berio*. Claude Delangle (saxophone), Christian Lindberg (trombone), Neue Volksolisten Stuttgart, Luciano Berio, Myung Whun Chung (direction).

*Maison de Radio-France*, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Passy. Le 28, 18 heures. Tél. : 01-56-40-15-16. 50 F.

#### Orchestre national traditionnel de Chine

*Œuvres de Hua Yanjun, Li Minxiang, Liu Wenjin, Hu Tianquan, Jin Xiang*. Musique folklorique. Chen Xieyang (direction).

*Théâtre des Champs-Élysées*, 15, avenue Montaigne, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Alma-Marceau. Le 28, 20 heures ; le 29, 17 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 450 F.

**Jérôme Barde Quartet, Another Trio** *Maison de Radio-France*, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Passy. Le 28, 17 h 30. Tél. : 01-56-40-15-16. 30 F.

**Didier Lockwood** *La Cigale*, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Pigalle. Le 28, 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 165 F.

**Ravi Coltrane Quartet** *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Château-d'Eau. Le 28, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F.

**The Jeff Healey Band** *Elysée-Montmartre*, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Anvers. Le 28, 19 heures. Tél. : 01-55-07-06-00. 148 F.

**Juan Maya Marote (guitare flamenca)** *Cité de la musique, amphithéâtre du musée*, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-de-Pantin. Le 28, 16 h 30 ; le 29, 15 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 95 F.

### DERNIERS JOURS

29 octobre : **Voilà, le monde dans la tête** Une exposition collective interactive sur le thème de la mémoire. *Musée d'art moderne de la Ville de Paris*, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16<sup>e</sup>. Tél. : 01-53-67-40-00. 20 F et 30 F.

31 octobre : **L'Origine rouge** de Valère Novarina, mise en scène de l'auteur. *Théâtre national de la Colline*, 15, rue Malte-Brun, Paris-20<sup>e</sup>. Tél. : 01-44-62-52-52. De 50 F à 160 F.

**Le Voyage de Pénavar** de François Cervantes, mise en scène de l'auteur. *Théâtre Paris-Villette*, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>. Tél. : 01-42-02-02-68. De 20 F à 135 F.

## L'ENCAISSEUR DU FRAC®



### SOCIÉTÉ DE RECOUVREMENT DE CRÉANCES

39, Rue La Fayette - 75009 PARIS  
Tel 0153209353 - Fax 0153209350

Après "SALTO"

CIRQUE D'HIVER BOUGLIONE

du 28 OCTOBRE 2000 au 28 JANVIER 2001

Présente

BOUGLIONE

Le Nouveau Spectacle du Cirque BOUGLIONE

110 Rue Amelot, PARIS 11<sup>e</sup>

Réservations : 0 892 680 892\*

Billets en vente : FNAC - CIRQUE D'HIVER CARREFOUR - RÉSEAU FRANCE BILLET

Métro : Filles du Calvaire / République / Oberkampf - Bus 20-65-96

SCÖPE NOSTALGIE GIRAUDY



## EN VUE

■ « Je vais utiliser cet argent pour m'amuser », a déclaré **Yutaka Okada**, économiste japonais, champion du monde de Monopoly, vainqueur d'un tournoi doté d'un prix de 15 140 dollars américains.

■ Plusieurs grandes entreprises qui, malgré des milliards de dollars de bénéfices, n'ont pas payé un cent d'impôt entre 1996 et 1998, ont perçu 3,2 milliards de chèques de dégrèvements, selon une étude de l'Institut américain de taxation.

■ Le Britannique **Christopher Monckto**, qui avait offert un million de livres à qui reconstituerait en moins de quatre ans le puzzle qu'il avait mis quatorze ans à créer, a dû vendre sa maison au bout de seize mois pour honorer son pari.

■ « Les Britanniques sont devenus physiquement "accros" des plats à base de curry, qui, en combinant plusieurs saveurs, stimulent plus de points sur la langue que la cuisine britannique », affirme le professeur **Stephen Gray**, de l'université Nottingham Trent, après avoir constaté que, si l'idée d'un steak en croûte augmente la pression sanguine de 1,8 point chez les sujets testés, la promesse d'un tikka masala fait monter leur tension de 4,9 points en moyenne.

■ « Comme tu as fait tu as décidé de vendre tes dents. Tu vas manger avec quoi maintenant ? », lançait devant des milliers de jeunes Ivoiriens, à la veille du scrutin présidentiel, **Blé Goudé**, secrétaire général d'un syndicat étudiant, à l'intention des anciens camarades passés au **général Gueï**.

■ « Les enfants qui ont une bonne opinion d'eux-mêmes prennent mieux soin de leurs dents que ceux qui se mésestiment », révèle une étude de l'université d'Umeaa auprès de 3 370 jeunes Suédois âgés de 12 ans.

■ Des parents en colère, pris de court par la décision du préfet, avaient signé une pétition contre la fermeture d'une crèche associative de Sartrouville où les dirigeants, mis en examen le 18 octobre, enfermaient les bambins dans une pièce noire, les passaient sous une douche froide et lancaient des assiettes à la figure des petits qui mangeaient mal à table.

■ Déjà, les brigades du ministère de la vertu et de la prévention du vice, qui ont interrompu, mardi 24 octobre à Kaboul, un match contre une équipe du Pakistan, avaient, en juillet, rasé la tête de footballeurs pakistanaïsi qui s'exhibaient en culottes courtes sur le terrain.

■ Les appelés vivant avec des hommes ne seront plus incorporés dans l'armée allemande qui, par économie, réduit ses effectifs.

**Christian Colombani**  
(Cette chronique reprendra dans le numéro du lundi 6 novembre daté 7.)

# La reconduite forcée des immigrés clandestins en Espagne

Le quotidien « El País » dénonce les conditions dans lesquelles elle est effectuée. Les expulsés sont ramenés au Maroc à fond de cale au mépris de leur dignité et des normes de sécurité

LE SUJET est chaud. L'Espagne, qui a déjà « blindé » ses côtes les plus accessibles, avec barbelés et miradors, vient de se doter d'une toute nouvelle loi, très controversée, pour contrôler l'immigration de façon plus restrictive. Les immigrés – beaucoup de Marocains –, nullement dissuadés par la nouvelle loi, continuent à arriver, risquant leur vie, dans des embarcations de fortune, à travers le détroit de Gibraltar. Arrêtés, ils sont, le plus souvent, aussitôt reconduits à Ceuta, l'enclave espagnole au Maroc qui sert de « membrane de perméabilité » entre les deux pays.

Une pratique qui met l'opinion mal à l'aise. Aussi a-t-il suffi, il y a quelques jours, que le quotidien *El País* s'émeuve du sort des immigrés illégaux rapatriés de force pour que les polémiques reprennent.

## DÉBARQUEMENT D'IMMIGRÉS

L'article, il est vrai, n'était guère complaisant avec les méthodes du ministère de l'intérieur. Et sous le titre « Des centaines d'immigrés sont rapatriés, enfermés comme de la marchandise, dans la soute de bateaux de transport », l'auteur expliquait que, « cette semaine, il y a eu, en



Andalousie, le plus grand débarquement d'immigrés sans papiers de l'histoire : 445, détenus par la Guardia civil, seulement le mardi. Il y a eu, aussi, la plus grande opération de rapatriement au Maroc : 539 entre le lundi et le vendredi. » « Et, dans la majorité des cas, com-

mentait l'article, l'opération s'est effectuée au mépris des normes de la sécurité maritime. Les sans-papiers ont fait la traversée, depuis Algeiras jusqu'à Ceuta, enfermés dans les cellules de fourgons de police, eux-mêmes garés dans les soutes des bateaux qui traversent le détroit. »

Pour faire bonne mesure, *El País* citait le patron d'une compagnie de ferries, qui avouait : « Tous les gilets de sauvetage et les moyens d'évacuation en cas de danger se trouvent sur le pont », ce qui ne laisse aucune chance aux immigrés. Tandis qu'un autre capitaine expliquait que l'on avait

« fait pression » sur lui pour qu'il accepte, bien que ce genre de méthodes soit « un manquement flagrant aux conventions de transport internationales ». L'affaire était lancée. L'opposition de gauche, indignée, exigeait des explications du gouvernement de centre droit de M. Aznar, et les socialistes s'étonnaient du fait que, « dans l'Espagne du XXI<sup>e</sup> siècle, on puisse encore bafouer les droits fondamentaux des personnes ».

## « COMME DU BÉTAIL »

Quant au président du Mouvement contre l'intolérance, Esteban Ibarra, il s'insurgeait contre le fait que les immigrés soient transportés « comme du bétail, voire comme les anciens esclaves », et rappelait que l'actuel ministre de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, a des antécédents en la matière, lui qui, à peine nommé, il y a quatre ans, avait fait reconduire une centaine d'immigrés, à qui l'on avait fait ingurgiter un sédatif pour plus de commodité.

Mais la loi est la loi, et, depuis plusieurs jours, le ministère se demande comment faire pour opérer, de façon moins « voyante », le problème rapatriement : louer des ferries commerciaux ? utiliser des navires militaires ? Tout a été envisagé. Mais, comme le notait un représentant des travailleurs immigrés en Espagne : « Entre voyager à fond de cale ou en première, il doit bien y avoir un juste milieu à trouver. »

Marie-Claude Decamps

## DANS LA PRESSE

### ■ THE TIMES

Le gouvernement de Sa Majesté reste bel et bien le gouvernement de Sa Majesté, se défiant de l'opinion publique, jaloux de ses secrets et crispé dans ses certitudes : les hommes des cabinets ministériels étant par définition supérieurs et sachant ce qu'il faut faire... Les ministres ont raison, à présent, d'accueillir ce rapport avec humilité. Car si cette somme démontre quelque chose, c'est bien que le gouvernement n'est pas exempt d'arrogance ni de cette capacité à commettre de ces erreurs ravageuses qui ont causé la tragédie de la maladie de Creutzfeldt-Jakob.

### ■ THE GUARDIAN

Le rapport n'est pas assez percutant sur le goût du secret propre au gouvernement, un goût que l'on retrou-

ve, identique, dans la plupart des administrations. Le ministère de la santé a ainsi été laissé dans un état de sous-information avancé lors d'étapes cruciales concernant l'évolution de la maladie de la « vache folle ». Puis, en 1990, lorsqu'il fut établi que la maladie pouvait aussi atteindre le chat – manifestant sa capacité à sauter la barrière des espèces –, les producteurs d'aliments pour animaux domestiques ont été prévenus avant les officiels de la santé. Tous ces dysfonctionnements devraient inciter les parlementaires à exiger que la loi sur la liberté de l'information au Parlement soit radicalement améliorée. Pour le moment, on ne peut accéder à l'information nécessaire concernant les risques médicaux ; les découvertes des autorités sanitaires, comme celles des inspecteurs dans le domaine agricole, sont protégées. Le Parlement se doit d'exiger une plus grande transparence.

### ■ FINANCIAL TIMES

Le rapport sur l'épidémie britannique de la « vache folle » contient quelques leçons dignes d'être retenues. La première est que le gouvernement devrait faire davantage confiance à l'opinion en l'informant complètement sur les dangers médicaux et sanitaires, même si cela peut entraîner un risque de panique. Il est cependant considéré que les assurances officielles sur le thème « Le bœuf britannique est sûr » ont été prodiguées de bonne foi. Il n'empêche qu'elles ont masqué des distinctions clés. Dans un premier temps, ces assurances ont fait croire (à tort) que l'encéphalopathie spongiforme bovine ne pouvait atteindre l'homme. Puis, quand ce danger-là fut aussi intégré, le bœuf fut encore considéré comme comestible et sain en raison des énormes efforts qui avaient été faits pour désinfecter la

chaîne alimentaire. Cette confusion entre les dangers et les remèdes a provoqué une méfiance de l'opinion et une perte du sentiment d'urgence parmi ceux qui avaient en charge l'action publique.

### ■ THE DAILY TELEGRAPH

Si les ministres avaient déclaré d'emblée : « Nous pensons que le lien entre la maladie de la « vache folle » et la maladie de Creutzfeldt-Jakob n'est pas évident, mais d'autres opinions scientifiques divergent sur ce sujet », le gouvernement n'aurait pas besoin aujourd'hui de débloquent un fonds d'indemnisation de 16 millions de livres sterling créant ainsi un précédent. Si les autorités adoptent cette attitude dans tous les domaines de la vie, elles seront obligatoirement conduites à passer tout leur temps à mettre en garde les citoyens sur les risques encourus dans leur vie quotidienne.

www.mistice.com/misterw

Les coulisses du cinéma français, racontées anonymement par des professionnels



Auparavant, Mister W avait été le premier à annoncer qu'Amélie, de Jean-Pierre Jeunet, allait changer de nom pour devenir *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain* ou que Jet Li jouerait dans *Kiss of the Dragon*. De même, il avait diffusé en exclusivité des photos du tournage du *Pacte des*

*loups*, de Christophe Gans, et publié avant tout le monde la date de sa sortie en salles...

Réalisé artisanalement dans l'esprit des fanzines, le site attire les jeunes cinéphiles désireux de partager leur passion. Les amateurs de cinéma d'auteur peuvent passer leur che-

min : chez Mister W, on côtoie une génération qui a grandi avec le cinéma d'action et vénère *Star Wars*, *Scream*, *Kassovitz* et *Luc Besson* : « J'ai essayé d'élargir mon champ, assure Mister W, mais mon public ne s'y intéresse pas. »

Parmi les autres rubriques, à noter un calendrier des films en pré et postproduction, une liste prévisionnelle des prochaines sorties allant jusqu'en 2007, et une centaine de bandes-annonces téléchargeables de films qui ne sont pas encore sortis en France. Sur les forums de discussion, de jeunes mordus de cinéma s'essaient à la critique de films, parlent de mouvements de caméra ou donnent librement leur point de vue sur l'actualité du secteur.

Mister W consacre l'essentiel de son temps libre à l'animation du site, mais, depuis quelque temps, il est un peu débordé et tarde parfois à mettre à jour ses rubriques. Mais c'est pour la bonne cause : à vingt-neuf ans, il prépare son premier long-métrage.

Domitille Hazard

## SUR LA TOILE

### MUSIQUE

■ Un habitant d'Epinal (Vosges) de vingt-six ans a été condamné par le tribunal correctionnel à quatre mois de prison avec sursis pour avoir créé des liens entre son site et des serveurs illicites permettant de télécharger gratuitement de la musique au format MP3. Il devra en outre payer 20 000 francs de dommages et intérêts à la société civile des producteurs de phonogrammes (SCPP). – (AFP.)

### LOTÉRIE

■ Le super-jackpot de 10 millions de dollars de la loterie en ligne américaine FreeLotto a été gagné par un journaliste indien de cinquante-sept ans habitant New Delhi. Pour des raisons fiscales, FreeLotto paie ses gagnants en mensualités sur plusieurs années. www.freelotto.com

### CYBER FEST-NOZ

■ Le festival de musique bretonne organisé à Quimper, samedi 28 octobre, sera retransmis en direct sur le site de l'association organisatrice An Tour Tan. Ce « cyber Fest-Noz » débute à 19 heures. www.antourtan.org www.tv-breizh.com

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173<sup>F</sup> par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173<sup>F</sup> (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : .....

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

### Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature : [ ]

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR

N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE

21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom : .....

Prénom : .....

N° .....rue.....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville.....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° .....rue.....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville.....

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99<sup>TTT</sup>/min)

\*Le Monde\* (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year \*Le Monde\* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-3003

## Paroles de sbire par Luc Rosenzweig

MIEUX VAUT tard que jamais... Près d'un mois après leur publication dans *Le Monde*, et à une heure où les lève-tôt ont la paupière lourde, on a pu se faire, par soi-même, une petite idée concernant les propos du défunt Jean-Claude Méry, ex-collecteur de fonds du RPR. Oui, la cassette, la fameuse cassette qui rend muet le landerneau politique était enfin diffusée dans une version longue, reprenant une trentaine des cinquante-huit minutes de sa durée totale. Elle inaugurerait la nouvelle émission d'investigation de France 3, « Pièces à conviction », où son contenu était éclairé par des reportages complémentaires, notamment sur les circuits compliqués utilisés pour blanchir l'argent extorqué par Méry aux entreprises adjudicataires des HLM parisiens. Détail piquant, le tout était présenté par Elise Lucet, celle-là même qui reçut dans les gencives l'adjectif rimbaldien « abracadabrantèque », consti-

tuant l'essentiel de la réponse de Jacques Chirac aux accusations formulées à son encontre dans la cassette. La pauvre en était restée groggy, et était vite passée à un autre sujet...

Comme il n'existe pas de « télé-spectateur d'investigation », c'est donc armé de notre seule force de raisonnement aiguillonnée par notre intuition que nous délivrerons ici les sentiments provoqués en nous par cette diffusion, qui n'engage, naturellement que nous-mêmes. Disons tout d'abord que voir parler Méry est aussi important que de prendre connaissance de la transcription de ses propos. Sa gestuelle, le ton de sa voix, son aisance comme ses hésitations sont des éléments essentiels dans la formation de notre intime conviction. On sent un homme *presque* au bout du rouleau qui tente une ultime manœuvre pour rebondir. Mais le sbire reste sbire, c'est-à-dire un homme pour qui la vérité n'est pas un auxiliaire de la vertu, mais une

arme pour des combats douteux. Et c'est ce qui donne une formidable crédibilité à ses propos, alors qu'un Méry affirmant qu'il parle pour soulager sa conscience ou moraliser les mœurs politiques de l'Hexagone aurait fait rire tout le monde.

Au contraire, l'historique même de la fabrication de cette bande tend à authentifier son contenu : Méry s'en sert comme un Etat de la dissuasion nucléaire. Il faut que ceux qu'elle menace soient persuadés de la réalité du danger et agissent de telle sorte qu'elle n'ait pas à être mise en œuvre... Constatons pour conclure que le milieu de la politique est largement moins miséricordieux que le milieu tout court : ce n'est pas chez les truands que l'on laisse les sbires, même s'ils ont fauté, aller seuls, ou presque, à leur dernière demeure.

(Jusqu'au numéro du vendredi 3 novembre daté 4, cette chronique sera assurée par Dominique Dhombres.)



## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

18.00 Studio ouvert. L'Eau, une ressource rare. **Public Sénat**

## MAGAZINES

18.50 Nulle part ailleurs. Invités : Bertrand Delanoë ; le docteur Ruth ; Paul Simon. **Canal +**

19.00 Tracks. **Arte**

19.15 Vendredi, c'est Julie. Invité : Djamel. **France 2**

19.00 Journal du Sénat. Les moments forts de la journée des Etats généraux de l'eau organisés à Orléans. **Public Sénat**

20.55 Thalassa. Les cristaux de feu. **France 3**

21.00 Recto Verso. Invité : Pascal Obispo. **Paris Première**

21.00 Rock Press Club. Jimi Hendrix. **Canal Jimmy**

22.15 Fous d'humour. **TV 5**

22.50 Bouillon de culture. L'Enfer et le Paradis. Invités : Jean Delumeau ; Robert Muchembled ; Philippe Sollers ; Jacques Attali. **France 2**

23.15 Sans aucun doute. Les provocateurs. **TF 1**

23.35 On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**

## DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. ZOB.com. **Arte**

20.30 Pol Pot. **Odyssee**

Le Monde  
TELEVISION

## FESTIVAL

20.30 Soirée Isabelle Adjani

Après dix-sept ans d'absence de la scène, Isabelle Adjani revient pour jouer une adaptation de *La Dame aux camélias*. La chaîne Festival rediffuse *Ondine* (1974), où la jeune Adjani offrait déjà une interprétation foudroyante, suivie d'un entretien et d'un portrait de l'actrice, « Isabelle Adjani, portrait ». France-Culture, quant à elle, propose « Adjani, aujourd'hui comme hier », samedi 28 octobre à 18 h 35.

21.00 Autour du trône règne le silence. 1930 - 1960. **Histoire**

21.00 It Just Happened. **Mezzo**

21.30 Soirée Marcel Cerdan. **Pathe Sport**

21.45 Les Grandes Expositions. La nature morte de Brueghel à Soutine. **Planète**

21.55 Classic album. « *Electric Ladyland* », Jimi Hendrix. **Canal Jimmy**

22.05 L'Art du monde des ténébres. [4/4]. **Histoire**

22.25 Les Nouveaux Détectives. Témoins infailibles. **13<sup>ème</sup> RUE**

22.25 Dare Not Speak. The Pol Pot Era. **Odyssee**

23.05 Jimi Hendrix Plays The Great Pop Festivals. **Canal Jimmy**

23.15 Isabelle Adjani, profession comédienne. **Festival**

23.45 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. [5/22]. **Histoire**

## SPORTS EN DIRECT

20.00 Cyclisme. Championnats du monde sur piste. Sprint messieurs et 500 m dames. Finales. Poursuite individuelle dames (2<sup>e</sup> manche). **Eurosport**

22.10 Cyclisme. Championnats du monde sur piste. Vitesse messieurs et 500 m contre-la-montre dames. **France 3**

## MUSIQUE

20.00 « Sonate pour piano KV 279 », de Mozart. Avec Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**

21.00 Jazz Open 1995. A Stuttgart. **Muzzik**

22.10 « Symphonie n° 3 », de Copland. Par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. L. Bernstein. **Mezzo**

22.30 Georgie Fame & The Blues Flames. A Stuttgart, en 1991. **Muzzik**

23.00 « Symphonie n° 94 », de Haydn. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein. **Mezzo**

23.35 Trumpet Kings. En 1985. **Muzzik**

## THÉÂTRE

20.30 Ondine. Pièce de Jean Giraudoux. Mise en scène de Raymond Rouleau. **Festival**

23.55 Les Caprices de Marianne. Pièce d'Alfred de Musset. Mise en scène de Bernard Murat. **Festival**

## TÉLÉFILMS

20.45 Warriors, l'impossible mission. Peter Kosminsky [1 et 2/2]. **Arte**

20.50 Choc en plein ciel. Mike Robe. **M 6**

## SÉRIES

20.50 P.J. Affaires de famille. **O. France 2**

21.45 Avocats et associés. Les tensions durent. **O. France 2**

22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. Le message. La nouvelle génération. **O. M 6**

23.25 Taxi. Reverand Jim, a Space Odyssey (v.o.). **Série Club**

23.45 The Practice. [1/2]. Risque de précipitations. **Série Club**

## FILMS

14.15 Le Quatrième Homme ■■ Paul Verhoeven (Pays-Bas, 1983, 100 min) **O. Cinéfaz**

15.30 Sherlock Junior ■■ Buster Keaton (EU, muet, 1924, N., v.o., 50 min) **O. Ciné Classics**

16.10 La Rumeur ■■ William Wyler (Etats-Unis, 1962, N., 105 min) **O. Cinétoile**

16.25 Les Granges brûlées ■■ Jean Chapot (France, 1973, 95 min) **O. Ciné Cinémas 1**

20.30 Crépuscule à Tokyo ■■ Yasujiro Ozu (Japon, 1957, N., v.o., 150 min) **O. Ciné Classics**

21.00 Underground ■■ Emir Kusturica (France - Allemagne, 1995, 165 min) **O. Ciné Cinémas 2**

21.15 Robocop ■■ Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1987, 115 min) **O. Cinéfaz**

22.35 La Sentinelle ■■ Arnaud Desplechin (France, 1992, 145 min) **O. Cinéstar 1**



23.00 Le Cabinet du docteur Caligari ■■ Roger Kay. Avec Werner Krauss, Conrad Veidt et Lili Dagover (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 105 min) **O. Ciné Classics**

23.00 La vie ne me fait pas peur ■■ Noémie Lvovsky (France, 1999, 110 min) **O. Canal + Vert**

0.25 L'Argent ■■ Robert Bresson (France, 1983, 80 min) **O. Cinétoile**

0.50 Théodora, impératrice de Byzance ■■ Riccardo Freda (Italie - France, 1953, 90 min) **O. Canal + Vert**

0.55 Dernières heures à Denver ■■ Gary Fleder (Etats-Unis, 1995, v.o., 115 min) **O. Ciné Cinémas 1**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

17.30 Sunset Beach.

18.20 Exclusif.

18.58 Etre heureux comme...

19.00 Le Bigdil.

19.55 Hyper net.

20.00 Journal, Météo.

20.52 Trafic infos.

20.55 Spéciale Vidéo Gag. Allô le futur ? Ici Vidéo Gag.

23.15 Sans aucun doute. Les provocateurs.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.

1.00 Les Coups d'humour.



# L'Elysée s'inquiète de son impuissance à combattre l'« effet Méry » dans les médias

L'entourage de Jacques Chirac tente vainement de maintenir à distance les journalistes

L'ÉLYSÉE a découvert, jeudi 26 octobre, comment la télévision publique s'est à son tour emparée de l'affaire Méry : une heure et demie d'enquête et de larges extraits de la cassette que l'ancien financier occulte du RPR avait enregistré trois ans avant sa mort et dont *Le Monde* (des 22 et 23 septembre) a publié le script. Dès le 19 octobre, France 3 avait informé l'Elysée que la première édition de sa nouvelle émission d'investigation serait consacrée au témoignage de Jean-Claude Méry et à l'enquête du juge Eric Halphen.

Les conseillers du président se sont vite attendus au pire : l'idée que cette cassette, dont l'Elysée cherche depuis plusieurs semaines à décrédibiliser le contenu, soit diffusée sur une chaîne capitaliste-ment contrôlée par l'Etat, qui plus est dans une émission intitulée « Pièces à conviction », a paru de très mauvais augure. Lorsque, quelques jours plus tard, l'équipe de France 3, sous la direction d'Hervé Brusini, a proposé au président d'apporter ses propres réponses, l'Elysée a décliné l'offre.

Depuis les débuts de l'affaire, le chef de l'Etat a décidé de ne pas intervenir sur le sujet. Plusieurs des amis de M. Chirac débattaient en core, il y a quelques jours, de la meilleure façon de sortir de la tempête. Ils n'ont trouvé en réponse qu'une présidence impuissante : « Ça tire de tous les côtés, la situation est insaisissable, on ne contrôle plus rien. Comment voulez-vous que le président soit audible dans cette situation-là », assure la petite équipe élyséenne. Le « on ne contrôle plus rien » concerne tout autant le monde politique que les juges ou la presse.

## DESCRIPTION DÉVASTATRICE

Car si l'Elysée a voulu croire, au tout début de l'affaire, que l'irruption de Dominique Strauss-Kahn sur le parcours de la cassette dicterait les affirmations de l'ancien financier occulte du RPR contre M. Chirac, l'équipe du chef de l'Etat a dû déchanter. L'attention revient désormais sur le témoignage de Jean-Claude Méry lui-même. Et cette description d'un système de financement occulte,

pour le compte du RPR de l'époque et de son chef, est sans aucun doute la plus dévastatrice pour le président.

Elle l'est d'autant plus que les médias sont désormais nombreux à évoquer l'affaire et qu'il est difficile de protéger le président de nouvelles révélations. Jusqu'à ces derniers jours, l'Elysée s'était surtout inquiété du rôle joué par *Le Monde* dans la publication des détails de l'affaire. Le président, sa fille Claude, le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, avaient ainsi donné la consigne ferme de ne plus parler aux journalistes du quotidien.

Les conseillers qui veulent bien encore évoquer les affaires ou, plus simplement, l'atmosphère politique qui règne à l'Elysée, le font désormais aussi discrètement que possible, en dehors de l'enceinte du palais. Les demandes officielles d'entretien sont éconduites d'une phrase, toujours la même : « Pas maintenant, attendons que les choses se tassent. »

Cependant, l'Elysée est maintenant inquiet du rôle joué par la té-

lvision et d'autres journaux. Un article publié, le 21 octobre, en « une » du *Figaro*, journal pourtant considéré comme proche de la droite, et évoquant une intervention de Bernadette Chirac dans le dossier fiscal de Karl Lagerfeld – alors même que l'affaire « DSK »-Lagerfeld paraissait à l'Elysée la meilleure contre-attaque aux révélations de Jean-Claude Méry – a ainsi outré le couple présidentiel. L'annonce d'émissions de Canal+ et M 6 sur le sujet n'est pas jugée plus rassurante.

Dans ce cadre-là, les continuelles attaques de Jean Tiberi n'arrangent pas les choses. Pour tenter de calmer la situation, le conseiller spécial du président, Jérôme Monod, a ainsi reçu M. Tiberi à son domicile, le 24 octobre, en fin de matinée, afin d'écouter ses doléances. Malgré ce geste, le maire de Paris continue de réclamer un rendez-vous en tête à tête avec le président lui-même. En affirmant qu'il ne veut pas passer pour un « bouc émissaire » des affaires de la ville.

Raphaëlle Bacqué

# Vingt-trois sous-marinières du « Kursk » ont survécu quelques heures à l'explosion

UNE NOTE découverte sur un des cadavres extraits du sous-marin nucléaire *Koursk* a révélé, jeudi 26 octobre, que vingt-trois hommes avaient, avant de périr asphyxiés ou noyés, survécu plusieurs heures à l'explosion ayant coulé le submersible russe. La note, griffonnée à la main, a permis d'identifier son auteur, le lieutenant de vaisseau Dmitri Kolesnikov, vingt-sept ans. Il écrit : « 13 h 15. Tout le personnel des compartiments 6, 7 et 8 est passé dans le 9. Nous y sommes 23. Nous avons pris cette décision en raison de l'accident. » Enfin, selon une déclaration faite vendredi par un porte-parole de la flotte du Nord, Vladimir Navrotski, un incendie s'est probablement propagé à bord au moment du naufrage, plusieurs corps des marins extraits de l'épave étant « calcinés et fortement déformés ».

marins avaient tenté, en vain, de sortir du *Koursk* dans les minutes qui ont suivi le naufrage, a expliqué Mikhail Motsak.

Cette découverte prouve qu'au moins vingt-trois marins ne sont pas morts sur le coup lors de l'explosion qui a causé le naufrage du submersible le 12 août dernier en mer de Barents (nord-ouest) avec cent dix-huit hommes à bord contrairement à ce que prétendaient alors les officiels russes. En septembre, Vladimir Poutine avait dit que les bruits provenant du *Koursk* entendus les premiers jours après le naufrage et qui semblaient prouver que des marins étaient encore vivants provenaient probablement d'« un instrument mécanique », tandis que le vice-premier ministre, Ilia Klebanov, parlait d'« une mauvaise interprétation ».

L'opération de sauvetage a été interrompue jeudi soir en raison du mauvais temps et n'a pas repris vendredi. Dès le début des opérations, il avait été annoncé que seulement 20 % à 30 % des corps pourraient être remontés. Quatre corps ont été remontés mercredi. - (AFP)

# Les politiques réagissent avec prudence à la diffusion

TOUT le monde ne l'a pas regardée. Mais beaucoup l'ont enregistrée. François Bayrou n'avait pas terminé la réunion publique qu'il tenait Annecy, jeudi 26 octobre, au moment de la diffusion par France 3 de larges extraits de la cassette de Jean-Claude Méry. Mais son entourage tient un enregistrement à la disposition du président de l'UDEF.

Jean Tiberi assistait à un concert de Claude Bolling, au Petit journal Montparnasse, mais il l'a fait enregistrer. Son conseiller, Jean-François Probst, l'a regardée pour lui : « Ce pauvre Méry était sans doute déjà bien accablé et bien souffrant pour en vouloir ainsi à Chirac, Roussin et les autres, estime cet ancien chiraquien. Chirac paye l'abandon qu'il a fait des siens. Si un type comme ça, que je ne connaissais pas, avait été traité convenablement, il n'aurait probablement pas enregistré cette cassette avant de mourir. Les Villepin et autres sont gravement responsables de ce qui arrive aujourd'hui. »

Nicolas Sarkozy « dinaï[t] chez

des amis ». Il ne l'a ni vue, ni « fait enregistrer ». « Je n'ai pas vraiment besoin de regarder la cassette pour savoir ce qu'il y a dans le dossier Méry », assure l'ancien candidat à la présidence du RPR, Philippe de Villiers ne l'a pas regardée, mais il a vu dans *Le Monde* la photo représentant Jacques Chirac et Jean-Claude Méry côte-à-côte, à Port-Vendres : « Cela fait mal », commente-t-il. « Je voudrais que M. Chirac nous explique comment il a financé sa campagne présidentielle », demande-t-il à nouveau.

A la même heure, Eric Raoult (RPR) était retenu par « une réunion sur le câblage de [sa] commune », Le Raincy, en Seine-Saint-Denis, mais il visionnera l'enregistrement de l'émission « cet après-midi ou ce soir ». Pourtant, M. Raoult a « l'impression que maintenant, les gens s'en foutent ».

Ce n'est pas le sentiment de Claude Goasguen. Le porte-parole de Démocratie libérale, qui assistait au meeting de Philippe Séguin, n'en a vu qu'une partie, mais il a l'intention de la visionner en entier « car les électeurs vont [lui] poser des questions ». Sur le principe de la diffusion d'une cassette « contenant des choses invérifiables et dont la justice est saisie », le député de Paris se dit « très réservé ».

François Hollande, lui, n'a regardé que « le début », juste assez pour être « favorablement impressionné par la qualité du travail pédagogique des journalistes du service public ». François Goulard, secrétaire politique national de Démocratie libérale, l'a lui aussi « vue partiellement » : « L'émission ne rend pas Jean-Claude Méry éminemment sympathique. Je ne crois pas que cette diffusion ait changé quelque chose à la situation politique », estime-t-il.

Service France

Lire aussi la chronique de Luc Rosenzweig page 38

## France 3 : 1,5 million de téléspectateurs

« Pièces à conviction », le nouveau magazine d'investigation de France 3 qui, pour son premier numéro jeudi 26 octobre à 23 heures proposait en association avec *Le Monde*, un dossier consacré à la cassette des révélations posthumes de Jean-Claude Méry, a été vu par 1,5 million de téléspectateurs. L'émission, présentée par Elise Lucet, a obtenu une part d'audience de 23,5 %. Elle se place juste derrière le téléfilm de TF1, *Otages en péril* (qui a obtenu 29,9 % de part d'audience) et devant le magazine de France 2 « Comme au cinéma » (15,7 % de part d'audience).



Crédit photo : AP/USA, Binjamin Sujan Varier

# La présidente du Parlement européen veut plus de crédits

STRASBOURG. La présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine, a décidé, jeudi 26 octobre, d'entreprendre une démarche exceptionnelle auprès des chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze, afin de préserver en 2001 le financement de la politique méditerranéenne de l'Union européenne et son action en faveur des Balkans. M<sup>me</sup> Fontaine plaidera pour qu'une négociation politique s'engage entre le Conseil des ministres du budget des Etats-membres et le Parlement européen, en vue d'une révision des « perspectives financières » pour les années 2000 à 2006. Cette demande mécontentera notamment l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Autriche, la Suède et les Pays-Bas, les plus forts contributeurs au budget de l'Union. - (Corresp.)

Si elle sert vos priorités stratégiques, que vos collaborateurs y adhèrent, que vos clients l'achètent, et que votre technologie l'autorise...

Une idée peut vous emmener là où vous voulez aller.

Pour vous proposer une idée comme pour la réaliser, nos équipes sont là.